Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/soeurmariedejesu0000deni

# VIE

DE

# Sœur Marie de Jésus Crucifié

*Du même auteur et à la même librairie :*

## PENSÉES

### de Sœur Marie de Jésus Crucifié

Prix : 4 fr. ; port en plus.

---

## UNE FLEUR D'ORIENT

### Vie abrégée de Sœur Marie de Jésus Crucifié

Prix : 1 fr. ; port en plus.

---

## APPEL AUX PRÊTRES ET AUX FIDÈLES

### Une Messe par mois en l'honneur du Saint-Esprit

Prix : 2 fr. 50 le cent ; port en plus.

---

La *Vie* est traduite en arabe (s'adresser au Carmel de Bethléem), en italien (Turin, Marietti), et en anglais chez Sands et C^e^ *London* 15 king Street, convent Garden W. G. 2 (Angleterre).

Des traductions en allemand et polonais sont en préparation.

Sœur Marie de Jésus Crucifié.

**Denis BUZY, S. C. J.**
*aumônier du Carmel de Bethléem.*

# VIE

DE

# Sœur Marie de Jésus Crucifié

religieuse Carmélite converse,
morte en odeur de sainteté au Carmel de Bethléem

1846-1878

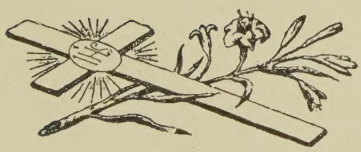

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
M338
Alma, California

BAR-LE-DUC
IMPRIMERIE SAINT-PAUL
36, boul. de la Banque.

PARIS
LIBRAIRIE SAINT-PAUL
6, rue Cassette.

1927

22701

*Cum licentia Superiorum.*

---

IMPRIMATUR :

Hierosolymis, die 2 maii 1926.

† Aloysius, *Patr. Hier.*

*A la mémoire*

*du Très Révérend Père Estrate,*

*cinquième supérieur général*

*des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram*

Je déclare en commençant cette biographie que, si j'emploie les termes sainteté, miracle, prophétie, révélation et autres semblables, je ne veux en rien préjuger la décision de la sainte Eglise, à qui seule il appartient de juger des faits surnaturels.

D. B.

# LETTRES D'APPROBATION

Des nombreuses lettres par lesquelles des personnages éminents ont approuvé la Vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié par le P. Estrate, nous ne pouvons reproduire ici que les deux suivantes :

## Lettre de Son Eminence le Cardinal Camassei, Patriarche de Jérusalem.

*Jérusalem, le 15 janvier 1913.*

*Révérende Mère Prieure,*

*J'ai parcouru page par page, et avec beaucoup d'intérêt et consolation spirituelle, l'histoire de la vie, vraiment extraordinaire, de votre Sœur Marie de Jésus Crucifié. La divine Providence a voulu montrer encore une fois combien Jésus aime une âme religieuse qui possède en perfection la vertu d'humilité et la simplicié d'esprit. Sœur Marie est une vraie gloire du Carmel, une étoile brillante, d'où rayonne une vive lumière, de votre cher monastère de Bethléem. Je vous encourage donc à publier cette belle biographie, et je pense qu'il sera beaucoup mieux de la laisser dans toute la simplicité monastique et selon les notes fournies avec tant de soin par ses compagnes carmélites, témoins de sa vie.*

*Agréez, ma Mère, l'expression de mes sentiments toujours dévoués en Notre-Seigneur, avec ma bénédiction pastorale.*

*Philippe-M. CAMASSEI, patriarche.*

## Lettre de Son Eminence le Cardinal Sevin, Archevêque de Lyon.

*Lyon, le 6 décembre 1915.*

*Ma Révérende Mère,*

*J'ai lu avec non moins de profit que de ravissement la Vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié, et j'ai longuement respiré le parfum de la fleur merveilleuse que Dieu vient de faire germer au Carmel. Combien je souhaite à d'autres de goûter ce bonheur !*

*Pourquoi Dieu a-t-il suscité au milieu de nous cette grande âme ?*

*Pour opposer d'abord à nos vies laïcisées une vie vraiment surnaturelle et telle que le désert n'en connut jamais d'aussi merveilleuse. Elle est et demeurera unique dans les annales de la sainteté chrétienne.*

*Pourquoi encore ? Pour nous servir de modèle. C'est un feu que Dieu a daigné allumer pour illuminer et embraser le cloître et le siècle. Quelle vie est plus digne d'être imitée ?*

*Nul, assurément, ne peut prétendre à en reproduire les actes extérieurs, tellement ils sont hors de l'ordre commun de la grâce elle-même ; mais qui ne voudrait mettre en pratique la doctrine de la pieuse extatique ?*

*Dieu attend de nos jours des expiations ; et, pour payer la rançon de nos fautes, il veut des saints. Voulez-vous des*

*âmes éprises d'héroïsme et de pénitence ? Imprégnez-vous des leçons de la petite Arabe.*

*Que votre Sœur continue donc sa mission ! Qu'elle fasse lever des légions d'âmes réparatrices, et le monde comprendra de quelle utilité lui sont les saints dont les jours se consument dans l'humilité et les austérités du cloître.*

*Veuillez agréer, ma Révérende Mère, mes religieux respects en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

***H.-I., Cardinal SEVIN,*** *archevêque de Lyon.*

# PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Sœur Marie de Jésus Crucifié, religieuse converse du Carmel de Bethléem, est morte en odeur de sainteté le 26 août 1878.

La Palestine, qui garde sa tombe, fut aussi son berceau. Tous les amis de la Terre Sainte — ils sont aussi nombreux que les fidèles du monde entier — salueront avec joie cette compatriote de Jésus, qui est née et a grandi près de Nazareth, et qui a passé les dernières années de sa vie à l'ombre de la Crèche.

Qui donc avait prétendu que la sève de sainteté était désormais épuisée dans les églises d'Orient, que le pays du divin Maître et de la très sainte Vierge, de saint Jean-Baptiste et des apôtres, le pays des monastères populeux et des laures immenses était non moins déchu au point de vue spirituel et moral qu'au point de vue matériel et économique ?

L'humble fille d'Abellin, la modeste Sœur converse de Bethléem, est une réponse de la grâce à ces appréciations pessimistes. Il est malheureusement trop vrai que la décadence produit chez les individus comme chez les peuples un affaissement de leurs plus belles vertus traditionnelles. Mais la toute-puissance divine n'est jamais épuisée, et elle se plaît à opérer, tantôt des résurrections nationales qui frappent de stupeur les contemporains, tantôt des prodiges individuels, moins éclatants, sans

doute, mais qui sont pour toute une race un sujet de noble fierté et un motif d'espérance.

Dans cet ordre particulier de choses, il n'est pas de miracle plus efficace que l'apparition d'un saint.

Au moment où les vocations religieuses se multiplient parmi les chrétiens de Palestine, il n'est pas indifférent de pouvoir dire à ces recrues pleines de promesses : Voilà une jeune fille de votre pays, de votre sang, de votre langue, d'un de vos rites les plus vénérables. Et voici les grandes choses que le Seigneur a faites en elle.

Prévenue dès le berceau de grâces exceptionnelles, elle fut l'émule de sainte Thérèse avant d'être sa fille. Les dons mystiques que Dieu avait prodigués à la vierge d'Avila, il les renouvela au XIX^e^ siècle, en faveur de la vierge d'Abellin. Comme sainte Thérèse, elle eut, à la lettre, le cœur percé d'un dard mystérieux, dont la blessure put être examinée après sa mort par de nombreux témoins. Elle reçut les stigmates aux mains, aux pieds et au côté ; et parfois, autour de son front se dessinait une couronne sanglante sous la morsure d'invisibles épines. Ses extases étaient presque quotidiennes ; elle ne pouvait contenir ses transports d'amour. Les paroles qui sortaient de ses lèvres embrasées, les cantiques qu'elle improvisait à la louange du Tout-Puissant rappelaient les enseignements et les hymnes de la glorieuse réformatrice du Carmel.

Prodige de grâces, elle fut encore un prodige de vertus. Elle se montra dévouée, laborieuse, généreuse, charitable, avec une intensité qui donnait un prix singulier à ses moindres actions. Parmi les faveurs extraordinaires dont elle était comblée, elle resta très humble et très ingénue, oublieuse de soi, se méprisant elle-même et s'estimant

heureuse d'être méprisée des créatures. Son ingénuité lui donnait un rayonnement de candeur et comme un parfum d'innocence baptismale. Pénétrée de sa misère et de son néant, ne comprenant pas la raison des prodigalités divines à son endroit, elle ne cessait de conjurer son doux Sauveur d'y mettre un terme. Sa prière dura autant que sa vie ; elle ne fut exaucée qu'à la mort.

Son humilité n'eut d'égal que son amour de Dieu. C'était vraiment une âme de feu ; l'amour, chez elle, était un incendie ; chacune de ses paroles et chacun de ses actes étaient autant de flammes que ne purent jamais éteindre les grandes eaux de la tribulation. La blessure intérieure causée par le trait de l'ange, après avoir fait de sa vie un délicieux martyre de charité, finit par lui donner la mort. Sur le point de rendre le dernier soupir, elle disait de son bras gangrené : « Ce n'est pas cela qui m'emporte ; c'est ceci », et elle désignait son cœur.

Elle mourut à l'âge de trente-trois ans, ne supportant pas de vivre sur la terre plus longtemps que son Bien-Aimé.

La vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié par le P. Estrate, son directeur, dont la première édition parut en 1913 et la seconde en 1916, est épuisée. Pour répondre à des désirs maintes fois exprimés, nous donnons aujourd'hui, d'après les documents conservés au Carmel de Bethléem, une nouvelle biographie, à la fois plus brève et plus substantielle, où l'on fait une juste part au récit des vertus de la Servante de Dieu, en même temps qu'à la description des phénomènes de sa vie mystique.

Puisse la Palestine, que menace, à l'heure actuelle, la redoutable invasion du judaïsme et du protestantisme, trouver un puissant protecteur dans l'humble Carmélite ! Plusieurs fois, durant sa vie, elle écarta, par sa prière, les

nuages noirs que son regard prophétique voyait s'accumuler sur Jérusalem et Bethléem. Qu'elle les écarte à nouveau et qu'elle fasse reparaître au-dessus des saints Lieux le ciel profondément bleu, gage de la paix reconquise et de la foi raffermie !

5 janvier 1919.

Cet ouvrage n'était pas encore imprimé, lorsque Mgr Camassei Patriarche de Jérusalem, ensuite Cardinal de la sainte Eglise, a ouvert à Jérusalem le procès informatif pour la cause de béatification de la Servante de Dieu.

# PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION

La deuxième édition de cette biographie paraît quatre ans après la première. Nous n'y apportons qu'un petit nombre de changements sans importance, si l'on excepte la mention de plusieurs grâces reçues en ces dernières années.

Lorsque tous les procès canoniques requis pour une cause de béatification seront terminés, il y aura lieu sans doute de reprendre cette merveilleuse histoire avec tous les compléments et toutes les précisions qu'elle comporte.

Pour le moment, signalons seulement la suite normale des premiers actes qui préparent la glorification de la Servante de Dieu.

Le procès informatif a été clos le 20 avril 1922.

Le procès *de non cultu* s'achevait en novembre de la même année.

Le 15 juillet 1924, la Sacrée Congrégation des Rites terminait par un jugement favorable l'examen des écrits de la Servante de Dieu.

Espérons que, dans un avenir prochain, l'Introduction de la Cause permettra d'entreprendre le procès apostolique.

Bethléem, ce 2 mai 1926.

---

*L'Introduction de la Cause a été signée le 18 mai 1927 par notre Saint-Père le Pape Pie XI.*

# VIE

DE

# Sœur Marie de Jésus Crucifié

## CHAPITRE PREMIER

### Du Baptême à l'Eucharistie.

La Servante de Dieu Sœur Marie de Jésus Crucifié naquit le 5 janvier 1846, à Abellin, petit village de Galilée, dans le diocèse grec-melkite de Saint-Jean d'Acre.

Pour cacher celle qui, tant de fois, devait se nommer le *petit rien*, la divine Providence ne pouvait choisir de localité plus obscure. Comme il le fut sans doute toujours, Abellin est aujourd'hui l'un des plus pauvres villages de la Palestine, qui en compte de si misérables. A égale distance de Caïffa et de Nazareth, à quatre kilomètres de Chefa-Amar, il ne possède d'autre voie de communication que les sentiers primitifs qui bordent les champs de blé et s'ombragent parfois de quelques arbres, oliviers, figuiers ou grenadiers. Des maisons blanches, des ruelles étroites et malpropres, des chiens qui errent et qui aboient, des enfants qui s'attroupent, des femmes étonnées, des hommes bronzés et pacifiques, le tout auréolé de la belle lumière d'Orient : Abellin ressemble en cela à tous les autres villages de Palestine.

Seule, la position en est exceptionnelle. Du sommet du monticule où le bourg se déploie en pavillon, on jouit d'une vue merveilleuse sur la Galilée. La Servante de Dieu, dans sa première enfance, dut se joindre parfois à ces groupes bruyants de fillettes qui jouent sur les grands *mezbélés* [1], parmi les bosquets de cactus, en marge des maisonnettes les plus avancées. De ces promontoires, il est aisé de se remplir les yeux des horizons qui lui furent familiers.

Au nord, le massif galiléen, puissant et enchevêtré, qui se termine tout au loin par le sommet neigeux de l'Hermon. A l'est, le rideau des collines derrière lesquelles se cache la *cité des fleurs*, la douce Nazareth. Au sud, la magnifique plaine d'Esdrelon, fermée brusquement par la barre du mont Carmel. Au nord-ouest, la nappe des dunes de Saint-Jean d'Acre, jaunes et trompeuses, qui s'achèvent par la courbe très molle de Caïffa. Et, par delà ce premier tableau, la mer, avec un poudroiement lumineux qui attire les yeux et les aveugle. Est-ce devant de tels spectacles de beauté que Sœur Marie de Jésus Crucifié sentit s'éveiller cet amour de la nature dont la ferveur naïve rappelle saint François d'Assise ?

Ses parents étaient établis à Abellin de fraîche date. Son père, Georges Baouardy, était originaire de Horfech, village de la Haute-Galilée, non loin de Tar-Schiha, à 20 kilomètres au nord-est de Saint-Jean d'Acre. On montre encore sa maison paternelle derrière l'église du village. Comme son nom l'indique (*Baouardy, le poudrier*), il fabriquait de la poudre. De temps immémorial, les gens de Horfech s'adonnent à ce métier, et l'on raconte qu'au

[1] Amas de détritus desséchés qui s'amoncellent aux abords des villages galiléens.

Cour de la maisonnette d'Abellin.
Mortier où Georges Baouardy préparait la poudre.

début de la guerre de 1914, ils furent de ce chef soumis aux perquisitions minutieuses de la police ottomane.

Métier bien rudimentaire, du reste, et sans doute fort peu rémunérateur. Georges Baouardy était pauvre et il le resta jusqu'à sa mort. On voit encore à Abellin, dans la cour de son ancienne maisonnette, un tronçon de colonne, creusé en mortier, où il préparait la poudre.

Georges Baouardy était un chrétien de forte trempe, patient et doux, laborieux et charitable. Dieu ne lui ménagea pas les épreuves. Sœur Marie de Jésus Crucifié racontait qu'il eut beaucoup à souffrir pour la cause de la religion. Dans ces lointains villages de Galilée où les grecs-catholiques se trouvent en minorité parmi les schismatiques, les musulmans et les druses, la persécution revêt souvent la forme des tracasseries administratives, voire de l'injustice criante.

Un jour, un meurtre se commit au bourg voisin de Tar-Schiha ; et c'est le doux et honnête poudrier qui fut accusé de cet assassinat. La police ottomane, qui avait besoin d'un coupable, resta sourde aux protestations du chrétien innocent. Il fut traîné à Saint-Jean d'Acre et jeté en prison.

Cette terrible épreuve fit briller dans tout son éclat son admirable résignation à la volonté divine. Loin de se révolter contre un pareil traitement, il calma la légitime irritation de sa femme et releva son courage.

Combien de temps passa-t-il dans les sordides cachots musulmans ? quelques semaines ? quelques mois ? une année ? Nous l'ignorons. La justice, en Orient, ne se distingue point par sa célérité à instruire les causes criminelles. Une heure vint cependant où, son innocence étant reconnue, le prisonnier recouvra sa liberté.

Que faire désormais ? où aller ? Reprendre le chemin de

Horfech et de Tar-Schiha, ne serait-ce pas s'exposer à la fois au déshonneur et aux redoutables vengeances de ceux qui l'avaient injustement accusé ? Il jugea plus sage de dire au hameau natal un adieu définitif, et il alla s'établir, à une journée de Saint-Jean d'Acre, au village d'Abellin. Tout de suite, ils se remit à son laborieux métier, et il ne tarda pas à se concilier l'estime universelle. En 1878, près de trente ans après sa mort, le souvenir de sa droiture et de sa charité se conservait encore dans la région.

Sa femme, Marie Chahyn, qui était originaire de Tar-Schiha, se montra digne de sa vertu. Nouvelle venue à Abellin, malgré sa modeste condition, elle exerça un heureux ascendant sur les femmes et les filles du village. Elle leur apprit à coudre, à faire le pain et à prier. En 1878, Sœur Marie de Jésus Crucifié entendit avec ravissement ces femmes bénir la mémoire de sa pieuse mère.

Eprouvés dans leur fortune, les deux époux l'étaient surtout dans leurs enfants, qui mouraient tous au berceau. Ils perdirent ainsi successivement douze garçons. Dans leur désolation, ils suppliaient Dieu de leur accorder une fille. Pour achever de fléchir le ciel, ils entreprirent un lointain pèlerinage. Ils se rendirent à Bethléem ; et là, dans la grotte où la très sainte Vierge avait mis Jésus au monde, ils promirent, s'ils étaient exaucés, de donner à leur fille le nom de Marie. Quelque temps après, naissait l'enfant privilégiée dont nous racontons l'histoire.

Dieu n'avait-il pas ainsi voulu marquer du sceau de sa grâce le commencement d'une vie qui devait être une série presque ininterrompue de merveilles ? Et la sainte Vierge n'avait-elle pas voulu signifier qu'elle prenait sous sa protection spéciale l'enfant obtenue par son intercession ? Il semble qu'il y ait encore une coïncidence providentielle

dans ce fait que Sœur Marie de Jésus Crucifié devait un jour fonder à Bethléem le Carmel du Saint-Enfant Jésus, où elle devait achever de se sanctifier et mourir. Ce jour-là, ses douze petits frères, troupe de saints innocents, accoururent sans doute au-devant de leur plus jeune sœur, en attendant qu'ils vinssent bientôt l'accueillir pour la conduire aux noces éternelles de l'Agneau...

On devine la joie qu'apporta la naissance d'une fille au pauvre foyer d'Abellin. Ce fut vraiment un sourire de Dieu, puisque c'était la réponse du ciel aux ardentes supplications de Bethléem.

Georges Baouardy appartenait au rite grec-uni, comme du reste tous les catholiques de Horfech, de Tar-Schiha et d'Abellin. Suivant le cérémonial très expressif de ce rite, l'enfant fut baptisée par immersion, dix jours après sa naissance ; le prêtre la plongea trois fois dans l'eau sainte, lui conféra sur-le-champ le sacrement de confirmation [1] et, la tenant dans ses bras, fit processionnellement le tour de l'église, comme pour prendre à témoin les anges et les hommes que la néophyte était devenue fille de Dieu et temple du Saint-Esprit.

Nous lisons dans l'acte officiel rédigé le 6 septembre 1866 par le curé d'Abellin [2] : « Nous soussigné, Jacques El-Yamyn, curé du village d'Abellin, sur la demande de Mgr Agapios, évêque de Saint-Jean d'Acre, déclarons que Marie Baouardy, fille légitime de feu Georges Baouardy et de feue Marie Chahyn, tous deux du rite grec-catholique, est née le 5 janvier 1846, a été baptisée et confirmée

[1] Dans le rite grec-catholique, tout prêtre qui baptise confère aussi le sacrement de confirmation.

[2] L'original était en arabe ; la traduction a été faite par les soins de l'abbé Philippe Abdou, recteur de l'église de Saint-Nicolas de Myre, à Marseille.

selon le même rite dix jours après sa naissance par M. Joseph Kudad, curé de l'église de St-Georges du même village. La marraine a été M^lle^ Thérèse, sœur de M. le curé Jean. »

Nous avons visité naguère l'église d'Abellin, qui se trouve dans un état digne de pitié. Les fidèles, trop pauvres, assistent impuissants au délabrement progressif de l'édifice. Le sol en terre battue est inégal et bossué ; les parois lézardées sont couvertes de larges plaques d'humidité. Un seul objet retient l'attention, c'est un tronçon de colonne, surmonté d'un chapiteau renversé, qui se dresse en face de la misérable iconostase. C'est là que le prêtre dispose la bassine d'eau baptismale ; c'est là que la fille de Georges Baouardy devint enfant de Dieu et de la sainte Eglise.

Deux ans après la naissance de Marie, la demeure du poudrier fut encore réjouie par la naissance d'un garçon, *Boulos* ou *Paul*. Dans la cour de la maison où gazouillaient les deux enfants, l'ouvrier travaillait désormais d'un cœur allègre. L'épreuve si longue semblait terminée...

Elle l'était en effet pour lui et d'une manière qu'il ne soupçonnait pas. Mais elle allait recommencer aussitôt pour son petit Paul au berceau et pour sa petite Marie, qui atteignait à peine sa troisième année. En quelques jours, les deux enfants devinrent deux fois orphelins.

Le père mourut le premier. Avant de rendre le dernier soupir, il appela sa fille, et, s'adressant à une image de saint Joseph, il murmura : « Grand saint, voici mon enfant ; la sainte Vierge est sa Mère ; daignez veiller, vous aussi, sur elle : soyez son Père. » Sa femme le suivit dans la tombe à quelques jours d'intervalle.

Qu'allaient devenir les petits orphelins ? La divine

Intérieur de l'église d'Abellin.

Providence n'eut garde de les abandonner dans un si pressant besoin. Un oncle paternel, qui habitait le village même d'Abellin et jouissait d'une certaine aisance, recueillit Marie chez lui, la considéra comme sa fille et lui prodigua les mêmes soins qu'à ses enfants. Quant à Paul, il fut adopté par une tante maternelle de Tar-Schiha. Le frère et la sœur étaient séparés pour toujours : ils ne devaient plus se revoir.

De la première enfance de Marie nous connaissons à peine quelques traits, recueillis plus tard au cours de sa vie religieuse. Nous en savons néanmoins assez pour dire que la pratique des plus rares vertus fut chez elle très précoce et que Dieu la prévint dès cette époque de grâces singulières.

L'une des premières pensées qui s'emparèrent de cette jeune âme, l'une de celles qui devaient par la suite lui être le plus familières, fut la vanité, l'inconstance des choses de la terre. Elle revoyait plus tard en esprit l'endroit où elle avait reçu cette impression. C'était dans le verger de son oncle, au moment où elle procédait aux funérailles de quelques petits oiseaux. On les lui avait donnés pour se distraire, elle avait voulu les laver, et ils étaient morts, et elle les enterrait toute désolée. Soudain, elle entend une voix intérieure lui dire : « C'est ainsi que tout passe ! Si tu veux me donner ton cœur, je te resterai toujours ! »

L'enfant n'oublia pas la recommandation. Elle sentit dès lors croître son dégoût pour les vanités du monde, même pour les parures auxquelles se montrent si sensibles en Orient les fillettes de son âge. « Pourquoi couvrir ainsi un corps qui doit devenir la pâture des vers ? » se demandait-elle avec la gravité d'une grande personne, et elle se

plaisait à creuser dans la terre noire du verger de petites fosses où elle s'étendait, jouant à la morte, au risque de salir ses habits.

Comme il est souvent raconté dans la vie des saints, Marie comprit à un âge très tendre la nécessité de la pénitence. A partir de cinq ans, elle jeûnait tous les samedis en l'honneur de la très sainte Vierge, ne prenant aucune nourriture jusqu'au repas du soir. L'Esprit-Saint l'avait-il déjà instruite que le secret de la vertu en double le mérite ? Toujours est-il que cette petite pénitente de cinq ans était ingénieuse à cacher ses mortifications. Lui présentait-on le samedi soir des mets qu'elle estimait trop délicats pour son jeûne ? Elle les refusait, et ses parents, qui ignoraient cette industrie de la grâce, n'osaient insister, croyant à une indisposition ou à une répugnance.

La très sainte Vierge ne tarda pas à marquer qu'elle avait pour agréable cette dévotion filiale. La petite orpheline, comme les enfants pieuses de son âge, aimait à déposer aux pieds d'une statue de sa divine Mère les fleurs qu'elle avait cueillies. Pour sa Mère, elle voulait toujours les plus belles et les plus embaumées. Quelle ne fut pas sa joie de constater un jour que les fleurs d'un bouquet avaient pris racine, avaient grandi et répandaient un suave parfum ! Très naïve, elle court faire part à son oncle de son allégresse. Toute la maison s'empresse, constate le prodige. On allume un cierge devant les fleurs miraculeuses. Le curé arrive lui aussi ; mais, pour protéger l'humilité de l'enfant, il lui adresse de sévères reproches. Les âmes vertueuses n'attendent pas d'être coupables pour s'humilier. Marie tombe à genoux et demande pardon, à la grande admiration des parents et des voisins. Ceux-ci se disaient entre eux, comme au

temps de saint Jean-Baptiste : Que pensez-vous que sera cette enfant ?

D'autres prodiges, au reste, attiraient sur l'orpheline l'attention de ses parents. Une nuit, elle rêve qu'un marchand vient offrir à son oncle un poisson empoisonné. Le matin, à son réveil, elle voit entrer précisément l'homme en question, portant le poisson vu pendant le sommeil. Effrayée, elle raconte le songe à son oncle, qui se rit de cette coïncidence. Elle insiste, elle pleure, elle veut être la première à manger de ce mets pour sauver la vie aux autres. L'oncle finit par faire examiner le poisson, et l'on constata qu'il était réellement empoisonné. Le fait s'ébruita et eut du retentissement dans le village.

Un autre fait porta l'étonnement à son comble. En Palestine, les serpents abondent, et il n'est pas surprenant en été qu'ils se glissent aux abords des maisons ou même dans les appartements, en quête de fraîcheur. Un jour que Marie prenait seule son repas, elle était tout absorbée par le souvenir de ses petits frères. « Ah ! se disait-elle, si j'étais morte comme eux, je serais au ciel, au lieu que j'irai peut-être en enfer ! » La vue d'un grand serpent, attiré par l'odeur d'un plat de crème, interrompit ses réflexions. Sans s'effrayer, elle ne songe qu'à jouer avec la bête qui se montre inoffensive ; elle lui prend la tête et la plonge dans la crème. Sur ces entrefaites, survient une domestique de son oncle, qui, apercevant le reptile aux mains de l'enfant, pousse des cris d'effroi. Les parents accourent, tandis que le serpent s'enfuit et que l'innocente Marie se demande la cause de leur saisissement.

Nous verrons bientôt Sœur Marie de Jésus Crucifié aux prises avec un serpent plus redoutable et plus acharné. Mais le démon n'est-il pas voué à une défaite honteuse,

quand Dieu protège de sa toute-puissance la faiblesse de ses serviteurs ? La lutte du prince de l'orgueil et du *petit rien* durera trente ans. Elle se terminera à la confusion de l'esprit des ténèbres.

Est-il surprenant que la pieuse orpheline sentît la faim de l'Eucharistie ? N'était-il pas naturel aussi que Jésus de Bethléem, le Dieu des innocents, eût hâte de devancer le moment de sa *communion* avec une âme si candide ? A sept ans, Marie prit l'habitude de se confesser tous les huit jours. Chaque samedi, après la confession, elle demandait la permission de s'approcher de la sainte Table. Le prêtre, n'osant contrarier ouvertement de si louables désirs, répondait d'une manière évasive : « Je le veux bien, mon enfant, mais un peu plus tard. »

Plusieurs mois s'écoulèrent de la sorte. Marie allait avoir huit ans : Jésus ne pouvait plus attendre. Un samedi, à la requête hebdomadaire de l'enfant, le prêtre répond : « Je le veux bien », sans parler du délai habituel. Cette fois, Marie croit tenir la permission tant désirée. Elle assiste à la sainte Messe avec un redoublement de ferveur. Le moment de la communion venu, le célébrant se tourne vers les fidèles, tenant en main le calice où les parcelles du pain consacré baignent dans le vin changé au sang de l'Agneau. Suivant le rite grec-melkite, il tend à chacun des communiants une petite cuillerée de ce mélange divin. L'orpheline s'approche et communie pour la première fois sous les deux espèces. Il lui sembla que Jésus venait à elle sous la forme d'un enfant. Anges du sanctuaire, combien vous dûtes tressaillir à ce premier festin d'une âme innocente, en ce jour consacré à votre Reine !

Le bonheur de la petite communiante n'eût pas été complet, s'il n'avait pu se renouveler. Le samedi suivant,

le prêtre, s'apercevant de sa méprise, y reconnut la volonté du ciel. Il fut convenu que Marie communierait chaque samedi sans exciter l'attention, et que, plus tard seulement, elle se joindrait ouvertement aux groupes des fidèles. Il en fut ainsi.

Sans le savoir, ce prêtre grec-catholique avait prévenu le décret libérateur de Pie X, en autorisant la fille de Georges Baouardy à faire, pour ainsi dire, sa communion privée plusieurs années avant la communion solennelle.

## CHAPITRE II

## Vierge et martyre.

A l'époque de sa première communion, Marie ne séjournait plus à Abellin. Elle avait quitté la Palestine pour se rendre en Egypte, près d'Alexandrie, où son oncle s'était fixé avec toute sa famille.

L'enfant grandit sous l'œil vigilant de ses parents d'adoption, en compagnie de ses cousins. Avec beaucoup de sollicitude, l'oncle et la tante songeaient à son avenir, et même, suivant la coutume orientale, ils avaient cru pouvoir disposer d'elle sans s'informer au préalable de son consentement. Depuis plusieurs années, Marie était ainsi fiancée, sans le savoir, au frère de sa tante, qui habitait le Caire. A treize ans, elle apprend que le moment est venu de contracter mariage. On lui passe au doigt l'anneau des fiançailles, on la pare de bijoux et de riches habits. Il n'en fallait pas davantage, semblait-il, pour gagner le cœur d'une fillette de treize ans.

Or, Marie méditait encore les paroles entendues au verger d'Abellin, quand elle ensevelissait les petits oiseaux : « Tout passe ! Si tu veux me donner ton cœur, je te resterai toujours. » Très innocente, elle assistait à tous ces préparatifs d'un air détaché, indifférente à la séduction des bracelets d'or et des robes brodées. Huit jours avant le mariage, elle vit arriver une personne qui se mit à l'instruire de ses nouveaux devoirs. A cette révélation

Vue d'Abellin.

attendue, la consternation et la douleur de l'enfant urent extrêmes. Soit qu'elle eût déjà émis le vœu de irginité, soit qu'elle sentît alors dans sa première fraîeur le parfum de cette fleur angélique, elle prit son arti avec une surprenante fermeté : elle ne se marierait oint, elle resterait vierge. Elle passa une partie de la uit en prière devant une image de la sainte Vierge, la uppliant de lui venir en aide et d'affermir sa résolution. lle s'endormit enfin de lassitude et de peine. Durant on sommeil, elle entendit une voix qui lui disait : « Marie, e suis avec toi. Suis l'inspiration que je te donne, je 'aiderai. » Elle se réveille, se lève transportée de joie, t, sur-le-champ, coupe ses longues tresses de cheveux u'elle entremêle des bijoux reçus de son fiancé.

Au matin, ce fut une scène digne des plus nobles héroïnes le la virginité. Son oncle, en apprenant cette résolution, ie peut cacher sa surprise. Sans doute, n'a-t-il pas bien aisi la réponse de l'enfant, car il est inouï en Orient qu'une ille résiste à la volonté de son père ou de son tuteur en natière de mariage. Ou bien ce n'est qu'un accès momenané de piété mal entendue... Il essaie d'abord de vaincre a résistance par la douceur. Il fait venir le confesseur de Marie ; pour l'impressionner davantage, il appelle également un évêque ami de la famille. La petite obstinée pprendra de ces hommes de Dieu quelle est la volonté lu ciel, et tout rentrera dans l'ordre, c'est-à-dire dans 'obéissance.

L'oncle avait bien calculé la valeur des moyens mis en euvre, mais il s'était trompé sur leur résultat, parce qu'il e savait pas à quelle source s'alimentait la résistance de a fille adoptive. L'évêque et le prêtre l'exhortèrent à se ontrer docile aux volontés de son tuteur. Elle leur

répondit qu'elle était dans la résolution irrévocable de consacrer sa virginité à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comprenant que leurs instances seraient vouées à l'insuccès, ils se retirèrent, admirant sans doute la virilité de cette résolution dans un âge si tendre.

L'oncle restait, lui. Autant il était affectueux dans la vie ordinaire, autant il était violent en présence d'un obstacle à surmonter. Impuissant par la douceur, il voulut l'emporter par la force. Il représenta à sa nièce la folie d'une conduite qui lui fait repousser un parti si avantageux. Comme l'enfant persiste dans sa résolution, il s'emporte, il la soufflette, il l'accable de coups. Sa colère atteint le paroxysme, lorsqu'elle lui tend ses tresses de cheveux entrelacés de bijoux. Ces débordements laissent l'orpheline inflexible.

L'oncle prend alors une résolution extrême. Puisque Marie ne veut pas se conduire en fille raisonnable, eh bien, elle servira comme esclave. Il la met à la cuisine et l'applique aux plus rudes travaux du ménage, en recommandant aux domestiques de ne l'épargner en rien. Il y avait là des négresses qui s'acquittèrent consciencieusement de cette mission. La fille adoptive des maîtres obéit aux plus grossières des servantes ; mais, au milieu des injures et des coups, elle débordait d'allégresse. « Il me semblait qu'un petit oiseau chantait toujours dans mon cœur », racontera-t-elle plus tard.

Dans cette situation, elle aurait dû trouver une aide auprès de son confesseur. Il n'en fut rien. Le prêtre ne cessait de lui recommander la soumission aux desseins de son oncle ; il alla bientôt jusqu'à lui refuser l'absolution, en raison de sa désobéissance, et à lui interdire la sainte communion. Loin de se troubler, Marie exultait, car elle

comprenait que ces persécutions l'unissaient davantage à son doux Sauveur, puisqu'elle les endurait uniquement pour son amour.

C'est ainsi que, sous le couvert des épines, grandissait le lis de sa virginité. Pour en consacrer la blancheur immaculée, Dieu s'apprêtait à le tremper dans un baptême de sang : la jeune vierge était à la veille de son martyre.

Le drame domestique durait déjà depuis trois mois, et l'oncle, toujours irrité, ne laissait entrevoir aucun adoucissement à sa rigueur. Marie se souvint alors de son frère Paul, resté en Palestine ; et, comme si cet orphelin de onze ans eût été capable de la secourir, elle lui fit écrire de venir la trouver. La lettre rédigée, elle la porte à un musulman de sa connaissance, ancien domestique de son oncle, qui devait se rendre à Nazareth. C'était le soir. La jeune fille est très bien accueillie, et, comme on allait se mettre à table, l'homme, sa mère et sa femme joignent leurs instances pour la retenir à souper. Les convenances ne permettaient pas de se dérober. Marie finit par accepter. Au cours du repas, ces personnes lui témoignent beaucoup de sympathie, s'informent de sa situation, compatissent à son infortune. Puis, se souvenant qu'elles parlent à une chrétienne, elles sentent se réveiller ces vieux préjugés dont le retour occasionne parfois de brusques accès de fanatisme. La religion doit assurer la félicité ; la vérité d'une croyance se juge au bonheur qu'elle procure. Un malheureux est toujours coupable par quelque endroit ; un juste malheureux ne saurait être dans la vérité : ou il n'est pas juste, ou il ne serait pas infortuné...

« C'est bien dommage que tu sois catholique, disent ces mahométans à l'orpheline. Les chrétiens sont tous mau-

vais et vont tous en enfer. Pourquoi rester fidèle à une religion qui inspire de tels sentiments ? Embrasse plutôt la nôtre, fais-toi musulmane ! » Devant cette injonction, la fille du courageux poudrier d'Abellin, cette enfant qui, depuis trois mois, achetait les joies de la virginité au prix d'une héroïque constance, se sent pénétrée d'un tranquille courage. Animée de l'esprit de force reçu au jour de sa confirmation, elle s'écrie avec énergie : « Musulmane ! Non, jamais ! Je suis fille de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et j'espère, avec la grâce de Dieu, persévérer jusqu'à la mort dans ma religion, qui est la seule vraie. »

Le fanatisme, à un certain degré, ne connaît plus de frein et il est capable de toutes les violences. Le mahométan avait devant lui une fillette de treize ans, seule et sans défense. N'écoutant que sa rage, il bondit, et, de sa botte ferrée, il lui assène sur la poitrine un coup de pied qui l'abat, presque privée de connaissance. Les femmes ne font rien pour protéger cette faiblesse contre la rage du bourreau, qui dégaîne son cimeterre et lui tranche la gorge. Après-quoi, pour se débarrasser du cadavre, les trois complices l'enveloppent dans son grand voile et vont la jeter dans une rue écartée, à la faveur de la nuit.

On a pu retrouver la date de cet événement : c'était le 7 septembre 1858. Marie avait exactement douze ans, neuf mois et deux jours.

La malice des hommes avait achevé son œuvre. La magnificence de Dieu allait commencer la sienne.

Pour la garantie des faits que nous allons raconter, l'historien ne possède, à proprement parler, qu'un seul témoignage : celui de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Il est naturel que les bourreaux de la petite chrétienne ne se

ɔient jamais dénoncés à la justice. On comprendra bien-
ôt aussi pourquoi la personne qui recueillit le corps
nanimé n'est jamais venue témoigner de sa bonne action.
Quant aux parents de l'orpheline, n'ayant aucune raison
le soupçonner un crime, ils supposèrent seulement
u'elle avait quitté une maison où elle était maltraitée ;
is craignirent même qu'elle ne se fût livrée au désordre.
Jn seul témoin restait pour raconter les faits, c'était
Marie, la petite martyre.

Hâtons-nous d'ajouter que son témoignage est con-
irmé par celui de sa vie entière. S'il est une chose affirmée
ar tous ceux qui connurent la Servante de Dieu, direc-
eurs, confesseurs, prieures, maîtresses des novices, c'est
a parfaite sincérité. Elle a pu se tromper, elle n'a jamais
oulu tromper. Sa droiture ignorait les détours et les
éticences ; son ingénuité d'enfant écartait le moindre
oupçon d'hypocrisie. Son humilité éprouvée était inca-
able d'une recherche volontaire, inspirée par l'orgueil.
i donc elle a raconté plusieurs fois à ses supérieurs, pressée
ar la sainte obéissance, comment elle eut la gorge coupée
ar le musulman, comment elle fut recueillie et soignée
ar une religieuse inconnue, la sincérité de ses actes nous
orte à croire à la sincérité de sa parole.

D'autres faits encore facilitent cette croyance. La lettre
ue Marie avait portée au musulman et qui fut l'occasion
e ces événements, fut envoyée à son destinataire. Boulos
raconté au Carmel de Bethléem, quand il y vint après
mort de sa sœur, qu'il avait reçu la lettre l'invitant à se
endre à Alexandrie, qu'il avait répondu à son appel,
ccompagné de quelques parents ou amis, et qu'il avait
rouvé la famille de son oncle encore dans l'émoi causé par
récente disparition de l'orpheline.

Un autre fait, singulièrement éloquent, celui-là, c'est celui de la cicatrice que Sœur Marie de Jésus Crucifié a toujours gardée à son cou. Plusieurs médecins et plusieurs Sœurs qui, durant ses nombreuses maladies, lui prodiguèrent leurs soins, ont pu l'observer à loisir. Elle fut surtout examinée à sa mort. La cicatrice mesurait environ un décimètre de long sur un centimètre de large ; elle s'étendait sur tout le devant du cou ; la peau en était toute blanche et plus fine que sur les parties avoisinantes. Le 24 juin 1875, un médecin de Pau, venu pour soigner Sœur Marie de Jésus Crucifié, avoua « que c'était une malade à part et que, même avec sa gorge, qu'il avait examinée plusieurs fois, et dans laquelle *il manquait* des *os* depuis son martyre, elle ne pouvait vivre sans miracle ». Ce sont les paroles de la maîtresse des novices, Mère Marie de l'Enfant-Jésus, dont la mémoire est en vénération au Carmel de Bethléem. *L'absence des os* est évidemment une expression populaire pour dire qu'il lui manquait à la gorge quelques anneaux de la trachée-artère. La maîtresse des novices écrit encore : « Un célèbre docteur de Marseille, qui l'avait soignée, avait confessé, quoique ce fût un athée, qu'il devait y avoir un Dieu, car, naturellement, elle ne pourrait vivre. » Ces aveux sont la meilleure confirmation du martyre.

Le jour où sainte Catherine de Sienne reçut les sacrés stigmates, elle parut rendre le dernier soupir ; ses amis la crurent morte et ils la pleurèrent amèrement. Quand elle revint à la vie, elle assura à son confesseur que son âme était restée séparée de son corps pendant quatre heures, mais qu'ensuite Dieu lui avait intimé l'ordre de revenir sur la terre pour y publier les mystères du ciel, du purgatoire et de l'enfer, qui lui avaient été dévoilés.

Sœur Marie de Jésus Crucifié, quand elle était contrainte de raconter son martyre, affirmait, elle aussi, sans la moindre hésitation, qu'elle était réellement morte. « Vous avez donc subi le jugement particulier ? » lui demandait un jour sa maîtresse des novices. « Oh ! non, répondit-elle, mais je me suis trouvée au ciel. J'ai vu la sainte Vierge, les anges, les saints m'accueillir avec une grande bonté, et je voyais aussi mes parents en leur compagnie. Je voyais le trône éclatant de la très sainte Trinité, Jésus-Christ Notre-Seigneur dans son humanité. Point de soleil, point de lampe ; mais tout était brillant de clarté. Alors quelqu'un me dit : Vous êtes vierge, c'est vrai, mais votre livre n'est pas achevé. »

A ces mots, la vision disparut, et Marie se trouva couchée dans une grotte, ayant à son chevet une religieuse inconnue, qui lui dit l'avoir ramassée dans la rue, portée dans cette grotte et lui avoir cousu le cou. La religieuse avait une robe et un grand voile bleu de ciel, ne ressemblant au costume d'aucun institut. Elle ne parlait presque pas. Elle humectait les lèvres de la malade avec une éponge douce comme le coton, et la faisait dormir presque continuellement. Marie croyait être restée dans la grotte près de quatre semaines. Au bout de ce temps, sa garde-malade lui fit prendre une *soupe* si délicieuse, qu'elle n'avait jamais de sa vie rien goûté d'aussi bon. La soupe achevée, l'enfant en demandait encore. Mais la religieuse repartit : « C'est assez pour le moment. Souvenez-vous bien, Marie, de ne pas faire comme ces personnes qui trouvent n'avoir jamais assez de rien. Dites toujours : c'est assez... Soyez toujours contente malgré ce que vous pouvez avoir à souffrir, et Dieu qui est bon vous enverra le nécessaire. » La religieuse la mit en garde contre l'astuce du démon et l'exhorta à

aimer le prochain plus qu'elle-même. « Vous ne reverrez jamais votre famille, ajouta-t-elle ; vous irez en France, où vous vous ferez religieuse ; vous serez l'enfant de saint Joseph avant de devenir fille de sainte Thérèse. Vous prendrez l'habit du Carmel dans une maison, vous ferez profession dans une seconde, et vous mourrez dans une troisième, à Bethléem. »

Cependant la blessure du cou se cicatrisait. Lorsque Marie fut en état de sortir, la religieuse la conduisit à l'église Sainte-Catherine, desservie par les Franciscains, et appela pour elle un confesseur. Au sortir du confessionnal, l'orpheline ne retrouve pas sa bienfaitrice. Elle la cherche vainement au dehors : désormais, elle était seule et sans appui sur la terre.

Le 7 septembre 1874, anniversaire de son martyre, Sœur Marie de Jésus Crucifié disait en extase : « En pareil jour, j'étais avec ma Mère... En pareil jour, j'ai consacré toute ma vie à Marie... En pareil jour que ce soir, j'avais donné ma vie à Marie ; on m'avait coupé le cou, et demain Marie m'avait prise. » On comprit par ces paroles que la religieuse à la robe et au voile d'azur n'était autre que la très sainte Vierge. Sur le bateau qui l'emportait vers la Palestine au mois d'août 1875, la Sœur, racontant ces événements au P. Estrate, son directeur, lui disait : « Je sais à présent que la religieuse qui m'a soignée après mon martyre était la très sainte Vierge. » La bonne Mère du ciel avait ainsi prouvé une fois de plus qu'elle ne reste jamais sourde aux supplications de ses enfants.

Lorsque le petit groupe des premières Carmélites de Bethléem fit escale à Alexandrie, au mois de septembre 1875, Sœur Marie de Jésus Crucifié tint à revoir les lieux qui lui rappelaient de si précieux souvenirs, la grotte

où elle avait été soignée, l'église où la céleste religieuse avait disparu. Accompagnée du P. Estrate et de la maîtresse des novices, elle refit ces visites qui ressemblaient à des pèlerinages. Elle constata avec regret que la grotte n'existait plus ; sur son emplacement, s'élevait une salle dépendant de l'église des grecs-catholiques. Mais elle fut grandement consolée en revoyant la magnifique église de Sainte-Catherine.

Elle n'avait pas attendu ce jour pour vouer à la glorieuse patronne d'Alexandrie un culte de prédilection. Les notes du Carmel rapportent que sainte Catherine, de son côté, aimait à visiter l'humble Sœur converse. Etait-ce parce qu'elle retrouvait en elle une émule de sa virginité et de son martyre ?

## CHAPITRE III

### Une servante de treize ans.

Pour les survivants du martyre, le lendemain des souffrances est parfois plus douloureux que le jour même du triomphe. Il est peut-être moins difficile de s'élever quelques heures à l'héroïsme de la patience, dans un moment de foi enthousiaste, que d'acquiescer ensuite, lentement et obscurément, à toutes les conséquences pratiques des tortures.

Pour avoir refusé le brillant parti que lui offrait la tendresse mal éclairée de son oncle, Marie Baouardy se trouva, en un instant, réduite à la dernière pauvreté, seule à treize ans, dans une immense ville, sans abri, sans ressources, sans protecteur. Mais l'héroïque fidélité de l'orpheline lui donnait un titre nouveau à la protection du Père qui est dans les cieux.

Elle ne songea pas un instant à retourner chez son oncle, qui l'eût sans doute accueillie avec transports, mais qui eût encore essayé de la contraindre. « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, a déclaré le Roi des vierges, celui-là n'est pas digne de moi. » Avec une énergie supérieure à son âge, confiante dans le secours divin, Marie résolut de faire face aux difficultés de sa nouvelle existence.

Née dans la pauvreté, mais élevée dans l'aisance, elle redevint pauvre volontairement. Après avoir été entourée de soins assidus par des serviteurs et leur avoir com-

mandé, elle n'hésita pas à se faire l'humble servante de maîtres étrangers. Elle devait le rester près de sept ans.

Nous n'entreprendrons point l'histoire suivie de ces années, ce qui, d'ailleurs, serait impossible, Marie n'ayant jamais raconté sa vie que par fragments, sans préciser les dates ni la suite des événements. Il est rare qu'un Oriental sans instruction se préoccupe de sa propre chronologie et sache raconter son histoire. Dieu sait tout : il suffit. C'est lui, et à peu près lui seul, qui compte la succession des hivers et des étés, des semailles et des moissons, de la pluie et de la rosée...

Une chose ressort néanmoins des fragments de récit échappés à la réserve de Marie : elle servit plusieurs maîtres et en différentes localités. Elle passa successivement d'Alexandrie à Jérusalem, de Jérusalem à Beyrouth, de Beyrouth à Marseille. Faut-il voir dans ces changements la versatilité de la jeunesse ou l'instabilité des Orientaux ? La jeune fille nous a livré elle-même le secret de sa conduite. Tant qu'elle vécut à Alexandrie, son principal souci fut de rester inconnue, en évitant les personnes qui auraient pu la reconnaître. Apprenait-elle que ses maîtres étaient en relations d'amitié ou d'affaires avec la famille de son oncle, rien ne pouvait la retenir. Troublée dans sa sécurité, elle sollicitait son congé, et, au besoin, elle savait le prendre.

Il y eut parfois une autre raison à ces changements. Il est visible, par ses récits, que la docile enfant ne tardait pas à se concilier l'estime et l'affection de ses maîtres. En plusieurs rencontres, ceux-ci lui prodiguèrent les marques particulières de leur gratitude pour les services qu'elle leur avait rendus. Mais alors, la petite servante de s'alarmer : elle aimait mieux affronter les désagréments d'une nouvelle installation que s'exposer aux dangers de l'orgueil.

Le déménagement, du reste, lui causait peu d'embarras. Dans sa pauvreté, elle visait toujours à demeurer sur les limites les plus voisines de l'indigence. Elle ne gardait jamais qu'un habit de rechange. Tout le reste allait à de plus misérables qu'elle. Ses salaires prenaient le même chemin. Elle se réservait à peine quelques piastres pour renouveler sa petite provision d'huile, car une veilleuse brûlait constamment dans son réduit devant une image de la très sainte Vierge. Sortie d'une maison, l'humble domestique s'en allait ainsi vers une autre, son paquet à la main, attentive à satisfaire en tout le Bien-Aimé à l'amour duquel elle avait sacrifié le bonheur de la terre.

Cette pratique de la pauvreté est surprenante chez cette indigente de 14 ou 15 ans. Non contente de distribuer ses gages aux pauvres, elle savait encore, à l'occasion, les servir gratuitement, comme elle fut amenée à le raconter au Carmel de Pau. Elle se trouvait placée chez une riche dame d'Alexandrie, lorsqu'elle entendit parler d'une famille réduite par la maladie au dernier dénuement. Sans hésiter, elle demande son congé ; et, comme la dame le lui refuse avec colère, elle rassemble son léger trousseau et sort, poursuivie dans l'escalier par la maîtresse, qui la frappe à grands coups de bâton. Toute meurtrie, elle va s'installer dans la mauvaise chambre des malades, qu'elle trouve, père, mère, enfants, croupissant dans la plus lamentable malpropreté. Elle renouvelle les grabats, leur prodigue les soins les plus maternels, va mendier pour leur procurer des vivres et des habits ; elle vend elle-même à cette occasion ses vêtements de rechange. Bref, après quarante jours de cet héroïque dévouement, ses chers malades se trouvèrent guéris. Ils voulaient la retenir, la remercier ; mais, n'ayant plus rien à faire auprès d'eux

elle les quitta en leur recommandant la dévotion à la très sainte Vierge.

On devine les humiliations et les dangers auxquels des changements si fréquents et une vie si agitée exposaient la jeune fille. Les dangers, elle les affrontait courageusement, quand elle ne pouvait les éviter ; et, s'il le fallait, Dieu venait à son secours par des miracles. Quant aux humiliations, c'était déjà le pain qu'elle mangeait avec délices et la coupe qu'elle buvait avec avidité.

Elle avait quitté Jérusalem et repris le chemin de Jaffa, où elle comptait s'embarquer, lorsque deux hommes courent la saisir et la ramènent dans la Ville sainte. Que s'était-il passé ? Après son départ, on avait constaté la disparition d'un bijou dans la maison qu'elle avait habitée, et les soupçons s'étaient naturellement portés sur la pèlerine étrangère. Ses protestations d'innocence ne sont pas écoutées, comme ne l'avaient point été jadis celles de son père. Elle est traînée dans les rues de Jérusalem et jetée en prison, en compagnie de femmes vicieuses qui la maltraitent.

Cependant, Marie débordait de joie, à la pensée qu'elle partageait les opprobres du divin Maître, sur les lieux mêmes où il avait été bafoué, flagellé, condamné à mort et crucifié entre deux scélérats. Ce ne fut que le surlendemain que l'on découvrit le véritable auteur du vol, une négresse, qui se dénonça elle-même. On se hâta alors de délivrer la jeune fille en lui présentant des excuses. Mais elle, se dérobant à toutes les marques d'estime, reprit le chemin de Jaffa.

A Beyrouth, elle fut accusée de vol une seconde fois, et voici à quelles circonstances nous devons de connaître ce fait. En juillet 1873, se trouvant au Carmel de Pau, elle

demande un jour à la maîtresse des novices de réciter avec elle un *Laudate Dominum* en action de grâces pour un bienfait de sa vie passée. Pressée de questions, elle finit par raconter que, le second jour de son arrivée chez Mme Atalla, un objet de valeur disparut de la maison. Naturellement c'est encore la petite servante qui fut accusée de l'avoir dérobé. La police se présentait déjà pour la saisir, lorsque le frère de Mme Atalla confessa qu'il avait eu besoin de l'objet et qu'il l'avait pris.

Treize ans après, la fervente Carmélite faisait encore mémoire de ce jour, non parce que son innocence avait été reconnue, mais parce qu'elle tressaillait de joie au souvenir de cette lointaine humiliation.

Quelles leçons pour les maîtres dans cette promptitude à accuser leurs inférieurs ! Que de vies ravagées par un soupçon précipité ou un jugement téméraire !

Nous avons dit que le Seigneur de toute bonté poussait parfois jusqu'au miracle la condescendance à l'égard de sa servante. Plusieurs fois, au cours de cette histoire, nous aurons l'occasion de constater qu'avec la pauvre orpheline d'Abellin, Dieu s'est fait un jeu d'abaisser les barrières et de déchirer les voiles, tantôt mettant à sa disposition les prodiges de sa toute-puissance, tantôt lui prodiguant les marques les plus extraordinaires de son amour. Quelques lecteurs rechercheront peut-être le motif de ces divines prodigalités, et, ne le découvrant pas, seront tentés de se scandaliser.

Nous pourrions indiquer comme cause de ces largesses l'exquise simplicité de cette âme candide, jointe à l'énergique virilité de sa ferveur. Dieu se laisse toujours gagner au charme de l'innocence et de la charité. Et cette raison suffirait à expliquer qu'en faveur de ses amis le

Maître bouleverse les lois de la nature et se fasse une habitude du miracle.

Il est une autre raison à laquelle ne contrediront ni les théologiens ni les mystiques. C'est un fait que, dans l'ordre actuel de la grâce, Dieu éprouve parfois le besoin, dans l'intérêt de sa gloire, de déployer ses richesses, de faire une éclatante exposition de sa magnificence. Riche et prodigue habituellement, il tient à montrer de temps à autre qu'il est riche à l'infini et prodigue à l'excès. A ce point de vue, s'il est vrai de dire que les miracles sont pour les hommes, on peut ajouter qu'ils sont aussi pour Dieu, pour la seule affirmation de sa puissance et de sa grandeur. Il est écrit qu'à l'origine des temps, la Sagesse « jouait sur le globe de la terre et trouvait ses délices parmi les enfants des hommes [1] ». Nous avons des raisons de croire que le Seigneur continue encore ces jeux de sa munificence et ces délicieuses profusions de son amour.

Sous le bénéfice de ces observations, nous dirons ce qu'il advint à la fille de Georges Baouardy dans un pèlerinage en Terre sainte, qui paraît avoir été le second qu'elle fit à cette époque de sa vie. Elle avait alors quinze ans. Tandis que la caravane dont elle faisait partie s'acheminait vers Jérusalem, sous la conduite d'un guide mécréant, un beau jeune homme se joignit aux voyageurs et, s'approchant de Marie, lia conversation avec elle. Ses discours étaient empreints d'une grâce surnaturelle. Il la mit en garde contre les dangers de la route, contre les blasphèmes du guide, lui fit l'éloge de la pureté et de la virginité. Son exhortation finie, il quitta la caravane,

[1] Prov., VIII, 31

après avoir annoncé à Marie qu'ils se retrouveraient à Jérusalem.

Ils s'y retrouvèrent en effet. L'inconnu qui dit s'appeler Jean-Georges alla prendre la jeune fille pour la conduire au Saint Sépulcre. Marie avait sérieusement réfléchi à la conversation des jours précédents. Jusqu'alors elle s'était contentée de renouveler chaque année le vœu de virginité. Elle était résolue désormais à en prononcer le vœu perpétuel. Jean-Georges parut informé de cette résolution, avant que Marie lui en eût fait la confidence. Comme il la félicitait et l'encourageait : « Oui, je prononcerai le vœu perpétuel, reprit la jeune fille, mais à une condition, c'est que vous le prononciez vous aussi en même temps que moi. » Le jeune homme sourit et le promit. Ils entrèrent au Saint Sépulcre, et là, dans l'édicule sacré, sur la pierre du tombeau de Jésus, ils émirent tous deux le vœu perpétuel de virginité.

Après qu'ils eurent longtemps prié ensemble, Jean-Georges ajouta : « Je vais vous dire quelque chose. Vous irez en France ; vous vous ferez religieuse ; vous irez dans l'Inde et nous nous y verrons ; puis, vous reviendrez en France et vous reviendrez encore ici, à Jérusalem. » Marie n'a jamais raconté comment Jean-Georges, son frère, ainsi qu'elle l'appelait, prit congé d'elle.

Une dizaine d'années plus tard, comme il lui avait été annoncé, elle le revit dans l'Inde, au Carmel de Mangalore. Jean-Georges était aussi jeune qu'à Jérusalem et aussi beau. Il lui apparut plusieurs fois dans la retraite de sa profession, et c'est lui qui lui expliquait le sens de ses visions et de ses extases. Elle comprit alors ce qu'elle n'avait fait qu'entrevoir en Palestine : Jean-Georges était un esprit céleste que Dieu lui avait envoyé pour la garder

des périls de la route, comme il avait envoyé au jeune Tobie l'archange Raphaël.

Il n'est pas rare de trouver des faits analogues dans la vie des serviteurs de Dieu. Plus tard, à Marseille, lorsque Marie se rendait de très grand matin à Notre-Dame de la Garde, elle observait qu'elle était toujours suivie d'un homme qui tenait un enfant par la main. Un jour que la jeune fille, inquiète de cette assiduité, lui en demandait la raison, il se contenta de répondre : « Je vous suivrai jusqu'à ce que vous entriez au couvent. » Il tint parole. Devenue carmélite, Marie était portée à croire que cet homme n'était autre que saint Joseph.

Il semble qu'elle ne demeura que fort peu de temps à Jérusalem. Son pèlerinage achevé, elle prit à Jaffa un bateau à destination de Caïffa, dans l'espoir de revoir son frère Paul, qui habitait toujours la Galilée. L'état de la mer n'ayant pas permis de toucher le mont Carmel, elle fut contrainte de descendre à Beyrouth, où elle se plaça chez une bonne dame de la ville, M^me^ Atalla.

Elle y resta dix mois environ, et elle eut vite gagné l'estime de tous ses maîtres. Mais bientôt, trouvant qu'on lui prodiguait des marques d'affection trop gênantes pour son humilité, elle résolut de quitter la ville.

De cette période de sa vie nous ne mentionnerons que deux prodiges qui nous semblent parfaitement attestés. Six mois après son entrée chez M^me^ Atalla, Marie fut atteinte, pendant quarante jours, d'une cécité complète. Comme les médecins jugeaient son mal incurable, elle recourut à la très sainte Vierge : « Voyez, ma Mère, lui dit-elle, toute la peine que l'on prend ici pour moi. On me soigne comme si j'étais l'enfant de la maison ; mais enfin, je suis à charge à cette famille. Ah ! s'il plaisait à vous et

à votre divin Fils de me rendre la vue ! » En achevant cette prière, elle sent quelque chose lui tomber des yeux ; elle regarde, elle voit : elle était guérie.

Quelque temps après, étant tombée du haut d'une terrasse, tout son corps fut horriblement meurtri par la chute. Les soins qu'on lui prodiguait ne lui apportaient pas la moindre amélioration, lorsque la sainte Vierge lui apparut et lui rendit instantanément la santé, laissant sur son passage une lumière si éclatante et un parfum si suave, que les gens de la maison s'aperçurent du prodige et furent remplis d'admiration.

En 1869, six ans à peine après ces événements, la Prieure du Carmel de Pau écrivait à Sœur Gélas, supérieure des Filles de la Charité de Beyrouth, pour la prier de contrôler la réalité de ces faits auprès des personnes que Marie disait avoir connues dans cette ville. Sœur Gélas répondit, le 16 octobre 1869 : « Les renseignements que nous avons pris dans la famille Atalla, et qui nous ont été donnés par la dame même près de laquelle a vécu votre jeune protégée, sont entièrement conformes à ce que vous nous mentionnez ; de plus, nous avons eu une foule d'autres détails, non moins intéressants, qui nous ont grandement édifiées.

« Ce que la jeune fille n'a pu vous dire, c'est que, partout où elle a passé, elle a laissé un parfum de vertu, surtout de candeur, de piété si saisissante, que ceux qui l'entouraient en étaient toujours vivement impressionnés...

« Je suis heureuse, ma Très Révérende Mère, d'avoir à vous rendre une aussi bonne réponse. Il est si rare que des vies aussi ballottées soient sans reproche ! L'exemple de cette jeune fille nous fait admirer une fois de plus la miséricorde de Dieu, qui, par sa divine providence, garde

et protège si bien ceux qui se confient en lui et les conduit à si bonne fin... »

Lorsque Marie résolut de quitter Beyrouth, on lui offrit d'entrer au service de la famille Naggiar, d'origine syrienne, qui habitait Marseille. Elle accepta avec empressement et elle partit pour la France avec un de ses nouveaux maîtres, persuadée que Dieu la conduisait sur ces lointains rivages dans un dessein de miséricorde. Elle ne se trompait pas.

Elle arriva en France au commencement de mai 1863. Elle était alors dans sa dix-huitième année. Elle resta deux ans chez M^me^ Naggiar, qu'elle ne quitta qu'au moment d'entrer en religion.

A Marseille, comme à Beyrouth et à Alexandrie, sa vie de servante se partageait entre ses devoirs d'état et ses œuvres de piété. Dès son arrivée, sa nouvelle maîtresse, la voyant si jeune, crut devoir lui interdire de sortir seule et l'empêcher ainsi de se rendre à l'église. Mais, sur ses instances résolues, la défense fut levée. Dès lors, Marie fréquenta habituellement l'église Saint-Charles, où elle entendait chaque jour la sainte messe, et l'église Saint-Nicolas, des Grecs-catholiques, où elle retrouvait les cérémonies grandioses de son rite et des prêtres parlant sa langue maternelle. Elle choisit pour confesseur le recteur de cette dernière église, l'abbé Philippe Abdou, qui l'assista très charitablement et, plus tard, la guida dans ses divers essais de vie religieuse. Sœur Marie de Jésus Crucifié eut toujours en vénération la mémoire de ce digne prêtre.

Deux mois après son arrivée à Marseille, la jeune servante fut favorisée de son premier ravissement, qui dura deux heures et qui fut pris pour une syncope. Le second, qui la surprit à l'église Saint-Nicolas, après la sainte

communion, fut plus impressionnant par sa durée, qui fut de quatre jours, et par son caractère. Mme Naggiar, apprenant que Marie avait perdu connaissance à l'église, la fit ramener chez elle en voiture ; et, comme la syncope persistait, elle appela plusieurs médecins. Les moyens les plus violents ne purent lui rendre les sens ; on l'aurait crue morte sans la vive coloration de ses joues. Les docteurs déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu de cas semblable. Pendant ce temps, Marie était conduite au ciel, en purgatoire, en enfer, et la Vierge qui l'accompagnait lui expliquait ces mystérieuses visions, réconfortantes et terribles.

Revenue de son évanouissement, dont personne n'avait deviné la véritable nature, la jeune fille se remit à ses occupations ordinaires, à la complète satisfaction de ses maîtres. Levée de grand matin, elle faisait son travail et souvent celui des autres domestiques, se rendait dès cinq heures à l'église, entendait la sainte messe, et revenait à ses fonctions de cuisinière.

Ce travail ne nuisait pas à la mortification. Durant le ravissement de Saint-Nicolas, Dieu lui avait demandé de jeûner un an au pain et à l'eau en expiation des péchés de gourmandise et de se vêtir le plus pauvrement possible en expiation des péchés de vanité. Elle n'eut pas grand'chose à modifier à sa mise déjà si simple pour atteindre à la pauvreté demandée. Le jeûne d'un an comportait plus de difficultés. Cependant, comme Marie avait déjà pratiqué la même pénitence à Alexandrie sans détriment pour sa santé, l'abbé Abdou, son confesseur l'autorisa à la recommencer.

On remarquera dès à présent l'énergie de sa volonté dans l'accomplissement des plus rudes pénitences. Lorsque

l'autorité avait approuvé ses mortifications, aucun obstacle n'était capable de l'arrêter, ni la faiblesse, ni la maladie, ni les répugnances de la nature, souvent très vives. Il eût fallu un ordre de l'obéissance pour lui faire abandonner ce que l'obéissance lui avait permis d'entreprendre.

Son jeûne d'un an n'était pas achevé, qu'elle tomba gravement malade chez les Sœurs de la Compassion. Il y aurait eu là, certes, des motifs suffisants d'interrompre sa pénitence. Elle ne put s'y déterminer sans l'autorisation du confesseur. Le mal se compliqua d'une affection à la gorge. Elle reçut les derniers sacrements ; elle était sur le point de rendre le dernier soupir, lorsque, contre toute attente, elle guérit subitement. Dieu avait fini par donner raison à son obéissance. Elle put poursuivre et achever son jeûne.

Mais une âme si privilégiée, capable de tels actes de vertu, devait-elle rester dans le monde ? L'heure était proche où le Seigneur la ferait entrer au lieu de son repos, dans la vie religieuse.

## CHAPITRE IV

## Saint-Joseph de l'Apparition : l'appel du cloître.

Lorsque l'attrait de la vie religieuse devenait plus pressant dans l'âme de Marie Baouardy, les obstacles parurent s'accumuler pour en rendre la réalisation plus difficile.

Elle entrait alors dans sa vingtième année, mais ce n'était encore en apparence qu'une petite fille de douze ou treize ans. Les souffrances, les privations, le travail avaient contrarié son développement physique ; sa santé était gravement compromise, peut-être délabrée pour toujours. Elle avait pour toute dot ses habits de servante. Enfin, comme elle parlait presque toujours arabe chez Mme Naggiar, elle savait à peine quelques mots de français, après deux ans de séjour à Marseille.

Qui voudrait la recevoir dans des conditions si désavantageuses ? A qui la pauvre enfant oserait-elle se présenter, elle qui n'avait aucune relation avec les communautés de la ville ? Etait-elle capable seulement de préciser vers quel institut la portaient ses préférences ?

Lorsque le Seigneur appelle une âme à la vie religieuse, tantôt il fait luire à ses yeux une étoile qui la conduit sans hésitation jusqu'au terme du voyage, tantôt il lui ordonne de se mettre en route sans guide apparent et l'envoie pour ainsi dire à tâtons. En réalité, c'est toujours le divin Maître qui conduit la marche et qui en règle les diverses étapes.

Les étapes, pour Marie Baouardy, furent laborieuses. Ayant aperçu des Filles de la Charité dans les rues de Marseille, elle pensa qu'elle pourrait à leur exemple se dévouer au service des pauvres et des malades. Elle fit sa demande, mais le zèle trop intéressé de M^me^ Naggiar s'interposa, et la jeune fille apprit que sa qualité de servante s'opposait à la réalisation de son désir.

Quelques semaines après, elle entend parler des Clarisses : son cœur généreux est aussitôt séduit par leur pauvreté et leur pénitence ; c'était précisément l'année de son jeûne au pain et à l'eau. Mais elle tombe malade, et on lui persuade que sa santé ruinée serait incapable de soutenir les rigueurs du cloître.

Enfin, au printemps de 1865, une pieuse veuve de sa connaissance s'offre à la présenter aux Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, dont la maison-mère se trouve à la Capelette, faubourg de Marseille, et qui comptait déjà plusieurs postulantes ou novices arabes, envoyées par les résidences de Syrie. La charitable veuve pensait que la présence de ces compatriotes aplanirait les premières difficultés et que sa petite protégée pourrait elle-même un jour rendre quelques services aux œuvres d'Orient.

Elle fut acceptée sur-le-champ. Présentée un lundi de mai 1865, elle entrait à la Capelette le samedi suivant. Le jour même, Dieu montra que telle était bien sa volonté. Depuis sa dernière maladie, Marie, qui était d'une faiblesse extrême, avait peine à garder quelque nourriture. Mais, sitôt qu'elle a franchi le seuil de la maison, sa santé se trouve subitement raffermie. Elle fait honneur au premier repas de la communauté et elle s'applique sans peine au travail qui lui est assigné.

L'Institut des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition,

dont la fondatrice, Mère Emilie de Vialar, de sainte mémoire, était morte en 1856, avait alors pour supérieure générale la Mère Emilie Julien, personne d'un grand esprit surnaturel et d'un grand zèle apostolique. La maîtresse des novices était la Mère Honorine Piques, très appréciée dans l'Institut pour sa haute piété et sa prudence dans la direction des âmes. Le noviciat comprenait une vingtaine de sujets de diverses nationalités, française, anglaise, syrienne. Marie fut accueillie avec la plus religieuse charité. On la désigna dès lors familièrement sous le nom de *Marie l'Arabe.*

Elle s'exprimait avec difficulté en français et parfois on avait peine à la comprendre. Mais ses paroles étaient empreintes d'une telle candeur, qu'elle faisait la joie des récréations dans la mesure même où son langage bouleversait les règles de la grammaire.

Au reste, la postulante faisait mieux que de parler : elle agissait. Ses anciennes compagnes du noviciat ont été toujours unanimes à dire qu'elle était la première au travail et qu'elle prenait pour elle ce qu'il y avait de plus pénible ou de plus humiliant. L'envoyait-on, avec une Sœur, laver la vaisselle ou renouveler l'eau des bassins, elle s'ingéniait pour devancer sa campagne ; et souvent, quand celle-ci arrivait, le travail était presque achevé. Et si on lui demandait la raison de cet empressement, elle répondait avec un sourire ingénu qui éclairait son visage : « *Moi faire ça, parce que moi avoir le temps.* »

Un jour, en portant deux seaux d'eau dans l'escalier, elle tombe et roule jusqu'au palier suivant, au milieu d'une véritable inondation. Sans tenir compte de la douleur occasionnée par la chute ni s'émouvoir des reproches qui lui sont adressés, elle se relève, en disant : « Merci, mon

Dieu ! » D'autres fois, elle se mettait à genoux pour recevoir sa réprimande, dans une attitude de suave componction. « *Pardon,* disait-elle ; *moi, bien méchante. Toi, prier pour moi.* »

Elle avait déjà contracté l'habitude, qu'elle garda d'ailleurs jusqu'à la mort, de tutoyer indistinctement ses interlocuteurs. En quoi elle ne soupçonna jamais une faute contre la politesse. Etait-ce à l'imitation de la langue arabe qui emploie toujours le pronom singulier pour parler à une seule personne et pour laquelle le pronom *vous* est un véritable pluriel ? On suppose aussi que, dans la famille Naggiar, maîtres et domestiques tutoyaient la petite servante, et qu'elle avait appris à répéter naïvement, en les appliquant aux autres, les formules dont on s'était servi pour elle-même. Cette manière de s'exprimer était chez elle si naturelle et si ingénue que personne, soit à Saint-Joseph, soit plus tard au Carmel, ne songea à la reprendre. Si bien qu'elle continua à dire *tu* et *vous* indifféremment à tout le monde, un peu au hasard des expressions, qu'elle s'adressât à sa compagne de cuisine, à la Mère Prieure, à l'évêque de Bayonne ou au vénérable patriarche de Jérusalem.

L'obéissance de Marie l'Arabe faisait l'admiration du noviciat de la Capelette. On l'avait d'abord employée à la cuisine : elle y travailla de son mieux. On jugea ensuite ce travail trop fatigant pour sa santé délicate : elle changea docilement d'occupation. On lui ordonna bientôt de retourner à ses fourneaux : elle le fit très simplement, toujours égale et joyeuse.

Aux approches du carême 1866, elle demanda l'autorisation de jeûner. Sa maîtresse la lui ayant refusée en raison de sa santé : « *Eh bien,* reprit-elle, *combien de fois*

*toi vouloir moi manger ? Trois, cinq, dix ?* » Elle ne mangea ni plus ni moins que les autres, parce qu'ainsi le voulait la sainte obéissance, et qu'en dehors de la volonté divine, elle savait la mortification inutile et dangereuse.

Ces pratiques de vertu sont ordinaires dans les milieux fervents des noviciats, encore que cette exactitude et cette intensité demeurent peu communes. Mais, chaque jour, le regard étonné des Sœurs découvrait des choses plus extraordinaires dans la petite Arabe. La Mère Honorine en fut d'abord seule témoin ; elles furent ensuite connues de toutes les novices ; bientôt, toute la communauté en fut instruite.

Les ravissements de l'église Saint-Nicolas ne tardèrent pas à se renouveler. Le premier la surprit au dortoir, au mois de janvier 1866 ; sa maîtresse la trouva prosternée la face contre terre, la main gauche teinte de sang. Revenue à elle, Marie lui expliqua qu'une âme du purgatoire ne cessait, depuis deux mois, de lui demander des prières et que le signe du sang lui avait été donné pour confirmer la réalité de l'apparition.

Le second ravissement s'étant produit à la chapelle en présence des Sœurs, la question des extases fut à l'ordre du jour dans les conversations de la communauté, et, naturellement, les avis se trouvèrent partagés. Il est rare que l'unanimité se fasse en pareille matière, dans une communauté nombreuse, Dieu le permettant ainsi, tant à cause des difficultés du sujet que pour le plus grand bien de ses élus. Le divin Maître a posé cette loi qu'à son exemple, ses amis seraient un signe de contradiction, séparant les membres d'une même famille, le père du fils, la mère de la fille, le frère de son frère et la sœur de sa sœur. Marie l'Arabe n'y devait point faire exception.

La première vertu qui s'impose aux directeurs des âmes que Dieu conduit par des voies extraordinaires, c'est une prudence consommée. Tout le monde peut se tromper, les âmes élevées à l'état mystique plus que les autres ; mais seuls, les orgueilleux peuvent périr, parce que seuls, ils sont capables de s'obstiner dans l'erreur. L'humilité joyeuse et obéissante est la meilleure sauvegarde de la vertu et la preuve la plus convaincante de la vérité.

La Mère Honorine s'acquitta de ses difficiles devoirs avec autant de sagesse que de bonté. Sachant que le bon esprit daigne condescendre aux désirs légitimes de l'autorité, elle défendit à la postulante d'avoir des ravissements en présence des Sœurs : les extases du jour cessèrent aussitôt et Marie n'en eut plus que la nuit. La Mère Honorine lui défendit encore de se lever la nuit ou de s'asseoir sur le lit pour prier : elle obéit, mais l'extase continua de la visiter dans la position que voulait bien autoriser la sainte obéissance.

Ces résultats rassurèrent pleinement la maîtresse des novices ; sans jamais se départir des règles d'une juste prudence, elle voua désormais à la postulante une affection qui ne se démentit jamais. Elle ne cacha point son sentiment à ses supérieures, notamment à la Mère générale. Elle appelait la *petite Arabe* un *trésor* et la comparait à Bernadette Soubirous que les Sœurs de Nevers gardaient à leur maison mère.

D'autres faits vinrent ajouter à son admiration, nous voulons parler de l'apparition successive des stigmates au cœur, aux mains, aux pieds, à la tête. Sans entrer dans la description complète de ces phénomènes, qui est réservée pour un chapitre spécial, nous donnerons cependant ici

quelques indications, jugées nécessaires pour la suite de cette histoire.

Les stigmates des mains et des pieds parurent pour la première fois pendant le carême de 1867, le vendredi 29 mars, fête des cinq plaies de Notre-Seigneur.

Depuis lors, chaque semaine, les boutons noirs des stigmates se formaient dans la soirée du mercredi ; ils devenaient très douloureux dans la journée du jeudi et tombaient dans la matinée du vendredi, occasionnant un épanchement de sang vif. Le vendredi soir, les douleurs cessaient, et la stigmatisée se remettait activement à l'ouvrage.

Il en fut ainsi jusqu'au mois de mai de la même année. A cette date, la bonne Mère Honorine, toujours retenue, dans sa chambre par de continuelles infirmités, était déchargée du soin du noviciat, que la Mère générale confiait à la Mère Véronique, dont il sera parlé plusieurs fois au cours de ce récit.

La Mère Véronique, anglaise d'origine, était née dans le protestantisme. Convertie et baptisée à l'âge de vingt-sept ans, le 2 février 1850, elle entra aussitôt chez les Sœurs de Saint-Joseph, où elle resta dix-sept ans. Au début de 1867, elle avait fait des démarches pour entrer au Carmel de Pau, et elle était venue attendre à Marseille l'autorisation du Saint-Siège.

Le jour même de l'arrivée de la Mère Véronique, Marie avait dit à la Mère Honorine : « Ma Mère, une Sœur est arrivée avec notre Mère générale ; je l'aime beaucoup, et tu verras, elle sera maîtresse des novices. » — « Je ne le pense pas », répondit la Mère Honorine, qui connaissait les démarches de la Mère Véronique. « Tu verras », se contenta d'ajouter la postulante. En effet, deux ou trois

jours après, contrairement à toute prévision, la Mère Véronique était préposée au noviciat, charge qu'elle exerça un mois à peine, jusqu'à son départ pour le Carmel.

La nouvelle maîtresse put observer les stigmates à loisir les deux premières semaines de mai. Le deuxième vendredi de ce mois, comme la Mère Véronique en avait exprimé le désir, ils disparurent subitement, sans presque laisser de trace sur la peau légèrement plus fine ; ils ne devaient reparaître, selon la prédiction de Marie, que durant le carême de l'année suivante, lorsqu'elle serait revêtue des livrées du Carmel, à l'ombre des grilles protectrices.

Nous avons parlé de maladie. La candide postulante pensait effectivement que ses stigmates en étaient une, et des plus dangereuses. Elle avait vu dans ses pèlerinages en Palestine, aux abords de Jérusalem, des groupes lamentables de lépreux, hommes, femmes, enfants, qui s'efforçaient d'apitoyer les voyageurs en tendant vers eux leurs visages tuméfiés et les moignons de leurs mains rongées. Ne comprenant rien à l'enflure périodique de ses membres, à ces boutons noirs qui revenaient chaque semaine, au sang vermeil qui s'épanchait, elle crut avoir contracté la lèpre. Une nuit, elle dit à la Mère Véronique qui lui prodiguait ses meilleurs soins : « Ma Mère, allez vous coucher, je vous en prie. Ne restez pas si près de moi, vous allez prendre ma maladie. » Et la Mère de répondre doucement : « Soyez tranquille, mon enfant ; ce n'est pas probable que je la prenne. »

Le trait suivant nous montre encore en quelle estime la postulante tenait ses stigmates. Le vendredi 3 mai, au sortir d'une extase, elle se trouva inondée du sang qui coulait de sa tête et de ses mains, tandis que la Mère Véronique se tenait à son chevet. Elle regarda ses mains

avec un vif sentiment de dégoût, en s'écriant : « Oh ! *saleté*, laissez-moi me laver. » Et elle se lava à grande eau, confuse d'avoir été surprise dans cette *malpropreté*.

Une telle innocence dans les états extraordinaires nous permet d'entrevoir sa générosité dans les actes quotidiens de la vie religieuse. De toutes les postulantes, c'était la plus simple, la plus naïve, comme aussi la plus fervente et la plus laborieuse. Pour faire diversion à ses ravissements, on l'occupait aux travaux les plus absorbants et les plus humbles : elle se prêtait à tout de la meilleure grâce du monde. Lorsque la Mère Véronique la vit pour la première fois, elle était en costume de travail, s'apprêtant à faire la lessive. C'était un mercredi, et elle redoublait d'activité en prévision de sa *maladie* du lendemain. « Ma Mère, dit-elle à sa maîtresse, je dois faire la lessive aujourd'hui. Voulez-vous me donner quelques-unes des Sœurs pour m'aider, parce que je suis malade le jeudi et le vendredi, et je voudrais finir aujourd'hui ? » La lessive fut terminée, et le divin Maître put librement poursuivre en elle l'œuvre qu'il accomplissait à son insu.

Au reste, pour mieux la cacher à elle-même, Dieu avait soin de l'abriter sous le manteau des humiliations. La Mère Honorine, nous l'avons vu, ne manquait pas à son devoir. Elle était même aidée parfois dans cette tâche par des personnes qui se croyaient obligées, elles aussi, d'éprouver la petite Arabe. Nul n'en sera surpris ; il était bon qu'il en fût ainsi. Le froment du Seigneur donne une farine plus pure, s'il passe tour à tour sous différentes meules

Sœur Marie de Jésus Crucifié fut amenée à raconter ce qui suit, quelques années après l'événement. Elle reçut un jour un soufflet d'une personne, étrangère à l'Institut,

qui travaillait avec elle à la cuisine et qui, parfois, la maltraitait. Ce geste de violence ébranla la marmite dont le couvercle lui tomba sur les pieds, tandis que le bouillon brûlant était projeté sur sa poitrine. Elle n'eut pas un mot de plainte et resta à son devoir de cuisinière malgré d'atroces souffrances. Une Sœur qui ignorait l'accident, la crut malade, la voyant grelotter de fièvre, et l'envoya se coucher. La malade venait à peine de se mettre au lit, que la même personne étrangère accourut, lui reprocha sa paresse et, pour l'inviter à se lever, lui retire les couvertures, en lui déchirant, sans le vouloir, la plaie de la brûlure. La patiente eut encore la force de se taire, pour ne pas faire punir sa compagne. Est-il besoin d'ajouter que, par une permission de Dieu, celle-ci quitta bientôt la maison pour n'y plus revenir ? Marie ne cessa de bénir sa mémoire, comme elle le faisait pour tous les instruments de la miséricorde divine à son égard. Les stigmates de ses mains et de ses pieds, elle les ignora longtemps ; et, quand elle les connut, elle en fut humiliée au delà de toute expression. Mais, les stigmates de la souffrance, elle en était heureuse, comme l'épouse est fière de ses bijoux. Les parures d'une épouse de Notre-Seigneur ne sont-elles pas la souffrance et l'amour ?

Cependant, le postulat de Marie Baouardy touchait à la fin de sa seconde année. Il était temps de se prononcer sur son admission ou son renvoi. Le vendredi 10 mai, le conseil de l'Institut se réunit, en l'absence de la Mère générale, sous la présidence du supérieur, l'abbé Olive, pour « passer aux voix » les postulantes et les novices. Quand il fallut décider du sort de Marie, sur sept votantes, il y eut deux abstentions, *deux fèves blanches* et *trois fèves noires :* la postulante n'était pas admise. A la vue de ce

résultat, la Mère Honorine ne put cacher sa peine ; elle eût présenté des observations, si le président ne lui eût fait remarquer que le vote, étant régulier, était valide. La Mère Honorine ne put que s'incliner et adorer en silence les mystérieux desseins de Dieu.

Elle ne fut pas la seule peinée. La Mère générale, qui appréciait à sa valeur le « trésor caché », déclara qu'elle présente, on n'eût jamais renvoyé la pieuse postulante. Le 12 décembre 1868, elle écrivait à la prieure du Carmel de Pau, en lui adressant quelques notes de la Mère Honorine, relatives à Marie : « Elle et nos Sœurs en disent beaucoup de bien. Nos supérieurs ecclésiastiques n'ont pas cru devoir la garder au milieu de nous, en disant que le cloître avait le privilège de cacher de telles âmes. Nos Sœurs ont obéi. Vous avez cette âme privilégiée, bonne Mere. Que Dieu en soit béni ! »

Marie reçut avec un grand calme la nouvelle de son renvoi. La Mère Véronique lui proposa de l'emmener au Carmel de Pau, où elle s'apprêtait à se rendre elle-même. Marie accepte ; elle est présentée et admise. Le 30 mai, elle quitte la Capelette, passe deux semaines au presbytère des Grecs-catholiques, avec la mère du charitable abbé Abdou. Le samedi 15 juin, elle arrivait au Carmel de Pau, pendant que les religieuses psalmodiaient les premières vêpres de la très sainte Trinité ! La longue « montée du Carmel » était terminée. Marie était désormais sur la sainte montagne. Il lui sembla que c'était le paradis.

Dans son enfance, elle avait eu un rêve ou une vision, dont elle avait gardé le souvenir sans y rien comprendre. Elle avait vu Jésus et Marie assis sur des trônes, et, à leurs pieds, saint Joseph avec une religieuse inconnue. Aussitôt, la petite courut se cacher sous le manteau de saint Joseph

par crainte de l'inconnue, qui, cependant, disait-elle, paraissait très bonne. Jésus et Marie regardaient en souriant. La religieuse, voyant cette frayeur, prit la parole, et, s'adressant à saint Joseph : « Grand saint, lui dit-elle, vous ne m'avez rien refusé sur la terre, pourriez-vous me refuser quelque chose au ciel ? Donnez-moi cette enfant. » Saint Joseph, très paternel, prend la petite sous son manteau et la conduit à la religieuse, qui n'était autre que sainte Thérèse. Dès ce moment, toute crainte avait disparu. L'enfant se réveilla heureuse.

Ajoutons qu'au Carmel, Marie continua d'aimer saint Joseph comme son Père et qu'elle garda une prédilection pour l'Institut qui, pendant deux ans, l'avait formée à la pratique des solides vertus religieuses. La Mère Emilie et la Mère Honorine lui écrivaient comme à une fille très chère, et elle leur faisait répondre comme à des Mères bien-aimées. Les Mères et la fille eurent le bonheur de se revoir en 1875, lorsque les Carmélites de Pau s'embarquèrent à Marseille pour la fondation de Bethléem. En Palestine, les filles de sainte Thérèse furent fraternellement accueillies par les filles de saint Joseph, car, entre elles, il y avait un lien surnaturel s'ajoutant à celui de la charité religieuse : la petite postulante de la Capelette, devenue Carmélite sous le nom de Sœur Marie de Jésus Crucifié.

## CHAPITRE V

## Le Carmel de Pau.

En présentant Marie Baouardy au Carmel de Pau, la Mère Véronique avait écrit seulement qu'elle était « obéissante jusqu'au miracle ». Des extases, des stigmates, des prédictions, de la connaissance des cœurs, elle n'avait rien dit. Du reste, si elle les eût manifestés, ces dons eussent été un obstacle plutôt qu'une recommandation, les Ordres cloîtrés se faisant une loi d'une grande réserve à l'égard de toute manifestation de l'ordre surnaturel.

Lorsque la postulante franchit le seuil du Carmel, les religieuses furent d'abord frappées par son aspect frêle et, plus encore, par son air d'extrême simplicité et d'innocence enfantine. Elle avait les yeux vifs, la bouche grande et naïve, le visage allongé, qui semblait augmenter encore sa candeur. Elle s'exprimait en un français original, que son accent et ses fautes même rendaient très savoureux. Et, comme elle débordait de joie et qu'elle sentait le besoin d'épancher sa reconnaissance, elle prenait les mains des Sœurs et les baisait avec effusion, suivant la coutume de son pays.

Cependant, ces dehors cachaient une âme fortement trempée, que les épreuves de la vie et l'action de la grâce avaient mûrie précocement. Le sérieux de sa ferveur contrastait avec son âge et son sourire. Les religieuses, à qui la vocation du cloître et la pratique de la vie intérieure

donnent parfois un sens aigu d'observation spirituelle, ne s'y méprirent pas ; elles se demandèrent bien vite s'il n'y avait point là quelque mystère de la grâce. L'avenir ne devait pas tarder à leur répondre.

Dès son entrée, Marie Baouardy reçut un nom nouveau, qui avait été proposé par un saint prêtre de Marseille, le P. Olivieri : elle fut appelée Sœur Marie de Jésus Crucifié ; c'est désormais ainsi que nous désignerons la nouvelle Carmélite.

Les religieuses découvrent volontiers dans leur nom des indications pleines de sens, et leurs pieuses investigations ne les trompent pas, puisque, en vertu de leur vocation, elles sont l'objet d'une providence spéciale et que leur entrée en religion équivaut à un second baptême. Combien Sœur Marie de Jésus Crucifié avait lieu d'être satisfaite du nom qui lui était imposé ! Sa portion d'héritage était magnifique ; elle avait reçu vraiment la bonne part qui ne devait point lui être ôtée. *Marie !* Elle restait sous la protection de la très sainte Vierge, qui l'avait adoptée pour sa fille à Abellin, et sauvée miraculeusement à Alexandrie. *Marie de Jésus Crucifié !* Quel idéal et quel présage ! N'était-ce pas une invitation pressante à partager les souffrances et les stigmates du Sauveur, agonisant pour nous sur le gibet du Calvaire ?

C'est la Mère Marie-Thérèse-Elie de Jésus, alors Prieure, qui ouvrit les portes du Carmel à Sœur Marie de Jésus Crucifié. Il est vrai qu'elle fut bientôt remplacée à la tête de la communauté par la Mère Marie des Anges ; mais elle conserva la direction du noviciat, en sorte que la jeune postulante resta confiée à ses soins. Jusqu'à sa mort, survenue le 5 novembre 1870, c'est-à-dire pendant près de quatre ans, la Mère Elie ne la quitta pas un seul jour.

C'était bien le guide, l'ange gardien, envoyé de Dieu pour conduire Sœur Marie de Jésus Crucifié dans ses voies difficiles. La novice en extase l'appelait parfois : *la vieille bien-aimée de Jésus*. La vénérée Mère a laissé en effet, au Carmel de Pau, des souvenirs de vertus ineffaçables. Elle possédait à cette époque l'expérience consommée que donnent l'habitude des âmes et une fidélité prolongée au service de Dieu. Austère pour elle-même, elle était d'une charité sans bornes pour les autres. Sa parole et ses procédés étaient si remplis de grâce et d'onction, qu'elle inclinait toutes les volontés au pur amour de Dieu. Au milieu des difficultés matérielles que traversait le Carmel de Pau à sa naissance, elle témoignait à Dieu une confiance illimitée, et l'on racontait que sa foi avait reçu du ciel des secours inespérés qui tenaient du miracle. La beauté tragique de sa mort ne fit qu'ajouter à la tranquille beauté de sa vie : elle expira à Calicut, sur le rivage indien, sans avoir foulé le sol de Mangalore, où elle allait fonder un nouveau monastère.

Sœur Marie de Jésus Crucifié, dès son arrivée, ouvrit son âme tout entière à la bonne Mère Elie ; depuis lors, il ne se passa presque pas de jour que la Mère ne reçut les confidences de sa fille spirituelle, et la fille, les conseils de sa mère. Ces deux âmes étaient bien faites pour se comprendre. Un jour, Sœur Marie de Jésus Crucifié, en extase, avait vu une corde qui, partant du Cœur de Jésus, traversait son propre cœur et aboutissait entre les mains de la Mère Elie. « C'est par ce bout, lui dit le Sauveur, que votre Mère vous tirera pour vous faire revenir sur la terre. » A partir de ce moment, dès que la Mère Elie prononçait le mot d'obéissance, la novice sentait dans son cœur une traction physique et violente qui la faisait voler où l'appe-

lait sa maîtresse. Elle ressentait cette impression jusque dans l'extase. Bien que, dans cet état, elle n'entendît pas des oreilles du corps, il lui semblait que l'ordre des supérieurs lui tirait violemment le cœur ; elle tressaillait et revenait sur-le-champ à elle-même.

Sœur Marie de Jésus Crucifié avait été admise au Carmel à titre de Sœur converse. Elle ne savait ni lire ni écrire, n'ayant jamais fréquenté d'école, ni au petit village d'Abellin, ni à Alexandrie, ni à Marseille. Complètement ignorante des choses de la terre, elle ne connaissait que Jésus et Jésus crucifié. Pour une fille de sainte Thérèse, c'était assez.

On l'employa tout de suite à la cuisine. Comme chez Mme Naggiar, comme à la Capelette, elle s'y dépensa sans compter. Seulement, on observa que, le jeudi et le vendredi de chaque semaine, elle semblait n'accomplir sa tâche qu'au prix de grands efforts. Elle paraissait souffrir et marcher difficilement. On la voyait néanmoins porter à la fois, comme d'habitude, deux grandes cruches d'eau et vaquer aux travaux les plus fatigants.

Un mois se passa de la sorte. Le 20 juillet, la communauté célébrait la fête de saint Elie et la fête de la Mère Prieure, avec l'esprit de foi et la religieuse gaieté qui sont d'usage au Carmel en pareille circonstance. Sœur Marie de Jésus Crucifié avait une dévotion insigne pour le grand Patriarche dont elle aimait à s'appeler la petite compatriote. Elle avait sans doute raconté aux Sœurs que le village d'Abellin se dresse à quatre lieues à peine du mont Carmel, qu'elle était née par conséquent au pied de la sainte montagne d'où le patriarche règne sur toute la contrée. Elle leur avait décrit la popularité séculaire dont jouit *mar Elias* (saint Elie) au pays de Jésus, et quel élan de ferveur

transporte, en pareil jour, vers les sanctuaires du promontoire, les habitants de Galilée, catholiques et orthodoxes, musulmans et Druses, qui déploient leurs tumultueuses cavalcades parmi les chants, les cris et les détonations d'armes à feu. Elle leur avait fait le portrait du *grand chef* à barbe blanche, dont la protection est si douce à qui l'invoque et la colère si terrible à quiconque le méprise.

Sœur Marie de Jésus Crucifié fêta donc saint Elie avec sa naïve piété de Palestinienne et de postulante. Quand elle aperçut la statue du prophète, trônant ce jour-là au réfectoire, en l'honneur de la Mère Prieure, elle battit des mains en s'écriant : « Père Elie, Père Elie ! » Les Sœurs eurent alors une inspiration digne de sainte Thérèse : puisque saint Elie est vivant, pourquoi ne lui servirait-on pas les *portions* de la communauté ? L'idée est aussitôt mise à exécution. La postulante, qui est invitée à déposer les *portions* au pied de la statue, s'en acquitte avec une joie candide et revient s'asseoir à sa place. Mais soudain, elle voit la statue s'animer ; saint Elie, en habit de Carme, s'avance, fait le tour du réfectoire, bénit le repas des Sœurs. Il était très grand, très majestueux, très beau, avec sa barbe blanche et son bâton de patriarche, dont l'extrémité ressemblait à la garde d'une épée. A cette vue, tous les objets disparaissent pour la postulante. Elle penche la tête, la repose sur l'épaule de la Sœur qui se trouve près d'elle et paraît s'évanouir.

On crut à une syncope, et on l'emporta dans l'*office* voisin, privée de connaissance. La Mère Véronique, qui l'avait vue dans le même état à la Capelette, s'approche de la Mère Prieure : « Elle est en extase, lui explique-t-elle ; mais vous n'avez qu'à lui dire de revenir à elle par obéis-

sance, elle le fera à l'instant. » La Mère Prieure lui ayant en effet commandé : « Mon enfant, par obéissance, levez-vous et revenez au réfectoire », à l'instant même, l'enfant parut s'éveiller d'un sommeil, comme en sursaut. Elle se lève et accompagne sa Mère, confuse, ne sachant où se cacher. De cette extase elle rapportait cependant l'assurance qu'elle ne tarderait pas à recevoir le saint habit.

Elle avait donné de tels gages de fidélité pendant les semaines précédentes, que la Mère Prieure avait décidé d'abréger en sa faveur le temps du postulat. Ce jour-là même, elle la présente au *chapitre* de la communauté, qui émet un vote favorable. La cérémonie eut lieu le samedi 27 juillet, à cinq heures du matin, dans la plus stricte intimité, les portes closes. Il est d'usage au Carmel que les postulantes choisissent pour le jour de leur vêture un parrain et une marraine. La petite Sœur, qui déclarait avoir déjà la sainte Vierge pour Mère et saint Joseph pour Père, demanda pour parrain saint Elie et pour marraine sainte Thérèse. « La belle famille que j'ai maintenant au ciel ! » s'écriait-elle toute joyeuse.

Elle avait cependant un regret : on lui faisait commencer le noviciat en qualité de Sœur du chœur. La communauté, pressentant les desseins particuliers de Dieu sur cette âme, avait pensé qu'elle glorifierait davantage le Seigneur par la récitation de l'office divin. On lui donna donc un bréviaire, et la Mère sous-prieure fut chargée de lui apprendre à lire. La novice y mit toute sa bonne volonté. On la voyait au chœur, très appliquée, suivre du doigt les lignes des leçons ou des psaumes. Mais elle avait déjà vingt ans accomplis, et la lecture du latin et du français était une science bien compliquée pour elle. Les résultats furent médiocres et ne répondirent pas à ses efforts. C'est

à peine si elle réussit à remplir au chœur l'office de versiculaire, mais elle fut toujours incapable de lire une *leçon*. Par là, Dieu ne manifestait-il pas sa volonté ? Il préférait que cette âme privilégiée le servît dans les fonctions plus modestes de Sœur converse, dans lesquelles s'était déjà sanctifiée la bienheureuse Marie de l'Incarnation (M^me^ Acarie). Sœur Marie de Jésus Crucifié renouvela bien des fois ses instances pour reprendre le rang qu'elle eût souhaité n'avoir jamais quitté. Dieu finit par exaucer ses désirs. Près de quatre ans après, en 1871, au lointain Carmel de Mangalore, les supérieurs acquiescèrent enfin à sa requête, en lui permettant de redevenir simple sœur converse. C'est ainsi qu'elle a vécu et qu'elle est morte sous le voile blanc. Bienheureux les petits et les humbles !

Nous ne pouvons songer à raconter ici par le détail tous les événements qui marquèrent le noviciat de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Nous voudrions cependant fixer les traits généraux de sa physionomie spirituelle.

Après sa candeur, ce qui frappait d'abord en elle, c'était sa parfaite générosité. Souvent malade, passant par des épreuves très pénibles qui ne la laissaient pas un instant sans douleur, elle n'estimait pas que ses souffrances la rendissent quitte à l'égard de Dieu et de la communauté. Elle reprenait la règle et le travail avant le plein rétablissement de sa santé et elle ne les quittait que devant l'impossibilité absolue de les continuer. En un mot, elle ne savait pas se « ménager ». Ainsi qu'elle le répétait souvent, elle eût désiré que son corps tombât en poussière au service de son Maître. Comment d'ailleurs ne pas se donner entièrement à Celui qui s'est fait une loi de se donner avec excès, sans mesure, à la crèche, au Calvaire, au tabernacle, partout ?

Sa pénitence accoutumée était le jeûne au pain et à l'eau. Nous avons vu qu'elle en avait fait l'essai et comme le noviciat dans le monde ; au Carmel, les mortifications de ce genre ne se comptent plus, elle en fait pour ainsi dire profession perpétuelle.

Chose surprenante, le jeûne semblait lui rendre des forces. Les religieuses constataient avec étonnement que, souvent obligée d'accepter des dispenses en d'autres temps, elle observait toujours intégralement la sainte règle pendant ses pénitences exceptionnelles.

La malice du démon favorisait parfois l'attrait de la grâce. En fervente novice, Sœur Marie de Jésus Crucifié avait pris l'habitude de manger toutes les portions qui lui étaient servies au réfectoire, sans tenir compte de ses goûts ou de ses répugnances. Dès la fin de 1867, ces *portions* commencèrent à se présenter sous un aspect inaccoutumé. Non pas qu'elles ne fussent de tout point semblables à celles des autres Sœurs, quand on les déposait sur la table. Mais, au moment où la novice s'apprêtait à les prendre, il s'y opérait des changements étranges, dus à la méchanceté de l'*ennemi*. On y voyait tantôt courir des vers et tantôt s'agiter « de petites bêtes noires ». Bravement, la novice les écrasait contre les parois de son écuelle et elle avalait le tout sans en laisser le moindre vestige. Et ce n'était point là un effet de son imagination, car la Sœur *serveuse*, s'étant aperçue de ces métamorphoses, en avertit la Mère Prieure, qui défendit à la novice de manger les *portions* où se rencontreraient de ces parasites. La novice se soumit, non sans regretter une mortification qui lui permettait, disait-elle, de combattre sa délicatesse. Dans sa simplicité, elle était persuadée que toutes les Sœurs avaient leurs écuelles pleines des mêmes insectes, mais que,

plus mortifiées, elles ne s'en plaignaient jamais. Tandis qu'elle, pauvre orpheline, elle faisait la délicate...

Un jour, il lui fut donné de prendre sa revanche sur la nature, à son gré trop flattée. On lui avait servi, pour des raisons particulières, une *portion* de soupe que n'avait pas la communauté. Se croyant mieux traitée que ses Sœurs, elle alla demander à la Mère Prieure « licence de ne pas manger cette portion ». Il lui fut répondu de prendre tout ce qui lui était servi. Or, il se trouva, toujours par la malice du *mauvais*, que l'écuelle contenait « une grande quantité de sel non fondu et plus gros que le sel de cuisine, ainsi que de gros morceaux d'ail ». La petite novice absorba tout cela par obéissance, mais au prix d'efforts inouïs. Elle en eut les entrailles brûlées. Au milieu de ses souffrances, elle ne cessait de répéter : « *Fiat, fiat !* Jésus a pris le fiel et le vinaigre, ceci n'est pas trop pour moi... »

Tant de générosité ne pouvait que favoriser l'action intérieure de Dieu. Depuis longtemps déjà, le divin Artisan était à son atelier et y travaillait sans relâche. Qui saurait dire ce qu'il opère dans une âme qui n'entrave pas sa pleine liberté et sa toute-puissance, qui s'abandonne à son amour sans s'informer, avec une curiosité humaine, de ce qu'il fait ou de ce qu'il veut ?

Le dessein que le Maître semblait poursuivre dans l'âme de sa petite servante était de la tenir plongée dans un abîme d'humilité, pour pouvoir la remplir de l'océan de ses miséricordes. Une mission symbolique dont il la favorisa plusieurs fois résume cette conduite divine. « Je me suis trouvée devant un grand roi, racontait-elle ; c'était vraiment le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs. Et moi, j'étais devant ce Roi, entourée d'enfants qui tenaient une boîte sale, vieille, couverte d'épines, de crasse, de saletés.

Les enfants présentaient cette boîte au Roi. Moi, je me suis étonnée de voir ce Roi prendre cette boîte si sale ; elle sentait mauvais et faisait horreur ; je n'aurais pas voulu la toucher, tant elle dégoûtait. Le Roi a souri en la prenant ; il a dit : J'aime cette boîte ; il y a un trésor dedans. Et il a ouvert la boîte. En même temps, j'ai senti mon cœur s'ouvrir et j'ai vu une grande majesté l'espace d'un clin d'œil, comme un éclair. Quelle joie ! quel bonheur ! Mais cela a tout de suite passé Dès que la boîte a été refermée, mon cœur s'est senti comme auparavant, couvert de ténèbres. Le moment (où) la boîte était ouverte, le Roi la regardait avec amour ; il a dit : Je la ferme à regret, cette petite boîte ; mettez-y encore plus d'épines et de saletés, afin que les gardes et les soldats ne volent pas le trésor caché dans cette boîte... »

Les épines et les saletés représentaient assurément les tentations et les épreuves de toute sorte dont la vaillante enfant fut abreuvée. On demeure étonné, parfois frappé de stupeur à la vue de l'acharnement avec lequel l'ennemi infernal poursuivit le *petit rien*. Quand on a lu la biographie d'une sainte Rose de Lima, d'une sainte Marie-Madeleine de Pazzi, d'une sainte Véronique Giuliani, d'une bienheureuse Marie des Anges, d'un saint curé d'Ars, et que l'on compare leurs épreuves avec celles de Sœur Marie de Jésus Crucifié, on se demande si ce n'est pas elle qui a été le plus tourmentée et qui, à ce point de vue, a le plus souffert.

D'abord, ce ne furent que des tentations. Et quel genre de tentation lui fut-il épargné ? L'ennemi lui suggérait de laisser là le Carmel et sa vocation de Carmélite, et de s'en aller. Elle n'était pas appelée, elle ne faisait rien de bon ; elle se perdrait sûrement, elle serait infailliblement

damnée, si elle s'obstinait à rester dans le cloître. Ailleurs, elle se sanctifierait, dans le monde, au désert, n'importe où. Elle pourrait se cacher, vivre d'aumônes, s'adonner librement à la pénitence. Tout plutôt que le Carmel !

Et la généreuse novice de répondre : Le Carmel plutôt que tout ! Mais elle avait des moments d'angoisse terrible. La bonne Mère Elie venait alors à son aide, lui suggérait les moyens de repousser ces tentations variées à l'infini. Fortifiée, elle luttait et triomphait. On la vit une fois s'arrêter, une lampe à la main, et murmurer toute perdue en Dieu : « O amour, ô calice, ô sacrifice, ô Jésus ! » Jésus était bien son unique amour ; il était la douceur de son calice et la suavité de son sacrifice. Jésus était pour elle ce qu'il est en réalité : tout. Et le divin Maître la soutenait et l'enflammait par des paroles comme celles-ci : « Ma fille, si tu savais qui t'aime ?... Je suis celui qui ressuscite les morts... Ne sais-tu pas que je suis la Miséricorde ? »

Et elle lui disait : « Seigneur, un petit enfant à la mamelle qui serait abandonné de sa mère, rejeté de tout le monde dans la boue, que pourrait-il faire ? Si les bêtes, les mouches, les guêpes, les serpents venaient le piquer, il ne pourrait se défendre, il mourrait de faim, de soif. Seigneur, mes péchés m'ont causé tous ces maux. Je suis comme ce petit enfant, mais vous êtes mon Père, ayez pitié de moi. Je suis l'ouvrage de vos mains... »

Tentée de désespoir et se croyant menacée de l'enfer, elle s'adressait à Dieu en ces termes : « Si moi, j'étais mon juge, je me condamnerais à l'enfer. Mais vous, Seigneur, vous me ferez miséricorde. Moi, je me juge digne de l'enfer. Mais, si vous vouliez m'y envoyer, j'aimerais mieux aller en enfer par votre volonté et votre désir, par votre jugement, que d'aller au ciel par le mien. Seigneur, j'ai péché

plus que personne sur la terre ; j'ai commis plus de crimes que tout le monde ; je suis la plus infidèle de vos créatures. Mais vous êtes mon Père, plein d'amour, de justice, de bonté et de miséricorde... »

De tels accents devaient attendrir le Cœur du divin Maître. Mais ce n'était pas assez. Satan reçut de Dieu l'autorisation d'assouvir sur elle sa rage, en déployant toutes les ressources de sa malice. Pendant quarante jours, il posséda son corps et lui fit éprouver les tourments de l'enfer. La possession avait été annoncée plusieurs semaines auparavant à la généreuse novice, qui, sans bien comprendre le caractère de l'épreuve, s'était offerte à Dieu pour endurer tous les supplices et tous les martyres. Nous reparlerons ailleurs de ce combat du démon contre cette faible enfant soutenue par la grâce divine. Disons seulement que l'ange déchu sortit défait et confus de cette lutte en apparence inégale. L'océan impétueux qui se brise sur la grève ne serait-il pas humilié s'il savait qu'il est vaincu par une frêle barrière de grains de sable ?

Vaincu dans la possession de quarante jours, Satan crut se venger en obtenant d'obséder la novice pendant trois longues années. Années douloureuses, pendant lesquelles il ne discontinua presque pas de harceler sa victime, ne lui laissant d'autres répits que ceux que le Seigneur imposait à sa rage. Il est vrai que le bon Maître mettait à profit ces jours ou ces semaines de relâche pour récompenser sa fidèle servante par les plus tendres caresses et les plus précieuses faveurs...

L'effet de ces terribles épreuves était de persuader Sœur Marie de Jésus Crucifié qu'elle était la plus grande pécheresse, la plus indigne des religieuses, le plus misérable des vers de terre. Un jour que le supérieur du Carmel

lui demandait si elle était tentée d'orgueil : « Un fumier comme moi avoir de l'orgueil ! » s'écria-t-elle. Elle disait à sa maîtresse : « Je ne suis que péché : qui pourrait me donner de l'orgueil ? Je ne suis rien, pauvre, ignorante, je ne sais ni lire ni écrire. *Pas de vertus. Quoi pour l'orgueil ?* » Elle lui disait un autre jour : « Je ne crains pas le démon ; c'est moi qui suis mon plus grand démon. Je ne crains que moi. O mon Dieu, délivrez-moi de moi-même : je suis mon plus grand ennemi... »

Et que dire des accents de son humilité quand elle déplorait les imperfections et les fautes qui échappaient à sa fragilité ? Elle avait des défauts, qu'elle surveillait sans doute, mais qu'elle ne parvenait pas toujours à dominer, principalement sa vivacité naturelle. Avait-elle besoin de parler en des temps *réguliers ?* il lui arrivait d'élever la voix sans s'apercevoir qu'elle troublait le silence du monastère. S'adonnait-elle au travail manuel ? elle s'y livrait avec trop d'empressement et d'ardeur. Apercevait-elle quelque manquement et se croyait-elle obligée de le manifester ? elle ne connaissait pas encore assez les ménagements qu'inspire une discrétion plus réfléchie. Mais, aussitôt reconnue, la faute était accusée et regrettée avec une intensité de contrition qui frappait d'étonnement. « Je suis plus faible que personne, disait-elle, et je voudrais que tout le monde me connût, et que ma faiblesse, ma lâcheté fussent écrites sur les murs et les portes du monastère. Oh ! que je suis confuse d'aller recevoir Jésus à la sainte communion avec tant de misères ! »

Dieu accourt toujours au cri de l'humilité. Souvent, il venait réconforter la fidèle novice, et il le faisait avec une prodigalité exceptionnelle. La communauté était le témoin émerveillé de ses stigmates, de ses transports, de

ses extases, de ses ravissements ; elle entendait de la bouche de l'extatique des enseignements qui semblaient dictés par un ange, tellement ils étaient empreints d'onction et de sagesse. Dieu paraissait n'avoir rien de caché pour sa servante. Il lui manifestait tantôt les secrets intimes des âmes, tantôt les événements généraux qui intéressaient la vie de l'Eglise ou les destinées de la France. Elle assistait en esprit au Concile du Vatican, prédisait nos désastres militaires de 1870...

Et, au milieu de ces épreuves et de ces grâces, Sœur Marie de Jésus Crucifié restait petite, simple, naïve, s'ignorant elle-même, se méprisant elle-même. On l'appelait familièrement *la petite*, et, pour la garder dans l'humilité, on affectait de ne pas tenir compte d'elle. En réalité, sa réputation de sainteté avait franchi les grilles du cloître, et, au Carmel, elle occupait, sans le savoir, la première place dans tous les cœurs.

Tout ce que nous venons de dire se trouve résumé dans cette appréciation de la maîtresse des novices, Mère Elie, que nous transcrivons intégralement en raison de son importance. « Je sens, écrivait cette digne Mère, que je ne fais son portrait qu'à demi. Il faudrait une autre plume plus exercée pour faire connaître cette belle âme, sa naïveté, sa simplicité, son humilité, sa générosité, sa charité, son amour pour Dieu et le prochain, sa force d'âme dans les épreuves, sa foi, sa confiance en Dieu, sa constance pour lutter contre son adversaire qui la poursuit sans cesse, son amour de la vie cachée, commune et ordinaire. Il faut la voir et la suivre pour se faire une juste idée de cette enfant. Tout ce qui se passe en elle d'extraordinaire, soit du passé, soit du présent, vient-il de Dieu ? Il ne nous appartient pas d'en juger. Mais, tout ce que nous

pouvons dire, c'est que, si l'esprit de Dieu n'en est pas l'auteur, notre novice nous paraîtrait plus digne d'admiration, de pouvoir, sous l'action du démon, rester fidèle à son Dieu, pleine d'espérance en lui, humble et petite en elle-même, ne cherchant jamais l'estime des créatures, ne voulant en toute chose que la volonté de Dieu et sa plus grande gloire. J'ai bien sondé ses sentiments, et jamais elle n'a dévié de son chemin, qui est celui d'une âme pleine de droiture qui ne cherche que Dieu seul. »

## CHAPITRE VI

## Le Carmel de Mangalore.

Le 21 août 1870, un petit groupe de Carmélites s'embarquaient à destination de l'Inde, où elles allaient fonder le Carmel de Mangalore. L'initiative de cette fondation revenait à Mgr Lucien Garrelon, de l'Ordre des Carmes déchaussés, en religion P. Marie-Ephrem du Sacré Cœur de Jésus.

Né le 19 novembre 1827, à Casteljaloux, au diocèse d'Agen, l'abbé Lucien Garrelon avait d'abord fourni une courte mais brillante carrière dans le clergé séculier, avant de revêtir les livrées de Notre-Dame du Mont-Carmel. Professeur de théologie dogmatique dans son Ordre, prédicateur renommé, religieux d'une piété exemplaire, le zèle de l'apostolat le porta à s'offrir pour les missions lointaines. En 1859, il partait pour l'Inde. Tour à tour missionnaire à Mahé, pro-vicaire apostolique, vicaire apostolique de la mission de Quilon, il reçut en 1868 la consécration épiscopale avec le titre d'évêque *in partibus* de Némésis (Chypre). Appelé à siéger au Concile du Vatican, il y prononça un discours très remarqué sur l'infaillibilité pontificale. A la même époque, il refusa de devenir le coadjuteur de l'Archevêque de Rennes, préférant consacrer le reste de ses forces au salut de ses chers Hindous. Il repartit pour l'Inde avec le titre de vicaire apostolique de Mangalore : c'est là qu'il devait mourir.

Quand il annonça au Carmel de Pau, en 1866, son dessein de fonder un Carmel à Mangalore, la Prieure, Mère Elie, s'offrit aussitôt à partir la première. Presque toutes ses filles demandèrent à l'accompagner, avec un élan de générosité qui dut ravir de joie au ciel la sainte réformatrice du Carmel et, sur les côtes du Malabar, l'apôtre des Hindous idolâtres.

Cependant, tout manquait pour réaliser l'œuvre projetée : les fonds et les sujets. Mais, quand Dieu veut une œuvre, il y met fortement la main à son heure, et l'on voit alors s'évanouir en un instant les difficultés accumulées pendant plusieurs années.

Dieu pourvut d'abord à remplir la ruche de Pau des abeilles qui devaient essaimer. C'était précisément l'époque où Sœur Marie de Jésus Crucifié arrivait au Carmel. Dès qu'elle connut le projet de fondation, elle s'offrit à faire partie du petit groupe des « Indiennes », et elle l'annonça à Mgr Marie-Ephrem, qui lui écrivait le 22 août 1868 : « Oui, je vous accepte comme ma petite fille. Je pense bien souvent à vous, et je prie le bon Dieu de vous accorder la grâce d'être une grande sainte... Soyez tranquille, je n'ai pas peur que rien nous manque quand vous serez ici. Saint Joseph est déjà nommé le procureur de notre mission, et nous comptons sur lui. »

Mgr Marie-Ephrem avait raison de compter sur saint Joseph, mais il ne savait sans doute pas encore que saint Joseph se servirait de la petite novice pour assurer l'avenir du monastère indien.

Un jour de mai 1870, Sœur Marie de Jésus Crucifié aperçut en extase une vierge qui lui dit : « Hâtez-vous d'écrire à mon père Georges, et mon père sera le fondateur du Carmel des Indes. » — « Qui est ce Georges ? » pensait

a novice. « C'est, reprit la vierge, celui dont vous recevrez ne lettre demain. » Le lendemain, arrivait au Carmel une ettre du comte Georges de Nédonchel, d'une des plus obles familles de Belgique. La vierge qui était apparue Sœur Marie de Jésus Crucifié, était Mathilde, sa fille, norte en odeur de sainteté trois ans auparavant.

C'était la première visite que la fille du comte belge aisait à la fille du pauvre poudrier d'Abellin. Dès les remiers mots, l'heureuse habitante du ciel salua la Carnélite du nom si doux de sœur et elle lui demanda de egarder M. de Nédonchel comme son propre père. Sœur Marie de Jésus Crucifié prit au sérieux son titre de fille doptive. A partir de ce jour, elle disait *mon père* au noble omte, et celui-ci, instruit des volontés de Mathilde, l'apelait sa fille avec un accent de tendresse pénétrante.

D'où venaient ces relations fraternelles et cette amitié 'outre-tombe entre Mathilde et la novice de Pau ? Sans réjuger les justes motifs qui nous seront révélés au ciel, ous pouvons du moins énoncer celui-ci : M. de Nédonchel tant l'élu de Dieu pour fonder le Carmel de Mangalore, a fille venait en informer l'une des Carmélites destinées la fondation.

Lorsque Sœur Marie de Jésus Crucifié transmit à ses upérieurs la demande de son amie du ciel, pour s'assurer ue ce n'était pas une illusion, on lui présenta plusieurs hotographies de personnes séculières, parmi lesquelles se ouvait celle de Mathilde, qu'on ne lui avait jamais ontrée jusqu'à ce jour. Sans hésiter, la novice désigna lle-là, disant que c'étaient bien les traits de la vierge qui i était apparue. Pleinement convaincus, les supérieurs rrivirent au comte de Nédonchel, mais sans faire la oindre allusion au fait surnaturel qui avait motivé la

démarche. Le comte répondit, par retour du courrier, qu'il acceptait avec empressement la charge de fondateur. L'avenir du Carmel indien était assuré : on pouvait se mettre en route.

Les Carmélites s'embarquèrent à Marseille, à bord de la Guyenne. Elles étaient au nombre de six : quatre Sœurs du chœur, Mère Elie, prieure, Mère Marie de Jésus, sous-prieure ; Sœur Marie du Sauveur et Sœur Stéphanie, une novice du chœur, Sœur Marie de Jésus Crucifié, et une converse, Sœur Euphrasie. Trois religieuses du tiers-ordre, fondé naguère à Bayonne par la Mère Véronique, se joignirent à elles. Mgr Marie-Ephrem, retenu en France par les affaires de sa mission, voulut accompagner jusqu'au bateau cette vaillante troupe, objet de si belles espérances, et il la confia pour la traversée à la sollicitude de ses confrères le P. Lazare, son vicaire général, et le P. Gratien.

Jusqu'au canal de Suez, la traversée fut des plus heureuses. Sœur Marie de Jésus Crucifié passait de longues heures en extase, ne se lassant pas de contempler l'immensité du ciel et l'immensité de la mer. Les Pères, pour qui la vue de la novice en extase était un fait nouveau, croyaient voir revivre sous leurs yeux les jours de sainte Marie-Madeleine de Pazzi. Hélas ! ce n'étaient que les délices qui précèdent l'épreuve, et celle-ci allait être terrible.

En entrant dans la mer Rouge, les passagers eurent l'impression d'être plongés dans une fournaise ardente. En ce début de septembre, les eaux surchauffées étaient une véritable étuve. Les Carmélites, qui n'étaient pas habituées à cette chaleur suffocante, n'y résistèrent pas. En quelques heures, cinq d'entre elles tombèrent grave-

ment malades. Dans la nuit du 3 au 4, Sœur Stéphanie rendait sa belle âme à Dieu, et on l'enterrait le lendemain matin à Aden. Comprenant que c'était fait des survivantes si elles continuaient leur voyage, le P. Lazare les fit débarquer dans ce même port, tandis qu'il poursuivait lui-même la route de l'Inde avec les Sœurs tertiaires.

Dieu voulait que le rocher d'Aden devînt le tombeau d'une deuxième Carmélite. Trois jours après, la bonne Sœur Euphrasie expirait à son tour et était ensevelie près de sa compagne.

Sœur Euphrasie était une âme très fervente, dont le Seigneur sembla vouloir glorifier la mémoire. En priant sur sa tombe, Sœur Marie du Sauveur fut guérie d'une infirmité qui mettait sa vie en danger. Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui avait les jambes et les pieds enflés, symptômes de complications redoutables, se rendit elle-même au cimetière, et, avec sa foi très vive, elle dit familièrement à la défunte : « Ecoutez, Sœur Euphrasie, je ne vous ai pas demandé votre mal, *prenez-vous votre mal.* » Sur l'heure même, elle se trouva guérie ; elle put désormais faire la cuisine pour la communauté décimée et se livrer aux fatigantes démarches que nécessitait une installation de hasard dans une ville étrangère.

Cependant, on avait télégraphié les douloureuses nouvelles à Mgr Marie-Ephrem, en le conjurant de hâter son départ. Il accourut par le paquebot suivant, le cœur meurtri ; il recueillit les débris de son petit troupeau et, avec lui, reprit le chemin de l'Inde.

Il ne savait pas qu'un malheur plus terrible encore l'attendait à son arrivée. La Mère Elie, qui avait paru se remettre des épreuves de la mer Rouge, était en réalité, frappée à mort. Elle commença à chanceler en foulant

le sol indien, à Madras, malgré la joie apostolique qui la faisait s'écrier : « Oh ! j'ai le bonheur de toucher enfin cette terre de l'Inde que saint François Xavier a évangélisée ! » En arrivant à Calicut, le 22 octobre, elle dut s'aliter, et, après quinze jours de souffrances aiguës, elle expira le 5 novembre, en la fête de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Rien n'avait pu la sauver, ni les soins assidus de plusieurs médecins, ni les angoisses de Mgr Marie-Ephrem, ni les larmes de ses enfants. Dieu voulait déposer sa précieuse dépouille dans les fondements du petit monastère indien, comme une pierre angulaire qui assurerait la solidité de tout l'édifice. Il est l'architecte qui renverse pour édifier. Nous ne pouvons, nous, qu'adorer ses plans d'éternelle sagesse. En considérant l'holocauste de « ces trois pures victimes » et ce chemin déjà pavé de tombes si chères, Mgr Marie-Ephrem écrivait, avec une foi inébranlable : « Je crois maintenant... que notre fondation est assurée... Elle est faite sur le roc de la croix. »

Qu'était devenue Sœur Marie de Jésus Crucifié au milieu de tous ces deuils ? Quand elle s'aperçut que la Mère Elie allait être emportée, elle aussi, elle s'approcha de son chevet : « Mère, vous ne m'oublierez pas, si le bon Dieu vous prend au ciel ? » interrogea-t-elle. « Oh ! chère enfant, comment le pourrais-je ? » murmura la moribonde. Et comme la novice sollicitait un dernier conseil, elle ajouta : « Faites ce qu'on vous dira. » Quand le moment suprême fut arrivé, son regard mourant et ses soupirs implorèrent la présence de sa fille chérie ; sitôt qu'elle la vit près d'elle, elle s'abandonna entre ses bras, sur son cœur, et elle expira dans ce témoignage d'inexprimable tendresse. Avant de partir pour l'Inde, Sœur Marie de

Jésus Crucifié avait annoncé qu'elle fermerait les yeux de la Mère Elie. La prédiction était réalisée.

On aurait pu craindre que la novice ne laissât paraître une douleur excessive en face des restes de celle qui l'avait aimée d'une affection si éclairée, si tendre et si forte. Il n'en fut rien. Les serviteurs de Dieu ne connaissent pas la douleur amère de ceux qui pleurent sans espérance. Son attitude frappa vivement ceux qui en furent témoins. « Sœur Marie de Jésus Crucifié, écrivait Mgr Marie-Ephrem le 24 novembre 1870, a très bien supporté cette terrible épreuve : elle a été souffrante à la suite, mais elle est très bien maintenant. » Et le P. Gratien écrivait le 5 décembre : « J'attendais la *Petite* à cet endroit, et je vous assure que sa conduite m'a paru admirable ; à mon avis, c'est un bon signe en faveur des *autres choses*. Cette séparation douloureuse l'a rendue beaucoup plus surnaturelle dans toute sa conduite. Ce sera maintenant, j'espère, une excellente novice. »

Les restes de la Mère Elie, d'abord ensevelis dans l'église de Calicut, furent plus tard transportés au Carmel de Mangalore. Son âme, au dire de Sœur Marie de Jésus Crucifié, après être restée plusieurs jours au purgatoire, était montée au ciel brillante comme un soleil. Et la bonne Mère venait souvent consoler et encourager son enfant, et les heures d'extase s'écoulaient en cette douce compagnie. Avec Mathilde de Nédonchel, la Mère Elie sera le soutien de la novice, dans les épreuves particulièrement douloureuses qu'elle devra bientôt traverser.

Parties au nombre de six, les Carmélites n'étaient plus que trois en arrivant à Mangalore, le 19 novembre 1870. Les Carmels de Pau et de Bayonne, il est vrai, répondirent tout de suite à l'appel de détresse de Mgr Marie-Ephrem

en envoyant plusieurs sujets. A la fin de 1870, le Carmel indien avait pour prieure la Mère Marie du Sauveur, du premier groupe venu de Pau, et pour maîtresse des novices Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, venue du Carmel de Bayonne. C'est sous leur direction que Sœur Marie de Jésus Crucifié devait achever son noviciat.

Non content de lui donner deux Mères, Dieu lui donna deux Pères dans la personne de Mgr Marie-Ephrem et du P. Lazare. Mgr Marie-Ephrem désirait vivement suivre la novice et contrôler, par la pratique des vertus, la nature de l'esprit qui la faisait agir. Mais, comme ses fonctions de vicaire apostolique le tenaient souvent éloigné du monastère, il délégua le P. Lazare comme confesseur et directeur particulier de la novice.

Né en 1828, Jean Bayle, en religion P. Lazare de la Croix, n'entra dans l'Ordre des Carmes qu'après sa trentième année. Il partit en 1867 pour la mission de Mangalore, où il devint vicaire général de Mgr Marie-Ephrem. En 1870, il était âgé de 42 ans, ayant une grande expérience de la vie et des âmes, une réelle délicatesse de cœur sous la rudesse de ses apparences, une énergie de volonté qui le rendait capable de tout souffrir pour la cause de la vérité. A sa mort, survenue en 1907, Son Eminence le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, rendit un hommage public à son zèle des âmes, à sa bonté, à sa charité, à son goût et à son expérience de la contemplation. Qualités et vertus qui étaient particulièrement nécessaires au directeur de Sœur Marie de Jésus Crucifié.

Sous son habile direction, celle-ci reprit son noviciat avec une ferveur nouvelle, d'autant plus ardente qu'elle voyait enfin ses vœux les plus chers réalisés. Nous avons déjà dit que ses supérieurs lui permirent, à cette époque,

de redevenir simple Sœur converse. Le P. Lazare eut la part prépondérante dans l'obtention de cette grâce.

La Sœur converse, dégagée de l'obligation du chœur, put s'adonner avec toute son activité aux travaux manuels de son état. Son attrait pour l'humilité et la vie cachée y trouva sa complète satisfaction. Les lettres de cette époque racontent qu'elle « travaillait comme quatre », qu'elle travaillait « toute la journée comme un massacre ».

A Mangalore, malgré ce surcroît de travail, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne changea rien à ses habitudes de pénitence. Il semble même qu'elle imposait à son corps plus de rigueurs à mesure qu'elle en exigeait plus de services. Dès le mois de décembre 1870, elle obtenait l'autorisation de jeûner durant six mois consécutifs. Pendant ce temps, elle ne devait faire qu'un repas par jour, et, afin d'augmenter la mortification par la monotonie, ce repas devait se composer uniquement de riz cuit à l'eau ou d'une espèce de poisson, toujours la même. Le jeûne fut accompli intégralement.

Cette pénitence, dans un pays idolâtre, souillé de pagodes et de fausses divinités, où Satan essayait de maintenir sa souveraineté absolue, réveilla-t-elle la rage de l'antique ennemi contre l'humble converse ? Toujours est-il qu'il ne discontinua pas de la molester, comme il avait fait à Pau, par des obsessions fatigantes qui la privaient momentanément de sa liberté.

A l'issue de cette épreuve (30 juin 1871), l'âme de la novice parut plus rayonnante et plus pure, de même qu'après un orage l'azur semble plus immatériel et plus transparent. Dégagée pour un temps des entraves de l'ennemi, la petite Sœur reprit sa course vers la perfection. Toutes les lettres de la seconde moitié de 1871 décrivent

ses rapides progrès, en même temps qu'elles racontent l'allégresse de toutes les religieuses et leur reconnaissance envers Dieu.

Ce fut aussi de la part du Seigneur une prodigalité de grâces qui n'avait pas été dépassée au Carmel de Pau. Le 30 août 1871, la maîtresse des novices écrivait à une religieuse de ce dernier Carmel : « Aujourd'hui, nous allons manger de la cuisine céleste ; ma Sœur de Jésus Crucifié est toute hors d'elle-même. Ce matin, après la sainte communion, je lui entendais pousser des gémissements ineffables, et lorsque je fus, un peu après, à la cuisine, sa figure était rayonnante. Avec qui êtes-vous ? lui demandai-je. — Avec celui qui a créé le ciel et la terre, me dit-elle avec son sourire angélique que vous lui connaissez... Je lui ai demandé pour vous, chère Sœur, un mot particulier. — Dites-lui que la bien-aimée de Jésus lui dit d'aimer Jésus. — Et pour la communauté ? ai-je ajouté. — Gloire, honneur au nom de Jésus ! Jésus fait sa demeure dans l'âme obéissante... »

De telles scènes se renouvelèrent presque chaque jour pendant cinq mois. D'autre part, la santé de la novice, si mauvaise durant les premières années, se raffermissait malgré les jeûnes, les souffrances et les extases. Elle avait pratiqué la règle une année entière, sans la moindre dispense. Le moment n'était-il pas venu de l'admettre à la profession ?

La novice était déjà avertie par ses amies du ciel que cette heure si ardemment désirée était proche, avant même que la communauté eût pris une décision à son égard. Dans une apparition du 22 juillet 1871, la Mère Elie lui avait dit : « Ma Sœur, vous ferez profession le 21 novembre. » Quelque temps après, les Sœurs réunies

au *chapitre* votèrent à l'unanimité que la novice serait admise à prononcer ses vœux, et les supérieures décidèrent, sans connaître la prédiction de la Mère Elie, que la cérémonie aurait lieu le 21 novembre, fête de la Présentation de la très sainte Vierge au temple. La Mère Elie n'avait pas trompé son enfant.

Mgr Marie-Ephrem, qui avait conçu quelques inquiétudes sur la voie de la novice, en raison des épreuves des mois précédents, résolut de l'examiner de très près, durant la retraite préparatoire à la profession. Sur la demande de Sœur Marie de Jésus Crucifié, cette retraite fut de vingt et un jours. A la vue de cette âme si humble et si obéissante, défiante d'elle-même au milieu d'une surabondance de grâces exceptionnelles, le vicaire apostolique sentit rapidement ses doutes se dissiper. Bientôt il fut entièrement rassuré et il fit la déclaration suivante à la novice : « Avant, j'avais un peu de doute, mais je vous assure qu'aujourd'hui je n'en ai plus aucun. Tout ce qui avait été dit s'est bien réalisé. Il n'y a plus aucun doute chez personne. Demandez à la Mère Prieure si ce n'est pas vrai. Tout vient de Dieu. » La Mère Prieure et la maîtresse des novices appuyèrent cette déclaration des paroles les plus affectueuses.

La cérémonie eut lieu le 21 novembre dans un épanouissement de bonheur universel. Mgr Marie-Ephrem prononça un discours dont la piété, l'onction, la perfection littéraire faisaient mieux ressortir la conviction profonde. Les religieuses et un bon nombre d'assistants, incapables de maîtriser leur émotion, pleuraient. Quant à la nouvelle professe, perdue en extase, elle paraissait étrangère à cette cérémonie dont elle était l'âme. Au moment de la profession, il suffit d'un ordre de la Prieure pour la rappeler à elle-même. Mais, sitôt achevée la formule des saints

vœux, elle était de nouveau emportée dans les régions surnaturelles, en compagnie de sainte Thérèse, de saint Jean de la Croix, de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, de la Mère Elie...

A l'issue de la cérémonie, Mgr Marie-Ephrem pénétra dans le monastère, accompagné de quelques prêtres. La professe, toujours en extase, était radieuse. « Qu'as-tu fait de l'Amour ? » demande-t-elle au P. Lazare. — « Je l'ai laissé à la chapelle, répond celui-ci, et j'espère bien qu'il est aussi un peu dans mon cœur. » — « Oh ! tu l'as mis dans ton cœur ? A la bonne heure ! C'est là qu'il faut le mettre. » Un peu plus tard, comme on lui demandait les moyens d'acquérir l'Amour, elle se baisse, et, ramassant un grain de poussière, elle dit gracieusement : « Il faut devenir petit comme cela ! »

La journée se passa dans ces transports extatiques. Mgr Marie-Ephrem, les prêtres, les séminaristes du vicariat, les religieuses, les Sœurs tertiaires, chacun voulut jouir d'un entretien particulier avec l'heureuse professe, et tous sentaient leur cœur s'enflammer aux accents de sa charité brûlante.

Le soir, à la récréation, la Sœur parut animée d'un esprit céleste, le même qui l'avait inspirée plusieurs jours à Pau en 1868, et elle donna à la communauté des conseils dont la vérité et la sagesse furent universellement reconnues. L'heure du *grand silence* vint interrompre à regret ces colloques du ciel.

Les événements douloureux que nous avons maintenant à raconter surprendront peut-être quelques lecteurs. Ceux-là ne seront pas étonnés qui savent combien l'histoire des serviteurs de Dieu est remplie de croix et de brusques renversements. Souvent, pour eux aussi, l'allégresse du

jour des Palmes est le prélude de la montée du Calvaire. Quand la victime est couronnée et acclamée, l'heure de l'immolation n'est pas lointaine.

Pour bien comprendre la suite de cette histoire, il est nécessaire de rappeler ici quelques faits antérieurs à la profession. On a déjà vu avec quelle entière confiance, lorsqu'elle était à Pau, Sœur Marie de Jésus Crucifié s'ouvrait de toutes ses dispositions intérieures à son excellente maîtresse, la Mère Elie. Celle-ci avait l'âme trop haute et un sens trop exact de sa charge, pour jamais entreprendre sur le rôle du confesseur. Dieu, cependant, facilitait à la novice cette ouverture de cœur pour qu'elle eût toujours à côté d'elle un guide expérimenté et sûr qui pût l'aider dans ses états d'âme si changeants et parfois si difficiles.

A Mangalore, les desseins de la Providence ne furent plus les mêmes. Dieu ne voulut plus pour sa servante qu'une direction, celle de son confesseur, et celle de l'évêque, dans la mesure où Mgr Marie-Ephrem la jugerait nécessaire ou utile... La Prieure et la maîtresse ne devaient plus connaître que les choses relevant de la règle et de l'extérieur, sans pénétrer dans le sanctuaire intime de son âme [1]. Cela est pleinement conforme aux Constitutions de sainte Thérèse, qui écrit au chapitre de la maîtresse des novices : « Ce qui est dit, que les novices rendront compte à leur maîtresse et les autres religieuses à la Prieure, de l'oraison et du profit qu'elles font en icelle, cela doit se faire en sorte qu'il procède de la volonté de

[1] Le principal motif de cette défense paraît avoir été, dans l'entourage de la Servante de Dieu, une certaine recherche personnelle, une certaine avidité trop naturelle de connaître les secrets de la grâce. La direction des âmes exige en premier lieu une délicatesse souveraine et un complet oubli de soi.

celles qui ont à le rendre, connaissant le grand profit qu'elles en recevront, plutôt que d'y être contraintes : pour ce, nous défendons aux prieures et maîtresses des novices de presser beaucoup les religieuses sur ce point. »

En manifestant sa volonté à sa servante, Dieu se conformait donc à la lettre et à l'esprit des Constitutions approuvées par la sainte Eglise.

La novice reçut pour la première fois communication de cette volonté divine le 22 juillet 1871. Depuis, il ne se passa peut-être pas de semaine que le même avertissement ne lui fut réitéré : « Dis tout à ton confesseur et à Monseigneur, si c'est nécessaire. Ne dis rien à personne autre. » Le P. Lazare, instruit de cet ordre de Dieu, l'avait approuvé. Mgr Marie-Ephrem lui-même avait déclaré à la novice, après de mûres réflexions : « Si Notre-Seigneur ne le veut pas, je vous défends de me rien dire ; » et de nouveau, quelques jours avant la profession : « Je croyais que c'était le démon qui ne voulait pas que vous vous ouvriez à la Mère Prieure et à la maîtresse ; mais aujourd'hui, je vois bien que c'est le bon Dieu. » Pouvait-on désirer déclaration plus explicite ?

Voilà donc où en étaient les choses au moment de la profession, le 21 novembre. Les Constitutions autorisaient Sœur Marie de Jésus Crucifié à ne pas dévoiler à ses supérieures les secrets de son âme, et Notre-Seigneur lui défendait de les leur révéler. En outre, pour bien s'assurer qu'elle n'était pas le jouet d'une illusion en ces délicates matières, elle avait soumis la défense divine à son confesseur et à son évêque, qui l'avaient approuvée. Ce point établi, continuons notre récit.

Le 22 novembre, lendemain de la profession, pendant que Sœur Marie de Jésus Crucifié était en extase, l'une

des Mères vint la supplier de vouloir désormais être plus docile à lui rendre compte de son intérieur. La réponse, on le pense bien, fut celle des jours précédents : « Notre-Seigneur, répéta l'extatique, me commande de ne le dire qu'à mon confesseur ; dites-moi de vous le dire par obéissance et je le ferai. Je serai sûre alors que cela (cet ordre) vient de Dieu. Sans cela, je suis obligée d'écouter et de suivre ce que Notre-Seigneur me dit. »

Les Mères alléguèrent les Constitutions en sens opposé ; et, comme la discussion allait se prolonger, la Mère Prieure repartit : « Oh ! c'est l'esprit du démon ; tout cela vient du démon. Je demanderai à Monseigneur ce que j'ai à faire. »

Il nous paraît bien évident aujourd'hui que la jeune religieuse était strictement dans son droit. Dieu permit néanmoins, pour l'accomplissement de ses desseins futurs, que ses supérieures en jugeassent autrement. Telle est la conduite du Seigneur, qu'il éprouve les saints par les saints ; il permet alors que les esprits les plus clairvoyants soient subitement enveloppés de ténèbres, et que les volontés les mieux intentionnées s'engagent dans une fausse voie, qu'elles s'obstinent ensuite à prendre pour le bon chemin.

Cette fois, la décision des supérieures était irrévocable. La manifestation des stigmates, les 23, 24 et 25 novembre, n'y put rien changer. Mgr Marie-Ephrem, impressionné par le jugement de la Mère Prieure, avant tout nouvel examen personnel de la question, se persuada que la résolution de la novice procédait du mauvais esprit, et il finit par s'en expliquer avec elle le 5 décembre : « Toutes les saintes, lui dit-il, ont donné l'exemple de tout dire à la prieure et à la maîtresse. Si c'était l'esprit de Dieu, il leur aurait parlé. Il ne l'a pas fait. C'est ce qui me fait le plus douter que c'est l'esprit du démon. »

On voit combien ces déclarations diffèrent des précédentes. Quinze jours ont suffi pour renverser des convictions qui semblaient devoir être inébranlables. Et, chose étrange, c'est la même disposition, qui avait d'abord été approuvée comme venant de Dieu, qui sert à condamner aujourd'hui la voie de la nouvelle professe. Comment expliquer un pareil changement chez un homme justement réputé pour sa modération et sa piété ? Nous pensons qu'il ne peut s'expliquer que par une spéciale permission de la divine Providence, qui voulait ménager à sa servante la plus cruelle des épreuves : celle de se voir méconnue et réprouvée par ses amis et par les siens.

Mais déjà, nous sommes sur le chemin du Calvaire. Pour aider au complet dépouillement de son âme, la généreuse victime demande à Notre-Seigneur d'être délivrée des stigmates et des extases. Cette grâce lui est accordée le 30 novembre. Il fallait, en outre, que son dernier appui lui fût retiré. Le 12 décembre, le Père Lazare recevait son obédience pour un autre poste de la mission, et il quittait définitivement Mangalore le 21 janvier 1872. Sœur Marie de Jésus Crucifié accepta ce sacrifice avec le plus héroïque esprit de foi. Après avoir entendu les suprêmes avis de son confesseur et avoir reçu, une fois de plus, la recommandation de ne dévoiler son intérieur qu'à son évêque, s'il le désirait, elle lui répondit simplement : « Maintenant, mon Père, ne vous inquiétez pas de moi. Montrons à Notre-Seigneur que nous l'aimons par-dessus tout. »

En même temps que se consommait ce sacrifice, Dieu préparait sa servante aux nouvelles épreuves qui allaient l'assaillir. « Crois-tu, lui dit-il le 15 décembre, être la seule à souffrir ? Je souffre plus que toi ; je porte le poids de vos péchés. Je veux que tu ne restes pas un instant sans

souffrir ; et, s'il n'y avait personne qui te fît souffrir, je changerais les pierres, la terre en hommes pour te faire souffrir. Je veux que tu souffres toujours. » La nuit de Noël 1871, son amie du ciel, Mathilde de Nédonchel, vint aussi la réconforter : « Dans quelques jours, lui dit-elle, je reviendrai vous dire ce que le Seigneur vous destine ; ayez courage. » Et, en prononçant ces mots, elle laissait tomber sur la jeune Sœur un regard de profonde commisération. « En effet, racontait plus tard celle-ci, à partir de cette nuit, je commençai à passer de croix en croix, d'épreuve en épreuve. » On crut devoir lui répéter à satiété qu'elle était dans l'illusion ; l'ange de sa profession fut pris pour un esprit de ténèbres ; ses extases ne venaient pas de Dieu ; ses visions n'étaient que le fruit de son imagination orientale ; ses stigmates, des blessures naturelles faites au couteau. On l'exhortait, on la suppliait, on la menaçait des châtiments divins, si elle s'obstinait dans sa mauvaise voie. Les religieuses avouaient cependant que, dans la vie quotidienne, elle se montrait « très régulière, bien généreuse, bien dévouée ».

Les premières semaines de 1872 se passèrent pour Sœur Marie de Jésus Crucifié dans la pratique de ces vertus et dans ces tortures morales. Pourtant, ce n'était encore là, peut-on dire, qu'un essai et comme un noviciat des épreuves. Dieu, qui connaît l'infirmité humaine et les ménagements qu'elle exige, même dans la personne des saints, s'entend divinement à graduer la dose des souffrances. Ce n'est qu'après avoir porté le calice à leurs lèvres et leur en avoir fait lentement savourer l'amertume, qu'il leur enjoint enfin de le boire jusqu'à la lie.

Au mois de février, Mgr Marie-Ephrem informait officiellement le Carmel de Mangalore que Sœur Marie de

Jésus Crucifié était dans l'illusion ; par suite, tout ce que l'on avait jusque-là regardé comme surnaturel était le fruit de son imagination ou l'œuvre du démon. Le 22 avril, il envoyait à Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, un mémoire où il essayait de justifier cette décision.

A Bayonne, il est vrai, l'opinion antérieure de Mgr Lacroix ne fut pas modifiée. Mais, autour du Carmel de Mangalore où s'exerçait la légitime influence de Monseigneur Marie-Ephrem, son jugement emporta les dernières hésitations et les épreuves de Sœur Marie de Jésus Crucifié furent considérablement aggravées.

De son côté, le démon ne tarda pas à rentrer directement en scène. Depuis le départ du P. Lazare, en butte à des vexations continuelles, sans conseiller, sans directeur, sans appui, Sœur Marie de Jésus Crucifié était une victime désignée à la haine de l'infernal ennemi. Dès le mois de février, les obsessions diaboliques recommencèrent, avec les mêmes symptômes, les mêmes poussées irrésistibles.

Les Carmélites de Mangalore ne s'y méprirent pas. L'une d'elles, la maîtresse des novices, écrivait : « Nous nous aperçûmes alors qu'elle était sous l'influence de l'esprit tentateur [1] ». Un peu plus tard [2], la même maîtresse affirmait que la conduite de la Sœur, durant cette période, ressemblait à celle qui avait précédé la délivrance du 30 juin 1871 ; et ce témoignage était confirmé par celui de la prieure elle-même. Le P. Lazare, instruit de ces faits dans sa retraite de Mahé, n'hésitait pas à déclarer que la Sœur était de nouveau en proie à l'obsession diabolique.

Quant à la Servante de Dieu, elle se rendait parfaitement compte qu'une force étrangère la contraignait à pro-

[1] Lettre du 5 juin 1872.
[2] Lettre du 17 juin 1872.

duire ces actes répréhensibles. Sitôt calmé l'accès de l'obsession, elle déclarait en s'humiliant « ne pouvoir pas résister à une influence maligne qui lui faisait faire ces écarts malgré elle [1]. » Dans une lettre du 26 juillet 1872, la maîtresse disait encore : « Elle expliquerait ainsi toutes les colères et les désobéissances ; et enfin, tout ce qui est répréhensible en elle ne viendrait jamais de sa faute ; mais elle est poussée par une puissance étrangère. »

Cependant, le drame qui se déroulait parmi ces péripéties touchait à son dénouement. Dieu le préparait à sa manière, en y faisant concourir la malice de Satan.

On sait que le démon cherchait depuis longtemps à faire renvoyer la Sœur de son monastère, et, s'il était possible, à la rejeter définitivement dans le monde, hors de sa vocation et de sa voie. Les circonstances difficiles qui marquaient la fondation du Carmel de Mangalore ne permettant pas encore d'observer rigoureusement les règles de la clôture [2], il profitait de toutes les occasions pour multiplier les tentatives de fuite.

Un jour d'avril, il parvint à la conduire dans la chapelle extérieure, où quelques Sœurs, du reste, se rendaient régulièrement pour les soins de la sacristie. Un autre jour, le 3 août, il l'amena jusqu'au couvent des tertiaires, attenant au grand Carmel [3].

[1] Lettre de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus, 5 juin 1872.

[2] La Mère Marie de l'Enfant-Jésus écrivait le 2 janvier 1877 : « Si nous n'avions pas de clôture..., il y avait bien des motifs qui autorisaient cet état des choses. » La grande porte restait habituellement ouverte pour faciliter les allées et venues des ouvriers ; les Indiennes entraient pour vendre leurs denrées ; les Sœurs chargées du soin de la sacristie se rendaient à la chapelle en passant par l'extérieur...

[3] Il faut ajouter qu'on avait assuré à la Servante de Dieu que sa profession était invalide, et elle avait fini par le croire. C'est pourquoi, l'obsession mise de côté, elle aurait eu encore le droit de quitter

Et c'était bien le démon qui enlevait momentanément sa liberté à la Servante de Dieu et opérait en elle, malgré elle, ces actes extérieurs. Elle ne cédait pas à une tentation, si forte qu'on la suppose, elle était la victime passive et involontaire d'une véritable obsession.

Il existe cette différence entre la tentation et l'obsession que la première laisse intactes notre liberté et notre responsabilité, en sorte qu'il est toujours en notre pouvoir de la repousser par la prière et les autres bonnes œuvres, tandis que l'obsession diabolique, parvenue à un certain degré d'intensité, nous ravit notre libre arbitre et, par le fait même, dégage pleinement notre responsabilité.

Sœur Marie de Jésus Crucifié avait agi sous la poussée irrésistible de l'obsession. « Je sentais toujours, racontait-elle plus tard, quelque chose me pousser à m'en aller. Je combattais tant que je pouvais pour faire des actes contraires et pour rester : impossible. »

Quelques semaines après son retour en France, dans la solitude pacifiante du Carmel de Pau, elle disait encore à la Mère Prieure : « Je sens un grand regret, une grande confusion à la vue de mes iniquités passées ; elles sont plus nombreuses que les grains de sable de la mer et que les gouttes d'eau de l'océan ; j'espère néanmoins dans les miséricordes de Dieu, qui sont infinies. Mais, quand je pense que j'ai franchi la clôture du Carmel de Mangalore pour m'échapper, je ne puis en avoir du regret ; au contraire, je rends grâces au Seigneur mille fois de cela et je ne puis faire autre chose... J'étais poussée à le faire malgré moi... Devant Dieu, je ne puis penser autrement... »

un monastère où ne la retenait plus, au jugement de ses supérieurs, le lien sacré des vœux de religion.

Elle qui pleurait amèrement et pendant plusieurs jours ses moindres imperfections, elle avouait qu'elle ne parvenait pas à se repentir de pareils manquements. La raison en est qu'on se repent d'une faute, d'un péché, mais que l'on ne saurait avoir un repentir proprement dit d'un acte involontaire, exempt de toute culpabilité.

Cette contrainte de l'obsession s'exerçait si bien en dehors de son consentement, que Sœur Marie de Jésus Crucifié conservait une paix inaltérable au milieu de ses épreuves. Dieu lui ménageait cette insigne faveur pour qu'elle ne perdît pas toute lumière au sein de ses épaisses ténèbres et pour que le démon ne réussît pas à la jeter dans le désespoir. Une telle paix, si douce, si profonde et si constante, n'est ni le fruit de l'endurcissement, ni le signe de la réprobation ; elle est le sceau divin apposé au plus intime de l'être, pour marquer que le Seigneur habite là malgré les apparences contraires, et que cette âme lui appartient.

La Servante de Dieu s'étant toujours distinguée par une extraordinaire franchise et une remarquable droiture, nous pouvons nous fier au témoignage de ses paroles, corroboré par celui de ses actes et de sa vie entière. Fondés sur ces déclarations formelles et répétées, nous concluons qu'elle n'était nullement responsable des actes commis sous la poussée irrésistible de l'obsession diabolique. Elle n'était pas responsable, parce qu'elle ne jouissait pas alors de son libre arbitre ; n'étant pas libre, elle n'était pas coupable.

Après ce qui précède, il nous reste à proclamer que les voies du Seigneur sont impénétrables et que, par une conduite souverainement efficace, il sait, à leur insu, faire concourir toutes les créatures à l'accomplissement de ses

desseins. Si le Carmel de Mangalore avait persévéré dans ses dispositions premières à l'égard de Sœur Marie de Jésus Crucifié, il n'aurait jamais consenti à se séparer d'elle. Dieu voulait cependant qu'elle revînt à Pau et que, de Pau, elle passât à Bethléem, où elle avait encore à travailler et à souffrir. Pour arriver à ce but, il permit les événements que nous venons de raconter, et où Sœur Marie de Jésus Crucifié, s'examinant quelques mois après, dans le recueillement de la retraite, ne parvenait pas à discerner la plus légère culpabilité.

Dès le mois d'août 1872, les supérieurs de Mangalore jugèrent qu'il était préférable pour elle de changer de monastère. Après diverses tentatives infructueuses, les circonstances les amenèrent à la renvoyer au Carmel de Pau, réalisant ainsi, sans le savoir, une parole que Mathilde de Nédonchel lui avait dite dans une apparition du lundi de Pâques : « Ma Sœur, partez ; c'est la volonté de Dieu que vous partiez. Je vous annonce que la Noël prochaine, vous la ferez dans votre berceau. »

Partie de Mangalore le 23 septembre 1872, avec deux compagnes, Sœur Marie de Jésus Crucifié arrivait à Pau le 5 novembre, deuxième anniversaire de la mort de la Mère Elie.

Son départ ne rendit pas tout de suite la paix et le bonheur au petit monastère indien. Mgr Marie-Ephrem, dont la loyauté et la délicatesse d'âme égalaient la piété, se demandait avec inquiétude s'il ne s'était pas trompé. Ses doutes atteignirent parfois la perplexité. « Je ne puis pas vous dire, racontait plus tard une religieuse, témoin des faits, les tourments que ce pauvre Père a endurés depuis la décision qu'il avait portée. Il était toujours à vouloir se rassurer lui-même sur les raisons qui l'avaient

déterminé à trancher la question : on peut dire qu'il ne vivait plus. »

De fait, ses jours étaient comptés. Ses travaux et ses peines avaient achevé de miner une santé toujours chancelante, bien qu'il eût à peine passé la quarantaine. Sœur Marie de Jésus Crucifié avait annoncé qu'il ne verrait pas la fin de l'année où le P. Lazare serait renvoyé en France. Le P. Lazare revint à Montpellier au mois de mars 1873. Le 10 avril suivant, le jeudi saint, Mgr Marie-Ephrem rendait le dernier soupir. Il apparut plusieurs fois à Sœur Marie de Jésus Crucifié au milieu des flammes du purgatoire, lui disant avec un vif sentiment de regret : « J'ai péché contre la gloire de Dieu ! » L'humble Sœur converse hâta, par tous les moyens en son pouvoir, la délivrance d'une âme si chère. Il lui fut dit que celle-ci monterait au ciel pendant la première messe qui serait célébrée au futur monastère de Bethléem. A cette intention, les travaux du Carmel palestinien furent menés avec une étonnante rapidité. Le 21 novembre 1876, pendant la première messe que Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem, célébrait dans les nouveaux bâtiments, Sœur Marie de Jésus Crucifié eut l'immense bonheur de voir entrer dans la céleste patrie l'âme de Mgr Marie-Ephrem, qui l'avait jadis adoptée pour sa fille, et qu'elle n'avait cessé de chérir comme son père.

Coïncidence frappante, la veille de ce jour, le 20 novembre 1876, l'ancienne maîtresse des novices devenue prieure du Carmel de Mangalore, la nouvelle sous-prieure, ainsi que plusieurs autres Sœurs, écrivaient au Carmel de Bethléem des lettres empreintes d'une telle humilité, d'une telle charité, d'un tel regret, que la lecture en fait venir les larmes aux yeux. Elles le disaient en termes

équivalents, là-bas aussi, le purgatoire des cœurs était achevé, c'était la libération des âmes et des véritables sentiments. La Mère Prieure, Mère Marie de l'Enfant-Jésus, écrivait à l'abbé Inchamspe, supérieur du Carmel de Bayonne : « Je puis vous assurer, mon Père, que je suis parfaitement heureuse que cette chère enfant soit réhabilitée, et je désire de tout mon cœur que tout le monde sache qu'à Mangalore on s'est trompé, si cela doit servir à étendre le règne de Dieu dans les âmes, et à glorifier son saint Nom. Pour moi, j'aime inexprimablement cette enfant, et les tentations que j'avais contre sa voie ont disparu ; je me sens portée à l'invoquer dans mes nécessités, et le jour où on me dira que sa voie a été approuvée par l'autorité ecclésiastique, sera un des plus beaux jours de ma vie. »

Et à Sœur Marie de Jésus Crucifié elle écrivait : « J'ai besoin de vous dire mon cœur, chère enfant ; j'ai tant souffert de ne pouvoir vous exprimer plus tôt mes sentiments à votre égard. Oh ! que de fois je me suis accusée dans l'amertume de mon âme de n'avoir pas été pour vous ce que j'aurais dû être ! Pardon mille fois de tout ce que je vous ai fait souffrir ! »

Dans toutes les lettres de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus on retrouve, pendant plusieurs années, ces accents de tendresse et d'humilité surnaturelles. Ces pages sont pour celle qui les a écrites, le plus bel éloge de sa grandeur d'âme et de la délicatesse de ses sentiments. Le même éloge convient à toutes les Sœurs qui suivirent l'exemple de leur prieure.

A sa mort, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne fut pas moins regrettée et pleurée à Mangalore qu'à Bethléem. Le Carmel indien demanda de ses reliques, l'invoqua dans ses besoins,

et la bonne Mère Prieure, toujours inconsolée, écrivait que la *Petite* lui avait fait sentir sa présence et avait accordé à sa communauté des grâces signalées. Quoi d'étonnant ? La souffrance jetée dans le cœur des serviteurs de Dieu est la bonne semence qui rapporte cent pour un en fruits de gratitude et d'amour.

## CHAPITRE VII

## Le Carmel de Bethléem.

Le 26 janvier 1877, Sœur Marie de Jésus Crucifié écrivait à la prieure de Mangalore : « Tout ce qui (s'est) passé, Jésus l'a voulu ainsi. Que son saint Nom soit béni ! Sachez-(le), chère Mère, c'est Dieu qui a tout permis. » A la lumière des événements, nous pouvons dire aujourd'hui que la raison principale des faits que nous venons de raconter était la fondation du Carmel de Bethléem. Le Carmel de Pau n'était, dans les desseins de Dieu, que l'étape nécessaire entre le Carmel indien et le Carmel de Terre sainte. Il fallait que Sœur Marie de Jésus Crucifié revînt en France, parce qu'elle devait être l'instrument de l'œuvre merveilleuse que la Toute-puissance s'apprêtait à créer.

C'est elle qui conçut la première idée de la fondation nouvelle, elle qui en fut l'apôtre et le défenseur, elle qui suggéra les démarches à faire et indiqua les moyens de réussir. L'œuvre fut combattue, contredite, soumise à de sévères épreuves. Lorsqu'on désespérait de sa réussite, elle aboutit soudain, parce qu'elle venait de Dieu.

Nous ne savons à quelle époque précise remonte le projet d'un Carmel à Bethléem. Un fait est certain, c'est qu'à son retour de Mangalore, dès la fin de 1872, Sœur Marie de Jésus Crucifié s'en ouvrit au supérieur du Carmel de Pau, le vénéré M. Saint-Guily, et à sa prieure, la Mère Marie de l'Immaculée Conception. La proposition fut

Carmel de Bethléem.

accueillie sans enthousiasme, presque avec défiance. Le moment était-il bien choisi de parler de nouvelles et lointaines fondations, alors que celle de l'Inde se débattait encore dans les difficultés de ses débuts ? Etait-ce bien à la petite converse à prendre de pareilles initiatives, elle qui revenait d'une première tentative meurtrie et humiliée ?

Cependant, Sœur Marie de Jésus Crucifié répétait à ses supérieurs : « Dieu veut cette œuvre, elle se fera. Vous verrez que toutes les difficultés s'aplaniront à l'heure voulue de Dieu... »

Ainsi, le Seigneur se plaît parfois à déconcerter les conseils de notre prudence par la beauté et la hardiesse de ses projets. Et quand il veut bâtir un édifice de son choix, il n'est pas rare qu'il ramasse une pierre dédaignée et rejetée par les architectes humains, pour la placer dans les fondements.

La première conseillère de Sœur Marie de Jésus Crucifié en cette affaire, semble avoir encore été son amie du ciel, Mathilde de Nédonchel. A partir de décembre 1872, elle lui apparaît plusieurs fois et lui demande d'écrire à la reine de Belgique, pour lui proposer de prendre à sa charge les frais de la nouvelle fondation. Si la reine accepte, le Carmel de Bethléem sera pour la Belgique une source d'abondantes bénédictions.

Le comte de Nédonchel vint précisément au Carmel de Pau en février 1873. On lui parla du projet de lettre à la reine. Il s'offrit volontiers à faire parvenir la missive à sa noble destinataire. La lettre fut écrite avec l'autorisation des supérieurs. Mais un concours de circonstances providentielles empêcha le messager de s'acquitter de son mandat : la reine de Belgique ne fut jamais saisie de cette offre de fondation.

Avertie surnaturellement de ce premier insuccès, Sœur Marie de Jésus Crucifié attendit de nouvelles indications du ciel. En juillet 1873, un généreux chrétien de Pau, décédé quelque temps auparavant, Guillaume Adoue, lui apparaît et lui exprime le désir que sa sœur, la pieuse M^lle^ Adoue, réalise la fondation projetée. Prévenue des intentions de son frère, M^lle^ Adoue accepte d'abord avec empressement, puis se montre hésitante, et enfin se déclare forcée de reprendre sa parole. C'était en août 1873. Le 28 février 1874, elle mourait pieusement, et, dans une apparition à l'humble carmélite, elle disait : « Je regrette de n'avoir pas fait l'œuvre de Dieu. »

Ce que M^lle^ Adoue regrettait de n'avoir pas fait, une autre demoiselle de Pau, plus recommandable encore par sa naissance, et non moins éminente par ses bonnes œuvres et ses vertus, devait le réaliser. Elle se nommait Berthe Dartigaux ; elle était fille unique d'un président de la Cour de Pau, petite-fille, par sa mère, du comte de Saint-Cricq, ministre de Charles X et pair de France. Pendant le carême de 1874, tandis qu'elle priait devant le Saint Sacrement, elle promit spontanément à Dieu, sans y être sollicitée par personne, de fonder le carmel de Bethléem, si son confesseur l'approuvait. Son confesseur, le P. Pierre Estrate, des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram, instruit des dispositions de sa pénitente, les approuve aussitôt : la fondation au berceau avait trouvé une mère, et quelle mère !

Sœur Marie de Jésus Crucifié, le P. Estrate, Berthe Dartigaux, désormais les liens les plus étroits uniront ces âmes providentiellement associées pour l'œuvre de Dieu. Le P. Estrate sera pour la fervente Carmélite un guide sûr et un père dévoué. Berthe Dartigaux sera pour elle une

sœur, la plus tendre et la plus dévouée des sœurs. Quant à Sœur Marie de Jésus Crucifié, elle voua à la généreuse fondatrice son affection et sa gratitude comme savent le faire les amis de Dieu. Elle ne l'appela bientôt plus que *sœurette*, et ce diminutif avait sur ses lèvres un accent de tendresse virginale. On peut dire qu'elle aima Berthe Dartigaux comme elle eût aimé Mathilde de Nédonchel, et pour les mêmes motifs surnaturels.

La fondation assurée, il fallait obtenir du Saint-Siège l'autorisation de s'établir en Terre sainte. L'excellent évêque de Bayonne, Mgr Lacroix, dont la sollicitude pour le Carmel et, en particulier, pour Sœur Marie de Jésus Crucifié était sans limites, promettait, depuis longtemps, d'adresser à cette fin une supplique au cardinal préfet de la Propagande ; mais sa prudence bien connue découvrait toujours de nouvelles raisons d'ajourner cette démarche. Sœur Marie de Jésus Crucifié triompha de ses dernières hésitations dans une extase remarquable. Le 20 juillet 1874, fête de saint Elie, Mgr Lacroix avait célébré la sainte messe à la chapelle du Carmel, et il était entré dans la clôture, accompagné de M. Saint-Guily, du Père Estrate et de M^lle^ Dartigaux. Sœur Marie de Jésus Crucifié, en extase depuis le matin, avait été rarement plus radieuse de candeur et de beauté céleste. Elle avait dit à la prieure qu'en ce jour Dieu répandrait dans l'âme de l'évêque des flots de lumière ; et à la fondatrice : « Ne crains rien, le Seigneur arrangera tout aujourd'hui. »

L'évêque et sa suite s'étaient rendus à l'ermitage de Notre-Dame du Mont-Carmel. Sœur Marie de Jésus Crucifié, toujours en extase, se prosterne aux pieds de Sa Grandeur ; puis, enlaçant de son bras M^lle^ Dartigaux agenouillée à ses côtés, elle la lui présente en ces termes :

« Le Seigneur l'a choisie pour son œuvre. » — « Oui, Monseigneur, reprend la fondatrice, j'ai senti que le bon Dieu me demande cette œuvre, et je m'offre de tout mon pouvoir à accomplir la volonté de Dieu. » L'extatique ajouta, s'adressant à Mgr Lacroix : « Hâte-toi de faire cette œuvre pour attirer cette grâce à ton diocèse. Le Seigneur aurait pu faire l'œuvre sans vous autres ; mais, comme vous avez été plumés avec le *poulet* [1], le Seigneur veut vous donner cette gloire. » — « Qu'est-ce que ce poulet ? » demanda l'évêque. « Tu le sais », repartit la Sœur. L'évêque sourit ; il savait bien, lui aussi, que l'extatique se désignait familièrement sous cette métaphore qui lui rappelait sa faiblesse, la bonté de Dieu et la sécurité des ailes maternelles. Elle reprit : « On a plumé le poulet, et le Seigneur m'a envoyé dans ton diocèse pour me reposer ; mais un autre le fera rôtir pour le présenter à la table du Roi. » — « Qui est celui-là ? » — « C'est le patriarche de Jérusalem ; mais il n'offensera pas le bon Dieu ; au contraire, il travaillera à sa gloire. Moi, je ne mourrai pas ici... J'irai mourir à Bethléem. »

Elle paraissait contempler déjà le nouveau Carmel. « Le monastère, continua-t-elle, ne sera pas bâti dans la ville, mais sur une petite montagne (colline), en face de Bethléem. Le Seigneur dit : Sur le berceau de mon père David. Je ne le verrai pas achevé. Avant qu'il le soit, je monterai en haut... »

Les auditeurs écoutaient ravis. Mais la Sœur avait hâte d'en venir à des résolutions pratiques. « Le Seigneur, ajouta-t-elle, vous dit de vous décider à quelque chose pour l'œuvre. — Que faut-il faire ? interrogea l'évêque.

[1] Allusion aux événements racontés au chapitre précédent.

— Il faut écrire à Rome. — Je veux bien, je veux bien », répétait Mgr Lacroix, qui hésitait encore. Alors, se tournant vers M. Saint-Guily, l'extatique lui dit : « Ecris la lettre et Monseigneur la signera. » Elle lui redit par trois fois : « Le Seigneur veut que ce soit toi qui écrives cette lettre, et Monseigneur la signera. » L'évêque était vaincu : « Monsieur le Curé, dit-il, je vous ordonne d'écrire. »

La lettre fut écrite séance tenante, dans le petit ermitage, sous les yeux de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le soir même, la supplique partait pour Rome.

Une constatation nous surprend dans l'exécution des œuvres divines. Dieu, qui n'a besoin de personne, daigne parfois se servir de certains instruments, sans qu'on puisse assigner à son choix d'autre motif que sa liberté souveraine. S'il arrive, dès lors, que d'autres personnes, animées de bons désirs, essaient de réaliser l'œuvre, elles échouent, tandis que les élus de Dieu réussissent au-delà de toutes les espérances.

Plusieurs grands personnages, appartenant même à des familles royales, avaient promis d'appuyer la requête de la fondation. Leurs démarches demeurèrent sans résultat. Le patriarche de Jérusalem, consulté par la Propagande, refusait de recevoir un Carmel, dans la crainte qu'il ne fût une charge de plus pour son diocèse. La Propagande ne voyait pas de raison pour ne pas tenir compte de son refus. L'affaire traînait et périclitait.

Le 7 septembre 1874, au sortir d'une extase, Sœur Marie de Jésus Crucifié dit à la prieure que, si l'abbé Bordachar se rendait à Rome pour y présenter la supplique, ses démarches seraient couronnées d'un plein succès. Le chanoine Bordachar, supérieur du collège de Mauléon et du couvent des Dominicaines de la même ville, avait eu déjà

plusieurs occasions d'éprouver l'esprit de la pieuse carmélite. Il expose à Mgr Lacroix les désirs de la Sœur, et, avec la bénédiction épiscopale, il part pour la Ville éternelle.

Il partit en compagnie de quelques députés et publicistes catholiques, MM. Ernoul, Carron, Chesnelong, Le Camus, qui se rendaient eux-mêmes à Rome. Durant tout le voyage, il leur servit d'aumônier et de directeur spirituel. En retour, ils mirent toute leur influence au service de sa cause et l'aidèrent puissamment. Dès les premiers jours d'octobre, la partie était gagnée.

Mais elle avait été sur le point d'être perdue. Lorsque M. Bordachar arriva à Rome le 25 septembre, la Propagande avait déjà préparé un rescrit négatif en réponse à la supplique envoyée le 20 juillet par Mgr Lacroix, et on allait le mettre à la poste. M. Bordachar court chez le cardinal Antonelli, qui connaissait Sœur Marie de Jésus Crucifié, en raison de certaines communications très précieuses, intéressant la sainte Eglise, qu'il en avait reçues. Le cardinal Antonelli prend en main la cause, il presse le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, de donner à la supplique un avis favorable. Le 1er octobre, la face des choses était changée. Ce même jour, le cardinal Franchi déclarait à M. Bordachar : « Malgré l'opinion et l'avis un peu chancelant du patriarche, nous avons accepté, en principe, la fondation de Bethléem, et je vais écrire au patriarche que la Propagande est d'avis d'accepter... »

En annonçant cette bonne nouvelle au Carmel de Pau, M. Bordachar ajoutait : « Que la Propagande, non seulement ait détruit la lettre de refus déjà écrite pour Bayonne, mais accepte en principe..., c'est *immense ;* tout le monde en est étonné ici, même Son Em. le car-

dinal Franchi, qui m'a dit n'avoir jamais été aussi pressé par le cardinal Antonelli. »

Pendant que M. Bordachar multipliait à Rome ces démarches souvent pénibles, Sœur Marie de Jésus Crucifié, de son lointain Carmel, paraissait en suivre toutes les péripéties. Les derniers jours de septembre, elle sentait que le généreux envoyé souffrait beaucoup des multiples difficultés qui compliquaient ses négociations. Et elle cherchait, dans sa ferveur, les moyens de lui venir en aide. Dans ce dessein, elle demanda et obtint de se priver de fruits pendant toute une année, mortification qui lui était particulièrement sensible. Elle commença sur l'heure sa pénitence. Quand elle l'eut terminée, un an après, les Carmélites occupaient à Bethléem leur petit monastère provisoire.

Le 1er octobre, elle parlait fréquemment du cardinal Antonelli, disant qu'il faisait quelque chose pour elle et qu'un lien les unissait désormais tous les deux. Le 4 octobre, M. Bordachar, instruit par lettre de ces impressions surnaturelles, écrivait : « Elle a rencontré vrai, car précisément la veille du 1er octobre, Son Em. le cardinal Franchi m'a dit le soir, chez M. de Corcelles [1]: L'affaire marche bien ; car, chose inouïe de la part du cardinal Antonelli, qui, de sa vie, ne s'est mêlé à aucune affaire de la Propagande, il m'a écrit deux fois, et aujourd'hui encore, pour presser la solution de la vôtre. »

Ainsi se réalisait la parole de Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui avait annoncé que les démarches de l'abbé Bordachar seraient couronnées d'un plein succès.

Les mois qui suivirent furent employés à régler les détails

[1] L'ambassadeur de France près le Saint-Siège.

de la fondation entre l'évêque de Bayonne et le patriarche de Jérusalem. Le 5 avril 1875, Mgr Lacroix déclarait à la prieure du Carmel de Pau qu'il « approuvait et désirait ardemment l'œuvre de Bethléem. » Quant aux religieuses, elles se confondaient dans l'action de grâces. « Lorsque notre Mère considère tout ceci, écrivait l'une d'elles, et qu'elle se rappelle le doute et presque la certitude qu'elle avait que jamais nos supérieurs n'y consentiraient, après tout ce qui s'est passé, elle ne peut s'empêcher de voir l'action de Dieu en cette œuvre bénie. »

Dieu allait achever d'y mettre le sceau de sa particulière protection. Comme il ne manquait plus que l'approbation officielle de la Propagande, et qu'un refus n'était plus à craindre, les députés qui avaient fait le pèlerinage de Rome avec M. Bordachar l'année précédente, s'entremirent auprès du gouvernement français pour obtenir aux Sœurs de la fondation le passage gratuit. Au mois de mai, la nouvelle arrive que les places sont retenues sur le bateau pour le 3 juin, et l'autorisation n'était pas encore venue de Rome. M. Bordachar n'hésite pas alors à recourir à un moyen extrême, pour hâter l'arrivée du rescrit : il télégraphie au cardinal Franchi que le départ est fixé à une date très prochaine. Loin de se froisser de ce mode insolite de correspondance, le cardinal communique le télégramme au Saint-Père. « Que ces enfants partent avec ma bénédiction », répond Pie IX. « Mais, Saint-Père, les lois ecclésiastiques demandent que cette fondation soit acceptée par la Congrégation générale des cardinaux, et la réunion ne doit avoir lieu que le 20 juin, tandis que ces religieuses ont leurs places retenues pour le 3 juin ! » — « Est-ce que je ne suis pas plus que tous les cardinaux ? reprend le Pape. Donnez-moi le rescrit, et il le signe. —

Envoyez l'autorisation du départ », ajoute-t-il. Le télégramme, messager de la bonne nouvelle, portait la date du 16 mai 1875. Le 26 mai, le rescrit était remis à M. Bordachar et au P. Estrate, qui se trouvaient à Rome. Le 16 juin, Mgr Lacroix signait les obédiences des Sœurs destinées à la fondation. Enfin, après un nouveau délai, motivé par des circonstances imprévues, la petite troupe des fondatrices quittait le Carmel de Pau le vendredi 20 août 1875.

Elle comprenait sept religieuses, une novice de chœur et deux converses. La fondatrice, Mlle Berthe Dartigaux, avait tenu à les accompagner jusqu'à Bethléem. A elle se joignirent M. Bordachar et le P. Estrate. Tous les deux avaient été à la peine ; le Seigneur voulait qu'ils fussent à la joie et à la récompense. Mais l'âme et le cœur de la fondation était incontestablement la petite converse, Sœur Marie de Jésus Crucifié. Pour réaliser ses desseins, Dieu avait accumulé de telles marques de son amour, que l'œuvre de Bethléem apparaissait aux yeux de tous dans une auréole de miracle, en même temps qu'elle semblait la meilleure justification de celle qui en avait été l'instrument providentiel.

La caravane s'arrêta au sanctuaire de Lourdes, où elle entendit la sainte messe. Elle fit une halte de deux jours à Montpellier, où Sœur Marie de Jésus Crucifié eut la joie de revoir le P. Lazare. A Marseille, elle retrouva avec une joie égale le bon abbé Abdou, recteur de l'église des Grecs-catholiques, et les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, dont la supérieure générale, Mère Emilie Julien, prodigua aux Carmélites les plus délicates attentions jusqu'à l'heure de leur embarquement.

Le 26 août, le bateau quittait le port de Marseille,

faisait escale à Alexandrie le 3 septembre, et, le 6, abordait à Jaffa, où les religieuses étaient accueillies par les Pères Franciscains et le vice-consul de France. Sans retard, le soir même, elles s'acheminèrent vers la Ville sainte, en de mauvaises voitures, sur de mauvais chemins, qui rappelaient aux voyageuses les fondations héroïques de sainte Thérèse. Dans la soirée du 7, elles faisaient leur entrée à Jérusalem et descendaient à la Casa Nova des Franciscains. Trois jours furent consacrés à la visite des saints Lieux. Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem, réserva aux pèlerines l'accueil le plus paternel. Elles ne furent pas peu surprises de voir Sœur Marie de Jésus Crucifié parler au vénéré prélat avec la simplicité et l'abandon d'un enfant : « Mais il y a longtemps que j'ai vu Mgr le patriarche, dit-elle de retour à Casa Nova ; Notre-Seigneur me le montra dans les Indes, comme devant être plus tard mon Père. » L'étonnement ne fut pas moindre, quand on l'entendit reprocher aimablement à un chanoine du patriarcat de s'être opposé à la fondation du Carmel. Cet ecclésiastique avait été cause, en grande partie, des hésitations du patriarche, mais son opposition s'était produite dans le secret le plus absolu. Se voyant découvert d'une manière qu'il savait n'être pas naturelle, le chanoine fut très ému ; les larmes aux yeux, il demanda pardon aux religieuses et protesta de son dévouement à l'œuvre naissante.

C'est le 11 septembre, veille du saint nom de Marie, que les Carmélites arrivèrent dans la cité de David. En attendant que la maison, louée pour servir de monastère provisoire, fût en état de les recevoir, elles descendirent encore à la Casa Nova des Franciscains. Le 24 du même mois, elles se rendirent processionnellement à la Crèche, où

Carmel de Nazareth.

l'abbé Bordachar et Mgr Bracco prirent la parole pour marquer l'importance de la cérémonie ; puis, escortées d'un nombreux clergé et des religieux de la ville, du consul de France et du patriarche, à travers la foule immense et sympathique, elles gagnèrent leur petit carmel provisoire, où Mgr Bracco célébra la sainte messe et prononça la clôture. Le Carmel de Bethléem était fondé.

Néanmoins, il fallait se hâter de construire le monastère définitif. Ici encore, Sœur Marie de Jésus Crucifié fut l'âme de cette délicate entreprise.

Il lui avait été dit qu'en arrivant à Bethléem, un signe lui indiquerait l'emplacement du futur Carmel. Le 11 septembre, en effet, tandis que la petite caravane approchait de la ville, la Sœur fit remarquer un vol de colombes qui allèrent se poser sur une colline déserte, à l'occident. C'était le signe convenu. Le soir même, se trouvant sur la terrasse du monastère provisoire, elle désignait encore cette colline, disant que c'était là que Dieu voulait le Carmel.

La colline appartenait à divers propriétaires et l'achat s'annonçait laborieux. Mais Dieu avait promis à sa servante qu'il disposerait lui-même les cœurs. Effectivement, les difficultés s'évanouirent comme par miracle. Le sommet de la colline était acheté le 23 septembre ; l'acquisition des parties secondaires suivit à quelques semaines d'intervalle.

Non content de faciliter l'achat du terrain, le divin Maître voulut être l'architecte du monastère. A cinq reprises, il en montra le plan à Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui, par humilité, ne pouvait se résoudre à le communiquer à ses supérieurs. On la trouva, le 20 septembre, qui essayait de tracer sur le papier quelques linéaments du modèle entrevu. On l'interroge, elle s'explique. L'abbé Bordachar, aussi ingénieux que dévoué, vient à son aide

pour fixer les lignes principales du dessin. C'est ce plan qui fut exécuté.

Notre-Seigneur a voulu que le monastère eût la forme d'une tour, pour qu'il fût une retraite de solitude et de silence. Le rez-de-chaussée ne contient que les *offices ;* l'étage supérieur est réservé aux cellules. Un préau intérieur, entouré d'un corridor circulaire, est largement ouvert sur le ciel bleu. La chapelle, le parloir, le *tour* se trouvent en dehors du monastère proprement dit, pour que la solitude ne soit jamais troublée par les bruits du dehors.

Comme il avait arrêté le plan général, Notre-Seigneur pourvut à l'exécution des détails. Un Carmel, bâti pour honorer la pauvreté de la Crèche, devait être, disait-il, un modèle de pauvreté. Il en exclut non seulement tout ce qui aurait senti le luxe ou la recherche, mais encore tout ce qu'il estimait moins conforme à la nudité de la grotte. Il ne toléra pas la moindre moulure aux arceaux qui supportent les colonnes des cloîtres ; il n'autorisa dans les jardins que des arbres fruitiers, défendant sévèrement ceux qui ne donneraient que de l'ombre.

De temps à autre, Sœur Marie de Jésus Crucifié apercevait le divin Maître occupé à contrôler les travaux de la bâtisse. Il visitait les détails de la tour en construction ainsi que le terrain qui devait être compris dans l'enceinte de la clôture. Si le divin architecte avait des observations à faire, il les transmettait à sa petite servante, qui les communiquait à la Mère Prieure. Il descendait au milieu du préau, sur l'olivier qui, depuis, a été transplanté dans les jardins, et, parfois, la Sœur lisait à cet endroit une inscription céleste : « Le nom de Dieu efface les péchés du monde et rend le cœur de l'homme joyeux, ivre de bonheur. » Elle vit aussi un jour sainte Thérèse et sainte Cathe-

rine d'Alexandrie visiter le monastère et en repartir satisfaites.

De tels spectacles étaient bien de nature à exciter son zèle pour la construction. Comme elle était seule à connaître l'arabe, la prieure la préposait volontiers à la surveillance des ouvriers. Elle s'adonnait de toutes ses forces à ces travaux, où elle voyait intéressée la gloire de Dieu. Elle faisait violence à son corps souvent accablé d'infirmités, et à son âme très souvent plongée dans l'amertume des peines spirituelles. Elle se rendait au chantier, contrôlait les fournisseurs, stimulait les maçons et les tailleurs de pierre, réglait les différends, réprimait les abus, s'enfonçait pour l'amour de Dieu « dans la chaux et le sable », suivant sa pittoresque expression. Sa charité simple, cordiale, prévenante, lui conciliait tous les cœurs. Le jour de sa mort, on vit ces rudes ouvriers, même des schismatiques et des musulmans, pleurer à chaudes larmes et célébrer, en leur langage imagé, l'éloge de leur *maîtresse* et de leur *mère*.

La pose de la première pierre eut lieu le vendredi 24 mars 1876, fête des cinq Plaies de Notre-Seigneur. La translation dans le nouveau monastère se fit le 21 novembre de la même année, huit mois après. La rapidité de l'exécution tenait du prodige. Les travaux, qui furent ralentis en 1877, reprirent avec une activité nouvelle l'année suivante. A la mort de la Servante de Dieu, le monastère n'était pas achevé, conformément à sa prédiction, mais la construction était assez avancée pour que les Sœurs fussent déchargées des plus graves soucis.

Sur la fin de sa vie, faisant sans doute allusion à la fondation de Mangalore et à celle de Bethléem, Sœur Marie de Jésus Crucifié disait en extase : « Je ne ferai qu'*enfiler*, et vous, vous ferez la *reprise*... Dieu m'a envoyée pour

*enfiler l'aiguille*, pas plus... Toute ma vie, je n'ai fait qu'*enfiler des aiguilles*... » Elle devait s'acquitter de cette vocation jusqu'à la fin. La dernière année de sa vie, elle *enfila* une troisième aiguille, en préparant la fondation d'un troisième Carmel, et, si elle n'eût écouté que son zèle, elle en eût *enfilé* une quatrième.

Dès son arrivée à Bethléem, elle déclara que Notre-Seigneur voulait un Carmel à Nazareth, et elle avisa tout de suite aux moyens de réaliser les desseins de Dieu. Elle s'en ouvrit à Mgr Bracco, dont elle posséda bien vite la confiance. Avec une candeur d'enfant, qui n'était pas exempte de finesse, elle disait au patriarche que Nazareth devait lui fournir l'occasion de réparer ses anciens torts vis-à-vis de Bethléem. Puisqu'il s'était opposé à la fondation du premier Carmel, il devait lui-même faire toutes les démarches nécessaires pour la fondation du second.

Le patriarche souriait de ce raisonnement, et, pressé par la Sœur, il se décidait à l'action. En 1877, il sollicitait du Saint-Siège l'autorisation d'acheter un terrain convenable. Le terrain était acheté dans le courant de l'année. Au mois d'avril 1878, Rome ayant approuvé le nouveau projet de fondation, Mgr Bracco permit à la prieure, à la maîtresse des novices et à Sœur Marie de Jésus Crucifié de se rendre à Nazareth pour y visiter l'emplacement du futur monastère. Le voyage s'effectua dans les plus heureuses conditions. Les voyageuses partirent le 7 mai, passèrent par Saint-Jean *in montana*, Emmaüs, Jaffa, prirent le bateau jusqu'à Caïffa, et, de là, gagnèrent Nazareth par Chefa-Amar. C'est à cette occasion que la Servante de Dieu revit Abellin, son village natal. Après avoir visité les sanctuaires de Nazareth et du Thabor, les voyageuses étaient de retour à Bethléem le 5 juin.

De toutes les étapes du voyage, la plus remarquée fut celle d'Emmaüs. Plusieurs semaines auparavant, Sœur Marie de Jésus Crucifié avait dit en extase que Dieu lui montrerait l'endroit où le Sauveur ressuscité bénit le pain en présence des deux disciples. Sur place, un signe lui serait donné pour lui permettre de reconnaître les lieux... Le soir du 8 mai, la voiture qui amenait les voyageurs s'arrêtait dans une hôtellerie au pied du petit village d'El Athroun. Sans attendre le guide, Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui n'était jamais passée par cet endroit, prend les devants, ravie en extase, et laisse loin derrière elle ses compagnes, qui s'empressent à sa suite. Elle courait presque, raconte la maîtresse des novices. Au bout de quelques minutes, elle arrive sur un tertre, où affleuraient des ruines informes, parmi les hautes herbes. Elle s'arrête très émue, et, se tournant vers les Sœurs qui approchaient, elle dit à haute voix : « C'est vraiment le lieu où Notre-Seigneur mangea avec ses disciples. » L'emplacement fut acheté par Mlle Dartigaux, et, quelques années après, les fouilles amenaient à la lumière les magnifiques ruines d'une basilique qui remonte à la première moitié du troisième siècle et paraît bien être la plus ancienne église de Palestine.

Sœur Marie de Jésus Crucifié aurait souhaité qu'on y bâtît un Carmel, pour qu'il y eût sur terre « un sanctuaire de plus ». Ses vœux deviendront-ils jamais une réalité ?

Ils le sont devenus du moins pour Nazareth où, depuis 1910, un gracieux Carmel se dresse sur le penchant de la colline, au-dessus du clocher de l'Annonciation, en face de la coupole pesante du Thabor...

## CHAPITRE VIII

## La foi.

Pour donner une idée de l'âme juste, les textes sacrés la comparent au palmier et au cèdre, les deux arbres les plus beaux, les plus majestueux de l'Orient. On peut dire de la foi de Sœur Marie de Jésus Crucifié qu'elle avait la beauté et la puissance du cèdre, la hauteur et la fécondité du palmier.

Le poudrier d'Abellin était mort trop vite pour achever la formation religieuse de sa fille. Il avait eu le temps néanmoins, par ses paroles et ses exemples, de déposer en elle les germes d'un attachement indéfectible à la religion catholique ; et, comme toujours, parmi ces germes sacrés, il y avait des semences de martyre.

Nous avons raconté comment, à l'âge de treize ans, mise en demeure de renier sa foi en se faisant musulmane, l'enfant avait repoussé cette proposition sacrilège avec la dernière énergie et payé sa fidélité de son sang.

De cette profession de foi héroïque, elle garda toujours, non seulement la disposition générale à donner sa vie pour la vérité, mais encore le désir et le goût du martyre. Et quand on lui demandait la raison de cet attrait, elle répondait : « On va droit au ciel. Et, quand même, n'est-ce pas une trop grande grâce de mourir pour l'Eglise, pour la foi ? »

Elle portait une sainte envie aux confesseurs de la foi.

Lui donnait-on, pour la distraire dans ses maladies, quelque ouvrage racontant leurs supplices, elle en baisait les feuillets avec effusion, et, dans ces démonstrations de tendresse, il n'était pas rare qu'elle se perdît en extase.

Son martyre lui avait valu une grâce plus extraordinaire encore, celle d'assister en esprit aux glorieux combats des missionnaires et des fidèles qui versaient leur sang pour la foi dans les pays lointains. Généralement ravie en extase dans ces circonstances, elle semblait voir les bourreaux avec le raffinement de leurs tortures et les victimes avec le surnaturel héroïsme de leur patience. Elle interpellait les tyrans, exhortait les confesseurs ; et, quand le drame était consommé, elle emportait de ces visions comme un signe sensible ou une relique : ses mains étaient souvent tachées de sang.

Du Carmel de Mangalore, elle assista ainsi en 1871 à la mort des otages de la Commune. Elle assista plusieurs fois, au Carmel de Pau ou de celui de Bethléem, au supplice des martyrs de Chine. Un jour entre autres, le 17 septembre 1874, elle sortit de l'extase extrêmement impressionnée par les scènes qu'elle venait de contempler. Deux personnes étaient venues lui dire : « Priez, priez pour que Dieu fortifie ses martyrs, car il y aura plus de martyrs que vous ne croyez ; ils commencent à présent. » Les supplices commencèrent en effet sous ses yeux. Elle vit des chrétiens mutilés, sans tête, sans mains, les entrailles ouvertes. « Puis, racontait-elle, je vis un prêtre qui allait entrer dans une maison. Je lui dis : N'entrez pas, on vous tuera. Mais il entra, et les mauvais avec lui pour le tuer et tuer la personne qui était dedans. J'entendis leurs cris, et vite, je courus chercher du secours ; et, dans la ville, il n'y eut personne qui voulût venir. Et je me suis dit :

Folle que je suis, il faut invoquer Dieu et ses anges ; pourquoi invoquer l'homme ? Et je me suis réveillée... »

Ces communications, transmises par la prieure de Pau, frappèrent vivement l'abbé Bordachar et Mgr Lacroix, qui prirent note du jour. Quatre mois après, l'*Univers* du 21 janvier 1875 racontait le martyre d'un prêtre du Yunnan, l'abbé Baptifaud, survenu précisément dans la nuit du 17 septembre, et dont les détails concordaient avec la vision de la Sœur. Mgr Lacroix fut si impressionné de cette coïncidence, qu'il ne craignit pas d'écrire au cardinal Antonelli le 6 février 1875 : « Vous pouvez, Eminence, signaler ce renseignement en mon nom au Saint-Père, comme garanti par moi et très authentique. »

Il est remarquable que la foi de Sœur Marie de Jésus Crucifié ne connut jamais que les grandes dévotions de la piété catholique. Ce qui lui était personnel, c'était la note de ferveur et de simplicité qu'elle apportait dans toutes ses pratiques [1].

Sa dévotion au Saint-Esprit fut de tout point extraordinaire. Sa maîtresse des novices observait en 1874 : « La chère enfant ne peut le cacher, elle a une dévotion extraordinaire au Saint-Esprit. Lorsqu'elle en parle, c'est avec des expressions brûlantes, et tout son extérieur en est illuminé. »

Elle le priait en toutes ses nécessités, avec une confiance qui peut être proposée comme modèle aux âmes pieuses. Elle lui disait en novembre 1871 : « C'est vous qui nous faites comprendre Jésus... Venez, ma consolation ; venez, ma joie ; venez, ma paix, ma force, ma lumière ; venez, éclairez-moi pour trouver la source où je dois me désal-

[1] Nous dirons ailleurs quelle était sa dévotion pour le Saint Sacrement, ainsi que pour la Passion de Notre-Seigneur.

térer. Une goutte de vous suffit pour moi, pour me montrer Jésus tel qu'il est. Jésus a dit que vous iriez aux ignorants : je suis la première des ignorantes. Je ne vous demande ni d'autre science ni d'autre sagesse que la science de trouver Jésus et la sagesse de le conserver. » Elle ajoutait : « Et je me suis senti le feu un peu allumé dans mon cœur. L'Esprit-Saint ne me refuse rien. »

Le 1er mars 1874, elle rendait ainsi compte des actes qu'elle produisait habituellement au début de son oraison : « Esprit-Saint, éclairez-moi. Que dois-je faire et de quelle manière trouver Jésus ? Les disciples étaient très ignorants ; ils étaient avec Jésus et ils ne comprenaient pas Jésus. Moi aussi, je suis dans la maison de Jésus et je ne comprends point Jésus... La moindre chose me trouble, m'agite ; je suis trop délicate ; je n'ai pas assez de générosité pour faire des sacrifices à Jésus. O Saint-Esprit, quand vous (leur) avez donné le rayon de lumière, les disciples ont disparu : ils n'étaient plus ce qu'ils étaient auparavant ; leur force a été renouvelée ; les sacrifices leur sont devenus faciles ; ils ont connu Jésus plus qu'ils ne l'avaient connu quand il était avec eux. Source de paix, lumière, venez m'éclairer. J'ai faim, venez me nourrir ; j'ai soif, venez me désaltérer ; je suis aveugle, venez m'éclairer ; je suis pauvre, venez m'enrichir. »

Le Saint-Esprit accourait à ces brûlants appels. « L'oraison ne se passe pas, disait-elle, sans qu'il vienne d'une manière ou d'une autre. »

Sa dévotion se traduisait fréquemment par une prière qui lui avait été enseignée pendant l'oraison, un jour de mai 1869 :

Esprit-Saint, inspirez-moi,
Amour de Dieu, consumez-moi,

Au vrai chemin conduisez-moi.
Marie, ma Mère, regardez-moi,
Avec Jésus bénissez-moi ;
De tout mal, de toute illusion,
De tout danger préservez-moi [1].

Non contente de réciter elle-même cette prière, elle la recommandait aux personnes qui l'interrogeaient sur la dévotion au Saint-Esprit ; elle la transcrivait de sa main mal assurée sur le verso des images réservées aux amis du Carmel. Quand elle priait avec quelques-unes de ses Sœurs, elle mettait les formules au pluriel :

Esprit-Saint, inspirez-nous,
Amour de Dieu, consumez-nous...

Lorsqu'elle intercédait pour la France, sa patrie d'adoption, elle répétait encore les mêmes invocations, comme un *enfant* le lui avait appris en 1869 :

Esprit-Saint, inspirez la France,
Amour de Dieu, consumez la France,
Au vrai chemin, conduisez la France.
Marie, ma Mère, regardez la France,
Avec Jésus, bénissez la France,
De tout malheur, préservez la France.

La prière ne lui suffisait pas ; elle avait l'apostolat de cette dévotion ; elle eût voulu la ranimer dans l'âme de tous les fidèles, spécialement dans l'âme de tous les prêtres.

Elle disait le 18 mai 1873 : « J'ai vu devant moi une colombe, et, au-dessus de la colombe, un calice qui débordait, comme s'il y avait eu une source dans l'intérieur du

[1] Cette prière a été enrichie de 100 jours d'indulgence par Mgr Barlassina, patriarche de Jérusalem, le 8 février 1921.

calice ; et ce qui débordait du calice arrosait la colombe et la lavait [1]. Et une voix est sortie de cette lumière admirable et elle a dit : « Si tu veux me chercher, me connaître et me suivre, invoque la lumière, l'Esprit-Saint qui a éclairé mes disciples et qui éclaire tous les peuples qui l'invoquent. Je vous le dis en vérité, en vérité, en vérité : Quiconque invoquera le Saint-Esprit, me cherchera et me trouvera. Sa conscience sera délicate comme la fleur des champs. Si c'est un père ou une mère de famille, la paix sera dans sa famille, et son cœur sera en paix dans ce monde et dans l'autre ; il ne mourra pas dans les ténèbres, mais dans la paix. Je désire ardemment que les prêtres disent chaque mois une messe en l'honneur du Saint-Esprit. Quiconque la dira ou l'entendra sera honoré par le Saint-Esprit lui-même ; il aura la lumière, il aura la paix. Il guérira les malades ; il réveillera ceux qui dorment...

« Et j'ai dit : Seigneur, que puis-je faire, moi ? Personne ne me croira. Et la voix m'a répondu : Quand le moment sera venu, je ferai tout moi-même et tu n'y seras pour rien...

« Et tout a disparu, et mon cœur est resté embrasé d'amour... »

La dévotion de Sœur Marie de Jésus Crucifié s'accrut encore au Carmel de Bethléem. Elle ne tarda pas, sur l'ordre de Dieu, à la recommander à Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem. En janvier 1876, comme elle avait le pressentiment surnaturel d'une guerre prochaine (la guerre des Balkans), accompagnée de terribles fléaux, tels que la sécheresse et la famine, elle conjurait Mgr Bracco d'ordonner des prières publiques pour écarter ces malheurs imminents. Elle demandait notamment la récitation quo-

[1] La colombe était sans doute le symbole de son âme.

tidienne d'un *Veni Creator* et d'un *Miserere*. Au mois d'août, l'appel divin se fait plus pressant : « Le moment approche, dites à votre supérieur de commencer les prières : tous les jours, un *Veni Creator* et un *Miserere*. » Au mois de décembre, elle sollicite encore du patriarche une neuvaine de *Veni Creator*. Elle ajoutait : « Et pour moi, il me semble que Dieu me demande quelque chose (de) très pénible à la nature ; mais, coûte que coûte, je le ferai avec l'approbation de Monseigneur, s'il le permet. La nature se révolte ; mais, avec la grâce de Dieu, je le ferai avec bonheur. » Elle le fit. Quant à Mgr Bracco, nous avons des raisons de croire qu'il accéda aux vœux de la Servante de Dieu en s'acquittant des prières demandées.

Au-dessus du patriarche, il n'y avait pour Sœur Marie de Jésus Crucifié que le Père commun des fidèles. Elle se sentit poussée à lui communiquer les désirs enflammés qui embrasaient son âme. Au mois de juin 1877, une supplique à Pie IX fut remise à Mgr Bracco pour qu'il la transmît à Rome, s'il le jugeait expédient. Les archives du Carmel ne possèdent pas le texte de la supplique, mais la maîtresse des novices nous a conservé le résumé des communications qui la motivèrent. « Une voix m'a dit : Communiquez cela à votre supérieur et au Saint-Père, car ce n'est pas pour vous, et je veux que vous le disiez...

« Le monde et les communautés religieuses cherchent des nouveautés dans les dévotions et négligent la véritable dévotion au Paraclet. C'est pour cela qu'il y a l'erreur, la désunion et qu'il n'y a pas la paix et la lumière. On n'appelle pas la lumière comme elle devait être appelée, et c'est elle qui fait connaître la vérité. Même dans les séminaires, on la néglige...

« Les persécutions règnent et la jalousie entre les Ordres

religieux existe, et c'est pour cela que le monde est dans les ténèbres.

« Toute personne dans le monde ou dans les communautés qui invoquera l'Esprit-Saint et aura sa dévotion ne mourra pas dans l'erreur.

« Tout prêtre qui prêchera cette dévotion recevra la lumière pendant qu'il en parle aux autres.

« Il m'a été dit que, dans l'univers entier, il faut établir que chaque prêtre dise une messe du Saint-Esprit tous les mois, et tous ceux qui y assisteront auront une grâce et une lumière toute particulière... »

Le rôle de Sœur Marie de Jésus Crucifié s'achève là. Elle avait obéi à Dieu en dictant la supplique et en la remettant à Mgr Bracco. Elle ne chercha jamais à connaître si le patriarche avait jugé bon de la faire parvenir au Saint-Père, tellement son détachement d'elle-même était parfait. Nous savons néanmoins que le document parvint au Souverain Pontife.

Les événements ont montré que ses efforts pour réveiller et propager la dévotion au Saint-Esprit répondaient à un désir du ciel. Lorsque Dieu veut provoquer dans la piété catholique un de ces mouvements profonds qui la renouvellent et la transforment, il a coutume de susciter en divers temps et en divers lieux plusieurs âmes dont les missions convergent, sans qu'elles le sachent peut-être, et qui jettent les semences des futures moissons. Sœur Marie de Jésus Crucifié fut une humble semeuse de la dévotion au Saint-Esprit. La moisson, c'est le grand pape Léon XIII qui la rentra dans les greniers de la sainte Eglise par sa lettre *Provida matris* du 5 mai 1895 et surtout par son encyclique *Divinum illud munus* du 9 mai 1897. Léon XIII disait dans cette dernière : « Nous décrétons

et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, cette année et les suivantes, une neuvaine soit faite avant la Pentecôte, dans toutes les églises paroissiales, et, si l'Ordinaire le juge bon, dans toutes les églises. »

Les fidèles étaient en outre invités à poursuivre ces prières pendant toute l'octave de la Pentecôte jusqu'à la Trinité.

L'encyclique *Divinum illud munus* parut vingt ans après l'envoi de la supplique de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Dieu sait dans quelle mesure cette démarche privée de l'humble Carmélite avait préparé l'acte universel du Vicaire de Jésus-Christ.

La dévotion au Saint-Esprit est mère de la dévotion aux saintes Ecritures. La Servante de Dieu aimait les histoires de l'Ancien Testament, qui lui rappelaient le pays de Jésus, sa chère patrie palestinienne. Parfois, pour dissimuler et dissiper ses peines, elle demandait aux Sœurs plus instruites de lui raconter quelques traits de ces divins récits qu'elle écoutait avidement. Elle aimait surtout le saint Evangile. Son plaisir, pour réjouir les Sœurs au temps des récréations et des *licences*, était d'ouvrir le petit livre au hasard et de lire à chacune le premier verset qu'elle rencontrait. Sa lecture était hésitante comme celle d'un enfant qui épèle ; mais les religieuses constataient que ce jeu innocent leur « portait grâce » et que, souvent, les versets paraissaient choisis à dessein, tellement ils étaient appropriés à leurs besoins du moment.

La dévotion de Sœur Marie de Jésus Crucifié pour la très sainte Vierge était filiale, naïve et ardente. Toute sa vie était dominée par le miracle d'Alexandrie, par lequel la religieuse au voile d'azur l'avait recueillie dans la rue, soignée et guérie. Longtemps après cet événement, le 7 septembre 1874, elle disait ravie en extase : « A pareil

Jour, j'étais avec Marie. Le vent m'apporte le parfum de Marie... » Elle avait sans cesse à la bouche les louanges de la Mère du ciel. Si elle ne parlait pas de Jésus, elle parlait de Marie ; et, pour elle, c'était tout un, parce qu'elle embrassait dans un même amour Jésus, le Fils de Marie, et Marie, la Mère de Jésus. Dans tous ses dangers, elle recourait à la sainte Vierge, comme l'enfant à sa mère. Ses visions, ses extases étaient pleines de Marie ; ses rêves de la nuit l'entretenaient encore de l'objet de son amour. Le 4 septembre 1874, parlant du rosaire qu'elle venait de réciter, elle disait dans un langage parfumé de poésie : « L'*Ave Maria* forme un grain de froment ; le *Gloria Patri* forme un épi ; et, selon que l'*Ave Maria* est plus ou moins fervent, le grain est gros et épais. »

Le 8 juillet de la même année, la communauté, préoccupée d'une procession d'actions de grâces en l'honneur de saint Joseph, paraissait oublier la neuvaine de Notre-Dame du Mont-Carmel, qu'on avait coutume de commencer ce jour-là après les vêpres. Lorsque la procession passa devant le chapitre, Sœur Marie de Jésus Crucifié, retenue par l'extase, apparut toute souriante sur le seuil, en s'écriant : « Venez faire la neuvaine à ma Mère, la neuvaine à ma Mère. » Il est inutile d'ajouter que l'oubli involontaire fut réparé sur-le-champ.

La Servante de Dieu disait un jour à sa maîtresse des novices : « Vois, ma Mère, toute (la) famille que j'ai au ciel : Dieu le Père, mon Créateur ; Jésus, mon époux ; la sainte Vierge, ma maman ; saint Joseph, c'est papa ; Pater Elie, grand-papa et parrain ; Rose Thérèse, marraine ; les anges, mes gardiens ; les apôtres, mes frères ; saint Jean, mon frère ; tous les saints, mes amis. Vois ma famille. »

Elle disait vrai ; elle vivait avec les habitants du ciel dans une surprenante familiarité. Les anges lui apparaissaient fréquemment sous la figure de gracieux petits enfants, qui se faisaient ses défenseurs dans le péril, ses guides et ses interprètes dans ses extases, ses compagnons de béatitude. Détail intéressant, lorsque les anges gardiens des Sœurs se rendaient visibles à ses yeux au chœur ou en récréation, ils ressemblaient respectivement à la religieuse dont ils avaient la garde ; ils empruntaient les traits de son visage, sur lequel se reflétait pourtant une grâce et une beauté célestes.

Les apparitions des saints ne se comptent pas dans sa vie. Saint Joseph, sainte Thérèse, *Rose Thérèse*, comme elle l'appelait, sainte Marie-Madeleine de Pazzi, sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Marguerite-Marie, saint Jean de la Croix, saint Elie... étaient les visiteurs accoutumés de ses extases. Leur troupe bienheureuse s'augmentait souvent de quelques âmes choisies, passées naguère à une vie meilleure : le saint curé d'Ars, le vénérable Louis-Edouard Cestac, la Mère Elie, Mathilde de Nédonchel, M. Manaudas, la Mère Emilie Julien...

Si la fervente Carmélite honorait ses amis du ciel avec toute la brûlante candeur de sa piété, ceux-ci, à leur tour, lui témoignaient une charité dont les délicatesses surpassaient toutes les prévenances de nos affections terrestres, les plus attentives ou les plus épurées. Sa vie présente quantité de faits gracieux qui rappellent la divine familiarité des anciens moines avec les saints. Nous pourrions former ici un bouquet de *fioretti* qui ne le céderaient pas en fraîcheur aux légendes franciscaines. Voici du moins quelques traits rassemblés presque au hasard.

Le 21 septembre 1868, tandis que la novice, l'âme en

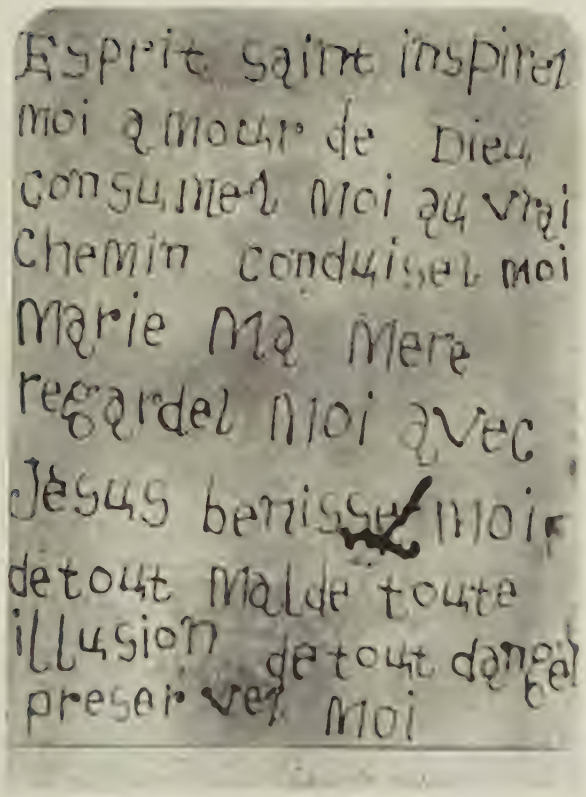


Fac-similé de l'écriture de Sœur Marie de Jésus Crucifié.

peine, travaillait à la couture, la sainte Vierge entra dans sa cellule sous les dehors de la Mère Elie, s'assit à ses côtés, lui apprit à faufiler les ourlets et la laissa réconfortée par de bonnes paroles. Quelques jours après, le 26 septembre, une religieuse qui ressemblait encore à la maîtresse des novices, vint lui défendre de manger l'œuf qui lui serait servi à dîner. Sœur Marie de Jésus Crucifié se rend au réfectoire, persuadée que sa maîtresse a voulu l'éprouver en lui imposant une pénitence. Que trouve-t-elle dans sa *portion ?* Un œuf couvé qui répand une odeur si désagréable que les Sœurs voisines en sont incommodées. A la perspective d'une si belle mortification, la novice ne songe d'abord qu'à manger courageusement ce qui lui est servi. Mais la défense de sa maîtresse, qui se représente à son esprit, vient à propos lui rappeler que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice, et elle obéit. A l'issue du dîner, elle va trouver la Mère Elie et lui exprime son regret d'avoir été privée de cet acte méritoire. La Mère Elie dissimula son étonnement, mais elle comprit qu'une providence spéciale veillait sur la petite novice...

Le 28 janvier 1869, Sœur Marie de Jésus Crucifié, retenue à l'infirmerie, voit entrer une religieuse, ayant encore les traits de la Mère Elie, qui lui fait l'oraison à haute voix, jette quelques branches de romarin dans sa chaufferette de malade et sort. L'effet de cette visite ne se fit pas attendre. La fièvre et le mal de tête disparurent subitement et la novice se trouva complètement guérie. On devine la surprise de la maîtresse des novices, lorsqu'elle vint à son tour visiter la malade, en la voyant rayonnante de joie au milieu d'une fumée odorante de romarin. Elle comprit que cette humble cellule avait encore été le théâtre de quelque fait extraordinaire. Les paroles de la novice la

confirmèrent dans cette conviction. « Ma Mère, s'écria-t-elle, continuez l'oraison si bonne ! » Et comme la Mère Elie commençait à lui parler de Dieu : « Vous ne faisiez pas l'oraison comme cela, reprit-elle, c'était plus profond. Vous aviez du miel sur les lèvres ; vous n'êtes pas ainsi à présent. Mère, continuez l'oraison. » — « Voyons, dites ce que je vous ai dit pour voir si vous n'avez pas oublié. » — « C'est gravé dans mon cœur, répond la novice, mais je ne puis (le) dire. Il y avait trois points. Cherchez Dieu sans vous arrêter à rien de créé. — Si vous parlez, soyez comme si vous ne parliez pas ; si vous voyez, comme si vous ne voyiez pas ; si vous entendez, comme si vous n'entendiez pas. — Dieu seul est tout ; la créature n'est que néant et péché ; tout ici-bas est vanité, parce que ce qui passe n'est rien... »

Le 24 septembre 1868, la Sœur infirmière demande l'aide de Sœur Marie de Jésus Crucifié pour laver le plancher de l'infirmerie. La novice accepte de grand cœur, s'offrant même à faire seule le travail avec le concours d'une autre novice, Sœur Aimée. Au grand étonnement de l'infirmière, le parquet fut lavé en un clin d'œil. La surprise ne fut pas moindre au noviciat, lorsqu'on vit Sœur Marie de Jésus Crucifié se mettre à genoux et s'accuser d'avoir donné le mauvais exemple à Sœur Aimée. Sœur Aimée, n'ayant point paru ce jour-là à l'infirmerie, protestait qu'elle n'avait pu être scandalisée. La maîtresse des novices, soupçonnant quelque nouvelle intervention surnaturelle, mit fin à ce débat de l'humilité et de la charité. Mais, quand elle se trouva seule avec Sœur Marie de Jésus Crucifié, elle ne manqua pas de lui demander des explications. Voici ce qui s'était passé. La novice se reprochait d'avoir sans permission adressé la parole à sa compagne

de travail. « Ma Sœur Aimée... » lui avait-elle dit. « Appelez-moi Sœur Aimée de Jésus, au lieu de Sœur Aimée », avait reparti la compagne, parce que Jésus n'aime personne comme moi, et personne n'aime Jésus comme je l'aime... » Lorsque l'infirmière avait ouvert la porte, Sœur Aimée s'était vite cachée derrière les rideaux du lit, disant : « Il faut faire cela sans être vue. Pour Jésus seul ! » — « Et comment avez-vous fait si vite ? » interrogea encore la maîtresse. « Ma Sœur Aimée lavait ; moi, j'essuyais avec l'éponge... », répondit la novice.

Le fait suivant s'est passé à Bethléem. Sœur Marie de Jésus Crucifié en extase s'était rendue dans une salle où un nouvel arrangement s'imposait pour de grandes caisses remplies de linge. Elle déplaça toute seule ces caisses que plusieurs Sœurs auraient eu de la peine à remuer, et elle s'acquitta en moins d'un quart d'heure de ce travail qui nécessitait un temps très long. Quand les religieuses la rejoignirent, elle avait déjà tout remis en ordre, et elle balayait la cellule, toujours en extase et toute radieuse. « Ma Sœur, qui a placé là ces caisses ? » lui demande-t-on. Elle répond, en désignant la plus volumineuse : « Un enfant l'a prise de ce côté ; un autre de celui-là, et j'ai aidé un peu au milieu. Quand vous êtes entrées, ils sont partis... »

Telle était la vertu de la petite converse, qu'elle attirait ainsi les anges et les saints, ses frères. Un tel commerce avec les heureux habitants du ciel n'est-il pas la récompense de la foi ? Et s'il n'est pas encore la vision béatifique, n'en est-il pas le prélude et l'avant-goût ?

Sœur Marie de Jésus Crucifié professait pour la sainte Eglise « un amour immense et tout filial », comme s'exprime la chronique du Carmel. Elle répétait souvent : « Je suis fille de l'Eglise, c'est ma Mère. Ma Mère l'Eglise, rose

mystique, je vous aime ! » Ou encore : « C'est mon honneur d'appeler l'Eglise ma Mère... » Presque toutes ses pénitences si rigoureuses, ses longs jeûnes de quarante jours ou d'un an au pain et à l'eau, elle les offrait à l'intention de la sainte Eglise, du Souverain Pontife, des justes, des pécheurs.

A l'égard de Pie IX, elle n'éprouvait pas seulement du respect et de la vénération ; elle ressentait l'affection candide et véhémente d'une fille pour son père. Coïncidence digne d'être signalée, elle était née en 1846, l'année de l'élévation au trône pontifical de Pie IX, et elle mourut en 1878, quelques mois seulement après le saint Pontife. Durant cette période, Dieu établit entre le grand Pape et la converse Carmélite des relations étroites et suivies. Le nom de Pie IX revenait tout naturellement sur les lèvres de Sœur Marie de Jésus Crucifié pendant ses extases. Elle l'appelait filialement *mon Père*. Ce langage lui était si habituel que, lorsqu'elle parlait en extase de son Père, on songeait, en premier lieu, à Pie IX. Elle le voyait fréquemment en esprit, tantôt dans les magnifiques manifestations de la vie pontificale, tantôt dans les angoisses qui le crucifiaient. Plusieurs fois, elle lui fit transmettre des communications très importantes, concernant les intérêts de la sainte Eglise. En 1868, elle le fit avertir à trois reprises que la caserne la plus rapprochée du Vatican était minée. On ne crut pas devoir tenir compte de son avertissement. Le 23 octobre de cette même année, la caserne Serristori, qui commandait le *borgo vecchio*, sautait en plein jour, ensevelissant les musiciens du régiment. « Malheureusement, disait plus tard le cardinal Antonelli au chanoine Bordachar, nous ne profitâmes pas de l'avis venant de Pau. »

On en profita du moins l'année suivante, à l'époque du concile, lorsque les communications de Sœur Marie de Jésus Crucifié signalèrent avec des précisions remarquables trois autres mines qui menaçaient des édifices particulièrement chers à la piété catholique ; grâce à quoi, d'immenses catastrophes furent conjurées,

Le lecteur comprend maintenant les raisons de l'auguste bienveillance que Pie IX et le cardinal Antonelli témoignèrent au Carmel de Pau et à la Servante de Dieu.

En 1875, le cardinal voulut bien informer le Saint-Père des grâces dont celle-ci était favorisée, et de la manière dont on la dirigeait. Pie IX daigna répondre qu'il fallait « continuer à la diriger comme on avait fait, qu'elle était dans la bonne voie. » A la même époque, le cardinal Antonelli evoyait une belle médaille à l'humble converse, en remerciement pour de nouvelles communications particulièrement appréciées.

Les dernières années de sa vie, Pie IX devint plus que jamais l'objet des sollicitudes filiales de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Elle assistait aux suprêmes préparatifs que le ciel faisait pour le recevoir. Elle écrivait à Mgr Bracco le 27 janvier 1878 : « De nouveau aussi, j'ai rêvé que notre bien-aimé Père et Pontife Pie IX va partir bientôt. Sa couronne est achevée. Il y a quelques jours que j'avais vu qu'il y manquait une rose ; mais, à présent, je l'ai revue et elle était finie. La sainte Vierge l'avait dans ses mains, prête à être posée sur sa tête.

« J'ai vu aussi comme une procession qui se prépare à venir le chercher, et je vois le Saint-Père sous la forme d'un enfant, d'une hostie, enfin, d'une manière que je ne puis expliquer. Il m'a fait un signe de croix sur le front, et il m'a dit : Enfant, je vous bénis... »

Pie IX mourait le 7 février. Quelques jours après, le 16 du même mois, Sœur Marie de Jésus Crucifié disait en extase : « Voyez, quand mon Père est mort, il me semble que le ciel et la terre étaient triomphants et voulaient l'accompagner. Pourtant, il avait un corps comme nous ! Lui dit : Rien ne vous empêche de devenir saintes comme moi. » Elle ajoutait : « Ce matin, un autre chéri petit Père est parti comme lui ; je ne l'ai pas connu sur la terre, mais je le vois à présent. Il a le même honneur, la même gloire devant Dieu que notre Père. Aussi, la terre et tout l'accompagnent. Chéri petit Père, je suis jalouse !... »

L'ardente affection filiale de Sœur Marie de Jésus Crucifié pour Pie IX s'exprima parfois d'une manière extraordinaire, par une réelle ressemblance physique. A partir de 1875 ou 1876, ses yeux, sa bouche, tout son visage se transfigurait durant l'extase et prenait une expression qui rappelait la physionomie du vénéré pontife. Une Sœur qui avait vu le Saint-Père à Rome, le Père curé de Bethléem, toutes les religieuses à qui les photographies avaient rendu les traits du Pape familiers, s'écriaient spontanément à la vue de cette transformation : « Mais, c'est notre Saint Père le Pape ! Comme elle ressemble à Pie IX ! » Un jour que les Sœurs s'entretenaient de ce prodige, reproduit sous leurs yeux, l'extatique leur en donna cette explication : « Les deux *enfants* me disent de vous dire : il faut bien que l'enfant ressemble à son Père ! » L'extase finie, cet éclat surnaturel s'éteignait par degrés, la beauté céleste disparaissait, et la petite converse reprenait son visage ordinaire, où brillait seul le modeste rayonnement de son innocence et de sa simplicité.

Du respect que Sœur Marie de Jésus Crucifié professait

pour les ministres de Dieu, nous ne rapporterons que les traits suivants. Elle disait après une entrevue avec Mgr Lacroix, évêque de Bayonne : « Parole de Monseigneur, parole de Dieu lui-même ; s'il me disait n'importe quoi, je le ferais. » Après un entretien avec le supérieur du Carmel de Pau, M. Saint-Guily, elle s'écriait avec un profond sentiment de vénération : « Il me semblait voir Jésus ! » Le même supérieur attestait qu'il lui suffisait d'une parole pour faire tomber les répugnances et les tentations de la novice, tellement étaient vives sa foi et son obéissance au prêtre, représentant de Dieu. Vers la fin de sa vie, le 22 novembre 1877, elle écrivait à Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem : « J'ai reçu hier votre lettre et je l'ai baisée de bon cœur. Tout ce qui vient de votre bouche, c'est Dieu pour moi.

« Je préférerais mille fois mourir que de faire un pas contre votre volonté... Pour moi, cher bien-aimé Père, je le redis, la parole de mon Père, la volonté de mon Père, c'est tout.

« Bénissez votre petite enfant, Monseigneur et bien-aimé Père, afin qu'elle vous contente et qu'elle contente Jésus en toute chose. »

La création tout entière n'était qu'un voile transparent à travers lequel elle contemplait les splendeurs divines. Elle avait un sentiment très élevé des beautés de la nature. Il lui suffisait de descendre au jardin, d'y regarder les arbres, les fruits, les fleurs, les oiseaux, les papillons, pour se sentir l'âme en fête. Des cantiques d'actions de grâces lui montaient alors aux lèvres, empreints d'une poésie, d'une fraîcheur, qui rappelaient les chants inspirés de la Bible. Ses oraisons, parfois, n'étaient pas moins gracieuses. En juin 1873, elle rendait compte à sa maîtresse du tableau

qui s'était présenté plusieurs fois à son esprit. « Il y avait, disait-elle, un grand parterre tout rond qui avait plusieurs tours. Le premier était tout planté de roses fleuries : la rose veut dire la charité, et l'épine la vigilance. Puis, le second était couvert de vignes, dont le raisin veut dire l'amour, et la feuille la douceur. Le troisième tour était de froment, qui signifie la confiance et l'espérance. Le milieu était tout de violettes qui veulent dire la véritable humilité. Et, au milieu, je fais un trône et je fais asseoir Jésus ; et, sous ses pieds, il sort une source d'eau qui dit : Tout passe, tout coule comme l'eau. L'eau, rien ne l'arrête. A côté du trône, je planterai des pensées et du lierre. Le lierre dit : Attachez-vous sans cesse à Jésus; et la pensée me dit : Ne pensez qu'à Jésus. Seigneur Jésus, plantez toutes ces vertus au fond de mon cœur et faites-les croître vous-même par votre puissance. »

Le spectacle de la montagne ou de la mer la jetait dans le ravissement. Le 31 décembre 1873, contemplant de sa cellule le soleil qui se levait sur la neige éclatante des Pyrénées, elle tomba en extase ; elle regardait les yeux grands ouverts et chantait la majesté du Tout-Puissant. Sur le bateau qui l'emportait vers l'Inde ou la Palestine, elle restait de longues heures, perdue en Dieu, en face de l'immensité bleue du ciel ou de la mer.

Désireuse d'associer la nature entière à sa louange, elle lui parlait comme si elle en eût été comprise. Au Carmel de Pau, elle ne passait presque jamais devant les ruches, sans adresser un petit discours aux abeilles, dont la diligence l'émerveillait. Elle leur parlait, et, chose prodigieuse, elles lui obéissaient.

Le 1er juin 1874, elle remarqua qu'un essaim s'apprêtait à sortir de la ruche. Elle dit : « Petites créatures du bon

Dieu, si vous partez sans que nous vous voyions, ne vous échappez pas, mais restez par terre jusqu'à ce que j'arrive, et alors vous volerez sur l'arbre. » Le jour même, à l'insu de la Sœur, l'essaim s'envole dans la prairie et se pose à terre comme il lui avait été commandé. Impatient de prendre son essor, on eût dit qu'une force mystérieuse le retenait sur l'herbe verte. A peine Sœur Marie de Jésus Crucifié a-t-elle paru, que les abeilles se déplacent et s'abattent sur un arbre voisin, ainsi qu'il leur avait été ordonné. Pendant qu'on apporte une ruche, la Sœur commence un *Veni Creator* avec ses compagnes, et elle s'écrie : « Au nom de Jésus, entrez dans la ruche ! » Le *Veni Creator* n'était pas achevé que les abeilles se pressaient à l'entrée de la ruche. Et Sœur Marie de Jésus Crucifié ne se lassait pas d'admirer et de proclamer l'obéissance des petites abeilles...

A Bethléem, c'est le chien du monastère qui donna un exemple insigne d'obéissance. Loulou — c'était son nom — était une bête terrible aux étrangers. Les ouvriers qui travaillaient à la construction du couvent n'osaient jamais s'aventurer dans l'enclos sans être certains que Loulou était à la chaîne. Sœur Marie de Jésus Crucifié aimait beaucoup le fidèle gardien ; elle l'avait soigné de ses mains et rendu à la vie, une nuit que des malfaiteurs l'avaient cruellement blessé. Quelque temps avant sa mort, elle lui dit en le caressant : « Lorsque ma Sœurette chérie viendra, tu te coucheras à ses pieds, tu les lécheras et les baiseras, tu entends ? » Lorsque M^lle^ Dartigaux se présenta au grand portail du monastère, au mois de mai 1879, Loulou, à qui personne ne songeait en ce moment, accourut au-devant de la fondatrice et se coucha à ses pieds, en remuant la tête et la queue de la manière

la plus flatteuse. Il n'avait jamais vu M^lle^ Dartigaux, mais il exécutait les recommandations suprêmes de Sœur Marie de Jésus Crucifié, au sujet de sa Sœurette chérie.

C'est avec une foi pareille que saint François d'Assise devait prêcher aux petits oiseaux d'Ombrie ou apprivoiser le terrible loup de Gubbio. La foi, élevée à un degré héroïque, a la vertu de réparer dans l'homme les effets désastreux du péché originel : elle lui rend la parfaite domination sur les créatures, parce qu'elle lui a rendu au préalable la robe blanche de l'innocence première.

Mademoiselle Berthe Dartigaux.

## CHAPITRE IX

## Charité.

La sainteté se mesure à la charité. La charité est parfaite, lorsqu'on aime Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, c'est-à-dire, lorsqu'on évite le péché comme le mal souverain et que l'on apporte à la pratique des commandements et des conseils évangéliques toute l'immensité d'amour dont on est capable.

Nous pouvons dire sans la moindre exagération que Sœur Marie de Jésus Crucifié s'efforça toute sa vie de réaliser cet idéal de charité parfaite.

Son amour de Dieu se manifestait par une vive horreur de tout péché. Son enfance, nous l'avons dit, s'était passée dans une ignorance exquise du mal. Le divin Epoux, à qui elle s'était vouée à un âge très tendre, la tenait enveloppée dans le voile virginal de son innocence. Le péché ne se révéla à elle sous la forme de la tentation que vers l'âge de quinze ans. Elle racontait plus tard la frayeur, l'angoisse qui la saisit à cette première apparition du mal. Elle courut se confesser et ne recouvra la paix que lorsqu'elle eut compris la différence entre la tentation non consentie et le péché.

Toute sa vie, elle garda cette vive répulsion pour le mal et cette pudique facilité à s'alarmer des moindres tentations. Trop d'âmes s'habituent au voisinage de l'ennemi et perdent à ce demi-contact la fraîcheur de leur pureté. Sœur Marie de Jésus Crucifié ne s'accoutuma jamais au

danger. Elle tremblait au seul mot de péché ; elle regardait comme la grâce suprême de ne jamais offenser Dieu. Elle disait le 26 novembre 1875, après un accès de vives souffrances : « Ce matin, pendant la messe, je me suis offerte à Jésus pour faire et souffrir tout ce qu'il lui plaira. Je ne lui ai demandé qu'une grâce, celle de ne pas l'offenser. »

Suivant le conseil de l'Evangile, elle était prête, pour éviter le mal, à tout sacrifier, ses membres, sa vie même. « O mon Dieu, s'écriait-elle, si mon œil doit vous offenser, arrachez-le ou je l'arracherai moi-même. Si mes mains, si mes pieds, si ma langue doivent vous offenser, coupez-les. Brisez mon corps des douleurs les plus cruelles plutôt que de permettre qu'aucun de mes membres vous offense. » Elle disait encore, la dernière année de sa vie : « Je ne voudrais pas offenser Jésus. Qu'il me tire de cette vie plutôt et me laisse cent ans, mille ans dans le purgatoire, plutôt que de manquer en la moindre chose. »

Dieu se plaisait, du reste, à lui inculquer cette horreur souveraine du péché. Il l'instruisait lui-même des ruses par lesquelles l'ennemi s'efforce de perdre les âmes. Il lui montrait à nu la perfidie du démon, la malice du péché et les ravages qu'il commet dans l'âme des pécheurs. Elle sortait de ces communications broyée, épouvantée, à l'exemple de sainte Thérèse revenant des visions de l'enfer, et elle se jetait dans les bras du Seigneur avec l'effroi de l'enfant qui cherche la sécurité de l'amour maternel.

Pour achever de graver dans son cœur ces terribles visions, Dieu lui montra quelques âmes de réprouvés. C'étaient des spectacles horribles. Le seul aspect de ces malheureux qui lui détaillaient les causes de leur chute, la faisait frissonner et la laissait sous des impressions d'angoisse, comme si elle se fût trouvée vivante sous la pierre

d'un tombeau. Un jour, après le passage d'un damné, sa cellule fut remplie d'une odeur infecte qui fut constatée par plusieurs Carmélites.

Et cependant, Sœur Marie de Jésus Crucifié n'était pas faite pour la crainte ; elle était faite pour l'union la plus intime avec le Seigneur, pour la charité la plus ardente et la plus dilatée. Mais Dieu, en habile architecte, déposait cette horreur du péché dans les fondements de son amour pour que l'édifice fût aussi solide qu'il devait être beau.

Pour comprendre les ardeurs divines dont elle était consumée, il est nécessaire de raconter la grâce qui lui fut accordée au Carmel de Pau, la première année de son noviciat. C'était le 24 mai 1868, le dimanche dans l'octave de l'Ascension. Sœur Marie de Jésus Crucifié récitait le rosaire avec quelques Sœurs, à l'ermitage de Notre-Dame du Mont-Carmel. Elle priait avec une grande ferveur. Tout à coup, elle se transfigure, éprouve de brûlants transports d'amour et tombe dans une extase enivrante. Elle porte les mains à son cœur, comme si elle y ressentait quelque mystérieuse opération de la grâce :

« O amour, ô amour, s'écrie-t-elle. O Bien-Aimé, où êtes-vous ? Qui a vu mon Bien-Aimé ? Je l'ai cherché et je ne l'ai pas trouvé... O Jésus bien-aimé, je cours, je marche, je vous cherche, je pleure, je suis triste et je ne trouve pas mon Bien-Aimé. O Jésus, mon amour, je ne puis vivre sans vous ! Vous le savez, toute la terre ne m'est rien sans vous. Non, mon doux Jésus, vous le savez, toute l'eau de la terre ne suffirait pas pour rafraîchir mon cœur... »

Jésus ne se cachait que pour se faire chercher et se faire trouver. Il se montre enfin, il accourt, et la petite novice se liquéfie en quelque sorte de tendresse, tandis que ses tressaillements deviennent plus vifs et son ravissement plus

profond. On voyait qu'il se passait en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle endurait un martyre d'amour, accompagné de délices indicibles. Bientôt, elle s'écrie, s'adressant à sainte Thérèse : « Mère Thérèse, Jésus m'a percé le cœur ! » C'était la clef du mystère, et ce n'était pas un vain mot. A partir de ce jour, son cœur saigna fréquemment, et les linges qu'on y appliquait portèrent quelque temps l'empreinte de trois signes surmontés d'une croix O † JS, qu'il faut peut-être lire : *O Jésus Sauveur !* A sa mort, lorsqu'on pratiqua l'ablation du cœur, le chirurgien y fit remarquer aux nombreux assistants, prêtres et religieuses, une cicatrice aux lèvres desséchées, trace d'une ancienne blessure, qui aurait dû normalement, assurait-il, causer la mort.

Sœur Marie de Jésus Crucifié ressemblait désormais à sa Mère, sainte Thérèse : elle était blessée des traits du divin amour. Comme elle le confiait à sa maîtresse du noviciat, il lui semblait qu'elle avait au cœur une plaie vive, d'une sensibilité extrême. Chaque fois que Dieu la touchait à cet endroit par une parole, un sentiment, une grâce, elle tressaillait, sortait d'elle-même et tombait en extase. Dans son état ordinaire, cette blessure d'amour l'empêchait de penser à autre chose qu'à Jésus. Si Jésus la consolait par sa divine présence, elle éclatait en transports ; si Jésus se cachait et semblait la délaisser, elle languissait de désirs et d'angoisses.

Elle disait à sa maîtresse le 17 décembre 1874 : « Oui, je suis à Dieu, et je voudrais écrire avec le sang de mon cœur : Je suis à Dieu. Je voudrais le montrer au ciel et à la terre, à toutes les créatures. »

Elle continuait, avec un accent de nostalgie que connaissent bien les âmes possédées de l'amour divin : « Oh !

e ne puis plus vivre sur cette terre ; elle me devient de plus en plus amère. Comme tout est noir ! Les jours me semblent des siècles et les heures des années ! Oh ! qu'il me tarde de mourir ! Pourtant, je suis heureuse de souffrir. »

Elle disait encore : « Comment faire pour aimer Jésus ? J'ai faim, j'ai soif de Jésus. Je veux boire Jésus, je veux manger Jésus... Quand posséderai-je Jésus ? Quand verrai-je Jésus ? »

Et, un autre jour, toute défaillante, elle s'écriait : « Je n'en puis plus, l'amour me brûle, me consume, je grille. »

Nous savons, en effet, par l'histoire des saints que l'amour de Dieu est un feu qui embrase, qui dévore, qui monte comme un incendie. Parfois, impuissant à se renfermer dans les étroites limites d'un cœur, il se répand au dehors en flammes ardentes. Le langage humain, incapable de spécifier de telles effusions, n'a pu que leur appliquer des métaphores profanes, en les qualifiant de sainte ivresse et de surnaturelle folie. Que de fois Sœur Marie de Jésus Crucifié, en extase, ne s'est-elle pas élancée dans les cloîtres ou les jardins du monastère, à l'exemple de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, ivre d'amour, exultante et comme folle d'allégresse, s'écriant : « O amour, ô amour ! L'Amour n'est pas aimé, l'Amour n'est pas aimé ! »

Le 28 juin 1873, la prieure, passant après matines dans la cellule de la Sœur, la trouve assise sur sa banquette, en face de la croisée ouverte. Elle était en extase et toute transportée. « Mère, lui dit-elle, tout le monde dort, et Dieu, si rempli de bonté, si grand, si digne de toute louange, personne ne pense à lui ! Vois, la nature le loue, le ciel, les étoiles, les arbres, les herbes, tout le loue, et l'homme qui a connaissance de ses bienfaits, qui devrait le louer, il dort ! Allons, allons réveiller l'univers ! » Et elle sort de sa

cellule, disant encore : « Allons louer Dieu, chanter ses louanges. Tout dort, tout le monde dort, allons les réveiller.. Jésus n'est pas connu, Jésus n'est pas aimé. Lui, si rempli de bonté, lui qui a tant fait pour l'homme !... »

En extase, elle avait souvent des réponses qui donnaient le frisson de l'amour divin. « Avec qui êtes-vous ? — Avec le Bien-Aimé. » — « Quelle fièvre avez-vous maintenant ? — La fièvre des langueurs de l'amour. » — « Ma Sœur, qu'avez-vous ? — J'ai l'Amour ». — « Ma Sœur, qu'avez-vous ? — J'ai Jésus. » — « Ma Sœur, où êtes-vous — Dans l'Amour. »

Quand elle avait Jésus, elle improvisait et chantait à pleine voix des cantiques qui semblaient dictés par un séraphin :

« Mon cœur soupire d'ardents désirs en attendant le Bien-Aimé.

« Je demande au ciel et à tout ce qui est créé où il demeure, le Bien-Aimé.

« Tous m'ont répondu : Dans un cœur droit et dans un esprit humilié.

« Oh ! sa pensée toute-puissante ! Oh ! ses regards miséricordieux ! »

Quand elle n'avait pas Jésus, elle soupirait, elle gémissait, elle languissait. Ses paroles rappelaient alors les psaumes les plus attristés ou les plaintes de Job par leur énergique désolation et même par le tour poétique et le rythme oriental de la pensée.

Seigneur, ma terre est sèche et brûlée :
envoyez-lui votre rosée.
Ma chair tombe en pourriture,
mes pieds ne peuvent plus me porter
ni mes mains se remuer.

Mes nerfs sont tout crispés,
mes os sont desséchés,
la moelle de mes os est comme une fumée
[pourrie.
Les cheveux de ma tête se sont durcis,
ils sont tout droits et me piquent comme des
aiguilles.
Mes oreilles sont fermées,
et si dures que je ne puis entendre.
Il sort de mes yeux du feu
et ils ne voient plus la lumière.
Mon nez est tout serré,
ma langue est attachée à mon palais
et ne peut plus prononcer une parole pour
[crier vers vous.
Mes dents sont si serrées
que l'air ne peut plus passer
et que je vais mourir.
Mes lèvres sont tellement desséchées
que je ne puis plus les remuer
pour vous appeler à mon secours.
Seigneur, envoyez votre rosée à cette terre aride
et elle reprendra la vie.

Un autre jour, elle s'adressait en ces termes à Notre-Seigneur : « O vous qui êtes si tendre, comment avez-vous le cœur si dur que vous n'ayez pas compassion de moi ? J'ai péché, c'est vrai, mais vous voyez que je n'en puis plus... »

De tels accents eussent attendri un cœur de roche. Ils ne manquaient pas de toucher le cœur si compatissant et si aimant de Jésus. Il venait ranimer sa petite servante et augmenter encore la vivacité de son amour. Bientôt,

n'y tenant plus, il la prenait avec lui et la ravissait en extase. « L'Agneau est là, l'Agneau est là », s'écriait-elle, et elle le contemplait avec un sourire de béatitude. Puis, comme si elle essayait d'exprimer ce qui la captivait : « Oh ! ce regard ! » murmurait-elle.

Au reste, le divin Maître déployait toutes les industries de son amour pour enflammer davantage celui de la pieuse converse. Tantôt il lui apparaissait sous un déguisement qui ressemblait peut-être à celui du matin de Pâques ; tantôt il se montrait à visage découvert, avec ses charmes infinis, qui, disait-elle, « enlevaient son âme ».

Au Carmel de Pau, il lui apparut sous les traits d'un jardinier, tenant à la main un long bâton surmonté d'une petite croix, et il lui demanda d'agrandir son cœur pour lui faire place. « Non pas certes, répondit vivement la Sœur, qui n'avait pas reconnu son Maître. Celui qui m'a créée peut seul agrandir mon cœur : mon cœur est tout entier pour lui. Je n'aime pas les hommes, je n'aime que Jésus. — En m'entendant parler de la sorte, racontait-elle, le jardinier souriait, et il cachait son visage avec la petite croix. Et moi, je sentais beaucoup d'amour dans mon cœur. »

Le 8 février 1869, elle vit devant le Saint Sacrement exposé un homme très beau, qui lui dit : « Ton cœur n'est pas assez vide, assez détaché ». « Puis, racontait-elle, il m'a montré une petite fleur, dans un vase sans terre et sans eau, que le soleil desséchait, et il m'a dit : Sans moi, tu es semblable à cette plante, tu manques de terre et d'eau pour te rafraîchir. — J'étais fâchée de ce qu'il me disait que, sans lui, j'étais comme cette plante desséchée. Si encore il m'avait dit : Sans Jésus, à la bonne heure ! Je lui ai demandé : Mais qui êtes-vous pour me parler

ainsi ? Mon cœur n'est pas à vous, il est à Jésus. Pourquoi me dire que je ne puis rien faire de bon sans vous ? Dites : Sans Jésus... Il a ri, et il cachait sa figure avec sa large manche, ce qui m'empêchait de voir le Saint Sacrement... »

Ces industries de l'amour et ces grâces d'union préparaient la grâce suprême que le Seigneur n'accorde qu'à des âmes d'élite. Nous voulons parler de cette union entre Jésus et l'âme, de cette donation réciproque, totale et parfaite, de ce contrat irrévocable, passé entre Dieu et la créature, que les mystiques ont coutume de désigner sous le nom de mariage spirituel. On peut dire que toute la vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié avait été une longue préparation à cette faveur de choix. Quand le divin Epoux jugea que sa fiancée était assez parée des joyaux de la souffrance et de l'amour, il l'éleva à la dignité d'épouse par une sorte d'union sacramentelle, comme il avait fait trois siècles auparavant pour la séraphique Thérèse. C'était en 1876. Ecoutons ce prodige de la bouche même de l'heureuse privilégiée en extase. D'invisibles messagers lui donnaient le choix : ou quitter la terre sans délai, ou y vivre quelque temps encore au milieu des épreuves figurées par une forêt sauvage.

« Les enfants disent : Si vous passez la forêt, vous tomberez. Si vous allez vite à Jésus, le Seigneur vous donnera ce que vous désirez : c'est à présent le moment de la décision.

« — Mais si je vais à présent, je n'aurai rien à offrir à mon Dieu. J'aurai le temps de jouir et je n'aurai pas le temps de souffrir ! Qu'y a-t-il de plus agréable à Dieu ? Dites à mon Dieu que je veux ce qui lui est plus agréable... Pourtant si je dois faire une chute et offenser Jésus, vite, je veux

aller à lui. Mais, s'il promet de me garder, j'accepte tous les tourments... »

Jésus choisit pour elle, et, pour récompenser la louable abnégation de sa volonté, il lui passa au doigt une bague, la bague d'alliance.

Elle regardait sa bague, demeurée invisible pour les assistants, et cette vue la transportait de joie céleste. « Je la garderai, ma chère bague, s'écriait-elle... Je ne savais pas qu'il y eût une bague cachée pour moi... Elle est lourde et légère... Je n'ai jamais reçu une bague... Je suis contente... Je ne l'ai pas méritée. »

Elle la baisait et paraissait vouloir épeler les mots qu'elle y voyait écrits : « Il y a trois mots écrits, dit-elle, ceci... » Des transports de joie l'empêchèrent de continuer. Un instant après, elle reprit : « Ceux qui disent : Faites ce que vous voudrez, recevront une bague... Quand Dieu nous a créés, il nous a laissé la volonté ; celui qui la donne à son Créateur recevra une bague... C'est tout ce qu'on peut désirer sur la terre. C'est la bague d'alliance. Quand on donne la bague d'alliance, quoiqu'on passe par le feu, par le lion, on le sent tant qu'on peut, mais respect à cause de l'alliance... Mon cœur me tourmentera, mais respect à cause de l'anneau de l'alliance. Du ciel et de la terre on me jettera des pierres, mais, au fond, respect à cause de l'alliance...

« O mon Tout, je ne l'ai pas méritée... J'ai reçu un prix pour l'ingratitude. On me la donne pour cadeau. Elle est lourde, mais légère... Ne sortez plus ! »

Depuis ce jour, chaque fois que l'extatique baisa son invisible anneau, ce fut sur l'annulaire de la main droite...

Les faits qui précèdent suffiraient pour laisser entrevoir

quelle était la dévotion de Sœur Marie de Jésus Crucifié pour la sainte Eucharistie. Elle priait devant le tabernacle, comme si elle eût contemplé de ses yeux le divin Prisonnier. Lorsque le Saint Sacrement était exposé, elle passait en adoration toutes ses heures libres ; impuissante à modérer ses transports, il n'était pas rare qu'elle tombât dans un profond ravissement.

Le 4 septembre 1874, jour d'exposition du Saint Sacrement, elle travaillait à la cuisine. Ravie en extase au son de l'angélus, elle s'élance vers l'oratoire les mains encore mouillées, avec son tablier et ses manches de cuisinière. Deux Sœurs, devinant son intention, l'arrêtent, lui enlèvent à grand'peine les manches et le tablier, mais sans avoir le temps de lui essuyer les mains. Elle s'échappe ainsi et court vers le Saint Sacrement. « Lorsqu'elle a été devant son Jésus, raconte la maîtresse des novices, elle a été délicieuse. Par moments immobile dans l'adoration et par moments animée de ses mouvements extatiques, elle paraissait voir à découvert le ciel dans le tabernacle. »

Que dire de sa ferveur à recevoir la sainte Eucharistie, de ses désirs, de ses transports, et, quand elle était éloignée de la sainte Table, de ses angoisses et de ses regrets ? Nous avons déjà raconté comment, âgée de huit ans à peine, elle obtint par son insistance le bonheur de faire sa première communion avant l'époque habituelle. Semblable à la Cananéenne, l'enfant d'Abellin avait été exaucée à force de crier après Jésus ; elle avait obtenu sa première miette de ce pain blanc qui fait les délices des saints.

A partir de ce jour, elle s'approcha de la sainte Table tous les samedis. Au Carmel, il semble qu'elle fut admise bien vite au privilège de la communion quotidienne. Avant le décret libérateur de Pie X, la communion quotidienne

demeurait une exception jusque dans les cloîtres, les règles ordinaires ne comportant que trois ou quatre communions par semaine. Mais Sœur Marie de Jésus Crucifié avait faim et soif de la communion ; elle avait besoin de manger et de boire quotidiennement l'Amour incarné. Qu'on en juge par le trait suivant.

Le 9 novembre 1874, se trouvant indisposée, elle n'avait pu se rendre au chœur pour y communier. Cette privation lui fut très sensible. Dans la matinée, quand sa maîtresse alla prendre de ses nouvelles, elle la pria d'un air enfantin de lui donner à manger. La maîtresse crut d'abord qu'elle avait réellement faim, et elle lui proposa un mets de son goût. La malade secoua la tête. Hélas ! murmura-t-elle, « vous êtes trop pauvre pour me rassasier ». La maîtresse comprit alors de quelle faim elle voulait parler et que le cerf altéré soupirait après l'eau des fontaines.

Que de fois n'est-elle pas tombée en extase au début de la messe, à la seule pensée de la communion prochaine ! Que de fois n'a-t-elle pas communié dans son ravissement ! Tantôt elle restait silencieuse, plongée dans la béatitude, tantôt elle éclatait en paroles de feu.

Ces paroles, disent les chroniques du Carmel, étaient prononcées « avec un accent de naïveté, de piété et d'amour pour Dieu qui consolait tous nos cœurs ». « Ce sont des scènes plutôt du ciel que de la terre, poursuit la narratrice ; il faut l'avoir entendue (la Sœur) et avoir été pénétré des accents de ce cœur brûlant pour le comprendre. » Le prêtre qui célébrait à l'autel et les personnes qui fréquentaient la chapelle entendirent parfois ces explosions d'amour. Ils en reçurent toujours une impression surnaturelle ; il leur semblait être transportés dans un autre monde, meilleur et plus beau. Quelquefois, pour éprouver

son obéissance, les supérieurs commandèrent à l'extatique de modérer ses élans ou de garder un silence complet ; ils furent toujours obéis à la lettre. Mais, d'ordinaire, persuadés que ces accents de feu élevaient les âmes, ils abandonnaient la Sœur à l'action divine, ou même, quand ils l'avaient fait taire, ils l'invitaient de nouveau à s'exprimer à haute voix, ce qu'elle recommençait à faire sur-le-champ.

Le 17 décembre 1873, elle disait en extase au moment de communier : « Je confesse que je n'ai point de charité. Seigneur, donnez-moi cette charité pure, sans mélange, car je confesse que je n'en ai pas... Dieu est charité ! Donnez-moi vite mon Dieu ! Je n'ai point de charité, donnez-moi vite Jésus : Il est charité ! »

A peine a-t-on ouvert la grille de communion, elle s'élance et s'agenouille, répétant d'un ton suppliant : « Je n'ai point de charité, donnez-moi vite mon Dieu. Qu'il me donne la charité. Vite, vite ! »

Jésus vient enfin. Elle s'écrie alors : « J'ai tout ! » et elle poursuit son action de grâces à genoux, profondément recueillie. Lorsque la prieure la reconduit à l'infirmerie, elle lui dit, toujours en extase : « J'ai raison de demander la charité la plus pure. C'est un arbre. Oh ! qu'il est beau ! Il est magnifique. Cet arbre est comme le cèdre ; ses feuilles sont comme la banane, ses fleurs comme les violettes, ses fruits comme les olives. O arbre magnifique ! »

Elle ajoutait, parlant de ses Sœurs : « O Seigneur, donnez-leur un grain de charité. Que la terre ne le gâte pas ! Un petit grain que le soleil ne sèche pas. Une petite graine. O mon Dieu, donnez-moi cette eau pour la faire germer. O arbre magnifique ! »

Comme on le voit, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne séparait pas la charité fraternelle de la charité divine, sui-

vant la parole de saint Jean, l'apôtre de la charité : « Nous tenons de Dieu ce précepte : Quiconque aime Dieu doit aimer également son frère. »

On a recueilli sur sa bouche des recommandations d'une délicatesse surprenante. « Quand vous voyez une déchirure à l'habit d'un autre, ne déchirez pas davantage, mais coupez un morceau de votre habit pour raccommoder le trou... Je vous le dis et je vous le répète, déchirez votre habit pour couvrir votre prochain ; Jésus vous revêtira de la robe nuptiale... » « Au lieu de chercher à rouvrir la plaie en y jetant du vinaigre, il faut au contraire chercher à l'adoucir et à la fermer avec l'huile de la charité... »

Domestique dans le monde, postulante chez les Sœurs de Saint-Joseph, nous avons dit qu'elle mettait son bonheur à devancer ses compagnes dans l'accomplissement de la tâche commune. Au Carmel, sa charité devint encore plus active et plus délicate. Au mois de janvier 1875, pendant une période de grippe qui atteignait la plus grande partie de la communauté, elle se dépensa sans compter au soulagement des malades. C'était précisément l'époque où elle accomplissait une pénitence de quarante jours qui équivalait à un martyre, et dont nous reparlerons dans un autre chapitre. Sa maîtresse écrivait d'elle : « On ne peut s'imaginer la charité et le dévouement avec lesquels elle se dépense. Toujours sur pied, à son fourneau, et ne se couchant qu'à demi afin de préparer à certaines Sœurs gravement atteintes tantôt une chose, tantôt une autre. »

Citons encore un trait qui montre combien sa charité savait, à l'occasion, se faire ingénieuse et spirituelle. Il y avait au Carmel de Pau une excellente religieuse, si attachée à la lettre de la règle, qu'on ne parvenait pas à lui faire

accepter dans ses maladies le moindre mets particulier. La petite Sœur converse épiait le moyen de vaincre son scrupule. Un jour, la Sœur infirme raconte à la récréation un rêve de la nuit passée. Elle a rêvé qu'on lui a servi d'un mets spécial, qu'elle en a mangé et qu'elle s'en est très bien trouvée. La cuisinière n'en demande pas davantage. Avec l'autorisation de la prieure, elle prépare le mets bienfaisant qui a été vu en songe et elle l'apporte à l'infirme qui, surprise et tout heureuse de cette attention, le prend de bonne grâce. « J'ai entendu ton rêve, lui dit joliment Sœur Marie de Jésus Crucifié, j'ai pensé d'en profiter et j'ai fait exprès cette portion. Fais-en toujours, de ces rêves. » On était vaincu par cette candeur et cette délicatesse, qui n'étaient en la circonstance, qu'un arome exquis de la charité.

Plus encore qu'au soulagement des corps, la charité de Sœur Marie de Jésus Crucifié s'exerçait à l'avancement des âmes. Elle avait reçu à un degré extraordinaire le don de lire dans les cœurs, à ce point que les pensées, les sentiments, les intentions, les mouvements les plus secrets lui étaient souvent manifestés. Les Sœurs le savaient, et elles tenaient la petite converse pour la commissionnaire habituelle de Dieu. Elle s'acquittait de ses commissions divines avec une humilité, une douceur, une pureté de zèle qui apportaient la paix dans les cœurs. Au besoin, elle savait parler avec une force et une gravité impressionnantes. Mais, suave ou sévère, elle jouissait d'un ascendant auquel il était difficile de se dérober, parce que, dans sa parole, on sentait passer le souffle de Dieu. Sa maîtresse le notait en 1874 : « Tel est l'ascendant que Dieu lui donne sur les volontés que, lorsqu'elle demande quelque chose pour son Jésus, on ne peut s'en défendre et on se sent heureusement forcé de le faire. »

Sa charité ne se renfermait pas dans la clôture du monastère. Fille de sainte Thérèse, épouse de Jésus Rédempteur, elle était consumée d'une ardeur apostolique pour le salut des âmes. Le spectacle des malheureux païens de l'Inde, durant son séjour à Mangalore, avait fait d'elle un apôtre par le désir, un missionnaire par la prière et la pénitence. Elle disait le 16 novembre 1871 : « J'ai recommandé surtout la conversion des païens, en représentant à Jésus que leurs temples insultaient aux siens. Renversez-les donc et donnez-leur la lumière. Et il me semblait que mon cœur criait à Jésus : Je ne puis plus entendre ces choses (le bruit des fêtes païennes). Comment pouvez-vous dire que vous vous reposez ici, que nous avons l'honneur d'être vos épouses ? Ce n'est pas à cause de nous, mais pour votre honneur. Renversez-les pour la gloire de votre nom. »

De retour en France, elle s'appliqua par amour de Dieu et de tout son pouvoir à la sanctification des âmes. Au mois d'octobre 1873, une religieuse qui se rendait à Lourdes fut contrainte de s'arrêter au Carmel de Pau. Sœur Marie de Jésus Crucifié ne la connaissait pas. Un trait de lumière vint lui révéler le triste état moral de cette personne qui était sur le point de quitter son Institut. La Servante de Dieu demande l'autorisation de la voir au parloir ; elle la fait venir, elle lui découvre ses projets cachés, mettant le doigt sur la plaie vive, lui parlant avec force de ses obligations, l'exhorte à se laisser toucher par l'amour de Jésus. La religieuse émue confesse la vérité ; sur-le-champ, elle renonce à son projet de désertion ; elle promet de revenir dans son couvent et d'y recommencer l'œuvre de sa sanctification. Quand elle quitta le Carmel, elle était transformée.

Et combien de faits semblables n'aurions-nous pas à raconter ! Combien d'autres dont le souvenir n'a pas été conservé ou dont le secret ne fut jamais divulgué ! On venait voir Sœur Marie de Jésus Crucifié, non seulement du diocèse de Bayonne, mais encore des autres diocèses de France, et même de l'étranger, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre. Elle ne se prêtait à ces visites que par obéissance. Mais jamais les visiteurs ne se retirèrent sans se sentir meilleurs ou plus décidés à le devenir.

Le chanoine Bordachar, témoin direct de plusieurs de ces faits, écrivait en 1876 dans son journal intime : « A Pau, à Marseille, à Bethléem, en quelques minutes, elle a obtenu la conversion complète d'âmes depuis longtemps éloignées de Dieu, et qu'aucune influence, aucun effort n'avaient pu jusque-là ébranler, ni arracher à leur incrédulité et à leurs habitudes coupables. Je pourrais citer le nom de ces Augustins, restés tous reconnaissants et très dévoués à la bonne Sœur, leur Monique, leur bienfaitrice, leur vrai ange terrestre. »

Il aurait manqué une fleur à sa couronne, si elle n'avait eu l'occasion de pardonner et de rendre le bien pour le mal. Aimer ceux qui nous aiment n'est rien, assure le Sauveur, c'est la vertu des païens ; mais aimer ceux qui nous persécutent ou nous nuisent, c'est la vertu des enfants de Dieu.

Dieu permit que sa petite servante fût persécutée dans sa personne, dans sa réputation, dans ses œuvres. A la bien considérer, sa vie ne fut qu'une longue épreuve coupée de quelques répits, une longue douleur traversée d'enivrantes délices. Parlant d'une de ces courtes périodes de paix, elle disait d'elle-même avec un fin sourire : « Maintenant, l'enfant est en vacances ; mais bientôt, elle rentrera en pension ». Elle y rentra et n'en sortit qu'après avoir

terminé le cycle complet de ses épreuves et de ses souffrances.

Elle ne s'irritait ni ne s'étonnait de ces oppositions ou de ces malveillances. Loin de garder rancune à ceux qui s'acharnaient contre elle, elle leur vouait une affection et une reconnaissance spéciales. On eût dit qu'il suffisait de l'affliger ou de la calomnier pour avoir une place de choix dans sa charité. Une malheureuse, en particulier, la poursuivit de ses calomnies pendant plusieurs années. La maîtresse des novices atteste que « ces accusations, au lieu de la troubler et de la contrister, la mettaient dans la paix et la joie ». La Servante de Dieu multiplia les prières et les pénitences en faveur de cette égarée, dont elle prédit le retour. La prophétie se vérifia ; avant de mourir, elle put voir le commencement de sa réalisation.

Une personne avait essayé de contrecarrer par toute sorte de moyens la fondation de Bethléem. Sœur Marie de Jésus Crucifié supporta ces contradictions avec une patience inaltérable ; elle prédit seulement que la fondation se ferait à l'heure de Dieu, et que l'opposante en recevrait une grande confusion. Poussant la charité jusqu'à ses dernières limites, elle entreprit des démarches pour que cette personne ne se trouvât pas dans le besoin à l'heure de l'adversité.

Un homme de bien destinait une somme importante à une communauté dont la servante de Dieu avait eu à souffrir. En apprenant qu'il renonce à son projet, celle-ci l'exhorte vivement à ne pas revenir sur sa détermination, et elle le presse avec une éloquence si persuasive, que, séance tenante, la somme est remise à la prieure de Pau, avec ordre de la transmettre à sa destination première.

Sœur Marie de Jésus Crucifié eut encore la joie de convaincre une bienfaitrice, qui voulait laisser une somme à la même communauté, de ne pas modifier son testament. Le legs parvint à ces religieuses dans un moment de grande nécessité, ce qui parut en doubler le prix.

« Je vous donne un commandement nouveau, avait dit le Sauveur à ses apôtres, que vous vous aimiez les uns les autres... C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »

## CHAPITRE X

## La simplicité et la prudence.

Ces vertus semblent d'abord opposées au point de ne pouvoir pas se trouver toutes deux dans une âme à un degré éminent. Cependant le divin Maître en recommande à ses apôtres la pratique simultanée. « Soyez, leur dit-il, simples comme la colombe et prudents comme le serpent. » Les annales de la sainteté montrent que le précepte du Sauveur est réalisable. Si la prudence humaine se concilie difficilement avec la candeur, la prudence chrétienne et surnaturelle s'épanouit sans peine à côté de la simplicité évangélique. La grâce accomplit ce prodige dans les amis de Dieu, qu'ils joignent l'ingénuité des enfants à la sagesse des vieillards.

Sœur Marie de Jésus-Crucifié possédait la simplicité de la colombe. Nous l'avons déjà dit, à vingt-cinq ans, elle était naïve et candide comme une fillette de douze ans. Elle gagnait tous les cœurs par la simplicité de son langage, de son maintien, de ses manières.

Le Carmel est le jardin de la pureté et de la simplicité ; sainte Thérèse en a exclu rigoureusement l'esprit de recherche et d'égoïsme, n'y voulant que la droiture et l'amabilité des âmes dilatées par l'amour divin. La candeur de la petite novice y acquit une fraîcheur exceptionnelle, et les Sœurs elles-mêmes respirèrent avec surprise cet arome d'innocence baptismale.

En novembre 1868 — la novice avait vingt-trois ans — elle était restée au lit, malade, et on lui avait laissé, pour la distraire, une colombe et deux petits poissons de rivière dans un vase. Lorsque les Sœurs rentrèrent dans la cellule, ces petites bêtes offraient un spectacle inouï et charmant autour de la malade endormie. La colombe était perchée sur sa tête ; les deux poissons étaient sortis de l'eau, avaient sauté sur le plancher, près du lit, et ils se tenaient à son chevet, parfaitement en vie. La novice, à son réveil, n'en témoigna pas le moindre étonnement. « Ces petits poissons viennent à moi, dit-elle, parce que je les aime et que je les soigne. Moi, je dois aller comme ça à Dieu, lui qui m'a créée et qui m'aime plus que moi j'aime les bêtes. J'espère qu'il me fera miséricorde. »

Les petits poissons ne pouvant pas rester indéfiniment sur le plancher, on les remit dans leur vase. Mais la Sœur aurait voulu qu'on leur fît un joli vivier où ils pussent s'ébattre et louer Dieu. Elle s'ouvrit de ce désir à sa prieure qui lui permit d'en parler à Mgr Lacroix, à l'occasion de sa prochaine visite. Le moment venu, elle ne manqua pas de présenter sa requête en faveur de ses petits protégés. « Pourquoi, mon enfant, tenez-vous à ce vivier et à ces poissons ? lui demanda l'évêque. — Monseigneur, parce que ce sont des créatures du bon Dieu. — Mais le bon Dieu a tout créé ! — Oui, Monseigneur, mais ça fait penser à Jésus de les voir toujours ouvrir la bouche. Moi, je voudrais faire toujours comme ça, penser toujours à Jésus. Puis, Jésus a aimé les poissons, il en a mangé, et ça fait rappeler Jésus. » Et elle revenait à son vivier : « Mon enfant, lui dit l'évêque, une fois que vous l'avez dit, ça suffit. — Oui, Monseigneur, si c'est la volonté de Dieu, il le fera. Pour moi, je n'y penserai plus. » Et ce fut fini, elle n'y songea

plus. Et les petits poissons continuèrent d'ouvrir la bouche et de louer Dieu dans le bocal...

La simplicité a le privilège de s'instruire des choses de Dieu et de s'enflammer de son amour à la vue des spectacles les plus familiers. Sœur Marie de Jésus Crucifié prenait des leçons de reconnaissance en regardant boire les oiseaux : « Voyez, disait-elle, après chaque gorgée, ils lèvent la tête vers le ciel pour remercier Dieu qui leur donne à boire ! » Elle prenait des leçons d'espérance et de componction en contemplant la fidélité de Loulou, le chien du monastère ; et ceci se passait en 1876 ; deux ans seulement avant sa mort.

Elle se trouvait alors dans une angoisse extrême au sujet de son salut éternel, se demandant si Dieu voudrait recevoir en paradis une si ingrate pécheresse. « Je disais : Jamais voir Dieu ! Jamais ! Je ne puis y consentir. C'est un tourment qui me grille jusqu'aux os... Alors, je me lève bon matin. Je commence à faire la lessive toute seule. Je ne sais pas ce que j'aurais fait de mon corps. J'aurais transporté les montagnes ; j'aurais tiré toute l'eau de la citerne ; j'aurais lavé toute la maison du haut en bas sans le sentir, tellement était grand mon tourment de penser que jamais je ne verrais Dieu !

« Voici ce qui m'a consolée. Nous avons un chien pour garder ; il a fait une faute, je l'ai frappé et il inclinait un peu plus la tête. Après, je vais au réfectoire, et il arrive ; je le chasse et il revient ; je le chasse encore et il s'assied à la porte et il me regarde d'un air qui excite ma compassion. Alors je lui ai donné un morceau de pain. En même temps, la pensée de la bonté de Dieu pour l'âme qui revient à Dieu comme ce chien revenait à moi me saisit, et je sentais qu'il lui est encore plus impossible de n'avoir

pas compassion de nous. Mon cœur est pénétré, mes peines disparaissent. Je restai malade comme à l'agonie, mais tout l'ouvrage était fini. »

Plus encore que dans sa conduite ordinaire, la simplicité de Sœur Marie de Jésus Crucifié par rapport à ses états extraordinaires excitait l'admiration. Les notes du Carmel ne cessent de le répéter, c'était une âme qui s'ignorait. Elle ne se rendait pas compte de l'œuvre de Dieu si évidente pour tous les autres. Entre son âme et ses grâces de choix, Dieu maintenait le voile charmant de sa candeur qui suffisait à lui cacher les prodiges les plus manifestes.

Une vision dont elle paraît avoir joui à plusieurs reprises en 1868 nous permet d'apprécier la mesure de son innocence. Elle voyait entre les bras de Jésus une enfant de trois ans, qui lui ressemblait pour le visage et les habits. Seule, la taille différait. Et la Carmélite de vingt-trois ans portait envie à la petite Carmélite de trois ans, qu'elle voyait si aimée de Jésus. Elle disait à son Maître : « Cette petite est bienheureuse, vous l'aimez tant ! » Et Jésus lui répondait : « Oui, je l'aime, vois comme je la tiens dans mes bras ; mais elle ne le sait pas. » — « Elle ne le sait pas ! Ah ! si j'étais comme ça, *je te promets* que je le sentirais et je serais heureuse ! O petite, prie pour moi qui suis péché. Vous êtes pure, vous, et moi, je suis fumier. » Et elle ajoutait, en racontant cette vision à sa maîtresse : « Cette petite ne me voyait pas ; elle ne regardait que Jésus et Jésus la regardait toujours. »

Une autre fois, le divin Maître lui disait au cours d'une vision semblable : « J'aime cette enfant, parce qu'elle est petite ; les grands ne seront pas avec moi ! » Se trouvant très grande auprès de la privilégiée de Jésus, elle alla demander à sa maîtresse ce qu'elle devait faire pour de-

venir plus petite, toute petite. Et lorsque sa maîtresse lui eut expliqué qu'il s'agissait pour elle de devenir tout enfant par l'humilité et la simplicité, elle se retira joyeuse, ne désespérant plus de ressembler bientôt à l'heureuse Carmélite de trois ans.

Avec une telle candeur, que pouvait-elle penser de ses extases et de ses stigmates ? L'extase n'était à ses yeux qu'un sommeil très gênant qui venait malencontreusement interrompre son travail ou sa prière. Les stigmates la déconcertaient davantage. A Marseille, elle les avait pris pour des taches de lèpre ; au Carmel, elle les considéra toujours comme une maladie qui aurait dû exciter l'inquiétude des Sœurs et la faire renvoyer.

Un jour de février 1869, une conversation bien innocente la jeta dans des angoisses inexprimables. Une Sœur raconta à la récréation avoir lu dans les révélations de Sœur de la Nativité qu'au dernier jour, les élus seraient marqués au front et les réprouvés aux mains. A ces mots, une pensée traversa l'esprit de la novice : Si les traces de ses mains étaient ces marques des réprouvés ! Sans faire part de son trouble à personne, elle considère attentivement les mains de toutes les Sœurs. Et quand elle a terminé son examen, voyant décidément qu'elle est seule marquée de ces signes, elle tombe dans une peine voisine du désespoir. Il fallut la visite du supérieur et la grâce de l'absolution pour lui rendre la paix.

A vingt-cinq ans, la scène change. Dieu permit alors que le bandeau de candeur lui fût en partie arraché des yeux. Ceux qui, à cette époque, la crurent dans l'illusion, s'estimèrent obligés de lui révéler la vérité sur ses stigmates et ses extases. Ce fut pour elle un coup terrible. Elle ne s'habitua jamais à la pensée qu'elle n'était pas comme

tout le monde. On peut dire que le reste de sa vie fut empoisonné par cette révélation.

Néanmoins, la fleur de sa simplicité résista à cette tempête. Jusqu'à la fin, elle demeura la petite converse que rien ne distinguait d'abord de ses compagnes. A la récréation, elle était gaie, enjouée, cherchant à réjouir les Sœurs, comme le veut sainte Thérèse. Elle se dépensait sans compter à toutes les occupations des Sœurs converses, à la cuisine, au jardin, à la lessive. Dans ses lettres à Mlle Dartigaux, elle raconte qu'elle a manqué ou réussi la confiture, qu'elle a fait la conserve de tomate, que la pluie a rempli les citernes et que le jardin fournira bientôt les légumes de la communauté.

Dieu cependant venait la visiter dans ses humbles fonctions. Mais quand l'action divine ne la ravissait pas à elle-même, elle gardait sa petite place, dévouée, effacée, humiliée, louant Dieu dans l'atmosphère naturelle de sa simplicité, comme ses poissons de Pau dans l'eau de leur gave.

Une telle simplicité se conciliait néanmoins avec une prudence consommée dans les choses de Dieu.

La prudence est la reine des vertus morales, de même que la charité est la reine des vertus théologales. Elle leur commande, les dirige, leur assigne les moyens d'atteindre respectivement leur fin, les préserve des écarts où elles pourraient s'égarer. On pourrait dire que c'est le bon sens surnaturel appliqué à la pratique des vertus.

Il est peu d'âmes peut-être qui aient été prévenues de grâces plus abondantes et plus singulières que Sœur Marie de Jésus Crucifié ; il en est peu qui aient marqué d'une manière plus énergique leur attachement à la vie commune et aux grâces ordinaires. Lorsqu'on parlait devant elle de

certaines personnes conduites par des voies extraordinaires, elle semblait éprouver une sorte de répulsion et les plaignait de toute son âme. « Il me semble, disait-elle, que ces personnes marchent sur une planche mise sur l'eau. J'ai entendu dire ces états si dangereux !... O mon Dieu, délivrez-moi de tout ça, la foi nous suffit. Là, pas d'orgueil. J'estime plus la grâce d'être pauvre, ignorante ; ça me fait comprendre la bonté, la miséricorde de Dieu, qui veut bien s'occuper de moi, tout grand qu'il est. Il me semble que, si j'étais extraordinaire, je ne voudrais pas rester trois mois dans la même ville, je parcourrais tout le monde pour ne pas être connue... »

En entendant l'accent de ces paroles, il était impossible de douter de leur sincérité. « Nous l'observions attentivement quand elle parlait ainsi, raconte la maîtresse des novices, et il y avait tant de conviction, tant de candeur dans ses paroles, que nous n'aurions pu supposer que ce langage fût feint, et nous demeurions de plus en plus assurées qu'elle s'ignorait complètement elle-même. »

Quand elle parlait de voie extraordinaire et d'illusion, elle savait ce que ces mots voulaient dire. Dieu lui avait donné en ces matières une expérience précoce. Elle avait connu à Alexandrie une religieuse qui passait pour une sainte, mais qui, en réalité, s'entretenait dans l'illusion la plus grossière. Poussée par l'esprit de Dieu, Marie va trouver un jour son confesseur et lui déclare que tous ces prétendus phénomènes surnaturels, visions, révélations, prophéties, ont le démon pour auteur. Le confesseur se récrie. Marie l'exhorte doucement à tenter une expérience très facile. Qu'il humilie sa pénitente, qu'il feigne de ne plus croire en elle : son attitude dans l'humiliation trahira l'esprit qui l'anime. Le prêtre finit par se rendre à cet avis.

Il parle avec sévérité à la visionnaire, qui s'emporte, se retire exaspérée, quitte sa congrégation, et finalement se marie.

De cette aventure, Sœur Marie de Jésus Crucifié garda toujours la crainte de ressembler à l'illuminée d'Alexandrie.

Non contente de mettre cette prudence en pratique, elle la recommandait aux autres. Et c'était un spectacle ravissant de voir au parloir cette petite converse donner, avec une simplicité d'enfant, des conseils de haute prudence à des personnes distinguées par leur piété ou par leur rang. Elle répondait habituellement aux questions qui lui étaien adressées. Elle y ajoutait pour les personnes présentes quelques avis particuliers, si elle croyait en avoir reçu de Dieu. L'entretien terminé, elle revenait en toute hâte au silence du monastère, qu'elle n'avait interrompu que par obéissance.

Les notes du Carmel nous ont conservé le résumé de quelques-unes de ces conversations. On ne peut les relire aujourd'hui sans penser à la parole de saint Luc dans l'épisode de Jésus au milieu des docteurs : Tous ceux qui l'entendaient étaient émerveillés de la sagesse de ses réponses.

En 1874, un prélat étranger, de passage à Pau, fit plusieurs visites au Carmel et conversa plusieurs fois avec la Servante de Dieu. Après s'être ouvert à elle de certaines difficultés personnelles, il lui raconta les merveilles qu'il avait admirées dans une petite ville d'Italie, auprès d'une extatique très célèbre à cette époque, et il lui demanda ce qu'elle pensait de cette personne. Quelques jours après, Sœur Marie de Jésus Crucifié répondit au prélat : « Vous m'avez parlé de X, que je ne connaissais pas. J'ai été frappée et impressionnée de tout ce que vous m'avez dit

de cette couronne d'épines, de ces figures qui se forment avec le sang qui coule de son cœur. Et j'ai prié, j'ai supplié Notre-Seigneur de me faire connaître ce qu'il en était. Je lui disais : Seigneur, s'il vous plaît de me faire connaître la vérité, ce que c'est que tout cela. S'il y a curiosité de ma part, ne me répondez pas ; mais, si c'est pour votre gloire, dites-le-moi. Et Notre-Seigneur m'a répondu que tout ça est diabolique, la communion qui lui est souvent apportée aussi. Monseigneur, je vous demande pour ceci un secret absolu de confession : le temps dira tout. Je n'ai pas vu que l'âme de cette personne soit mauvaise, non. Au commencement, il y avait du vrai dans ces choses extraordinaires ; mais ensuite, le diable s'y est mêlé. Je ne vous dis pas qu'elle soit coupable ; je n'ai pas vu que cette âme n'était pas à Dieu... »

On aura remarqué l'assurance du jugement porté sur la nature de ces phénomènes extranaturels et la réserve de charité à l'égard de cette personne.

Mais Sœur Marie de Jésus Crucifié avait à s'acquitter d'une commission particulière pour le prélat. « Et puis, Monseigneur, continua-t-elle, Jésus m'a dit de vous dire pour vous : Ne vous arrêtez pas à l'extraordinaire. Si on vient vous dire : La sainte Vierge apparaît ici ou là, il y a telle âme extraordinaire en tel endroit, n'y allez pas, ne vous en mettez pas en peine. Le Seigneur vous dit : Attachez-vous à la foi, à l'Eglise, à l'Evangile. Mais, si vous allez voir et consulter ici et là l'extraordinaire, votre foi s'affaiblira. Je vous dis ça de la part du Seigneur : Si vous vous attachez à l'Eglise et à l'Evangile, il m'a dit qu'il sera toujours avec vous et ne vous quittera jamais... »

Qui parle de la sorte ? Est-ce l'humble converse ? Et est-ce bien à un prélat qu'elle s'adresse ? D'où lui viennent

cette autorité et cette prudence ? Elle ne recommande à son noble visiteur ni des lointains pèlerinages ni des mortifications rigoureuses. Elle lui conseille de rester chez lui aux fonctions de son ministère et de se tenir en garde contre une facilité peut-être excessive à croire aux choses extraordinaires.

Elle termina par cette vue générale où l'on ne sait s'il faut voir une prédiction ou le résumé d'une longue expérience. « Je dois vous dire aussi qu'aujourd'hui le démon se servira d'âmes qui sont bonnes, qui sont en réputation de perfection et de sainteté. Mais une âme véritablement droite ne sera pas longtemps trompée ; et celles qui, au fond, ne sont pas droites, elles s'enfonceront de plus en plus dans l'illusion. Satan dira de bonnes choses, il singera ce qu'il y a de plus saint ; il fera des prophéties qui ne se réaliseront pas, et cela affaiblira la foi. Et c'est ce qu'il cherche. Mais tout cela finira et se découvrira... »

La Sœur ne prononçait ces paroles ni avec hauteur ni avec indifférence. Elle s'acquittait de son rôle de commissionnaire divine avec la plus vive confusion. Et il en était toujours ainsi ; elle préférait toutes les souffrances à l'humiliation de paraître quelque chose. Plusieurs fois, elle s'interrompit pour dire à ce prélat : « Ne vous en rapportez pas à ce que je vous dis ; ne vous conduisez pas par cela, je vous prie ! » Singulier conflit, dans les amis de Dieu, entre les exigences de leur fidélité à leur Maître et les besoins de leur humilité ! Ils ne peuvent se taire, parce que Dieu les oblige de parler, mais ils seraient fort aises de n'être pas crus, de pouvoir se dire qu'ils se trompent, qu'ils sont dans l'illusion. Le Seigneur, cependant, dispose l'effet de leurs paroles de manière que leur humilité ne nuise pas à son message. La maîtresse des novices conclut

son récit par la réflexion suivante : « Quand il était question de ce qu'il (le prélat) ne devait pas s'en rapporter ni chercher l'extraordinaire par-ci par-là, elle le lui dit avec force, lui assurant plusieurs fois que c'était de la part de Dieu qu'elle le lui disait. »

On eut maintes fois l'occasion d'observer cette différence dans les assertions de la Sœur. Timide et réservée le plus souvent, avec le désir de n'être pas crue et obéie, elle parlait aussi parfois avec une assurance indomptable, qu'elle s'adressât aux personnages les plus vénérables ou aux plus humbles de ses compagnes. C'est qu'elle possédait assez de discernement et de sagesse pour distinguer ce qui venait d'elle-même et ce qui venait de Dieu. Elle s'en est expliquée avec la plus parfaite netteté : « Quand je dis : Je sens ça ou j'ai ce sentiment, je puis me tromper et je me trompe. Mais, lorsque c'est de Jésus ou de la sainte Vierge, oh ! alors, j'ai toujours vu à travers tout que ça se réalise. J'ai la même foi pour l'avenir. »

Sur son rôle de messagère divine, on aimera à lire ici l'appréciation de sa maîtresse des novices, Mère Marie de l'Enfant-Jésus. « Si elle (Sœur Marie de Jésus Crucifié) est vraie en elle-même et dans toute sa conduite, et peut-être ou surtout à cause de cela, elle a une sainte liberté de dire la vérité à tout le monde, grands et petits, à tous la vérité. Bien entendu, lorsqu'elle a mission de la dire. Et l'effet produit par ses paroles prouve bien qu'elles sont dictées par l'esprit de Dieu. Elle nous dit souvent qu'elle se sent parfois poussée comme malgré elle à dire certaines choses. Elle est si morte à elle-même, qu'elle est tout à fait au-dessus de toute considération humaine ou personnelle, quand il s'agit de suivre l'impulsion de la grâce qui la pousse à dire certaines choses et à mettre le doigt

sur des plaies cachées que Dieu seul lui découvre, parce qu'il veut, par ce moyen, les guérir. Dans l'éternité seulement, nous saurons tout le bien qui s'est produit de cette manière. Heureuses les âmes qui en auront profité et qui n'auront pas condamné l'instrument de la vérité parce que la vérité les froissait dans leur amour-propre !

« Quant à ma Sœur de Jésus Crucifié, après avoir fait de ces actes autorisés et encouragés par l'autorité, elle entre dans un état de confusion extrême, se voyant la plus ignorante, la plus misérable et la plus coupable de toutes les créatures. »

La prudence de la Servante de Dieu se manifestait encore dans le discernement des esprits. Les mouvements de la grâce dans son âme étaient de nature si variée, le démon s'efforçait d'imiter l'œuvre de Dieu avec une habileté si raffinée, qu'il était difficile parfois de distinguer l'action du bon esprit et celle du mauvais. Il en fut notamment ainsi dans la période de quatre ou cinq années qui s'étend depuis l'entrée de la Sœur au Carmel jusqu'à son retour de Mangalore. Or la novice se mouvait dans ce dédale d'impressions et d'impulsions avec une aisance parfaite.

Elle disait à sa maîtresse en 1869, au milieu de ses plus grandes épreuves spirituelles : « Je prends ce qui me porte à Dieu, qui me le fait connaître et aimer un peu plus et espérer en sa miséricorde. Je me dis : Si c'est Satan qui me fait ça, tant pis pour lui, j'en profite. »

Rendant compte un autre jour de son désir des souffrances et des mépris, elle disait encore : « C'est Jésus qui a imprimé dans mon cœur ce sentiment. Qui est comme Dieu ? Quand la créature me parle, elle n'imprime jamais en moi des paroles comme celles que j'entends.

Je ne puis me faire comprendre. Ma Mère, vois, je sens l'âme et le corps fortifiés. J'ai plus de courage pour souffrir, pour vaincre ma lâcheté. Aucun directeur ne peut me faire ça. Il me semble toujours distinguer ce qui vient de Dieu : ça me donne une douce paix que rien, sur la terre, ne peut donner, et je me confonds devant Dieu, lui si grand, lui si bon ! »

Elle disait en janvier 1874 : « On me dit que, lorsque la grâce ne porte pas à la confusion, à s'abaisser, à s'humilier, il faut s'en défier ; ce n'est pas Dieu, car la véritable grâce porte à l'anéantissement. Et je reconnais que c'est bien vrai ; car, lorsque Dieu me visite, je vois tellement mon néant, ma misère, que je ne pourrais la soutenir, s'il ne me soutenait lui-même. »

Si je ne me trompe, une telle doctrine porte la bonne marque, et une telle sagesse s'appelle la sagesse divine.

Lorsqu'une âme s'abandonne à Dieu avec une exquise simplicité, Dieu en est si touché qu'il se fait lui-même son conseil, et qu'en retour de sa candeur, il lui prête sa prudence...

## CHAPITRE XI

### Mortification.

La mortification ou tempérance est la vertu des sens, comme la prudence est la vertu de l'esprit.

Sœur Marie de Jésus Crucifié l'a toujours pratiquée d'une manière exceptionnelle. Si, dans l'héroïsme lui-même, il y a des degrés, il faut ajouter qu'elle se porta de bonne heure aux plus élevés et qu'elle s'y est toujours maintenue.

Disons, une fois pour toutes, qu'elle n'entreprit jamais une pénitence sans en avoir sollicité et obtenu l'autorisation. Au Carmel, la règle est formelle sur ce point ; mais elle se comportait en Carmélite avant même d'en avoir revêtu les saintes livrées. Souvent les supérieurs favorisèrent son attrait, parce qu'ils y reconnaissaient l'impulsion divine. Parfois aussi, ils n'acquiescèrent pas à ses désirs, autant par prudence que pour mortifier la Sœur jusque dans ses mortifications. Exaucée ou non, la Servante de Dieu se conformait toujours joyeusement à leurs décisions. Au mois de juin 1870, elle demande en extase à parcourir le jardin en se traînant sur les genoux, à l'intention du Concile. La permission lui étant refusée, elle frappe des mains, en disant que l'obéissance est préférable à toutes les mortifications.

Le premier motif de la pénitence chrétienne, c'est le besoin de réprimer les inclinations mauvaises de la nature

déchue. Le corps n'est pas un allié, c'est un ennemi tenace et surnois, qui ne désarme jamais, qui semble parfois consentir une trêve, mais qui rouvre le combat à la première occasion favorable. L'âme doit le traiter comme tel, en adversaire implacable. Et la lutte dure toute la vie, jusqu'au dernier soupir. Sœur Marie de Jésus Crucifié exprimait cette vérité en un langage qui rappelle celui du saint homme Job. « Je sens que je suis contraire à moi-même ; mes yeux m'ont en horreur ; mes mains, mes pieds, tous mes membres sont contre moi... »

A ce premier motif se joint celui d'honorer par la souffrance le martyre de l'Homme-Dieu ; et, lorsqu'une âme s'engage dans cette voie, elle ne sait pas jusqu'où la conduiront son amour et l'imitation d'un tel modèle. Il est certain qu'elle se porte tout de suite à des actes que le monde traite de folie, parce qu'il n'entend rien aux choses divines. A-t-il rient compris à la folie du Calvaire ? Et comprend-il quelque chose à la folie de l'autel ?... Sœur Marie de Jésus Crucifié disait en 1873 : « Je désire toujours souffrir et pas mourir. Je dis ça : ce n'est pas ma volonté, c'est mon goût. Il est doux de penser à Jésus, de l'aimer, mais plus doux de faire sa volonté. »

La volonté de Dieu était qu'elle souffrît. Quand elle avait achevé un carême de quarante jours, Dieu lui en demandait un autre de six mois ou d'un an. Son jeûne se faisait habituellement au pain et à l'eau ; parfois le Seigneur autorisait un condiment, mais dans le dessein de rendre son pain plus amer. Nous disons plus amer, car, dès 1868, elle avait demandé de trouver mauvaise sa nourriture, même le pain et l'eau de ses jeûnes, « afin, disait-elle, de ne trouver aucun plaisir sur la terre, ni pour le goût ni pour autre chose ». Nous ne savons pas au juste

si elle fut exaucée ; mais, lorsque Dieu inspire de pareils désirs, il a coutume de les satisfaire.

Pour l'édification du lecteur, il nous faut entrer dans quelques détails. Voici d'abord une nomenclature, dont la sécheresse voulue fera mieux ressortir l'éloquence. C'est la liste de ses jeûnes, dressée d'après les chroniques du Carmel, et nous sommes convaincu qu'elle est incomplète.

En 1864 et 1865, étant domestique chez M^me^ Naggiar et à peine âgée de vingt ans, elle jeûne une année au pain et à l'eau. Précédemment, à Alexandrie, elle avait fait un jeûne semblable et de la même durée.

En novembre 1867, elle obtient de jeûner quarante jours au pain et à l'eau pour la sainte Eglise. Le 9 mars 1869, on lui accorde de nouveau la même faveur. Pâques tombait cette année-là le 28 mars ; la Sœur prolongea donc son carême durant le temps pascal. Un soir de mai 1869, on vient réclamer les prières du Carmel pour deux hommes qui allaient se battre en duel le lendemain matin. Aussitôt la novice de s'offrir pour un jeûne de quinze jours au pain et à l'eau. Le lendemain, on apprend que les duellistes se sont réconciliés à minuit, sans se battre. En 1870, elle obtient encore de faire le carême au pain et à l'eau à l'intention du Concile.

Son amour de la pénitence la suivit à Mangalore. En décembre de la même année, elle commençait un jeûne de six mois.

A partir de cette époque, il semble que les exigences divines se soient radoucies. Il est vrai, Dieu trouvait une compensation dans les fréquentes infirmités de sa servante, et dans le continuel martyre de ses peines morales. Le 27 novembre 1874, elle demandait encore à faire un

jeûne de quarante jours pour la fondation de Bethléem ; mais elle dut attendre près d'un an la réalisation de son désir ; elle ne commença sa pénitence que le 16 octobre 1875, avec l'assentiment de Mgr Bracco. A cette date, la petite communauté de Bethléem habitait déjà le Carmel provisoire.

Ainsi, les grandes étapes de sa vie, Alexandrie, Marseille, Pau, Mangalore, Bethléem, sont embaumées pour la Servante de Dieu des fleurs austères et de l'âcre parfum de la mortification.

La façon de jeûner ajoute encore à la pénitence du jeûne, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne négligea aucun moyen d'augmenter la valeur surnaturelle de sa mortification.

Le jeûne de quinze jours entrepris en faveur des duellistes avait été commué par les supérieurs en un jeûne de quinze samedis, avec cette particularité que la novice prendrait quinze escargots bouillis à son repas de midi et quinze autres à la collation du soir, ce qui faisait trente escargots par jour. Or, elle éprouvait une vive répugnance pour les escargots. » Il m'en coûte bien, disait-elle ; mais si Dieu le voulait, je serais heureuse de prolonger ce jeûne autant que ma vie. »

Pendant le carême de 1870, la grâce lui demanda une innovation dans son jeûne au pain et à l'eau. Elle avait pris au Carmel de Pau l'habitude béarnaise de frotter d'ail la croûte de son pain, en y jetant une pincée de sel : c'est ce qu'on appelle, dans le dialecte du pays, le *régalet*. La fervente novice comprit que Dieu lui demandait le sacrifice du *régalet* dont l'âcreté pouvait être trop appétissante, et elle remplaça l'ail, qu'elle aimait, par l'oignon cru, qu'elle n'aimait pas. Que doivent peser de si généreuses mortifications dans les balances divines ?

Sœur Marie de Jésus Crucifié se livrait à ses pénitences avec une joie d'autant plus franche qu'elle les croyait ignorées de la communauté. La prieure et la maîtresse des novices en étaient instruites ; la Sœur *serveuse* pouvait peut-être s'en apercevoir. Mais la communauté les ignorait, et, pour l'humilité de la novice, c'était l'essentiel. En arrivant au réfectoire, elle trouvat son écuelle à sa place, comme chaque Sœur. Mais, tandis que l'écuelle des autres contenait une *portion* de légumes ou de laitage, il n'y avait dans celle de la novice qu'un oignon cru ou une quinzaine d'escargots bouillis. La modestie des religieuses les empêchait de rien apercevoir. N'étant pas vue, la novice jeûnait à cœur joie, elle mangeait sa *portion* avec délices.

En 1874, l'ordre de Dieu vint troubler la quiétude de sa mortification. Le jeûne de quarante jours demandé à l'intention du Carmel de Bethléem devait se faire toujours au pain et à l'eau. Mais le Seigneur précisa que la Sœur devait boire l'eau, non plus dans le godet carmélitain à deux anses, mais dans le creux de sa main. La Sœur tressaillit à cette injonction : comment se cacherait-elle de la communauté ? Le moment venu, elle ne put se cacher, et les religieuses durent se demander la raison de cette curieuse façon de boire. Aussi les quarante jours lui semblèrent-ils plus longs et plus mortifiants que six mois ou un an de jeûne rigoureux. L'expérience lui découvrit un autre motif de l'ordre divin. Elle se sentait consumée par la fièvre, et les quelques gouttes d'eau contenues dans sa main ne purent jamais étancher la soif ardente qui la dévorait.

Cependant, la mortification n'était pas encore assez pénible aux yeux du divin Maître. A Bethléem, les vieilles murailles ne sont pas comme en Béarn peuplées d'escar-

gots ; mais, en ce mois de novembre, les oliviers étaient chargés d'olives mûrissantes. Rien n'est plus amer que des olives vertes, sans le moindre assaisonnement. Dieu voulut que la Sœur, pendant neuf jours consécutifs, mangeât avec son pain neuf olives, vertes et amères. Et elle s'acquitta de cette terrible pénitence ; après quoi, elle put remplacer ces fruits verts par des olives en conserve.

De Mangalore, la maîtresse des novices écrivait le 30 août 1870, avec un sentiment de commisération : « La pauvre enfant a obtenu de porter pendant quarante jours, jour et nuit, le cilice de ma Sœur Euphrasie ; de plus, elle s'est fait elle-même une ceinture et jarretière en fer. » Le cilice de Mangalore n'était qu'une lointaine préparation à la tunique de Pau. Le fait mérite d'être raconté avec ses particularités.

En janvier 1875, Dieu lui avait demandé de porter sans interruption, durant quarante jours et quarante nuits, une chemise de pénitence, dont il lui montra le modèle. Le consentement des supérieurs obtenu, elle se mit en devoir de confectionner cet instrument de pénitence d'un nouveau genre. La tunique fut faite de grosse toile d'emballage et piquée de paille hachée. On eût dit une cotte de mailles, armée d'aiguilles inégales et grossières. Le côté le plus rude fut appliqué sur la peau, bien serré à la poitrine et à la ceinture, pour que l'adhérence fût parfaite.

La Sœur s'en revêtit pour la première fois le 16 janvier. Pour montrer que sa nature n'allait pas à la mortification comme à une fête, Dieu permit qu'elle ressentît une vive répugnance pour ce nouveau genre de torture. Elle s'en ouvrit à sa maîtresse, comme elle le faisait de toutes ses impressions. Mais Dieu avait exprimé un désir : il devait être obéi. La Sœur endossa courageusement sa cotte de

mailles. Elle disait le lendemain à sa maîtresse « qu'on ne saurait s'imaginer l'effet produit sur son corps par cette grosse toile ». Les débris de paille dont elle était tissée lui tombaient des manches ; elle en laissait partout.

Elle en laissait surtout dans sa chair. Sa maîtresse qui dut lui servir d'infirmière nous dit que son dos était « comme une plaie où une râpe aurait passé ». Les piquants trop enfoncés se brisaient à fleur de peau, engendrant des blessures envenimées. Son corps ne fut bientôt plus qu'une écumoire douloureuse. Elle était secouée de violents accès de fièvre. Parfois, la torture était si cuisante, qu'elle était tentée de mettre en pièces sa tunique. « Non, s'écriait-elle alors, coûte que coûte, j'irai jusqu'au bout ». Et le martyre continua.

On eût dit que le Seigneur ménageait à dessein les circonstances pour voir jusqu'où irait la générosité de la patiente. A la fin de janvier, une épidémie de grippe s'abattit sur le monastère. Presque toutes les Sœurs s'alitèrent. Sœur Marie de Jésus Crucifié, restée debout, s'offrit à faire seule la cuisine de la communauté et celle des malades. Et elle la fit, en gardant toujours sa crucifiante tunique. Ce surcroît de travail s'ajoutait à sa pénitence, il ne la supprimait pas. Et elle se tenait jour et nuit à son fourneau, préparant les tisanes et les *portions*, comme si elle n'eût pas senti la morsure de la toile et de la paille hachée.

Pour comble de souffrance, il lui survint au doigt une inflammation qui acheva de lui ôter le sommeil et amena la chute de plusieurs parcelles d'os.

Enfin, le 24 février, les quarante jours intégralement achevés, la Sœur se dévêtit de sa tunique, qui fut brûlée dans le jardin, ainsi que Dieu l'avait spécifié.

On le voit, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne se croyait pas dispensée de son travail par ses pénitences. S'il l'eût fallu, elle eût plutôt sacrifié toutes ses mortifications, pour se livrer au travail qui était un devoir d'état. En réalité, sa ferveur trouvait le moyen de tout concilier, et son ouvrage de Sœur converse et les exigences divines qui la poussaient à la mortification.

On reste confondu en apprenant avec quelle assiduité cette contemplative, cette extatique se livrait au travail manuel. Toutes les notes du Carmel s'accordent à le proclamer, Sœur Marie de Jésus Crucifié a pratiqué la vertu de travail à un degré héroïque, constamment, sans s'accorder d'autres trêves que celles de l'impuissance totale ou de la maladie, les jours de jeûne au pain et à l'eau comme les autres. Il lui arrivait ainsi de travailler à la lessive depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, sans avoir pris la moindre nourriture. Si elle souffrait de la tête, elle passait à son front un bandeau, et elle se rendait la première à la buanderie. Pendant le carême de 1870, alors qu'elle ne mangeait que du pain assaisonné d'oignons crus, elle travaillait également toute la journée, quitte à passer la nuit consumée par la fièvre. Sa maîtresse écrivait en 1873 : « Nous la voyons travailler et se dévouer en bien des moments où elle n'en peut plus. » Souffrante, fiévreuse, elle se rend encore au jardin, bêche, arrose, et parfois s'évanouit de faiblesse ou de douleur. Faut-il se dévouer à la cuisine pour une besogne pénible ? Elle s'offre et sait trouver des raisons si persuasives que ses compagnes lui cèdent le poste d'honneur. Et elle surveille des nuits entières le feu qui ne doit pas s'éteindre, prenant à peine quelques instants de repos sur une chaise.

Dira-t-on qu'elle cédait à l'inclination de sa nature

ardente qui avait besoin de mouvement et d'activité ? La vérité est qu'elle s'imposait une contrainte très méritoire, quand elle se livrait au travail de la cuisine ou du jardin. Ses infirmités continuelles, la fièvre qui la consumait souvent, ses jeûnes fréquents, ses épreuves et ses peines morales, par-dessus tout la violence que s'imposait son humilité pour résister au recueillement trop intense ou à l'extase, ces diverses raisons lui rendaient le travail très pénible. Elle s'exécutait cependant avec toute son ardeur et une sorte d'allégresse extérieure.

En 1874, elle avouait à sa maîtresse que, si elle s'écoutait, « elle passerait sa vie à contempler les œuvres de Dieu dans la nature et à penser à Jésus ».

Et sa confusion était extrême quand l'extase était venue la ravir plusieurs heures à son cher travail manuel. Elle s'accusait de paresse, de lâcheté, se reprochait amèrement ce sommeil qu'elle ne réussissait pas à secouer, et elle s'efforçait de regagner le temps perdu par un redoublement d'ardeur.

Et lorsque l'ennemi, la *Bête*, comme elle disait, essayait de ralentir sa générosité, elle lui répondait avec une bonne humeur mêlée d'ironie : « Rien pour toi, le travail pour Jésus ! » Et elle continuait à laver le linge avec entrain. « Si tu travailles comme cela, ripostait le tentateur, tu mourras ! — Eh bien, tiens ! » Et elle frottait avec plus d'énergie.

Le 6 janvier 1876, souffrant d'une blessure au pied, elle était restée toute la journée la jambe étendue. Le lendemain matin, elle se lève, malgré des douleurs encore vives, disant : « Je dois aujourd'hui beaucoup travailler pour quelqu'un. » Elle passa toute la journée à la lessive ou à d'autres occupations pénibles. Le soir, elle était

harassée de fatigue ; mais, chose surprenante, elle ne souffrait plus de la jambe.

Elle travailla ainsi jusqu'à la fin. En 1876, on écrit qu'elle se dépense « avec une ardeur et un dévouement admirables, jusqu'à ce qu'elle est à bout de force » ; en 1877, « qu'elle travaille au-dessus de ses forces. Et Dieu sait ce qu'il lui en coûte ! » On peut ajouter à la lettre qu'elle mourut à la tâche.

Il semble qu'une chair, maîtrisée par une si généreuse et constante mortification, dût être réduite à la plus parfaite docilité. Il en était d'ordinaire ainsi, mais la nature essayait aussi parfois de se révolter.

L'exemption complète de toute tentation, accordée à un saint Thomas d'Aquin, à un saint Louis de Gonzague, est une grâce extrêmement rare dans les annales de la sainteté. Dieu l'accorde parfois pour nous faire admirer le rayonnement tranquille de la pureté. Il préfère plus souvent que ses amis conquièrent par la lutte le lis de la victoire, et il nous propose l'exemple d'héroïques guerriers, comme saint Benoît ou saint Bernard.

Nous avons raconté avec quel courage la petite Marie, à peine âgée de douze ou treize ans, repoussa l'offre d'un brillant parti pour conserver à Dieu sa virginité. Au cours des années qui suivirent, l'enfant se trouva plus d'une fois exposée à des occasions dangereuses. Toujours, si elle ne put fuir le danger, elle lui fit face avec une force supérieure à son âge. Dans la maison de ses maîtres, au cours de ses nombreux voyages, il lui est arrivé de toucher par ses exhortations le cœur de ceux qui essayaient de la perdre.

C'est avec la même énergie qu'elle repoussa toujours les tentations du Mauvais. Avant son entrée en religion, elle employait un moyen de résistance plus admirable qu'imi-

table. Elle combattait la tentation par la souffrance. Et quelle souffrance ! « Voyez ce doigt plus court que les autres, disait-elle à sa maîtresse de Pau. Un jour, j'eus une si forte tentation que je le brûlai. La graisse tombait, et je ne le sentais pas, tellement le sentiment de la tentation était vif. D'autres fois, je me suis brûlé les mains dans l'eau bouillante ou avec une pelle rougie au feu. » Au Carmel, il lui arriva encore de se faire à la jambe une écorchure pour se procurer une diversion par la souffrance.

Lorsque ces remèdes violents lui furent interdits, elle conserva pour l'ombre même du mal cette véhémente et virginale répulsion. Le 18 janvier 1876, faisant allusion à ces luttes, elle écrivait à son directeur : « Je combats et je dis au Seigneur : Mille millions de fois mourir plutôt ! Tranchez, coupez mon corps à petits morceaux, ou délivrez-moi de ces choses qui me font horreur, ou donnez-moi la grâce de triompher. »

L'ennemi défait s'enfuyait dans la confusion. Il finit même par ne plus revenir. Durant les dernières années, le triomphe de la grâce, secondée par une générosité si ardente, fut complet. Sur son lit de mort, on vit encore un instant le visage de la Servante de Dieu se contracter, tandis qu'elle jetait par côté un regard de mépris. La lutte fut très brève et la victoire définitive.

Les épines de la mortification ayant ainsi préservé le lis de sa pureté, Sœur Marie de Jésus Crucifié put l'offrir à son divin Epoux dans sa blancheur immaculée.

## CHAPITRE XII

## L'humilité.

Lorsque Dieu veut combler une âme des richesses de sa grâce et de ses dons extraordinaires, il a soin de poser en elle, au centre de son néant et de sa misère, les fondements de l'humilité. Il pourvoit par là à la solidité et à l'harmonie de tout l'édifice.

On est surpris de constater avec quelle persévérance le divin architecte poursuivit cette œuvre nécessaire dans l'âme de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Il ne se passe presque pas de jour qu'il n'y mette la main de quelque manière, par des visions, des révélations, et même par les rêves de la nuit.

Le 7 septembre 1874, Sœur Marie de Jésus Crucifié disait dans son extase : « Dieu fait sa demeure dans un cœur droit et humble. Entre Jésus et l'orgueilleux, il y a l'épaisseur d'une montagne, et, entre Jésus et l'âme humble, il y a l'épaisseur de la mousseline la plus fine... L'âme humble est déjà dans le ciel ; elle jouit dans ce monde et dans l'autre... L'âme humble est plus agréable et rafraîchit davantage le Cœur de Jésus que la pluie ne rafraîchit une terre longtemps desséchée. »

Le 31 octobre 1868, elle vit une fourmi ailée et un géant. La fourmi, symbole de l'humilité, portait allégrement le poids d'une maison, tandis que le géant, symbole de l'orgueil, ployait sous un fagot de paille. Et une voix dit

à la novice : « J'aime cette fourmi, parce qu'elle est petite ; c'est pourquoi, je bâtirai une grande maison sur elle. » Et la novice de s'écrier dans sa simplicité : « Je ne sais quelle est cette fourmi, mais je voudrais bien être comme elle... »

Un jour de la même année, Dieu lui montra, comme il le faisait parfois, les anges gardiens des Sœurs sous la figure de gracieux petits enfants, tandis qu'elle ne voyait auprès d'elle qu'un grand démon noir, un bâton à la main. Elle en fit tout de suite l'application. « Ce démon, dit-elle, est ma figure ; il est grand : voilà mon orgueil ; il est noir : voilà mes péchés. Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Il lui semblait parfois, dans ses visions, qu'elle luttait contre ce géant. En vain le frappait-elle avec toute sorte d'armes. Les coups les plus vigoureux le laissaient sans blessure. Le 28 février 1873, épuisée de fatigue, elle s'adresse au Seigneur. « Comment faire, mon Dieu ? J'ai employé tous les instruments ; j'ai usé de toutes les armes les plus puissantes pour terrasser le démon, et je n'ai pu en venir à bout. » — « Tu n'as pas employé toutes les armes, lui répond Jésus ; il te reste encore à te servir d'une petite hache à laquelle tu n'as pas pris garde. Touche Satan au front avec cette hache et il tombera. » La hache était là ; la Sœur la saisit et marche droit à son ennemi. A peine l'a-t-elle frappé au front, qu'il tombe comme mort. « Seigneur, s'écrie-t-elle, quelle est cette petite hache dont la vertu est si grande ? » — « C'est la hache de l'humilité », répond le Sauveur.

De tels enseignements se gravaient profondément dans le cœur de la Servante de Dieu. Elle ne cessait, dans la suite, de célébrer l'efficacité de la petite hache.

Pour achever son instruction, le Sauveur recourait,

comme au temps de l'Evangile, à des images familières et à des paraboles attrayantes. Il lui montrait son âme tantôt sous la figure d'un jardin consumé par les ardeurs du soleil et rafraîchi par une pluie bienfaisante, tantôt sous les traits d'une personne méprisée par les hommes et honorée de Dieu.

« L'orgueilleux, lui disait-il, est comme le grain de froment jeté dans l'eau : il enfle, il grossit. Exposez ce grain au soleil, au feu : il sèche, il est brûlé. L'humble est comme le grain de froment jeté en terre ; il descend, il se cache, il disparaît, il meurt, mais c'est pour reverdir au ciel. »

« Considérez les abeilles, poursuivait le Seigneur ; elles voltigent de fleur en fleur, et elles entrent ensuite dans la ruche pour composer le miel. Imitez-les, cueillez partout le suc de l'humilité. Le miel est doux ; l'humilité a le goût de Dieu ; elle fait goûter Dieu. »

Sœur Marie de Jésus Crucifié profitait-elle des leçons d'un tel Maître ? Il faut dire, à la louange de Dieu, qu'elle en profitait avec une avidité extrême, et que ses sentiments, ses paroles, ses actions, toute sa personne portait le cachet de la plus aimable et de la plus profonde humilité.

Sa maîtresse écrivait un an à peine avant sa mort : « Nous désirerions, si c'était possible, pouvoir décrire et exprimer ses sentiments, tels qu'elle le faisait encore aujourd'hui. C'est une confusion, un anéantissement, une défiance d'elle-même et un mépris de ses lumières, de ses forces et de ses actes qui consolent de la voir tant souffrir. »

Ecoutons ses accents d'humilité, auxquels se mêle toujours le cri de l'espérance. « Je suis un mauvais fruit, un fruit pourri, jeté sur le fumier de mes péchés. Qui voudra de ce fruit ? Personne. Laissez-le sur le fumier. Mais vous, jardinier, voyez. Dans ce fruit, le Seigneur a mis une petite

graine. Prenez cette graine, faites un trou dans la terre, jetez la graine dans ce trou ; couvrez-la avec de la bonne terre ; attendez, ayez patience ; il viendra un arbre de cette graine ; cet arbre portera de bons fruits, grâce à vos soins ; vous servirez ce fruit à la table du Seigneur. Tout le monde le verra ; on mangera de ce fruit, et on louera le Seigneur. »

Toutes les comparaisons lui étaient bonnes pour traduire sa misère et la bonté de Dieu à son égard. Elle disait : « Venue sur la terre grain de poussière, je resterai sur la terre grain de poussière. » En juillet 1873, elle s'écriait toute ravie en Dieu : « Petits agneaux, dans un peu de temps, nous serons dans le palais du Roi. Et que sommes-nous pour entrer, nous, petites poussières, dans le palais du Roi ? »

Elle disait encore dans son oraison, un jour de février 1869 : « Seigneur, si vous me laissez, je suis comme la cendre. La cendre ne porte aucun fruit ; elle empêche la verdure de pousser. Mais, si vous me regardez, Seigneur, je deviens une bonne terre, une terre douce qui porte de bons fruits, qui porte du vert, qui pousse des fleurs. O Seigneur, regardez-moi toujours ! »

En décembre 1872, elle priait ainsi : « Seigneur, je suis comme le petit poussin que le milan a attrapé ; il l'a piqué sur la tête, il l'a presque écrasé, mais le pauvre petit s'est enfui sous l'aile de sa mère pour être en sûreté. Moi aussi, j'ai été dans l'angoisse, la tristesse, la douleur. Mes os se sont disloqués ; la moelle de mes os s'est aigrie au-dedans de moi ; ma chair a été broyée. J'ai tourné mon regard vers mon Père et il m'a regardée, et ce regard m'a guérie. La moelle de mes os qui était aigrie est devenue douce comme le sucre ; mes os se sont raffermis et sont devenus comme si j'avais quinze ans ; ma chair a tres-

sailli d'allégresse et tout mon être aussi. J'ai couru vers mon Père et mon Roi ; et mon Roi est aussi venu vers moi ; et j'y étais comme le petit poussin sous l'aile de sa mère. Et je regardais mes ennemis à travers les plumes de l'aile de mon Père et mon Roi, sans rien craindre : j'étais en sûreté. »

Un jour que sa maîtresse la mettait en garde contre l'orgueil : « Si vous saviez, répondit-elle, ce que je ressens quand je me présente devant le bon Dieu ! Je suis comme un chien fouetté... »

Les paroles suivantes, recueillies durant l'extase du 26 mars 1876, traduisent admirablement les sentiments qui lui étaient familiers : « O mon Dieu, moi, je suis aveugle, je n'entends pas, mais je veux suivre vos traces, votre odeur... Oui, les tourments de Dieu sont pour moi délices, et les délices des méchants sont pour moi tourments. Seigneur, je veux vous suivre... Quand je tomberai, vous me ramasserez. Quand même tout mon corps serait enflammé, je suivrais le Seigneur. O Dieu, ayez pitié d'une enfant boiteuse, d'une mouche... Mais j'espère en lui. Je suis moins qu'une petite fourmi, moins qu'un petit rien. Je suivrai vos traces, et je serai guérie par votre ombre, par l'odeur de votre ombre... Et vos odeurs me rassasient ! Comment se fait-il que même un petit ver qui marche à l'ombre du Roi n'est pas écrasé ? Moi, je suis l'ombre du Roi des rois. »

Vers la même époque, elle disait encore en extase : « Oui, si je pouvais mettre le bonnet de docteur, je prêcherais à toute la terre. Mais hélas ! mes ailes sont coupées. Ce sont mes péchés... Je vois tout : c'est cela qui augmente la douleur de mes péchés. Je mange, je dors, je ris, et le souvenir ne me quitte pas. Oui, j'ai trois souvenirs. Le

premier est mon néant toujours devant mes yeux. Il n'y a pas une bête plus laide que moi ! Toutes sont plus innocentes que moi. Mais moi, Seigneur, y a-t-il une chose plus laide que moi ? Comment se fait-il que la terre me porte ? Les coups de tonnerre, les coups de fusil sont passés sur moi, et le Seigneur m'a garantie de tout par sa mort. Comment ça se fait-il pour une bête si laide ? J'ai vu la main du Seigneur qui a passé sur ma tête. Dites-moi quand je serai délivrée de ce corps de mort... »

Se voyant très misérable, digne du mépris universel, elle craignait que les autres n'eussent pas pour elle les mêmes sentiments. Cette appréhension se fit jour surtout au début de son noviciat, dès qu'elle eut surpris chez les religieuses quelques marques de déférence ou d'estime. Estimée, elle ! Passer pour une sainte ! C'était là une erreur, une illusion qu'il emportait de dissiper au plus tôt. N'était-ce pas elle d'ailleurs qui trompait ses supérieurs et ses compagnes ? Sans doute répugnait-elle à la seule pensée d'un calcul ou d'une fraude. Mais, puisqu'on se méprenait sur son compte, c'est que sa conduite extérieure donnait involontairement le change. Elle avait le devoir de se montrer telle qu'elle se voyait elle-même, misérable, imparfaite, la plus mauvaise des religieuses.

Ce raisonnement la conduisit quelque temps à des excès dont se garda plus tard son humilité mieux éclairée. Pour se montrer imparfaite, elle crut devoir commettre des imperfections volontaires. Elle parlait quelquefois à haute voix, quand elle aurait dû le faire à voix basse ; elle manifestait de l'impatience ou de la vivacité, alors que son âme se conservait dans le calme ; elle paraissait s'abandonner à son activité naturelle, alors qu'elle restait unie à Dieu, dans un sentiment de reconnaissance ou de com-

ponction. Interrogée par sa maîtresse sur le vrai motif de ces fautes, « elle tenait, répondit-elle, à se montrer telle qu'elle était ; elle avait peur de tromper la communauté ; elle craignait qu'on la gardât au Carmel sans vocation véritable ».

Lorsque les supérieurs eurent éclairé sa concience, elle ne s'appliqua plus à commettre des imperfections volontaires. Ce qui ne cessa qu'à sa mort, c'est le sentiment de contrition parfaite qui lui faisait pleurer ses moindres manquements involontaires. On peut ouvrir au hasard les chroniques du Carmel ; son repentir s'y exprime presque à chaque page. « Un de ces jours, écrivait sa maîtresse le 24 août 1873, elle a commis quelques imperfections, et elle en a eu un tel regret, son âme était en proie à une si grande affliction, qu'elle en paraissait tout affaissée. Pendant deux jours, elle a souffert et pleuré et prié. » La douleur dura jusqu'à ce que l'extase vînt la consoler, en l'assurant du pardon.

Nous lisons encore dans les notes du 24 mai 1875 : « On lui reproche souvent ses vivacités, ses imperfections, et c'est alors qu'il faut voir avec quelle joie et quelle reconnaissance elle reçoit et met à profit la correction. D'ailleurs, Notre-Seigneur lui-même lui fait bien la leçon, et sa conscience est d'une délicatesse incroyable, quoique sans scrupule. »

Voici une appréciation de l'année suivante, 1876 : « Depuis quatre jours, ma Sœur Marie de Jésus Crucifié est dans un état de peines morales impossible à décrire. La vivacité de sa nature l'a poussée en plusieurs circonstances ; car, ayant des motifs et des intentions droits et purs, elle se laissait emporter malgré elle ; et, ce n'est qu'après, qu'elle s'en aperçoit et le regrette. Puis, la déli-

catesse de sa conscience le lui exagère beaucoup, Dieu le permettant ainsi pour les desseins particuliers qu'il a sur cette âme, qui vit ainsi, d'une manière ou d'une autre, toujours écrasée d'humiliations, d'abjections et de tortures morales ou physiques, le plus souvent les deux ensemble. »

De telles appréciations émanant d'un observateur aussi avisé que la Mère Marie de l'Enfant-Jésus, maîtresse des novices, et, plus tard, prieure, sont du plus grand intérêt pour la connaissance de la Servante de Dieu. La maîtresse ne voile pas ses imperfections ; elle leur donne tout leur relief ; on dirait presque qu'elle les exagère. Sœur Marie de Jésus Crucifié lui ouvrant chaque jour son âme, elle prend note de tout, même de ses tentations et de ses luttes. Elle nous assure que la novice a toujours des intentions droites et des motifs purs. Mais elle n'a pas toujours — qui s'en étonnerait ? — assez de lumière pour discerner à quel point précis devrait s'arrêter son zèle pour la sanctification des âmes. Elle dépasse parfois le juste milieu sans le vouloir. Dès qu'elle s'en aperçoit, elle le reconnaît loyalement, humblement. Elle pleure une imperfection comme nous ne savons pas pleurer un péché véniel, tellement elle a le sentiment de sa propre misère et de la justice divine.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, Sœur Marie de Jésus Crucifié n'avait rien de cette contrition orgueilleuse où dominent les préoccupations personnelles, le dépit et la tristesse. Elle avait le repentir confiant, amoureux, nous dirions presque joyeux. Elle était heureuse d'être humiliée et pardonnée, certaine de participer ainsi plus largement à la rédemption du Sauveur et aux effusions de sa grâce.

Elle s'écriait volontiers : « Merci, mon Dieu ! Tant mieux de tomber mille fois pour vous dire deux mille fois : J'espère en vous. Seigneur, vous seul êtes ma force. Voyez

ma faiblesse, ma misère, ma malice. Merci de me faire connaître, sentir ce que je suis. Je préfère cela à des miracles : c'est meilleur pour moi. Je voudrais que tout le monde me vît tomber. Oh ! pauvre orgueilleuse que je suis ! Où nourrir l'orgueil ? Seigneur, encore merci ! »

Et la secrétaire observe qu'en exprimant ces paroles, son visage reflétait une candeur ravissante. Elle était même, sous certains rapports, plus belle dans son repentir que dans ses extases.

« Quand ma nature se révolte, disait-elle dans une extase du 9 avril 1874, le Seigneur me gronde... Je le sens, c'est l'amour qui me gronde. L'Eglise dit : Heureuse faute qui nous a mérité un tel Rédempteur ! Et moi aussi, je puis dire : Heureuse faute !

« Je puis dire que, quand je fais des fautes, je suis plus en paix. Je vois le fruit de mon arbre.

« Le Seigneur rit et il me gronde tout ensemble. Voici pourquoi : Mes os sont brisés, mon âme triste, parce que, quand j'ai fait (une) faute, je suis désolée, je cherche le Seigneur ; et autrement, je suis froide... J'en ferais exprès. Non, l'Esprit-Saint dit : Il ne faut pas faire exprès. Mais je suis heureuse quand ça m'échappe...

« Le Seigneur dit : Je suis heureux quand vous faites des fautes, parce que vous me cherchez... Cette nature est comme un aiguillon qui m'aide à chercher le Seigneur... Je demande au Seigneur l'humilité : c'est par ce moyen... Oui, chaque fois que je demande l'humilité, c'est pour cela... Tant que je ne contriste pas son cœur, que je souffre nuit et jour !... Je ne demanderai jamais d'être délivrée ; mais, délivrée de l'offenser, oui. Mais ce qui peut m'anéantir... Je ne suis qu'un ver de terre, le Seigneur est tout... »

La conduite de Sœur Marie de Jésus Crucifié était en parfaite harmonie avec de telles paroles et de tels sentiments. Au cours d'une extase, au début de 1868, elle touchait le scapulaire de la prieure, en s'écriant : « Pasteur, Pasteur, c'est l'agneau Pasteur ! » Elle toucha successivement le scapulaire des Sœurs, en disant : « Agneau de Jésus, agneau de Jésus ! » Mais, comme on lui présentait le sien propre, elle repartit vivement : « Rien, rien ! » Cette scène gracieuse était un symbole. Elle l'a répété bien des fois, les Sœurs, toutes les Sœurs étaient les agneaux de Jésus, elles formaient le troupeau du Pasteur Jésus, guidés visiblement par la houlette du petit Pasteur qu'était la prieure. Quant à elle-même, rien, rien, cendre, poussière, ver de terre...

Elle se donnait fréquemment en extase le vocable de *petit rien*. Et sa conduite réalisait la doctrine de ses extases Nous avons raconté l'insistance respectueuse avec laquelle elle sollicita la faveur de passer du rang de Sœur de chœur à celui de Sœur converse. Elle eût voulu toujours rester novice, « afin d'être la plus petite et la dernière de toutes ». Elle voulut être Sœur converse, afin « de faire toujours la cuisine » et de passer sa vie dans l'humilité.

Les humiliations, qui ne lui étaient pas ménagées, avaient le don de l'épanouir. « Nous n'avons pas dit encore, écrivait la maîtresse des novices à la fin de 1875, à Bethléem, combien ma Sœur de Jésus Crucifié trouve ici en notre Révérende Mère, comme elle trouvait dans la Mère Prieure du Carmel de Pau, la vigilance, la charité et le zèle pour son avancement dans la vertu d'obéissance et surtout d'humilité. A tout propos et hors de propos, elle est reprise, corrigée et humiliée, à la grande joie de son âme qui s'enfonce de plus en plus dans l'humilité. »

L'épreuve décisive de l'humilité, c'est peut-être la calomnie. L'âme qui, dans cette épreuve, se maintient douce et paisible rend le son de la véritable vertu. Nous avons déjà dit que la Servante de Dieu fut calomniée, pendant les sept ou huit dernières années de sa vie, par des personnes sans mandat, épaves du cloître, qui jugeaient sa voie et la condamnaient. Elle avait demandé à Dieu d'être « lavée à l'eau chaude » ; elle fut largement exaucée. Mais il se rencontra que ces personnes qui pensaient la noircir et l'abattre la rendirent au contraire plus éclatante de blancheur et plus heureuse. Et c'est son humilité qui accomplit ce miracle.

Le lecteur connaît déjà ce que, dans sa simplicité et dans sa prudence, Sœur Marie de Jésus Crucifié pensait de l'extase, des stigmates et de toutes les manifestations de l'ordre surnaturel. Nous devons ajouter ici que ces dons extraordinaires furent la grande croix de son humilité. Elle eût tressailli de joie, si on eût publié ses défauts aux quatre coins du monde, si on lui eût commandé de confesser toutes les fautes de sa vie devant la communauté et devant l'univers. Mais, être vue des Sœurs lorsque ses mains, ses pieds, son front se perçaient et se transformaient en ruisseaux de sang ; mais se réveiller de l'extase devant des témoins autres que la prieure et la maîtresse des novices, c'était pour elle la suprême des confusions, qu'elle suppliait avec larmes le bon Maître de lui épargner. Au mois de mai 1868, Mgr Lacroix l'ayant rappelée de l'extase en présence de toute la communauté, pour éprouver son obéissance, elle dit ensuite tout émue à la prieure : « Oh ! ma Mère ! quelle humiliation le bon Dieu m'a envoyée ! J'aurais préféré mille fois l'échafaud... »

De quels moyens n'usa-t-elle pas pour se guérir des

*marques* et du *sommeil*, ainsi qu'elle s'exprimait ! Elle profitait avec une adresse infinie des moments où Notre-Seigneur lui témoignait plus d'amour pour lui présenter sa requête. Elle lui disait le 16 mars 1876 : « Mon Dieu, délivrez-moi de ce que cela paraisse. Vous en avez délivré tant d'autres ! Vous avez dit : Demandez et vous recevrez... Vous êtes le Dieu tout-puissant qui avez créé toute chose : changez-moi ça en autre chose. Mon Dieu, faites-moi tout souffrir plutôt... Mais, si vous voulez me le laisser et me prendre bientôt, faites-le vite, vite. Mon Dieu, cachez-moi. » Elle multipliait, pour attendrir le Cœur de Jésus, les neuvaines, les quarantaines de prières ou de jeûnes. Rien n'y faisait. Guéries pour un temps, les *marques* reparaissaient à l'époque annoncée d'avance par la stigmatisée elle-même. Quant au *sommeil*, rien ne pouvait l'en délivrer.

Un jour, elle imagina un moyen dont l'efficacité, pensait-elle, devait être souveraine. Elle avait une foi inébranlable en la parole des supérieurs et elle connaissait la vertu de la sainte obéissance. Si elle parvenait à se faire interdire ce *sommeil*, sûrement elle ne dormirait plus. Elle va trouver M. Manaudas, alors son directeur, elle déploie toute son éloquence pour lui représenter les funestes effets de cette infirmité ; elle le supplie de la lui interdire pour toujours, et elle croit avoir gagné sa cause, lorsque M. Manaudas lui répond : « Mon enfant, soyez tranquille ; vous pouvez dormir en toute sécurité... » A ces mots, la pauvre Sœur ne put retenir ses larmes. En 1875, elle renouvela la même tentative auprès de Mgr Lacroix, qui lui défendit de lutter contre le sommeil et lui recommanda de s'abandonner entre les mains de Dieu comme un enfant sans volonté.

Cette solution aggrava la situation de l'humble Car-

mélite, puisqu'elle lui interdisait de *lutter* contre le sommeil. Le mot n'est pas trop fort : c'est une véritable lutte que l'humilité lui faisait engager avec l'extase, chaque fois qu'elle la sentait venir. Elle changeait de place, se donnait du mouvement, se secouait, courait à la fontaine se laver le visage à grande eau, redoublait d'activité à l'ouvrage. Peine perdue, l'extase faisait son œuvre. Elle s'avisa même d'enfoncer des épingles dans sa chair ou dans ses dents cariées, espérant que le *sommeil* céderait à la douleur. Une fois, se trouvant à la cuisine, elle mit à la bouche une fève bouillante qui lui écorcha le palais.

Lorsque les supérieurs s'aperçurent qu'elle recourait à ces moyens violents, ils les lui interdirent. Et désormais, la petite Sœur, désarmée en face de l'amour tout-puissant, attendait en tremblant d'être saisie et emportée par son vainqueur, comme un petit oiseau fasciné et craintif.

Et c'était parfois un spectacle charmant de la voir accourir vers la Mère Prieure ou sa maîtresse, déjà à demi conquise par l'extase, partagée entre le désir de Jésus et la crainte du mystérieux sommeil, se débattant comme à regret sous l'emprise de l'amour. « Mère, Mère, s'écriait-elle d'un ton attendrissant, *licence de me piquer ?* » — « Non, laissez-vous faire, répondait la prieure. Pourquoi ne voulez-vous pas dormir ? Dormez par obéissance. » Le seul mot d'obéissance avait la vertu de dissiper ses craintes. Elle se perdait aussitôt, le regard transfiguré, un sourire céleste aux lèvres.

Le 17 janvier 1874, saisie au réfectoire par l'extase malgré son humble résistance, elle donna cette explication au milieu de ses transports : « L'amour me suit partout. Et moi, je fuyais, et il m'a attrapée. Il se moque de moi, l'amour ! Il ne me laisse pas même manger. Je voulais

manger vite, vite, et il m'a attrapée. Moi, comme une petite enfant, je ne sais pas même manger... » Et ces paroles étaient dites dans la joie de l'extase, avec la candeur des âmes simples et pures.

On comprend maintenant le rôle de l'humilité dans la vie de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Elle disait un jour qu'elle avait sans cesse dans les yeux « la poussière de ses péchés ». Cette poussière l'empêchait de voir les grâces extraordinaires qui jetaient dans l'étonnement ceux qui en étaient les témoins. Son âme était vraiment le trésor caché dans la boîte épineuse et sale qu'elle avait vue durant ses premières années de noviciat. Une autre vision, qui date de 1876, nous explique la même vérité sous une figure non moins heureuse : « Je voyais, disait-elle, que mes mains et mes pieds étaient ouverts d'une grande ouverture. Le feu y était allumé dedans et la flamme en sortait. J'y sentais une brûlure très vive et dans tout mon corps aussi. Je souffrais tellement, que je cherchais partout quelque chose pour éteindre ce feu et me soulager. J'ai essayé de tout, et rien ne me soulageait. Mais, quand j'y ai mis de la terre et que j'en ai rempli les trous, aussitôt la flamme s'est éteinte et la douleur aussi... Je ne sais ce que cela veut dire. »

Ce qu'elle ne savait pas, nous le savons. La terre dans les plaies des stigmates, c'était l'humilité et l'abjection au sein des grâces extraordinaires. La Servante de Dieu essayait de cacher ces dons, d'en éteindre l'éclat, d'en adoucir la suavité douloureuse. Elle croyait y réussir ; mais, en réalité, elle ne faisait que leur donner un rayonnement nouveau : celui de la grâce resplendissant dans l'ostensoir de l'humilité...

## CHAPITRE XIII

### L'obéissance.

Avec l'humilité, il n'est pas de vertu qui révèle mieux l'action de Dieu que l'obéissance. Sœur Marie de Jésus Crucifié fut sévèrement examinée sur ces vertus par ses principaux directeurs, M. Saint-Guily, archiprêtre de Pau et supérieur du Carmel, M. Manaudas, supérieur du grand séminaire de Bayonne, le P. Lazare, Carme, le P. Estrate, des Prêtres du Sacré-Cœur, plus tard supérieur général de sa Congrégation, Mgr Lacroix, Mgr Bracco, tous hommes versés dans la connaissance des choses divines. Ils ont tous rendu hommage à sa parfaite obéissance ainsi qu'à sa profonde humilité.

Sœur Marie de Jésus Crucifié disait, le 6 novembre 1868, au cours d'une longue extase : « Le Jardinier dit : Pour une religieuse, la volonté de Dieu c'est l'obéissance à sa supérieure contre tout sentiment. Je suis prête, mon Dieu, je ne suis pas digne de vous voir, de vous parler. Mais vous me parlez, vous me commandez par ma supérieure ; j'ai la foi, j'obéis. Si elle me dit : Allez travailler, bien que je sois malade, j'irai. Si elle me dit : Allez vous coucher, bien que je ne sois pas malade, j'irai. Si j'ai envie de jeûner, et qu'elle me dise de manger même un poulet rôti, par ce renoncement, je puis sauver des âmes. Et si, par ma volonté, je prenais la discipline nuit et jour, ce n'est pas pour Dieu.

Le T. R. Père Estrate.

« Allez aveuglément. Le Jardinier dit : L'obéissance aveugle conduit droit à Jésus... La première parole de la supérieure, c'est ma volonté. La seconde, si vous faites une réflexion, c'est la créature, c'est votre volonté. Et la troisième parole, c'est-à-dire, si vous faites plus de réflexions, c'est pour Satan.

« Ne cherchez pas beaucoup de grandes pénitences. Ce n'est pas la pénitence qui est la plus agréable à Dieu, c'est la mort à votre volonté... »

Cette doctrine, la Servante de Dieu la pratiquait à la lettre. Ce qu'il y avait peut-être de plus admirable dans son obéissance, c'était le motif qui la faisait obéir. Cette ignorante s'exprimait sur ce point avec une netteté qui ne laisse rien à désirer. Sa théologie n'était pas complexe ; elle ne se perdait pas en de subtiles distinctions. Pour elle, Monseigneur l'Evêque, le Père supérieur, la Mère prieure, la Maîtresse des novices, c'était Dieu, c'était Jésus. Elle leur obéissait comme elle eût obéi à Dieu même.

Elle disait, après une entrevue avec le vénéré M. Saint-Guily : « Il me semblait voir Jésus au lieu d'un homme ; ce n'était plus notre Père, c'était Dieu ; et je disais : Quoi ! tu pourrais résister à Dieu ! »

Elle répondait, en extase, à une religieuse qui l'interrogeait sur l'obéissance : « Souviens-toi, (quelle que soit) ta Mère Prieure, même si elle était mauvaise (que), tu es obligée de la respecter et de lui obéir, à moins qu'elle ne commandât ce qui est péché. »

Un jour de grandes angoisses spirituelles, elle demande à se confesser, disant qu'elle ne peut s'ouvrir qu'au prêtre. « Il tient la place de Dieu, dit-elle ; c'est lui que j'écouterai. Parole du prêtre, parole de Dieu pour moi... Dans le prêtre,

je ne cherche pas la science du prêtre, mais la vertu de Dieu en lui. »

Cette petite novice trouvait ainsi sans le savoir des formules que lui envieraient peut-être de doctes théologiens.

La formule suivante paraît d'abord plus surprenante. Sœur Marie de Jésus Crucifié aimait à répéter : « Je préférerais aller en enfer par obéissance qu'au ciel par ma volonté. » Mais il ne faut évidemment retenir de ces paroles, chères à beaucoup de saints, que l'esprit qui les a dictées et la perfection d'obéissance qu'elles supposent. L'obéissance à un supérieur légitime ne peut conduire qu'au ciel. De même que l'enfer avec Dieu ne serait plus l'enfer, l'enfer de l'obéissance ne peut être que le paradis.

Lorsque Sœur Marie de Jésus Crucifié pouvait observer la règle, c'est-à-dire pratiquer l'obéissance comme la communauté, elle s'écriait : « Ma Mère, il me semble alors que je suis plus que reine ; très heureuse alors, trop heureuse... » Et ces derniers mots s'accompagnaient d'un sourire de regret, à la pensée que, trop souvent, ses infirmités la privaient de ce bonheur.

C'est Notre-Seigneur qui lui disait durant son noviciat : « Ma fille, l'obéissance est à l'âme ce que sont les ailes à l'oiseau. »

Elle donnait elle-même ce conseil à une religieuse : « Pratique seulement l'obéissance à l'autorité. La soumission et l'obéissance sont deux cierges pour éclairer l'âme dans les ténèbres. C'est dans le moment noir, terrible, qu'il faut se laisser conduire par l'obéissance... »

Un jour, pendant la sainte messe, qu'elle était assaillie de violentes tentations contre la foi, contre la présence réelle, sa maîtresse lui porte le manteau pour l'inviter à

faire la sainte communion. La novice le reçoit en baisant avec effusion la main de la Mère Elie, et elle s'approche de la sainte Table. Dans la journée, elle rendit compte à sa maîtresse de ses impressions du matin. « A présent, dit-elle, je vois que c'était Satan qui voulait m'éloigner de la communion. J'irai toujours par obéissance. Je mépriserai toujours Satan qui cherche à m'éloigner de Jésus... Aujourd'hui, mon cœur semblait dire : Non, (je ne suis) pas digne de communier. Mais, quand l'obéissance a parlé, j'ai crié plus fort : (Je ne serai) jamais digne ; mais j'espère, j'irai à Jésus, il me recevra avec miséricorde. »

Elle terminait par cette réflexion qui nous montre la délicatesse de sa vertu : « Ce n'était qu'une petite inspiration. Si (je n'avais) pas (été) fidèle, j'étais perdue. O mon Dieu, rendez-moi fidèle aux petites lumières, aux petites inspirations, pour (ne) pas tomber en enfer. »

Elle portait à l'accomplissement des petites choses le même respect qu'à l'accomplissement des grandes. Plusieurs fois, elle fut la messagère de Dieu pour rappeler certains points de règle dont l'observance laissait à désirer. Elle s'acquittait de ces commissions avec une confusion extrême, mais son courage se ranimait à la pensée qu'une fidélité plus exacte attirerait des grâces à la communauté. Au reste, Dieu la chargeait plus souvent de ces messages durant l'extase et elle les transmettait sur-le-champ, sans éprouver l'humiliation qu'elle eût ressentie dans son état ordinaire. Le 17 mars 1875, en extase, elle rappelle à la Prieure qu'il ne convient pas de laisser toujours les Sœurs aux mêmes emplois, qu'il est bon de changer les *offices* et les *ermitages*. Le 25 novembre 1876, elle attirait son attention sur quelques autres prescriptions, comme de ne pas porter à manger dans les cellules, de garder le silence

dans les cloîtres, de ne rien jeter par les fenêtres... Une autre fois, elle lui signalait la négligence de quelques Sœurs qui ne se rendaient pas au premier signal à des exercices communs, réfectoire, récréation, etc.

L'histoire du manteau nous montre la messagère de Dieu dans toute la confusion de son humilité. La Mère Prieure de Pau, souffrant de nombreuses infirmités, les Sœurs avaient fini, après diverses instances, par lui faire accepter un manteau de chœur plus léger. Notre-Seigneur ne fut pas satisfait du changement, et les infirmités de la Prieure s'accrurent. A plusieurs reprises, le divin Maître témoigna à sa petite servante que le nouveau manteau ne lui était pas agréable, parce qu'il n'était pas semblable aux autres...

Mais comment s'acquitter de ce message ? Comment se résoudre à le transmettre à la Mère Prieure, si vénérée, si aimée ? Elle s'ouvrit de son embarras à sa maîtresse, qui l'engagea à communiquer simplement à la Mère Prieure le désir de Notre-Seigneur, l'assurant que le manteau neuf serait aussitôt remplacé par l'ancien. Cette réponse n'enlevait pas les répugnances et la confusion de la novice. « Non, non, répétait-elle, je ne puis le dire ; il m'en coûte trop ; je le lui dirai quand je partirai (pour Bethléem)... »

Cependant, la santé de la Prieure s'aggravait de jour en jour ; le médecin consulté n'osait se prononcer. Le divin Maître, de son côté, réitérait ses plaintes. C'est alors que, poussée par son inquiétude filiale et prenant son courage à deux mains, elle va trouver la Mère Prieure et s'acquitte de sa commission. Sur-le-champ, la Prieure se défait du manteau neuf, et aussitôt, racontent les chroniques du Carmel, elle éprouve « un bien-être, un mieux

extraordinaire », qui se maintient les jours suivants, malgré des occupations absorbantes.

Une autre fois, l'obéissance lui coûta encore davantage, parce qu'elle craignait alors de manquer de respect, non plus à sa Prieure, mais à Notre-Seigneur en personne. Ecoutons-la raconter le fait à sa maîtresse de Pau.

Le P. Lazare, son directeur de Mangalore, voulant éprouver sa voie et discerner la nature des apparitions dont elle était favorisée, lui dit en 1871 : « Ma fille, quand vous verrez Notre-Seigneur ou quelque chose dans vos oraisons, vous lui cracherez dessus ». L'occasion ne tarda pas à se présenter. « Un jour, raconte la Sœur, je vis Jésus ; mais il était si beau, si ravissant, que je n'aurais jamais osé cracher, tellement je voyais et je sentais que c'était Notre-Seigneur. Il me dit : Ma fille, souvenez-vous de ce que vous a dit votre confesseur, crachez. — J'aurais voulu, et je ne pouvais pas me faire cette violence. Il répétait : Ma fille, faites l'obéissance. — Et je ne pus pas le faire. Alors, tout disparut, pendant que j'entendais une voix dire : Vous serez punie de n'avoir pas obéi. — Aussitôt, je fus environnée de ténèbres ; l'angoisse, la tristesse et la douleur s'emparèrent de mon âme. Je restai quatre jours dans un terrible enfer. Enfin, Notre-Seigneur vint me visiter, et il me dit : Ma fille, faites ce que votre confesseur vous a dit, obéissez. — Je faisais des efforts, et, en même temps, je sentais tellement que c'était Jésus et une si grande répugnance, quoique avec le désir d'obéir, que cela ne peut s'exprimer. Je finis par cracher ; mais, je crachai sur moi-même. Et Notre-Seigneur me dit : Ce n'est pas là faire l'obéissance. Alors, je le fis tout de bon, et Jésus disparut en me laissant une paix, une joie et une grâce extraordinaires pendant plusieurs jours. »

Il n'y a rien à ajouter au charme, au naturel, aux leçons d'un tel récit. Il eût été plus parfait assurément d'exécuter du premier coup l'ordre du confesseur. Mais combien il est touchant de voir la Sœur se débattre parmi des répugnances si légitimes, avec la sincère volonté d'obéir ! Et quelle intention délicate d'essayer de satisfaire le Maître adoré en crachant sur elle-même ! Sur elle-même, très volontiers, de tout cœur, parce que c'était cracher sur la poussière, la cendre et le fumier. Mais sur Jésus !... Enfin, « je le fis tout de bon », et Jésus disparut content. Jésus est plus heureux de recevoir les affronts de l'obéissance que les caresses de l'amour-propre et de la volonté propre...

Une vertu capable de tous les héroïsmes est capable de tous les miracles. Sœur Marie de Jésus Crucifié a poussé plusieurs fois l'obéissance jusqu'au miracle. Malade, les supérieurs lui ordonnent de se lever, elle se lève ; de guérir, elle est guérie. Ils lui commandent de n'avoir plus les stigmates, les stigmates disparaissent ; de n'avoir plus d'extases le jour, elle n'en a plus que la nuit ; de n'avoir plus d'extases du tout, les extases cessent complètement.

A la fin de 1867, à la suite d'une chute, le médecin avait constaté chez la novice une fracture au pied et prescrit un repos absolu de vingt jours. La malade passa deux jours complets au lit. Le troisième jour, elle reçut l'assurance que la bienheureuse Marie des Anges, dont on allait célébrer les premières vêpres, la guérirait subitement. On lui porte une relique de la sainte qu'elle applique sur le pied malade. A l'heure de vêpres, la Prieure entre dans sa cellule et lui dit : « Si vous avez la foi, levez-vous ! » — « Oui, j'ai la foi », s'écrie la novice. Et aussitôt, elle se lève et se rend au chœur, disent les chroniques, « d'un pas leste et toute joyeuse ». Elle était complètement guérie.

En 1868, Sœur Véronique, qui avait conduit au Carmel Sœur Marie de Jésus Crucifié, méditait de l'emmener avec elle pour la fondation du tiers-ordre carmélitain qu'elle entreprenait à cette époque. La santé de la novice était chancelante. La Prieure lui ordonne de solliciter de Dieu sa guérison immédiate, si la volonté du ciel est qu'elle reste. A peine la Sœur, toujours obéissante, a-t-elle formulé sa prière, que les vomissements cessent et le mal disparaît. C'était le signe demandé. Sœur Véronique quitte seule le Carmel. Le lendemain de son départ, la novice était reprise de son mal, qui n'était plus conjuré par la vertu de la sainte obéissance.

La même Sœur Véronique qui, au mois de mai 1867, était maîtresse des novices chez les Sœurs de Saint-Joseph, suggéra à sa petite postulante de demander la disparition de ses stigmates, disant qu'elle apprécierait à ce fait la qualité de son obéissance. La postulante se met en prière, et, toute joyeuse, revient annoncer à sa maîtresse qu'elle se croit exaucée. De fait, raconte celle-ci, « les traces s'effacèrent presque entièrement depuis lors de ses mains et de ses pieds. Il ne lui resta qu'une peau lisse sur l'endroit, qui ne se connaissait guère plus. »

Ce qu'il nous reste à dire dépasse plus encore le pouvoir ordinaire de la vertu d'obéissance et le domaine du libre arbitre. Nous le raconterons néanmoins pour montrer avec quelle délicatesse l'esprit de Dieu pratique l'obéissance dans les âmes qu'il conduit.

Au début de 1872, Mgr Marie-Ephrem ayant défendu à Sœur Marie de Jésus Crucifié d'avoir des extases, les extases cessèrent. Au mois de septembre de la même année, la Sœur quitta Mangalore et rentra au Carmel de Pau. Depuis ce moment, n'étant plus sous l'obédience du

Vicaire apostolique, était-elle encore tenue par sa défense ? Les théologiens, s'ils avaient été consultés, n'auraient pas manqué de répondre par la négative. Dieu poussait néanmoins la délicatesse jusqu'à tenir compte à Pau d'un ordre formulé à Mangalore. Les mois se passaient ; la Sœur continuait à recevoir des communications surnaturelles, mais elle n'avait plus d'extases. L'obéissance, disait-elle, la maintenait par des chaînes qu'elle ne pouvait rompre ; elle lui barrait le chemin par un mur qu'elle ne pouvait franchir.

Mgr Marie-Ephrem meurt le jeudi saint 1873 ; aussitôt le mur s'écroule et la chaîne se brise. Le jour même, Sœur Marie de Jésus Crucifié rendait compte à sa maîtresse d'un rêve de la nuit précédente. « J'ai crié vers le Seigneur, disait-elle, et ce mur si haut est tombé devant moi. Je suis passée dans un jardin couvert de fleurs magnifiques, et mon cœur était attiré vers l'autel (qui s'y trouvait), mais une chaîne de fer bien pesante, passée à mon cou, me retenait immobile, je ne pouvais pas bouger. Alors, j'ai crié encore : Seigneur, venez à mon aide, à mon secours ! Et la chaîne de fer est tombée en farine, un rayon de lumière m'a attirée vers l'autel. »

Le même jour, après la sainte communion, elle *se perdit*, et ce n'était pas en rêve, assurait-elle. Elle chantait un cantique nouveau : « Le Seigneur a visité la terre, et, de sèche et stérile qu'elle était, elle est devenue humide et fertile en sa présence... » Sans qu'on y prît garde, c'était déjà l'extase.

Le soir du samedi saint, le doute ne fut plus possible. Quand la maîtresse des novices entra dans sa cellule, racontent les chroniques du Carmel, la Sœur « était assise sur la banquette... regardant le ciel. La nuit venait de

:omber, elle était magnifique, la lune était très claire. Pensant que ma Sœur de Jésus Crucifié la contemplait, ious nous assîmes à son côté (c'est la maîtresse qui parle). Comme elle ne faisait aucun mouvement, nous regardâmes le près : elle était radieuse. (Les) yeux fixes, (les) pau-)ières immobiles, elle était éclairée des rayons de la lune, :e qui la rendait plus radieuse. Un instant après, devenant )lus belle encore, elle se mit à chanter un cantique qu'il :st impossible de rendre... Nous saisîmes ces mots : Salut, :alut, rayon de lumière qui me montre mon doux Sauveur. Mon cœur bat, mon esprit (est) ravi en Dieu mon Sauveur... Le mur si haut est tombé, la chaîne de fer de mon cou est :ombée en farine au nom du Seigneur... Mon cœur bat, non esprit est ravi... » Le cantique achevé, elle revint à elle.

Elle était de nouveau à moitié ravie, lorsque la Mère Prieure vint lui porter les mots de la Résurrection : Rab-)oni, Marie ! « Aussitôt, continue la maîtresse des novices, a petite se jette à son cou : Mère, mon cœur bat, mon :sprit ravi voudrait aller en haut, à Jésus. — Et pourquoi e retenir, ce pauvre cœur ? Laissez-le aller où il veut aller. Et l'enfant reprit : Je pars. » Et elle partit immédiatement dans une profonde extase.

Revenue de nouveau à elle-même, elle disait encore à sa maîtresse, restée seule : « Permettez que je parte. — Si c'est l'intention de notre Mère, partez. » Et aussitôt, a voilà plongée dans une extase glorieuse.

Depuis ce jour, les extases ne se comptèrent plus. Le ait parut surprenant. Mais la dépêche annonçant le ter-ible deuil qui frappait la mission de Mangalore vint en lonner bientôt la raison. La Sœur était libre désormais ; 'esprit de Dieu reprenait tous ses droits.

La maîtresse note que Dieu, qui s'était retiré à Mangalore par ordre de l'autorité, voulut rentrer à Pau par la porte de l'obéissance. C'est pourquoi, l'extatique sollicitait de ses deux supérieures l'autorisation de suivre l'attrait du ciel.

Nous citerons encore un fait d'obéissance extraordinaire. Au début de la retraite prêchée par M. Manaudas, au mois d'août 1873, la Sœur alla demander au prédicateur sa ligne de conduite, car elle *s'endormait* quelquefois, disait-elle : « Mon enfant, lui fut-il répondu, demandez au bon Dieu de ne pas *dormir* du tout pendant la retraite. — Ah ! mon Père, je fais des neuvaines, des quarantaines pour obtenir d'être délivrée de tout cela, et je ne suis pas exaucée. Mais vous, mon Père, je vous en supplie, demandez-le. » Les choses se passèrent conformément au désir de M. Manaudas : la Sœur ne *s'endormit* pas une seule fois, tant que durèrent les saints exercices. Mais Dieu attendait le jour de la clôture. Après l'instruction du soir, tandis que Sœur Marie de Jésus Crucifié lavait les écuelles de la communauté, l'extase la reprenait, et on l'entendait répéter ses formules préférées : Jésus n'est pas aimé, Jésus n'est pas connu !...

Portée à ce degré, l'obéissance semble moins une vertu humaine qu'une vertu divine. Ce n'est pas tant l'âme fidèle qui obéit, c'est Dieu lui-même qui subordonne le libre exercice de sa toute-puissance au bon vouloir de l'autorité qui commande.

Ce mystère de soumission par lequel Dieu s'inclin devant l'homme, cet hommage exceptionnel du Seigneur au pouvoir qu'il a constitué est la plus belle apologie de l'autorité. N'est-ce pas aussi la meilleure justification de l'âme en qui Dieu lui-même s'abaisse de la sorte à obéir ?

## CHAPITRE XIV

### Les stigmates.

Si Notre-Seigneur désire reproduire en toutes les âmes la ressemblance de sa nature divine par l'infusion de la grâce sanctifiante, il réserve à quelques amis de choix la ressemblance physique de sa nature humaine : il grave dans leur chair en caractères sanglants l'empreinte de ses propres blessures, il les honore de ses stigmates. Sœur Marie de Jésus Crucifié doit être comptée au nombre de ces amis privilégiés.

Elle avait vingt ans lorsqu'elle reçut, pour la première fois, ces grâces extraordinaires. C'était au mois d'août 1866, au postulat des Sœurs de Saint-Joseph. L'obéissance l'a contrainte plus tard de raconter elle-même les faits avec toutes leurs circonstances.

Un soir, elle était agenouillée devant le Saint Sacrement, lorsque, ravie en extase, elle voit le divin Sauveur, le côté ouvert, le cœur, la tête, les mains, les pieds ruisselants de sang. Ses mains semblaient remplies des charbons de sa colère, et il disait à sa Mère prosternée à ses pieds : « Oh ! comme mon Père est offensé ! » La très sainte Vierge intercédait pour les pécheurs. A ce spectacle, la postulante se précipite aussi aux pieds de Jésus, et dans un élan qu'elle est incapable de réprimer, elle porte la main sur la plaie adorable du côté, en disant : « Mon Sauveur, donnez-moi, s'il vous plaît, toutes ces souffrances, mais faites miséricorde aux pécheurs. »

Au sortir de l'extase, elle éprouvait une vive douleur au côté gauche, et elle s'aperçut qu'il en coulait du sang. depuis lors, chaque vendredi, son côté saigna après d'atroces souffrances.

Le stigmate du cœur précéda de sept mois les stigmates des mains et des pieds, comme pour marquer que la petite postulante était avant tout une stigmatisée d'amour.

Le 27 mars 1867, mercredi de la troisième semaine du carême, elle était de nouveau ravie en extase. Il lui semblait qu'elle cueillait des roses pour l'autel de la sainte Vierge. Mais les roses étaient très épineuses, et les épines s'enfonçaient dans ses mains et ses pieds. Quand elle revint de l'extase, elle avait la bouche très amère, les mains et les pieds enflés, avec des boutons noirs aux points où l'avaient piquée les épines invisibles. La journée du jeudi fut très douloureuse. Le lendemain, fête des cinq plaies de Notre-Seigneur, les boutons noirs tombèrent, et, par les plaies béantes, il s'épancha du sang vermeil. En même temps, une couronne sanglante se dessinait à son front.

Désormais, elle était marquée des glorieux stigmates du Christ au cœur, au front, aux mains et aux pieds.

Avant de décrire ces mystérieuses blessures, il convient de dresser la liste approximative des époques où elles se manifestèrent, car elles furent intermittentes, n'étant soumises à d'autres lois que la volonté du divin Maître.

Après leur première apparition, les stigmates continuèrent de saigner tous les vendredis du mois d'avril et les deux premiers vendredis de mai. A cette date, intervint l'acte d'obéissance que nous avons raconté au chapitre précédent. Sur l'ordre de sa maîtresse, la postulante obtint la cessation immédiate des stigmates par l'intercession

de la sainte Vierge, qui lui annonça que sa maladie reparaîtrait le carême suivant.

La prédiction se réalisa au Carmel de Pau. Le premier vendredi du carême (1868), les stigmates, fermés depuis plus de neuf mois, se rouvrirent après de violentes douleurs et saignèrent abondamment. Les mêmes faits se reproduisirent tous les vendredis de la sainte quarantaine. Les autres jours, les plaies restaient ouvertes, sans saigner, mais la douleur était si vive que, jusqu'à Pâques, la Sœur ne put poser les pieds à terre.

Elle ne cessa, durant tout le carême, de demander la guérison de sa *maladie*, et elle le fit avec des supplications si touchantes que Dieu finit par l'exaucer. Les stigmates disparurent le samedi saint. Seule, la douleur lui resta, avec de légères cicatrices.

Les stigmates ne se rouvrirent que plus de trois ans après, au Carmel de Mangalore. Le 20 novembre 1871, veille de sa profession, Sœur Marie de Jésus Crucifié aborde confidentiellement la maîtresse des novices : « Si je vous dis quelque chose, lui dit-elle, me garderez-vous le secret ? — Oui. — Voyez, cette maladie que je crains tant m'est revenue. » Et elle montrait ses mains et ses pieds enflés. La maladie se trahissant elle-même, le secret ne put être longtemps gardé. Le surlendemain de la profession, jeudi 23 novembre, et le vendredi 24, les stigmates des mains et des pieds donnèrent une grande quantité de sang, tandis que la couronne d'épines, sanglante, elle aussi, se dessinait à nouveau autour de son front.

A la vue du sang et des plaies, la confusion de la jeune professe est extrême. Bien vite, et de toute l'ardeur de son humilité, elle demande pitié à son Dieu, qui se laisse

encore toucher : cette fois, les stigmates disparaissent pour une période de quatre ans et demi.

Ils se rouvrirent durant tout le carême de 1876, comme la Sœur l'avait maintes fois annoncé. Ces dernières manifestations furent les plus remarquables et les plus douloureuses. Le front, le cœur, les mains, les pieds en sang, la victime crucifiée offrait une image attendrissante des scènes du Calvaire.

C'est alors que son humilité livre à l'amour de son divin Maître des assauts passionnés pour être à jamais délivrée des stigmates, tout en restant parfaitement résignée à la volonté de Dieu. Le 23 mars, elle disait en extase : « Il faut bien que j'obéisse. Le Seigneur dit : Les roses sont pour les autres et les épines pour vous... Savez-vous ? Cinq (rosiers) sont ouverts vite, vite : ils ont donné les roses aux autres et à moi les épines. » Elle ajoutait avec une ironie délicieuse : « On ne fait pas comme ça ; on donne au moins un peu de roses... Et pas me faire du tout sentir le parfum, mais rien que les épines !... Oh ! je ne le mérite pas. Que Jésus soit content, voilà tout ce que je désire... J'accepte toutes les épines sur mon corps, mais dites au maître du rosier de fermer les roses... »

En attendant, les roses des stigmates demeuraient ouvertes, et elle en sentait cruellement les épines sans en respirer le parfum.

Le 7 avril 1876, le Seigneur lui donne à choisir. Si les stigmates saignent encore après Pâques, ses épreuves seront plus courtes, elle traversera la *forêt* en ligne droite, et elle ira plus vite à Jésus. Si les stigmates ne saignent plus, l'épreuve sera plus longue et plus rude, elle fera le tour de la forêt, qui est peuplée de lions, de serpents et de toute sorte de bêtes. La Sœur ne savait que choisir ; ou plutôt,

elle était résolue à laisser le choix à son divin Epoux. » Il y a deux hommes en moi, disait-elle en cette circonstance. L'un dit : Prenez-moi vite, ne me laissez pas ici. L'autre dit : Comme vous voudrez ; allongez-moi la vie pour souffrir (davantage) pour vous ; il y a plus de mérite. Je ne sais pas qui emportera la victoire... »

Ce fut le divin Maître qui l'emporta. Le 18 avril 1876, il signifia à sa petite servante que sa volonté était qu'elle restât quelque temps encore sur la terre. Le surlendemain 21 avril, les stigmates se fermaient pour ne plus se rouvrir. Il ne restait à la généreuse victime que la piqûre invisible des roses fermées.

Les roses avaient fleuri une fois à Marseille, une autre fois à Pau, une troisième fois à Mangalore et une quatrième à Bethléem.

Nous possédons plusieurs descriptions des stigmates faites par des témoins oculaires.

La première est due à la Mère Véronique. « Le premier jeudi, 2 mai (1867), écrit-elle, lorsque j'allai voir Marie, je l'ai trouvée assise près de son lit, bien souffrante. Elle me fit voir son côté, ses pieds et ses mains. Sur ces dernières, dans l'endroit ou avaient été les empreintes, c'est-à-dire sur la partie supérieure, il y avait une espèce d'ampoule, qui formait la tête des clous, et, dans les paumes, l'endroit était noir et enflé. A l'endroit du côté, un peu au-dessus du cœur, il y avait la forme d'une croix toute rouge et enflammée ; et, au milieu, trois petites ampoules avec un petit trou...

« Je passai la nuit auprès d'elle, et, à cinq heures du matin, les plaies des mains rendirent du sang que je lavai, et la douleur sembla soulagée. Le sang coulait de la paume. Les doigts étaient contractés et arrondis, comme si un

clou était vraiment passé dans la paume ; elle ne pouvait les étendre, ni tenir le verre où je lui donnais à boire de temps en temps...

« Vers 9 heures, de la couronne d'épines tout autour de la tête, coulait du sang. Tout son visage et ses mains dans lesquelles elle tenait sa tête en furent inondés ; et je puis attester solennellement d'avoir vu sortir le sang des trous d'épines, dont l'une, au milieu de son front, s'ouvrit devant moi, et le sang en jaillit. Pendant que je la lavais, elle se referma de nouveau, laissant son front uni sans aucune marque, excepté les traces du sang.

« Ses pieds étaient blancs ; on aurait dit les pieds d'un cadavre et les orteils étaient étirés comme ceux d'un crucifié. Les plaies sur la partie supérieure rendirent du sang, ainsi que son côté.

« Après trois heures, elle revint entièrement à elle, n'éprouvant qu'un peu de faiblesse. Je lui dis de se lever, ce qu'elle fit toute seule, et (elle) vint le soir souper avec la communauté... »

Pendant le carême de 1868, les faits se passèrent à peu près de la même manière. « Le jeudi saint (27 février), lisons-nous dans les notes du Carmel de Pau, elle ne put se lever, tant elle souffrait des pieds et des mains. On la transporta à l'infirmerie. Toute la soirée, on sentait, en passant de ce côté, une odeur suave et forte, dont on ne put découvrir la cause. Les voiles et le manteau de la novice avaient aussi une bonne odeur. La nuit fut pour elle bien mauvaise, et, le lendemain matin, vendredi, à six heures, le sang commença à couler des pieds et des mains. La couronne d'épines saigna beaucoup aussi à deux reprises différentes, puis la plaie du côté, tout cela avec d'indicibles douleurs. A midi, tout sécha, mais les plaies restèrent ou-

vertes et se creusaient chaque jour davantage, ce qui l'empêcha de marcher et de poser les pieds par terre durant ces quarante jours. A peine pouvait-elle supporter le contact des linges dont on enveloppait ses plaies, surtout le vendredi et le samedi. Depuis ce jour jusqu'au vendredi suivant, les plaies ne faisaient que suinter ; mais, le jeudi de chaque semaine, il se formait un gros bouton, noir comme un clou, qui grandissait toujours jusqu'au vendredi ; puis, à l'heure désignée par elle à l'avance, cette espèce d'ampoule tombait, le sang coulait ; puis la plaie se refermait jusqu'à la semaine suivante. »

A Mangalore, le P. Lazare put examiner les stigmates à loisir les 24 et 25 novembre 1871. Voici le résultat de ses premières observations : « Les mains étaient gonflées sur la paume et la plaie était ouverte ; mais, sur les lèvres, tout autour, il y avait un peu de sang caillé, à cause, sans doute, que cette plaie avait commencé à s'ouvrir déjà depuis plusieurs jours.

« Dans l'intérieur de sa main, c'était une espèce de bouton noir, formant une tête de clou. Sur la paume, les chairs semblaient avoir été séparées violemment ; elles étaient déchirées, si je puis m'exprimer ainsi ; en dedans, il n'y avait aucune déchirure ; la tête du clou de chair seule paraissait. Les pieds étaient semblablement percés de part en part. Les plaies étaient fraîches, les chairs déchirées peut-être plus que sur les mains. Sur le cou du pied, elles se trouvaient sur le milieu du pied, un peu au-dessous du cou, précisément à l'endroit où Notre-Seigneur doit avoir été cloué à la croix, comme nos crucifix le représentent. L'une des perforations allait juste au milieu de la plante du pied, et là, elle se terminait par un petit rond (ouverture ronde), tout nouvellement fait, absolument

comme si la pointe d'un clou effilé y eût passé et en eût été retirée ensuite. Il en était de même de l'autre pied ; seulement la perforation se terminait un peu par côté, du côté du gros orteil et un peu au-dessous de lui (deux travers de doigt peut-être. Je crois que c'était le pied gauche). »

A Bethléem, durant tout le carême de 1876, c'est surtout la Mère Marie de l'Enfant Jésus, Maîtresse des novices, qui examina les stigmates ; elle nous en a laissé une description détaillée.

Le premier jeudi du Carême, 3 mars, Sœur Marie de Jésus Crucifié, retenue au lit, l'appelle et lui dit : « Vois mon humiliation ; je ne veux pas que personne vienne ici, vois mes mains. » — « Elle nous a dit, poursuit la Maîtresse, qu'elle n'en avait souffert que depuis cette nuit. Nous avons pu constater que l'ampoule noirâtre, qui paraît comme un gros clou dans la paume des mains et aussi sur la main, s'est formée beaucoup plus vite que durant le Carême (de) 1868. Vers 9 heures, les marques étaient encore plus noires et plus étendues ; ses doigts contractés lui ôtaient l'usage de ses mains. A midi, nous avons vu la même chose au-dessus de ses pieds, mais elle a refusé absolument d'y laisser mettre un linge, ce qui doit augmenter de beaucoup ses souffrances...

« Dans la soirée, elle souffrait horriblement ; et, vers onze heures, pendant que la Sœur infirmière lui donnait à boire, le sang a coulé de la paume et du dessus de ses mains. Nous lui avons donné du linge, et ce n'est qu'un quart d'heure après que nous avons vu également ses pieds inondés de sang ; mais il ne coulait que sur le pied, et la plaie qui est restée après l'écoulement était plus grande au pied gauche qu'au pied droit... »

Le lendemain, premier vendredi du Carême, « lorsque,

après la sainte communion, nous avons été la voir, nous l'avons trouvée inondée de sang. Le linge qui entourait ses mains était percé d'un sang rouge vif ; elle les avait posées sur un morceau de linge assez grand, et ses doigts contractés le serraient avec force ; il était inondé d'eau et de sang, mais très distincts l'un de l'autre. Elle était plongée dans une extase délicieuse... » Les plaies des pieds ne donnaient plus de sang, mais elles paraissaient encore toutes fraîches. Dans l'après-midi, toutes les plaies se cicatrisèrent.

Les autres semaines du carême, il se formait dès le mercredi dans la paume et sur le revers des mains, ainsi que sur les pieds, une petite ampoule semblable à celle d'une brûlure, qui, dans la soirée, devenait noîrâtre. La journée du jeudi était extrêmement douloureuse. Mais ce n'est que dans la nuit, un peu avant ou un peu après minuit, que les plaies s'ouvraient pour saigner abondamment.

Le vendredi 10 mars, à une heure de la nuit, la maîtresse des novices et l'infirmière aperçurent très distinctement la couronne d'épines. « Son front était couvert de sang qu'elle tâchait d'étancher dans un gros morceau de linge, que nous lui avions laissé propre et qui était déjà tout trempé de sang. Elle nous montra son front qui avait encore au milieu un bouton bien visible d'où coulait le sang. Mais c'était la fin. Elle a voulu se laver et toute trace a disparu, si ce n'est un imperceptible bouton que nous avons bien vu au grand jour, ainsi qu'un autre qui portait l'empreinte d'une déchirure de petite épine. »

Le vendredi, 24 mars, le même fait se reproduisit. « Vers cinq heures et demie, la tête, tout autour du front, a saigné ; elle y avait comme une couronne de petits boutons,

dont quelques-uns étaient encore ouverts sous nos yeux, pendant qu'elle en étanchait le sang. Elle s'est lavée aussitôt, et toute trace a disparu. »

Le vendredi 7 avril, fête de la Compassion de la très sainte Vierge, Sœur Marie de Jésus Crucifié saigna du cœur seulement, mais au milieu de souffrances dont l'acuité dépassait celle des autres vendredis.

La semaine sainte, elle commença à souffrir dès le dimanche de tous les stigmates à la fois. Le mardi saint, la douleur était déjà si vive, qu'elle dut s'aliter. Le mercredi après la messe, on la trouva en extase, les mains et les pieds baignés de sang. Le jeudi, à neuf heures du soir, les mains et les pieds saignèrent encore avec abondance, surtout les pieds, qui, pour la première fois du carême, furent percés de part en part. En même temps, la couronne d'épines se dessinait sanglante autour du front, et la plaie du cœur imprimait sur les linges une croix de sang d'une netteté parfaite.

Le vendredi saint, 14 avril, à trois heures du matin, tous les stigmates saignaient encore. Mais, à partir de ce moment, la plaie du cœur continua seule à donner du sang jusque vers huit heures.

Il était juste que cette plaie du cœur, la blessure d'amour par excellence, qui s'était ouverte la première, en 1866, fût la dernière à se fermer, dix ans après, en 1876.

Nous l'avons déjà dit, lorsque Notre-Seigneur imprime ses stigmates dans la chair de ses serviteurs, son intention est de reproduire en eux les marques sanglantes de sa Passion. Mais parfois, son amour exigeant, peu satisfait de cette ressemblance, renouvelle en ses disciples préférés l'horrible tragédie du crucifiement.

A plusieurs reprises, Sœur Marie de Jésus Crucifié fut

attachée à la croix ; elle fut littéralement crucifiée avec son divin Maître.

Elle subit le premier essai du crucifiement à Marseille, chez les Sœurs de Saint-Joseph. La Mère Honorine écrivait d'elle : « Il est impossible d'exprimer les grandes souffrances de cette bonne fille. Lorsqu'elle était dans cet état, on aurait dit un *ecce homo*. La semaine de la Passion (1867), elle se trouva dans un tel état de souffrance, que, vers la fin de la semaine, elle parut comme une personne a l'agonie. »

Après la scène de l'*ecce homo*, ce furent les scènes du Calvaire.

Le matin du vendredi saint 1868 (10 avril), au Carmel de Pau, « toutes ses plaies se rouvrirent et le sang coula ainsi que de la tête. On ne peut concevoir l'intensité des douleurs qu'elle éprouvait. Elle se sentait d'abord tirer les jambes l'une après l'autre ; les bras de même ; puis elle sentit les clous s'enfoncer. Elle ne cessait de demander la patience, mais ne pouvait s'empêcher de crier... Plus tard, le cœur saigna comme de coutume, et, de suite après, les plaies commencèrent à guérir. Elle resta cependant très faible toute la semaine et continua à souffrir des genoux qui étaient abîmés, enflés et pleins de tumeurs, figurant peut-être celles que devait avoir Notre-Seigneur après toutes ses chutes. »

Précédemment, elle avait présenté des contusions aux bras, aux genoux, et même à la joue, comme si elle y eût reçu de rudes soufflets.

Le vendredi saint 1873 (11 avril), les Carmélites de Pau furent témoins des mêmes scènes douloureuses. « Vers huit heures, écrit encore la Maîtresse des novices, elle a paru souffrir davantage. Ses bras se tordaient ainsi que

ses jambes. Enfin, elle a tendu ses bras en forme de croix sur le lit ; ses jambes aussi se sont tendues raides, et ses pieds se sont croisés, le droit sur le gauche. Elle est restée près d'un quart d'heure en silence et immobile dans cette position. Puis ses pieds se sont décroisés ; elle tordait de nouveau ses mains et ses bras en se plaignant d'un ton déchirant quoique tout bas. Après un moment de silence, elle se plaignait encore... Il n'a pas paru une seule goutte de sang à ses extrémités, mais elle a beaucoup souffert. Vers neuf heures, elle a commencé à revenir à son état ordinaire... »

La scène la plus douloureuse fut encore celle du vendredi saint 1876 (14 avril), au Carmel provisoire de Bethléem. Dès trois heures du matin, après une nuit d'atroces souffrances, « elle gémissait et tremblait de tout son corps. C'était déchirant de la voir ainsi. Et elle répétait souvent ces mots : Mon Dieu, ne m'abandonnez pas ; mon Dieu, je vous l'offre, ne m'abandonnez point. Pardon, mon Dieu, pardon. Ne me rejetez pas dans votre fureur et éloignez de moi votre indignation !... »

La Maîtresse des novices poursuit : « A deux heures un quart de l'après-midi, elle est entrée dans une douloureuse agonie ; toutes, nous l'entourions ; et, si nous n'avions bien connu son état réel, nous aurions craint réellement de la perdre. Ses jambes étaient raides, ses pieds tirés et croisés l'un sur l'autre ; ses bras, étendus en forme de croix, étaient soutenus par deux Sœurs ; sa poitrine se gonflait ; elle a même jeté quelques soupirs, comme rendant l'âme. Lorsqu'elle pouvait articuler quelques mots, elle témoignait son désir de quitter la terre ; et, à moitié perdue pendant quelques instants, elle demandait aux *enfants* qu'elle paraissait voir : Qu'est-ce qu'on dit ? — Après

trois heures et demie, elle eut un peu de soulagement et parlait encore à ces *enfants* et leur disait : Ayez pitié de moi, appelez-moi aujourd'hui. — Et elle avait des transports, des élans de désir et d'amour : Appelez-moi pour quitter cette terre. — Les *enfants* ont dit : *Fiat*, Jésus. — Après un moment de silence et d'un air résigné, elle ajoute : *Fiat !* »

L'extase prit fin ; la crucifiée parut peu à peu descendre de la croix et du Calvaire pour se préparer aux saintes joies de la résurrection.

## CHAPITRE XV

## L'extase.

Nous ne savons à quelle époque Sœur Marie de Jésus Crucifié commença d'être favorisée du don extraordinaire de l'extase ; il est permis de penser que ce fut à un âge très tendre, peut-être même avant sa première communion.

La première extase que nous connaissions avec certitude est celle de son martyre. Depuis l'instant où le cimeterre du musulman fanatique lui trancha la gorge jusqu'à l'heure où la céleste religieuse la recueillit dans la grotte, il lui sembla que son âme était transportée au ciel et qu'elle y contemplait les spectacles de la béatitude.

Nous avons parlé aussi de ses ravissements de Marseille, durant ses années de domesticité. Le premier fut de deux heures, et le second de quatre jours entiers.

Au postulat des Sœurs de Saint-Joseph, au Carmel de Pau, au Carmel de Mangalore, au Carmel de Bethléem, les extases devinrent presque habituelles. Il y eut cependant des différences pour le nombre et pour l'intensité. A ce double point de vue, on peut dire que les phénomènes extatiques subirent une marche ascensionnelle de 1867 à 1872, et, qu'après un arrêt d'une année imposé par l'obéissance, ils atteignirent leur degré culminant en 1873, 1874 et 1875. Les extases sont alors à peu près quotidiennes et elles durent souvent plusieurs heures ; dans une même journée, on en compte jusqu'à cinq. Pen-

dant les trois années suivantes, 1876, 1877, 1878, les dernières de sa vie, les extases sont encore très fréquentes, mais elles sont généralement plus calmes, tout en étant parfois plus douloureuses.

L'esprit de Dieu souffle où il veut et quand il veut. Parfois, il surprenait Sœur Marie de Jésus Crucifié durant la prière : oraison, sainte messe, action de grâces ; mais, d'autres fois, toutes les circonstances de temps et de lieu lui étaient bonnes, de même que toutes les occupations, et ces visites inattendues donnaient lieu à des scènes charmantes.

Le 29 juillet 1873, fête de sainte Marthe, qui est la patronne des Sœurs converses, les novices de chœur remplaçaient à la cuisine les Sœurs du voile blanc. Sœur Marie de Jésus Crucifié, au lieu de prendre un repos légitime, avait tenu, malgré sa faiblesse et ses souffrances, à diriger l'inexpérience de ces cuisinières d'un jour. Elle se dépensa ainsi toute la journée sans réserve. Arrivée au réfectoire pour le souper, elle portait à ses lèvres le godet plein d'eau, lorsque l'extase la saisit. Elle parut d'abord écouter un concert délicieux ; puis elle se mit à chanter elle-même, improvisant, comme toujours, paroles et mélodie ; elle battait la mesure d'une main, tandis que, de l'autre, elle continuait à tenir le godet. Chose surprenante, malgré le rythme imprimé à son corps, elle ne versa pas une goutte de liquide. Il suffit d'un mot prononcé par la Prieure, pour que l'extatique se levât et la suivît au parloir où les attendait M. Manaudas. L'extase se prolongeant, elle reprit ses cantiques d'amour en union avec les habitants de la patrie...

Le 15 août de la même année, Sœur Marie de Jésus Crucifié luttait depuis le matin contre l'extase. « Jésus me

tire d'un côté, disait-elle aimablement, et moi, je tire de l'autre pour ne pas me laisser aller au *sommeil*. » A l'heure du dîner, elle se rend au réfectoire avec la communauté ; elle allait tremper son pain dans sa portion, lorsqu'elle s'arrête, brusquement ravie. Et elle reste immobile, souriante, les yeux au ciel. Un quart d'heure s'écoule, le dîner s'achève, on récite les grâces ; la Sœur était toujours immobile. « Ma Sœur, lui dit la Prieure, par obéissance, venez à la récréation. » Aussitôt, elle se lève, improvisant en l'honneur de l'Assomption un cantique dont le refrain était : « Aux pieds de Marie, j'ai trouvé la vie. » Elle se laisse ensuite conduire au parloir où l'attendait encore M. Manaudas. « Ma Sœur, avec qui êtes-vous ? lui demande-t-on. — Avec le Bien-Aimé. Mon Bien-Aimé est à moi, et moi, je suis à lui. » M. Manaudas put l'examiner et l'interroger à son gré. Voulant pousser l'épreuve jusqu'au bout, il lui dit : « Ma Sœur de Jésus-Crucifié, en vertu de la sainte obéissance, réveillez-vous ou revenez à vous-même. » Au même instant, elle tressaille, fait deux fois le signe de la croix et se réveille. Mais sa confusion d'avoir été vue dans son *sommeil* fut telle, qu'elle se mit à pleurer et à sangloter comme une enfant. Ni M. Manaudas ni la Prieure ne purent la consoler. La journée s'acheva pour elle dans l'angoisse ; elle disait qu'il n'y avait d'autre remède à sa peine que de partir pour le ciel avec la très sainte Vierge, sa Mère...

Le 29 août 1873, elle fut surprise par l'extase après dîner, tandis qu'elle lavait les écuelles. Ayant reçu l'ordre de se rendre au parloir, elle part aussitôt, sans rien changer à sa tenue de travail, une assiette dans une main et dans l'autre, le chiffon à laver. « On ne peut s'imaginer, raconte la Maîtresse des novices, combien elle était intéressante

avec sa figure rayonnante, ses yeux brillants qui paraissaient fixer une vision céleste qui la transportait. Elle souriait, elle tressaillait, elle chantait, faisant souvent avec le chiffon et l'assiette le mouvement de laver... »

Le 31 juillet 1877, c'est à la buanderie qu'elle fut surprise par une délicieuse extase. « Elle était ravissante, nous dit encore la fidèle secrétaire, et on voyait le linge qu'elle frottait devenir blanc à vue d'œil entre ses mains... »

On peut déjà le conclure de ce qui précède, l'arrivée de l'extase était tantôt lente et graduelle, tantôt rapide et foudroyante. L'extatique le confiait un jour à sa maîtresse : « Il y a des fois que je ne puis absolument (rester à moi-même) : quoi que je fasse pour m'en empêcher, je suis emportée, quand j'y pense le moins ; et, d'autres fois, je puis me distraire un peu pour ne pas partir. »

La communauté entière fut plusieurs fois témoin de ces luttes de l'humilité contre l'extase, au cours desquelles la Servante de Dieu perdait progressivement du terrain et, finalement, était vaincue par l'amour divin. La scène suivante, qui est du 22 novembre 1873, mérite d'être transcrite. Ce soir-là, la Sœur souffrante prenait son repas après la communauté. « Pendant qu'elle soupait, notre Mère était là et voulait lui parler de Jésus ; mais la pauvre enfant se sentait le cœur pris et embrasé, entamait une conversation tout à fait étrangère, ce qui n'empêchait pas notre Mère de continuer. Et elle de s'enflammer et de se perdre à demi. C'était une scène on ne peut plus intéressante et qui ne peut se décrire.

« Arrivée à la récréation, on s'aperçut facilement de ses luttes. Elle prit un petit air boudeur, triste. Les Sœurs la taquinaient. Alors, elle riait, ne pouvant plus

contenir la joie qui l'inondait et se voyant d'ailleurs devinée. Alors notre Mère dit aux Sœurs de chanter un cantique ; elle ne pouvait plus résister, et néanmoins cherchait encore à déguiser son état ; elle se lève, et, frottant son scapulaire, elle dit : Ma Mère, je suis malade, licence de m'en aller. — Venez ici, lui dit notre Mère, qui la mit à son côté, faisant avancer une Sœur afin qu'elle fût cachée, et elle nous dit de continuer le cantique, pendant lequel l'extase s'empara entièrement de la chère petite Sœur qui n'eut aucune peine à s'asseoir, par obéissance, sur une chaise et à nous faire faire une délicieuse récréation, pendant qu'elle-même se récréait plus délicieusement encore avec les habitants du paradis... »

Le 14 février 1874, à demi perdue en extase, elle avait accepté de prendre quelque nourriture dans l'intention de « se secouer ». « Elle était curieuse pendant cette petite collation, écrit la Maîtresse des novices, revenant à demi, s'efforçant de manger et se perdant encore. Notre Mère lui parlait du bon Dieu, et la petite l'interrompait : *Pourquoi toi parler toujours de Jésus ?* Puis elle levait les yeux vers le ciel avec un délicieux sourire, paraissant contempler son Bien-Aimé... »

A sa Maîtresse qui lui demandait comment elle pouvait s'endormir en mangeant, en parlant, en travaillant, elle répondait avec sa simplicité habituelle : « Je me sens le cœur ouvert ; il y a comme une plaie ; et quand j'ai certaines pensées et impressions de Dieu ou que j'entends un mot de Dieu qui me touche, c'est comme si on me touchait la plaie du cœur, et je tombe en faiblesse, je me perds. » Le point vulnérable de l'extatique, c'était son cœur, la plaie de son cœur, disait-elle. C'est là que l'amour divin, redoutable assaillant, visait toujours à l'atteindre. Quand

elle était touchée à cet endroit, et alors seulement, elle se rendait : c'était l'extase.

La Prieure et la Maîtresse des novices avaient reçu l'ordre de Mgr Lacroix de recueillir dans la mesure du possible toutes les paroles prononcées au cours de l'extase. Il faut leur rendre ce témoignage qu'elles se sont acquittées jusqu'à la fin de cette tâche difficile avec le soin le plus consciencieux.

Cette précaution était d'autant plus nécessaire, que, l'extase finie, Sœur Marie de Jésus Crucifié ne gardait souvent qu'un souvenir confus de ce qu'elle venait de voir ou d'entendre, si même elle n'en perdait entièrement la mémoire. A ce sujet, elle a établi elle-même une distinction dont on appréciera la portée et la sagesse. Sa maîtresse écrivait le 15 août 1873 : « A propos de ce qu'elle dit, avec tant de confusion, voir dans ces états extraordinaires, elle nous a fait cette remarque que, lorsqu'elle doit le dire pour le soumettre, elle s'en souvient. » Voici textuellement ses paroles : « Je me souviens de ces choses pour les dire à qui il faut. Ensuite, il me serait impossible de le répéter ou de m'en souvenir. Mais, quand notre Père viendra, je suis sûre que je pourrai encore tout lui dire ; je me (le) rappellerai au moment qu'il faudra ; puis, ce sera fini... »

Et cela nous est un nouveau motif d'admirer la conduite du Seigneur dans cette âme exceptionnellement privilégiée. Dieu opérait en elle, durant l'extase, ce qu'il plaisait à sa libéralité infinie ; mais, à l'issue de l'extase, il tirait les voiles de l'oubli sur les merveilles qu'il venait d'accomplir. Il n'était pas nécessaire que l'extatique se souvînt de ces merveilles ; il valait mieux pour son humilité qu'elle les ignorât. Si elle devait transmettre un message,

Dieu l'imprimait dans sa mémoire pour qu'elle pût s'en acquitter. La commission accomplie, les termes s'en effaçaient graduellement ; ils avaient bientôt rejoint dans l'oubli, à quelques exceptions près, les paroles ou les visions qu'elle n'avait pas eu la mission temporaire de retenir.

Le lecteur a déjà trouvé, au cours de cet ouvrage, de nombreux extraits des enseignements que Sœur Marie de Jésus Crucifié recevait dans ses extases. Il n'est pas exagéré de dire que, par leur profondeur, leur simplicité, leur fraîcheur, leur charme, ces pages exhalent un parfum qui n'est pas de la terre. Rapprochées des écrits de sainte Thérèse, de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, elles ont pour ainsi dire un même air de famille. C'est la même source qui coule dans un autre ruisseau. Ce sont les mêmes eaux, pures et saintes, et qui ont la saveur de la sainteté.

Les justes limites de cette biographie ne nous permettent pas de citer ici de nouveaux fragments [1]. Nous voulons cependant reproduire encore quelques lignes choisies parmi les plus belles. Le premier décembre 1875, Sœur Marie de Jésus Crucifié était saisie d'angoisses indicibles à la vue des malheurs qui menaçaient le monde. L'excès de la douleur la jeta dans l'extase. Et c'est alors qu'elle prononça ces paroles entrecoupées « avec une expression difficile à exprimer » : « Assez, mon Dieu, assez ; arrêtez-vous ! » Elle répéta plusieurs fois cette supplication d'un ton déchirant. « Attendrissez votre cœur, ô mon Dieu ! Entendez les gémissements et les cris ; voyez les désolations... Assez, arrêtez-vous, attendrissez votre cœur ! Prêtez l'oreille aux cris ! Je sais bien, Seigneur, que vous

[1] On les trouvera reproduits dans l'ouvrage intitulé *Pensées de Sœur Marie de Jésus Crucifié*, qui complète la présente biographie.

nous frappez contre votre cœur, Mais votre justice est plus forte... Assez, Seigneur, ayez pitié de nous ! Votre cœur est infiniment doux, mais votre justice est plus dure que l'enfer... Ne nous traitez pas selon votre justice, mais selon votre miséricorde, car vous êtes le seul saint, le seul juste. Je préfère, moi et mes frères, paraître devant votre miséricorde ; nos injustices ne peuvent pas paraître devant votre justice. Si vous me jugez selon votre justice, que l'enfer est profond pour moi et mes frères ! Seigneur, pour juger par la justice, il n'y a point de juste que vous, ô mon Dieu ! Parce que vous êtes juste, ô mon Dieu, traitez-nous par votre miséricorde. Ayez pitié des cris de mes frères... »

A peine l'extatique était-elle ravie à elle-même, elle paraissait ne plus appartenir à ce monde terrestre. Indifférente aux personnes et aux objets qui l'entouraient, elle conservait cependant l'usage de la vue. Elle savait parfaitement se conduire dans les divers endroits du monastère, et, si elle avait quelque message à communiquer, elle discernait entre toutes la Sœur intéressée.

Par contre, elle semblait parfois n'avoir pas l'usage de l'ouïe. Le 18 mai 1873, elle n'entend pas le bruit du tonnerre et de la grêle. Le même jour, invitée pendant l'extase à se rendre au parloir où devait se donner une instruction, elle n'entend pas et ne bouge pas. Mais, revenue de l'extase quelques instants après, comme on lui renouvelle la même invitation, elle se lève aussitôt et rejoint la communauté.

Il n'y avait qu'un moyen de se faire entendre et obéir durant l'extase, c'était de commander au nom de l'obéissance. La Mère Prieure, la Maîtresse des novices, Mgr Lacroix, les directeurs, les confesseurs ordinaires en ont fait

maintes fois l'expérience. « Ma Sœur, par obéissance, levez-vous ; par obéissance, venez ; en vertu de la sainte obéissance, rentrez dans votre cellule. » Aussitôt, elle se levait, sortait ou entrait au gré de celui qui lui commandait. Elle obéissait avec une telle promptitude, qu'elle partait comme une flèche. Il lui est même arrivé, en pareille circonstance, de prendre la course du fond du jardin pour rentrer au monastère où l'appelait la sainte obéissance.

Lui commandait-on de répondre à une question déjà posée qu'elle n'avait point paru entendre, il n'était pas nécessaire de renouveler la demande, elle répondait exactement comme si elle l'avait parfaitement saisie la première fois.

Elle obéissait à un ordre mental comme à un ordre exprimé. Il n'était même pas nécessaire que la pensée des supérieurs revêtît la forme d'un commandement ; il leur suffisait de formuler intérieurement un désir, pour que la Servante de Dieu s'y conformât sur-le-champ.

Chose plus surprenante, l'obéissance avait le pouvoir de provoquer l'extase, comme elle avait celui de la faire cesser. Le 9 avril 1874, Sœur Marie de Jésus Crucifié disait à sa Prieure, Mère Marie de l'Immaculée Conception : « Ma Mère, Jésus tire, tire mon cœur. — Eh bien, repartit la Prieure, laissez-vous tirer, reposez-vous. » Immédiatement, la voilà partie en extase. Elle chantait : « Le Bien-Aimé marche en avant. Mon cœur (est) réveillé, mon âme réjouie. Ton regard, ô Source, m'anéantit. Terre, ouvrez-vous pour m'ensevelir. Mon cœur désire quitter ici-bas pour te louer, Bonté suprême... Tirez-moi de la prison qui m'enchaîne... »

Le soir du 12 juillet de la même année, se trouvant au jardin, elle se livrait à ses élans d'amour, tout en luttant

contre la pleine possession de l'extase. Enfin, n'en pouvant plus, elle dit à la Mère Prieure : « Hâte, hâte, hâte le moment où j'irai au Bien-Aimé ! — Eh ! partez donc, lui dit la Prieure. Un léger mouvement, et elle était au Bien-Aimé, qu'elle louait de sa bonté, de sa puissance, de sa miséricorde.

Pendant l'extase, Sœur Marie de Jésus Crucifié gardait parfois une immobilité rigide, conservant, tout le temps de l'extase, la position qu'elle avait au début. Etait-elle debout, il eût été impossible de la faire asseoir ou marcher ; tenait-elle un objet en main, on n'aurait pu le lui enlever ; avait-elle la bras levé, on n'aurait pu l'abaisser. La Maîtresse des novices, Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, avait noté avec sa pénétration habituelle ce phénomène qui est d'ailleurs fréquent chez les extatiques. Elle écrivait le 21 septembre 1873 : « Etant debout au moment où la communauté sortait, il ne fut pas possible de la faire asseoir ; car, dans cet état, elle est ordinairement raide ; et si l'on parvient à remuer sa main, tout le corps suit le mouvement, à moins que l'obéissance ou la mobilité que lui donne l'extase ne la rende flexible ». Nous avons vu, en effet, que l'obéissance lui donnait parfois une agilité extraordinaire. Et, d'autres fois, en dehors de tout ordre des supérieurs, c'est l'extase elle-même qui la conduisait au chœur, au jardin, dans les cloîtres, au gré de l'esprit qui l'animait.

Une autre observation digne de remarque, c'est que l'extase la soustrayait momentanément aux lois ordinaires de notre corps. Mais, aussitôt l'extase finie, la nature reprenait ses droits.

Le 13 octobre 1873, elle s'était enfoncé au genou un clou qu'on eut de la peine à retirer ; elle en souffrait beaucoup,

elle boitait et ne pouvait s'agenouiller. Le lendemain, durant l'extase, on constata avec surprise qu'elle ne boitait plus et se tenait près de deux heures à genoux. Après l'extase, la douleur et la claudication reparurent et le genou se trouva plus enflammé que la veille.

Le 30 novembre 1874, elle était très enrouée. Cependant, elle chantait en extase « d'une voix forte et claire ». Revenue à elle-même, elle souffrit davantage de la poitrine.

Le 7 janvier 1875, elle s'était donné un coup violent à la tête ; elle avait la figure enflée et ne pouvait absolument pas ouvrir un œil blessé. Pendant l'extase du soir, raconte sa maîtresse, « nous approchâmes la lumière de son œil malade, dont nous n'avions pu encore voir l'intérieur ; il était ouvert, et, quoique bien rouge, il restait fixe, même sur la lumière, lorsque nous la mettions dans la direction de son regard ».

L'extase lui permettait encore de prendre des positions qu'elle n'aurait pu conserver dans son état normal. Le 20 juillet 1874, elle cueillait des abricots, presque entièrement penchée en dehors de la fenêtre. « Prenez garde de tomber », lui crie une Sœur. « Que tu as peu de foi ! repart l'extatique. Crois-tu que celui qui me fait monter sur les arbres ne m'empêchera pas de tomber ? »

Une des grâces les plus extraordinaires de l'ordre mystique est précisément cette ascension, ou *lévitation* (du latin *lævis*, léger), qui enlevait le corps de la Servante de Dieu, comme s'il n'avait plus été soumis aux lois de la pesanteur.

Le bon ange l'avait prophétisé par sa bouche dans une longue extase de 7 septembre 1868 : « Plus tard, avait-il dit, elle fera de grandes choses ; elle sera presque toujours en extase ; elle s'élèvera en l'air. » Ces paroles très loin-

taines étaient depuis longtemps oubliées, lorsque, pour la première fois, le 22 juin 1873, la Sœur fut aperçue sur un tilleul du monastère. La Maîtresse des novices, ne la voyant pas à souper, l'avait cherchée en vain dans les cloîtres et le jardin. « Enfin, une Sœur l'entend chanter : Amour, amour ! Cette voix paraissait venir de loin, et, en même temps, être très près. Elle lève la tête et la voit perchée sur un énorme tilleul, à une hauteur prodigieuse. » La Prieure, avertie, arrive à l'instant et ne sait que penser de ce spectacle insolite. Après une prière, elle dit : « Ma Sœur de Jésus Crucifié, si Jésus le veut, descendez par obéissance sans tomber ni vous faire mal. » « La phrase n'était pas achevée, qu'au mot obéissance, elle (commence) à faire le mouvement pour descendre. » Elle descend en effet, « avec un visage radieux » et une modestie parfaite [1], s'arrêtant à quelques branches pour chanter encore l'Amour. De la dernière branche, elle pose le pied sur un banc dressé à cet effet, et elle saute légèrement à terre, toujours ravie en extase. « A peine à terre, poursuit la Maîtresse, et comme pour dédommager notre Mère et nos Sœurs des angoisses que nous avions eues en la cherchant et en la voyant perchée si haut, elle nous a embrassées avec une sorte d'ivresse et d'affection impossible à exprimer. »

L'ascension extatique se renouvela les jours suivants, les 9, 19, 25, 27, 31 juillet et le 3 août ainsi que le 5 juillet 1874. Il y eut ainsi huit ascensions dûment constatées. Mais l'extatique laissa un jour entendre qu'elle était montée d'autres fois sur les arbres sans être aperçue.

Interrogée par la Mère Prieure sur la manière dont se

[1] Dans toutes ces ascensions, elle ne se départit jamais de la plus virginale modestie.

faisait l'ascension, Sœur Marie de Jésus Crucifié répondait en extase le 8 juillet 1873 : « L'Agneau m'a tendu les mains. » En parlant ainsi, elle levait les mains et regardait avec envie vers la cime du tilleul.

Cette explication n'était pas de nature à satisfaire la légitime curiosité des supérieurs. Le 25 juillet, date de la quatrième ascension, une Sœur converse qui se trouvait au jardin, la vit monter. « Elle avait saisi l'extrémité d'une petite branche qu'un oiseau aurait fait plier ; et, de là, en un instant, elle avait été enlevée en haut. »

Le 5 juillet, l'extatique disait à la Prieure, du haut du tilleul : « J'étais sur celui-là (le tilleul d'à côté), et je suis passée ici. Vois, vois, les alpargates y sont restées. — Et comment avez-vous fait ? par où êtes-vous passée ? — Vois, par là. « Et elle montrait l'extrémité par lesquelles les branches des deux arbres se touchaient.

Une fois sur les tilleuls, l'extatique y restait autant que l'obéissance le lui permettait. Le 19 juillet 1873, après avoir reçu l'ordre de descendre, elle avait supplié la Mère Prieure de la laisser un peu plus avec l'Agneau, dont les charmes la ravissaient. La Prieure avait insisté : « Non, par obéissance, descendez. » Il y eut chez la Sœur « un instant, ou plutôt comme un éclair d'hésitation ». Après quoi, elle se mit à descendre. Mais cette ombre d'hésitation avait suffi pour faire disparaître le Dieu de toute obéissance. « *L'Agneau parti*, soupirait la Sœur toujours en extase, il me laisse seule pour descendre. » En effet, elle descendit cette fois-là très péniblement, et elle expia par quatre jours d'indicibles souffrances l'imperfection que lui avait fait commettre son amour pour l'Agneau.

L'épreuve lui fut profitable. Les autres fois, elle s'informait aimablement du haut des tilleuls : « Le Pasteur

veut-il que je reste ? » Et quand le Pasteur avait dit oui, elle manifestait sa joie par des transports et des cris d'amour. Le 25 juillet 1873, l'ascension dura de 4 à 7 heures du soir ; le 31 juillet, depuis la récréation qui suit le souper jusqu'à 9 heures.

Plusieurs fois, ses alpargates demeurèrent suspendues aux branches. Comme on ne pouvait les atteindre, on avait soin de mettre à terre, au pied du tilleul, des alpargates neuves, pour que la Sœur pût les chausser. Revenue de l'extase, elle ne manquait pas de réclamer ses alpargates vieilles, et il fallait un mot sévère de la prieure pour l'empêcher de poser à ce sujet des questions indiscrètes. Une fois, son chapelet resta de même suspendu aux branches d'un tilleul. Alpargates et chapelet semblaient ainsi des ex-voto de l'extase, qui rappelaient aux Sœurs les miracles de l'amour.

Les ex-voto, d'ailleurs, n'étaient que pour les autres, car la Sœur, ne se souvenant pas de ces prodiges, les ignora toujours. L'extase, comme les stigmates, est, en un sens, moins pour les extatiques que pour nous-mêmes et pour Dieu. Ces grâces extraordinaires sont, à notre adresse, une remarquable apologie des attributs divins. C'est à la vue de ces merveilles que l'âme touchée s'écrie dans l'admiration : Vous êtes seul grand, ô mon Dieu ; vous êtes seul puissant et saint. *Tu solus sanctus, tu solus Dominus, tu solus altissimus...*

## CHAPITRE XVI

## Connaissance des cœurs et prophéties.

Les théologiens sont unanimes à proclamer que la connaissance des cœurs et l'esprit de prophétie, plus encore que l'extase ou les stigmates, portent ostensiblement la marque divine et défient la contrefaçon diabolique ; car, si le démon peut *conjecturer* l'avenir ou les pensées les plus intimes de notre âme, la connaissance *certaine* de notre cœur ou de l'avenir est réservée à Dieu seul.

Sœur Marie de Jésus Crucifié a possédé l'un et l'autre de ces dons à un degré exceptionnel. Les faits qui l'attestent sont innombrables. Nous n'en relaterons que quelques-uns choisis parmi les plus remarquables.

La maîtresse des novices, Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, qui a vécu de longues années dans l'intimité la plus étroite avec la Servante de Dieu, a plusieurs fois noté qu'elle lisait dans les cœurs « comme dans un livre ». « Nous avons plus d'une fois écrit, dit-elle, combien le bon Dieu lui donne des lumières surnaturelles pour lire dans les âmes, même pour des choses légères... » Et encore : « Souvent l'intérieur des personnes lui est entièrement dévoilé, même dans leur enfance, non seulement des personnes à qui elle parle, mais même de leurs parents ou amis qu'elle n'a jamais vus et dont elle vous dépeint les qualités ou les défauts. La Sœur qui écrit ces lignes en a eu la preuve, et plusieurs fois... » Le 18 septembre 1877, moins d'un an avant la mort de

Sœur Marie de Jésus Crucifié, elle écrit encore : « Très souvent..., elle nous dit des choses qu'elle ne peut savoir que par une lumière surnaturelle. Le bon Dieu continue, et plus que jamais, à lui découvrir les secrets des cœurs, non pas seulement de ceux qui l'approchent, mais aussi de ceux qui sont éloignés. Et très souvent, nous pouvons constater la vérité de ce qu'elle a vu et nous a communiqué. »

La Servante de Dieu — est-il besoin de le dire ? — ne se servait de ces lumières que pour le bien spirituel du prochain. Plusieurs fois, elle signala des péchés oubliés ou cachés à des âmes coupables, pour les amener à mettre en ordre leur conscience. Nous en donnerons quelques exemples, mais on comprendra que la prudence nous impose d'omettre les noms des personnes et des lieux.

Un jour, elle découvrit un péché à une compagne qui avait cru par modestie devoir le taire en confession. La jeune fille fut si impressionnée de cette révélation inattendue qu'elle s'évanouit ; ayant repris les sens, elle courut se confesser.

Une novice, qui, du reste, retourna peu après dans le monde, présentait des signes non équivoques d'inquiétude et de malaise spirituel, mais nul n'en discernait les causes véritables... Sœur Marie de Jésus Crucifié l'aborde un jour après la sainte Communion : « Ma Sœur, Notre-Seigneur m'a dit : Va trouver la Sœur N., parle-lui seule à seule comme un ami à son ami. Réfléchis, as-tu confessé tous les péchés de ta vie passée ? — Oui, je le crois, répond la novice, à moins que je n'aie dissimulé. — Et telle chose ? » Ce fut pour la malheureuse novice un coup de foudre. Elle court chez la supérieure demander un prêtre : « Ma Mère, ma Mère, quelle miséricorde ! Voilà sept ans que je

faisais sacrilège sur sacrilège ; maintenant, j'ai la lumière. Je l'avais étouffée aux premières confessions que je fis alors... J'étais dans la gueule de Satan, je le sentais. Ma Mère, ma Mère, j'ai souffert les horreurs de l'enfer. »

Le même jour, la grâce de l'absolution lui apportait la paix. La Servante de Dieu lui parle encore le surlendemain, au sortir de l'extase : « Le Seigneur te dit de faire une confession générale pendant ces dix jours à tel prêtre, afin que tu te laves. Et puis, ceci fera que, plus tard, tu ne reviendras plus sur le passé, tu pourras être en paix. » La novice obéit, aidée de ses conseils. Au moment de se rendre au confessionnal, elle reçoit encore la visite de Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui lui dit : « N'oublie pas de dire tel péché. » Cette fois, c'était une faute commise à l'âge de six ans et dont la novice avait entièrement perdu le souvenir. Très surprise de cette nouvelle révélation, elle se sentit remplie de confiance, car il était manifeste que Dieu prenait un soin tout particulier de son âme.

Dans une autre circonstance, ayant été amenée à s'occuper de deux jeunes filles, Sœur Marie de Jésus Crucifié leur rappela encore quelques faits de leur vie passée et les engagea à faire une confession générale. Au milieu de leur étonnement, ces personnes remerciaient Dieu de la grâce insigne qu'il leur accordait par sa Servente.

Les communications de Sœur Marie de Jésus Crucifié visaient plus généralement à ranimer la ferveur dans les âmes. « Pourquoi ne pas rester tranquille en Dieu ? disait-elle à une religieuse. Tu t'es préoccupée de quatre choses. » Et elle les lui détailla exactement. Quelque temps après, elle tirait par le saint habit la même Sœur distraite dans sa prière.

A une autre Sœur elle reprochait de ne pas suivre l'ins-

piration de la grâce. « Tu as eu trois inspirations, lui disait-elle, à tel et tel endroit du jardin. » Ni l'exactitude ni la précision ne laissant rien à désirer, la Sœur ne put que s'humilier en promettant d'être désormais plus fidèle.

Nous pourrions allonger indéfiniment la liste des faits analogues.

En voici quelques autres qui nous montrent que la Servante de Dieu lisait dans l'âme des personnes éloignées aussi bien que dans celle des personnes présentes.

En 1874, elle s'informait auprès de la Mère Prieure si un prêtre, qu'elle nommait, était chargé d'une communauté de religieuses, disant qu'elle avait besoin de lui parler. Ce digne prêtre était, en effet, supérieur d'un couvent. Averti, il arrive aussitôt. La petite converse attire son attention sur la conduite d'une Sœur, répréhensible, disait-elle, sur quatre points principaux, qu'elle lui précisa. De retour chez lui, le prêtre interroge la Sœur coupable sur les points désignés. Se voyant découverte d'une manière surnaturelle, elle avoue ses fautes et promet de s'amender. Elle mena depuis lors une conduite exemplaire.

Le 19 juillet 1874, Sœur Marie de Jésus Crucifié eut le bonheur de s'entretenir avec Mgr Lacroix. Voici le récit que nous en a conservé la maîtresse des novices. « Elle lui a dit des choses que Dieu seul connaissait et que Sa Grandeur voyait bien être réelles. Alors, il l'a obligée par obéissance de lui dire ce qu'elle savait. Elle lui a parlé, nommant même certains prêtres qu'elle n'a jamais vus et dont elle n'a pas entendu parler, lui découvrant des choses qui les concernaient et que l'évêque doit savoir. Il lui demanda une explication, au lieu de laquelle elle répondit : Passe sur cela, Monseigneur ; qu'il se fasse connaître lui-même, c'est une affaire de conscience. »

« *Passe sur cela, Monseigneur...* » Qui n'admirerait la discrétion et la beauté d'une telle phrase ? On voit avec quelle prudence la Servante de Dieu usait de ces dons surnaturels.

Le même jour, elle disait à Mgr Lacroix avec une naïveté ravissante : « Tu as senti Jésus ce matin, à la messe. » Tandis que l'évêque souriait, la prieure demandait à la Sœur : « Comment osez-vous parler ainsi ? » Et elle de répondre avec la même ingénuité : « Oui, oui, je le sais ; je voyais Jésus *vous* ouvrir ses bras. Il lui tardait de *te* recevoir à l'autel. »

Elle lisait même dans l'âme du Souverain Pontife. Le lecteur se souvient peut-être de ce que nous avons dit de Pie IX. Ce qu'il nous reste à raconter de Léon XIII n'est pas moins impressionnant. Il semble qu'elle ait connu le successeur de Pie IX dès 1876. Elle disait en extase le 7 avril de cette année : « Il y a le Père chéri (Pie IX). Celui qui viendra après lui, je l'ai vu, je le connais. » Le confesseur de la communauté lui ayant demandé le nom de l'élu, elle répondit : « Je l'ai vu, il est grand de taille ; je ne veux pas dire qui. Il ne faut pas qu'on puisse dire plus tard qu'on s'est conduit par les choses extraordinaires... » Quelle prudence encore dans ces dernières paroles ! — Pendant le conclave, elle paraissait contempler avec sollicitude l'élu du Seigneur. Dans une lettre du 24 février 1878, elle racontait ainsi à Mgr Bracco sa vision du 18 février précédent : « Il y a huit jours que j'ai vu le vouveau Saint-Père. Je l'ai vu dans un endroit solitaire qui prie. Il sent que le Seigneur le destine pour être Souverain Pontife, et il prie le Seigneur de lui épargner cette croix, et il en montre d'autres au Seigneur parce qu'il les trouve plus dignes et plus humbles que lui. Et pourtant, je crois

que personne n'est plus humble et plus digne que lui. Il dit : Seigneur, ayez pitié de moi ! Un autre fera mieux que moi et sera plus capable. Et le Seigneur met ses deux mains sur sa tête et dit : C'est vous ! — Pitié, Seigneur, donnez cet honneur à un autre qui fera mieux que moi... Il dit ça sincèrement et les larmes aux yeux ; c'est son âme qui parle à Dieu. Et le Seigneur presse ses mains sur sa tête, et il dit : Je vous consacre maintenant et pour toujours mon Pasteur... Et tout a disparu. »

Le 22 février, sœur Marie de Jésus Crucifié disait dans une nouvelle extase : « Le successeur de mon Père est choisi. Saint François l'aime et saint Dominique le presse sur son cœur. Dieu l'a consacré ! Dieu l'aime et il aime Dieu. Puis, s'adressant aux *enfants* qui l'entouraient, elle demanda son nom : « Son nom, je vous prie ? » Elle parut écouter un instant, après quoi elle prononça le nom de *Pecci* que quelques-unes des Sœurs présentes saisirent assez distinctement. « Accepte, cher Père, accepte, s'écriait-elle encore. Nous avons un Père saint. C'est fait, (c'est) fait... »

Le 24 février au matin, elle dictait pour le patriarche de Jérusalem les lignes suivantes : « Cette nuit, j'ai vu le nouveau Pontife. Il était à genoux et j'ai vu Notre-Seigneur qui pose ses mains sur sa tête en disant : *Stella versa* ou *bersa*. Je n'ai pas bien entendu le dernier mot ; c'est quelque chose comme ça ; je n'ai pas compris si c'est son nom ou si ça signifie quelque chose... »

Ce que ne comprenait pas la Sœur, Mgr Bracco le comprenait parfaitement, ainsi que les prêtres du patriarcat, Ils reconnurent dans l'étoile renversée (*stella versa*) les armes du cardinal Pecci, et ils attendirent, dès ce moment, la nouvelle de son élection. Deux heures après la récep-

tion de cette lettre, un télégramme annonçait au patriarche que Léon XIII avait été élu le 20 février.

Ces vues anticipées et ces renseignements prophétiques produisirent une profonde impression sur le patriarche et le clergé de Jérusalem qui entourèrent d'une vénération croissante la Servante de Dieu.

Plus encore que par la connaissance des cœurs, Sœur Marie de Jésus Crucifié brilla par le don de prophétie. Ses prédictions dont la réalisation est attestée sont en nombre considérable. La Mère Marie de l'Enfant-Jésus écrivait après la mort de la Servante de Dieu : « Si nous passions maintenant à tout ce que ma Sœur Marie de Jésus Crucifié a dit à chacune d'entre nous et qui s'est réalisé mot (pour) mot, il nous faudrait en écrire des volumes. » Cette phrase où l'on serait tenté de voir une pieuse exagération rend exactement la pensée de tous ceux qui vécurent en contact avec l'humble converse.

Elle avait coutume d'annoncer à l'avance les faits qui la concernaient personnellement ou les événements auxquels elle devait être mêlée. En 1868, elle prédit en extase qu'elle partirait pour l'Inde et qu'elle y ferait profession. Comme, en ce moment, la fondation de Mangalore n'était pas prochaine, — elle ne devait se faire qu'en 1870 — la réalisation de la prophétie supposait que son noviciat se prolongerait au delà des limites accoutumées. Il dura en effet près de quatre ans et demi ; elle ne fit profession que le 21 novembre 1871, au Carmel de Mangalore.

Le 29 février 1869, elle entendit une voix lui dire que la communauté de Pau « se partagerait en trois », alors qu'il n'était question que de la fondation de l'Inde. La prédiction se réalisa en 1875 par la fondation de Bethléem.

Avant son départ pour Mangalore, elle avait dit à sa

Prieure d'alors, Mère Marie des Anges, qui pensait l'accompagner, qu'elle ne participerait pas à cette fondation, mais à une autre, et que, jamais plus, elles ne se retrouveraient ensemble dans le même Carmel. A la fin de 1872, la Mère Marie des Anges partait pour la fondation d'Alger, au moment où Sœur Marie de Jésus Crucifié débarquait à Marseille, à son retour de l'Inde. Elles ne se revirent jamais.

Elle annonça plusieurs fois qu'elle serait transférée du Carmel de Pau à celui de Bethléem, ce qui arriva. Elle avait dit qu'elle n'y passerait pas trois ans : elle mourut avant l'expiration de la troisième année ; — qu'elle y serait enterrée : le Carmel de Bethléem garde, en effet, ses restes. Et nous aurons encore l'occasion de relater d'autres prophéties concernant ses derniers moments et sa mort.

Bien des fois aussi elle prédit l'avenir aux personnes qui l'entouraient.

A Saint-Joseph de Marseille, elle priait pour une Sœur, lorsqu'elle entendit une voix lui dire que cette Sœur mourrait avant la fin de la semaine. Elle avertit sa supérieure, qui se récria d'abord, puis se résolut à faire confesser la Sœur. Celle-ci mourait effectivement avant la fin de la semaine.

En 1874, une pieuse dame lui fit soumettre plusieurs questions auxquelles elle répondit sans hésiter. A la dernière seulement, elle dit qu'elle éprouvait le besoin de prier avant de répondre. La dame lui exposait son chagrin de voir sa seconde fille suivre l'exemple de son aînée et se destiner à la vie religieuse, alors qu'elle aurait voulu la retenir auprès d'elle, dans la famille. Sœur Marie de Jésus Crucifié entre sur-le-champ dans un profond recueillement ; après quelques secondes, elle dit résolument : « Le bon

Dieu ne l'appelle pas à la vie religieuse, mais à l'état de mariage. » Sans tenir compte de cette réponse, la jeune fille sollicita son admission parmi les Dames du Sacré-Cœur. Mais son passage y fut de très courte durée ; elle rentrait bientôt dans le monde où elle fit un heureux mariage.

A Marseille, la Servante de Dieu avait annoncé à Sœur Apollonie, des Sœurs de Saint-Joseph, qu'elle irait à Bethléem. Sœur Apollonie fut très surprise de cette prédiction, car elle n'éprouvait à cette époque aucun attrait pour les missions. Cependant la prophétie se réalisa, et, en 1875, elle se trouvait à Bethléem où, avec ses compagnes, elle accueillait les Carmélites de la fondation ; c'est elle qui rappela joyeusement sa prédiction à Sœur Marie de Jésus Crucifié.

A son arrivée au Carmel de Pau, elle exhorta une Sœur infirme à suivre, dans la mesure du possible, les exercices de la communauté, lui donnant l'assurance que, plus tard, elle aurait la santé suffisante pour observer la règle entière. L'infirme n'était autre que Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, dont nous avons tant de fois consulté les précieuses notes. Douze ans après, elle était complètement guérie, et elle devenait prieure du Carmel de Bethléem.

Il est trois séries de prophéties, qui, par leur clarté et leur réalisation parfaite, nous semblent mériter de retenir l'attention. Le premier groupe se rapporte à la fondation du Carmel de Bethléem ; le second concerne l'Institut des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram, la troisième les destinées de la France. Nous n'avons à parler ici que du second et du troisième, car le lecteur connaît déjà le premier.

L'Institut des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, fondé

par le bienheureux Michel Garicoïts, traversait depuis 1863, date de la mort de son fondateur, une période d'épreuves. Le P. Garicoïts aurait voulu établir une congrégation de religieux véritables, liés par des vœux et approuvés par le Saint-Siège. A cette conception, Mgr Lacroix, évêque de Bayonne, préférait celle d'une simple société de missionnaires diocésains. Le malaise provenant de cette dualité de projets opposés se faisait sentir dans les âmes non moins que dans les œuvres. L'Institut naissant allait à sa ruine.

Le 2 mai 1875, Dieu montra à Sœur Marie de Jésus Crucifié l'état de la petite société sous l'image d'un parterre recouvert d'une immense toile d'araignée, dont les fleurs captives dépérissaient à vue d'œil. Il lui sembla dans son extase qu'elle cherchait l'araignée qui tissait la toile, qu'elle la mettait à mort, et que, la toile déchirée, les rosiers reprenaient vie et envoyaient leur parfum vers le ciel.

En même temps, une voix se faisait entendre : « Dites au P. Estrate et au P. Bordachar qu'ils aillent pendant ce mois à Rome, car ils auront la grâce qu'ils n'auront pas plus tard, et pas seulement pour eux, mais pour toute le Congrégation. » Le même jour, la voix lui parlait encore d'un ton plus pressant : « Qu'ils partent pendant ce mois à Rome porter les règles de Bétharram ; et, s'ils attendent, ils ne trouveront pas grâce comme à présent. »

Deux jours après, le 4 mai 1875, c'est une jeune fille, « blanche comme la neige, toute lumineuse », qui se présente durant l'extase : « Dites à Monseigneur (Lacroix) qu'il se hâte d'envoyer la règle de Bétharram à Rome, car le moment est favorable ; et la sainte Vierge désire que vous envoyiez la règle le plus tôt possible par le P. Estrate et le P. Bordachar ; il est utile qu'ils soient ensemble... »

Sœur Marie de Jésus Crucifié spécifiait que la présence du chanoine Bordachar était nécessaire à Rome, mais que son rôle se bornerait à paraître, et qu'il n'aurait à faire ni discours ni démarche.

Les instructions étaient formelles, les détails précis. Ils permettaient d'éprouver si la voix qui parlait à l'extatique était l'esprit de mensonge ou l'esprit de vérité. C'était l'esprit de vérité.

Avant de porter à Rome les constitutions de l'Institut, il était nécessaire que Mgr Lacroix consentît à les recommander. Or, depuis douze ans, il refusait de le faire. Cette fois, ses objections furent emportées en quelques jours grâce à Sœur Marie de Jésus Crucifié et à sa noble amie et messagère, M^lle^ Dartigaux. Le 10 mai, Mgr Lacroix signait les lettres de présentation. Le 18, le P. Estrate et M. Bordachar partaient pour la Ville éternelle, où ils arrivaient dans l'après-midi du 22. Le soir même, des circonstances en apparence fortuites mettaient M. Bordachar en relations avec le P. Bianchi, *O. P.*, qui s'offrait à examiner les constitutions et à les présenter à la Sacrée Congrégation des évêques et réguliers, dont il était consulteur et rapporteur. Les promesses de Sœur Marie de Jésus Crucifié s'accomplissaient avec une surprenante rapidité [1]. Le 24, dans une délicieuse extase, elle disait, parlant des deux messagers : « Oh ! ils jouissent... Ils ont obéi à Marie, et ils jouissent !

[1] Le chanoine Bordachar nous a laissé dans son *Journal* une relation pittoresque de ces négociations. Lorsque Sœur Marie de Jésus Crucifié lui annonça que sa seule présence obtiendrait sans discours ni démarches la grâce désirée, il déclara que c'était « impossible et absurde ». Cependant, l'événement lui donna tort en réalisant la prophétie. Il écrivait plus tard : « Oui, ma seule présence sans discours, sans démarches calculées, devait suffire au succès de l'œuvre de Bétharram. Sœur Marie de Jésus Crucifié nous l'avait prédit, et sa prédiction devait s'accomplir point par point et à la lettre. »

C'est un modèle. Dieu donne l'intelligence à l'autorité ; et les petits, s'ils cherchent des preuves, ils auront des ténèbres, (des) ténèbres... »

Le P. Estrate et M. Bordachar pouvaient quitter Rome. Le bref laudatif fut signé le 30 juillet suivant ; le bref approbatif suivit deux ans après, le 5 septembre 1877. Sœur Marie de Jésus Crucifié qui vivait encore à cette date put joindre ses actions de grâces à celles des enfants du P. Garicoïts. Son humilité lui voilait assurément la part immense qui lui revenait dans ce bienfait que le bienheureux fondateur avait en vain appelé de ses vœux. Mais les Prêtres du Sacré-Cœur, qui ont vu l'éclatante réalisation des promesses faites au nom de Dieu par l'humble Carmélite, se plaisent à la proclamer leur plus insigne bienfaitrice et comme la seconde fondatrice de leur Institut.

Ils lui sont redevables d'une autre faveur. De Bethléem, elle multiplia les démarches auprès du patriarche de Jérusalem et même auprès du Saint-Siège pour qu'une aumônerie des Prêtres du Sacré-Cœur fût fondée à côté du nouveau Carmel. Les difficultés semblaient insurmontables. La Sœur prédit qu'elles seraient surmontées par l'entremise de M^lle^ Dartigaux. « Pour réussir, lui écrivait-elle un mois avant sa mort, je sens qu'il faut que vous alliez vous-même à Rome vous jeter aux pieds du Saint-Père Léon XIII, lui demander cette grâce... » Sur son lit de mort, elle disait encore, parlant de cette fondation : « C'est fait au ciel ; par conséquent, ça se fera sur terre. »

Le 14 décembre de la même année, moins de quatre mois après la mort de la Servante de Dieu, M^lle^ Dartigaux était reçue en audience privée par Léon XIII, et elle représentait filialement au Souverain Pontife que cette fon-

dation, d'après les révélations de Sœur Marie de Jésus Crucifié, était voulue de Dieu. Frappé de tous ces détails, Léon XIII accorda la faveur sollicitée, malgré le refus catégorique de la Propagande. « Qu'a répondu la Sacrée Congrégation ? demanda-t-il au secrétaire de la Propagande. — Très Saint-Père, elle a refusé à l'unanimité ! — Eh bien, moi, je commande que cette fondation se fasse. » Sans retard, elle se fit.

Le plan de la future résidence avait été élaboré dès 1877 ou 1878 par un architecte français, M. Guillemot, et soumis à Sœur Marie de Jésus Crucifié. On prévoyait un édifice monumental avec un corps central et deux ailes. Les personnes prudentes ne manquèrent pas de faire observer que la résidence serait beaucoup trop vaste pour les besoins de l'aumônerie. « Laisse faire, répondit la Sœur au P. Chirou qui lui faisait part de ces appréhensions ; tu verras qu'elle sera trop petite. On viendra en grand nombre de Bétharram. » Effectivement, lorsque le scolasticat et le noviciat de Bétharram furent transférés à Bethléem, la résidence se trouva trop petite pour abriter cette nombreuse jeunesse. Une fois de plus, les prophéties de la Servante de Dieu étaient pleinement réalisées.

Les événements ont encore réalisé d'une manière frappante ses prédictions relatives à la France. Elle aimait la France avec la tendresse et la ferveur d'une Syrienne et d'une Palestinienne. On est surpris de la place que la France tenait dans ses préoccupations et des termes enflammés avec lesquels elle en parlait dans ses extases. La France, dans ses visions, était le *Rosier*, comme la sainte Eglise était l'*Olivier*. Le Rosier, disait-elle, était malade ; il n'était point mort ; le Jardinier s'apprêtait à l'émonder vigoureusement pour lui communiquer une vie nouvelle,

Résidence des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharram à Bethléem.

et elle voyait déjà le Rosier s'épanouir en une multitude innombrable de belles roses parfumées...

Nous formerions sans peine un fascicule avec toutes les prophéties de la Sœur qui se rapportent à la France. En voici du moins quelques-unes des plus remarquables.

Elle disait le 16 février 1874 : « Hier, je me sentais devant Dieu, et je priais pour notre Mère la sainte Eglise et pour la France. Voici ce que j'ai vu et entendu.

« Oui, je ferai mes délices dans le sein de la France ; elle sera encore la reine de tous les royaumes. Mais avant, il faut que la passoire passe ; il faut que la France soit tout à fait rien pour que je sois à la tête des armées, afin que toutes les nations disent entre elles de génération en génération : Vraiment, c'est le Très-Haut qui est à la tête de la France. Toutes les générations le crieront d'une même bouche, d'une même voix, sur le même ton, même les impies... »

Toutes les prophéties développent ce thème général : l'épreuve, surtout par une guerre sanglante, la victoire et le triomphe.

A plusieurs reprises, depuis 1873, elle annonça une guerre qui ferait verser des « fleuves de sang ». Elle demandait dans une extase du mois de mai 1873 : « Quand finira cette guerre ? » Après un temps de silence, elle transmettait la terrible réponse : « Ah ! elle sera longue, parce qu'il faut que tout le monde en passe, petits et grands : nous sommes corrompus ! » Quelle charité dans ces derniers mots : *Nous sommes corrompus !* — Et cette extase particulièrement douloureuse semblait lui mettre sous les yeux les efforts de deux armées immenses s'acharnant l'une contre l'autre...

Elle voyait parfois deux citernes, l'une déjà remplie de

sang, l'autre encore vide, mais si grande que le sang des trois quarts des hommes ne paraissait pas pouvoir la remplir, et la voix lui disait : « Vous voyez, il faut que cette citerne soit remplie pour calmer la justice de Dieu... »

Le 13 mai 1874, une voix lui dit : « Je vous avertis, comme je vous avertis deux mois avant les guerres qui arrivèrent en France (la guerre de 1870). Mais ce que je vous annonce sera dix fois plus terrible que ce qui est arrivé alors à la France. » *Dix fois plus terrible !* Qui oserait assurer aujourd'hui que la voix n'est pas restée en deçà de la vérité ?

Elle revint encore sur cet angoissant sujet le 14 août 1874 : « Ce sera un massacre terrible. On marchera dans le sang jusqu'aux genoux. Je pense que, dans cette grande guerre qui va venir, on prendra tous les prêtres pour combattre... Je ne sais pas si c'est de cette manière que les prêtres périront, car il doit en rester très peu après l'épreuve, et il me semble qu'on les mettra devant, au plus grand danger... » Hélas !

Elle prévoyait le triomphe, avons-nous dit. Elle avait même prononcé en toutes lettres le nom de l'ennemi qui devait être battu. Nous lisons dans les notes du premier vendredi de mars 1874 : Sœur Marie de Jésus Crucifié « a compris que la France serait la reine des royaumes et triompherait sur plusieurs, en particulier, si nous avons bien compris, de la Prusse et de l'Allemagne, mais quand elle se sera assez humiliée ».

Les paroles suivantes sont encore plus explicites. Elle disait en 1878 au P. Prosper Chirou, aumônier du Carmel : « Il y aura un mauvais gouvernement en France. Les religieux seront chassés. Il faudra faire des lieues pour se confesser. Les Allemands reviendront en France, mais

ils seront écrasés. On sera forcé de dire : Le doigt de Dieu est là, et la France deviendra plus brillante que jamais. »

Lorsque les Carmélites de Bethléem parlaient en récréation de leur chère et lointaine France, le regard de la petite Sœur s'illuminait, et elle s'écriait : « Oui, oui, bientôt la France triomphera ; bientôt elle sera la reine des royaumes. Elle a fait trop de bien dans les missions pour que Dieu l'abandonne. »

Elle disait encore dans une extase du 16 juillet 1876 : « O cher Rosier, tu fais la joie de mon cœur ! On y bâtira un grand salon pour le Maître ; et le Seigneur dit : Je viendrai y habiter avec ma lumière, avec le soleil en plein jour ; mais avant, on brûlera les épines. Oh ! qu'il sera beau, le Rosier !

« On sème sur la terre du Rosier beaucoup d'épines, parce qu'il y a beaucoup de petits vers qui mangent le suc des bonnes plantes. Et le Seigneur a dit : S'il y a des bonnes plantes, mettez-les dans un trou et cachez-les. Plantez des arbres épineux ; comme il y a beaucoup de moucherons, ils viendront se poser sur ces épines. Alors on y mettra le feu, et les voilà tous brûlés...

« Et le cher petit Rosier qui semblait sur le point de mourir ! Attendez encore un peu, et vous verrez comme il sera beau ! Mais ce sera long : il faut encore un peu de temps temps... »

Parfois, elle unissait dans ses prévisions le souvenir de sa petite patrie syrienne à celui de sa grande patrie d'adoption.

Le 4 juillet 1875, elle rendait ainsi compte de son extase de la veille. Elle avait entendu un personnage inconnu lui dire : « Consolez-vous, viendra un temps à venir — c'est loin d'ici — où la France deviendra reine. Mais avant, il

faut qu'elle subisse beaucoup d'humiliations, plus encore qu'elle n'en a jamais eu. Après, le Seigneur triomphera et sera à la tête de ce royaume.

« Viendra un temps, qui paraît loin, très loin aux yeux de l'homme — mais aux yeux de Dieu ce n'est pas loin — où la France sera reine aussi. *Elle gouvernera la Syrie...* »

Et le lendemain, 5 juillet, elle disait toute joyeuse en extase : « *Oh ! ce qui réjouit mon cœur, c'est que la Syrie appartiendra à la France.* »

Pour terminer cette liste déjà trop longue de prophéties, rappelons celle qu'elle prononça dans une ravissante extase le 25 mai 1876 « : Le Seigneur m'a fait beaucoup de promesses ; mon âme est contente, mon cœur fond. On ne sait que faire pour le contenter... Le Seigneur m'a promis : Il ne (nous) arrivera rien à nous... « Puis, comme si une autre voix parlait par sa bouche, elle ajouta : « Où sera ton corps, tout sera gardé ; la maison-mère sera gardée. » Dans les visions de cette époque, la maison-mère est toujours le Carmel de Bethléem, par allusion au Carmel de Nazareth dont la fondation était projetée.

Le 31 août de la même année, elle disait encore, rendant compte des extases des jours précédents : « Je vis des nuages, des tempêtes, des pluies de toute chose tomber sur la terre, et rien n'arrivait à cette maison. »

Ces prédictions ont été pleinement réalisées au cours de la dernière guerre. Tandis que tous les couvents de Bethléem, sans exception, ont été occupés et pillés par l'ennemi, seul le Carmel de Bethléem a été respecté et il est toujours resté aux mains de quelques Carmélites qui n'avaient pas été expulsées. La divine Providence, par de visibles interventions, a toujours fait échouer les projets d'occupation étrangère. Ce fut pendant quatre ans, on peu le dire, un

miracle continuel de préservation, d'autant plus étonnant que la résidence toute voisine, des Prêtres du Sacré-Cœur, fut horriblement saccagée et servit, durant toute la guerre, de maison d'étape aux régiments turcs, autrichiens et allemands.

Ce que Dieu garde est bien gardé.

## CHAPITRE XVII

## Les âmes du purgatoire.

Considérées au point de vue théologique, les apparitions des âmes du purgatoire sont l'un des aspects les plus émouvants du dogme de la communion des saints. Nos frères détenus au lieu d'expiation souffrent encore, alors qu'ils ne peuvent plus mériter. Mais c'est la croyance générale que, parfois, Dieu leur permet de revenir sur terre solliciter les prières de ceux qui peuvent adoucir leurs tourments. Et il est naturel que ces âmes aillent de préférence visiter les grands serviteurs de Dieu. Elles furent en relations très fréquentes avec Sœur Marie de Jésus Crucifié.

Les très nombreuses apparitions dont elle fut gratifiée se partagent en deux catégories : celles qui visaient surtout à émouvoir sa charité et celles qui tendaient principalement à son instruction. Nous recueillerons les faits les plus notables de l'une et l'autre de ces catégories.

La première apparition remonte, semble-t-il, à l'année 1866, lorsque la Sœur était postulante à la Capelette. Un homme de Marseille, mort depuis une vingtaine d'années, vient lui demander des prières, se plaignant que, depuis cinq ans, ses parents ne songent plus à prier pour lui. Très étonnée de cette visite, la postulante craint d'être victime d'une illusion et elle n'en parle à personne. L'âme en détresse revient la rassurer ; elle insiste, elle réclame trois messes et que le prêtre célébrant fasse à son intention

une heure d'oraison. Après deux mois, la prudente enfant n'était pas encore convaincue de ne pas se tromper. Elle demanda des signes qui lui furent accordés, et c'est alors seulement qu'elle s'enhardit à transmettre à ses supérieurs la requête de l'âme souffrante.

Cette première expérience fut décisive. Depuis lors, les âmes du purgatoire devinrent ses clientes habituelles. Pleinement rassurée sur leurs bonté et la pureté de leurs intentions, elle les accueillait avec une affectueuse compassion et s'efforçait de toute manière de hâter le moment de leur délivrance.

Elle eut la joie de délivrer ainsi le père de la Mère Elie. C'était en novembre 1867. L'excellente Maîtresse épanchait dans le cœur de la petite novice l'angoisse qui la torturait depuis de longues années. Trente-cinq ans auparavant, son père était mort subitement. C'était sans doute un honnête homme aux yeux du monde ; mais il ne pratiquait pas et il était mort sans sacrements. Etait-il sauvé ?

Sœur Marie de Jésus Crucifié promet de prier à son intention. Bientôt après, elle revient trouver sa maîtresse, l'assurant que son père a été sauvé au dernier moment « par une grâce de lumière et de repentir », qu'il est au purgatoire et qu'il lui manque encore six mois d'expiation. La Mère Elie n'ose croire à cette révélation. « J'y croirai, lui dit-elle, si vous me dites le nom de mon père. » La novice l'ignorait, comme on ignore généralement au Carmel les noms de famille des autres Sœurs. Après avoir prié, elle dit à sa maîtresse : « Ton père s'appelle Rech ». C'était en effet son nom. Il n'y avait plus de doute. La Mère Elie organise aussitôt une croisade de bonnes œuvres : prières, mortifications, chemins de croix, messes en faveur du cher défunt. Au moment où la communauté achevait une « quaran-

taine de rosaires », à minuit, Sœur Marie de Jésus Crucifié vit monter au ciel cette âme délivrée, et elle l'entendit prononcer ces mots : « Heureuse l'âme qui a connu le néant de ce monde ! » Son entrée dans la béatitude avait été hâtée de plusieurs mois.

L'exemple qui précède nous montre que les trésors de la miséricorde divine sont infinis et qu'il ne faut jamais désespérer du salut éternel d'une âme, même quand elle a quitté cette vie dans des conditions angoissantes. A Dieu seul il appartient de juger et de condamner ; à nous, il nous reste toujours la prière et l'espérance.

Une autre Carmélite n'avait pas moins de raisons de trembler pour le sort éternel de son frère et de sa mère. Son frère, protestant, avait péri assassiné ; sa mère était morte également dans le schisme. Sœur Marie de Jésus Crucifié apaisa les angoisses de cette Sœur. Son frère, lui dit-elle, avait embrassé la vérité en mourant, grâce à une dernière lumière. Quant à sa mère, elle « avait été bien près des portes de l'enfer, parce qu'elle avait toujours voulu faire sa volonté, mais elle avait été sauvée par les prières de ses enfants... ».

De tels spectacles ou de telles impressions ne pouvaient manquer de ranimer le zèle et la ferveur de la Servante de Dieu. Elle priait, elle jeûnait, elle travaillait, elle souffrait. Elle eût donné son *âme* pour l'âme de ses frères.

Ces apparitions contenaient aussi de précieux enseignements qui se gravaient d'autant plus dans son cœur que c'étaient de terribles leçons de choses émanant de l'éternité. Comme le seul passage de cette vie dans l'autre fait bonne justice de nos passions humaines ! Comme il renverse les opinions erronées du monde et venge les droits offensés de la vérité ! La peur, la honte, le respect humain,

l'orgueil, l'ambition, l'avarice, la jalousie se dissipent au seuil de la mort, laissant l'âme écrasée du poids de ses responsabilités. Pour apprendre la gravité de ces fautes dites légères, rien ne vaut de savoir comment on les juge dans l'autre monde et comment on les expie.

Un jour qu'elle parlait avec la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de la pauvreté religieuse, la Servante de Dieu lui, raconta les deux traits suivants.

Avant son entrée au Carmel, elle reçut la visite d'une religieuse, morte depuis peu, qui déclara souffrir beaucoup au purgatoire et lui en expliqua le motif. Elle avait gardé à sa disposition une pièce de cinq francs, l'avait cachée au grenier du couvent, et, même sur son lit de mort, n'avait pas eu le courage de confesser sa faute. Elle venait l'avouer à cette heure, alors qu'il n'était plus temps, et elle indiquait exactement le lieu de la cachette. D'après ces renseignements, on chercha et on trouva à l'endroit désigné la malheureuse pièce de cinq francs. La supérieure de la défunte fut si impressionnée de cette révélation, qu'elle n'osa toucher à cet argent et le fit donner immédiatement à un pauvre.

A la même époque, la Servante de Dieu vit une autre religieuse qui expiait, celle-là, quelques fautes de gourmandise, et qui, pour confirmer la réalité de l'apparition, tenait en main trois morceaux de sucre qu'elle lui remit. Marie en porta un morceau à la Supérieure de cette religieuse, en la recommandant aux suffrages de la communauté.

Quelle n'est pas l'éloquence de ces restitutions posthumes ! Saint Paul enseigne qu'il n'y a pas de proportion entre les souffrances qui nous méritent le ciel et le poids immense de gloire dans la béatitude. Nous pouvons ajouter

qu'il n'y a pas davantage de proportion entre la satisfaction dérisoire que nous prenons dans les créatures et le juste châtiment mérité par l'oubli de notre cœur. Ce qui passe n'est rien ; toutes les créatures sont frivolité et néant. Celui-là seul est Dieu qui demeure, et qui, après avoir épuisé toutes les ressources de la miséricorde, est obligé de punir selon la justice.

Combien d'âmes souffrantes vinrent ainsi, au cours d'une douzaine d'années, apprendre à l'humble Carmélite la durée de leur peine et les fautes qui l'avaient méritée !

Le 26 octobre 1873, elle vit dans les flammes expiatrices une supérieure de communauté, qui souffrait depuis cinquante ans pour des manquements à la pauvreté.

En juillet 1874, elle aperçut l'âme d'une religieuse cloîtrée, qui avait joui d'un renom de sainteté, mais qui avait secrètement indisposé ses Sœurs contre ses supérieurs. « Celui qui est tenté contre ses supérieurs, disait à son sujet sœur Marie de Jésus Crucifié, est tenté contre Dieu. Aussi toutes les Sœurs de sa communauté la trouveront (elles) dans les flammes du purgatoire. »

Le 21 décembre 1874, c'est encore une cloîtrée qui lui apparaît. Celle-là était condamnée au purgatoire jusqu'à la fin du monde. Au lieu de laisser sa fortune à sa communauté pauvre, comme la grâce l'y invitait, elle l'avait abandonnée à ses parents par orgueil et dépit, parce que ses compagnes ne l'avaient pas élue prieure.

Lorsqu'elles voient enfin la vérité, de quel mélancolique regret ne doivent pas se consumer les saintes âmes du purgatoire ! Etre retenu loin de la patrie, dans un si douloureux exil, pour avoir brûlé de l'encens sur de si misérables autels et avoir succombé à de si puériles faiblesses !

Le 1er mars 1878, une autre religieuse cloîtrée lui apparut, disant qu'elle était condamnée à quinze ans de purgatoire, pour avoir ambitionné les charges de son monastère.

Quinze ans, trente ans, cinquante ans de purgatoire ! Ces nombres nous effraient peut-être et nous serions tentés de trouver trop sévère la justice du Juge suprême...

Sœur Marie de Jésus Crucifié avait dit à une pieuse demoiselle de Pau que sa mère, morte depuis plusieurs années, était montée au ciel le jour de la consécration d'une église dont elle était bienfaitrice. Cette personne se montra très surprise de la longueur de l'expiation. Mais, étant morte à son tour, elle vint faire amende honorable de son injuste appréciation. « Maintenant, dit-elle, je comprends la pureté et la bonté divines... »

Ainsi les comprendrons-nous un jour.

Si la plupart des âmes semblent devoir faire au purgatoire un séjour plus ou moins prolongé, il en est d'autres qui ne font qu'y passer et se hâtent radieuses de monter vers la gloire. Sœur Marie de Jésus Crucifié assista au rapide triomphe de quelques-uns de ces privilégiés.

Le pieux abbé Manaudas, supérieur du grand séminaire de Bayonne, ne resta que cinq heures au purgatoire. Il est vrai que ces cinq heures lui parurent longues comme cinq années. Avec une discrétion très louable, la Servante de Dieu recommandait de n'en parler à personne, autant par défiance de ses propres lumières que pour ne pas priver les âmes encore souffrantes des suffrages qui seraient offerts pour le défunt.

En juillet 1874, elle vit la Mère Hilarion, fondatrice du premier Carmel de Marseille, traverser à peine les flammes du purgatoire. « Comment êtes-vous allée ainsi droit au ciel ? » lui demanda-t-elle. « C'est que, lui répondit la bonne

Mère, je n'ai jamais manqué à la charité et (que) j'ai pratiqué la régularité. »

Le 2 juin 1875, au sortir de l'extase, elle disait à sa maîtresse : « Ce matin, j'ai *rêvé ;* j'ai vu une vieille passer devant moi, et elle m'a dit : Mon exil finit, j'ai été fidèle à dire tous les jours le chapelet pour vous... Dans un petit moment je vais suivre la procession. Mon exil finit, je suis heureuse. »

Elle n'avait pas reconnu cette personne, mais elle était persuadée que c'était Mme Andiol, de Montpellier, qui l'avait charitablement hébergée en 1872, à son retour de Mangalore. Cette pieuse dame, au reste, était la seule qui lui eût promis de réciter chaque jour un chapelet pour elle. Ses conjectures ne l'avaient pas trompée. Dans la soirée, une dépêche arrivait au Carmel, annonçant le décès de Mme Andiol.

Dans une extase de Mangalore, à la fin de 1870, elle disait que la bonne Mère Elie était restée plusieurs jours au purgatoire, tandis que Sœur Euphrasie et Sœur Stéphanie y avaient passé quelques heures seulement. Elle ajoutait : « Cependant, Mère Elie est plus haut au ciel, mais pas plus haut que ma Sœur Euphrasie. »

Dans une extase du 21 février 1878, elle vit la Mère Emilie Julien, supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, décédée le 27 janvier précédent : « Oh ! elle est avec Jésus ! » s'écria-t-elle. Et elle continua : « La Mère Emilie me dit : On te déchire bien, enfant ; ceux qui ne te connaissent pas. » — « Eh bien, merci, mon Dieu. Et toi aussi, on te noircissait ; et, à présent, tu te moques, tu es avec Jésus. » Puis, dans un sentiment d'admiration : « Oh ! chère Mère ! On la croit au purgatoire. On fait des *prophéties* qu'elle souffre beaucoup en purgatoire, on prie et elle est

avec Jésus ! Elle a été noircie sur la terre, et Jésus la blanchit au ciel. »

Il vaut la peine de rapporter tout au long les impressions de Sœur Marie de Jésus Crucifié à la mort de M. Bordachar.

Le 15 octobre 1877, à la nouvelle que ce Père si dévoué était gravement malade, elle demandait à Notre-Seigneur de « le laisser encore travailler à sa gloire ». Elle s'offrait à tout souffrir, elle offrait sa vie même pour le rétablissement de sa santé ; et, comme elle éprouva sur-le-champ un redoublement de faiblesse et de douleurs, elle se crut exaucée.

Cependant, M. Bordachar expirait ce même jour, assisté du P. Estrate et de M^lle^ Dartigaux, ses compagnons de voyage en Terre Sainte.

Sœur Marie de Jésus Crucifié n'en eut pas connaissance tout de suite ; néanmoins, deux jours après, elle eut le pressentiment de la perte que le Carmel de Bethléem venait de faire, bien que la nouvelle du décès ne fût pas encore arrivée. Elle pleura comme on pleure le meilleur des pères, tout en se reprochant d'être si sensible à cette perte. Aux Sœurs qui voulaient la consoler, elle répondait : « C'est fini, je sens qu'il n'est plus de la terre. » On apprenait bientôt que ces larmes n'étaient que trop justifiées.

Au milieu de sa peine, Sœur Marie de Jésus Crucifié s'humiliait de ce que « le bon Dieu lui eût caché cette mort ». Elle le confessait ingénument et elle attribuait cette ignorance à son indignité. Dieu lui avait même caché le sort de cette âme. Elle n'en fut instruite que plusieurs mois après, dans une extase du 17 février 1878. Comme la communauté parlait en sa présence du regretté défunt : « On ne pense pas à celui qui a tant travaillé pour la maison,

interrompit-elle. — Est-ce qu'il en a besoin ? — Eh ! oui, il faut être si pur, si pur devant Dieu ! Il compte sur vous et il dit : Si vous aviez été malades, je me (serais mis) en mille morceaux... Il faut être si pur ! Nous portons notre nature avec nous, et une heure là, c'est comme dix ans ici. Il a une jolie couronne, mais il faut être si pur ! Le Seigneur ne veut pas vous dire pourquoi il y est. C'est d'une petite chose ; c'est un petit moment... » Et comme on l'interrogeait sur le meilleur moyen de le soulager : « Faites votre règle comme elle a été inspirée par l'Esprit-Saint, répondit-elle, et (n'accusez pas) le prochain. Ainsi vous le soulagerez lui et encore bien d'autres... Pas une ici qui n'ait des parents en purgatoire... »

La communauté redoubla de ferveur pour le soulagement d'une âme si chère. Le 1er mars, jour où l'on achevait une neuvaine d'offices des morts, la Sœur en extase parla de nouveau du vénéré défunt. Elle faisait le signe de la croix comme il avait coutume de le faire ; elle répétait aux religieuses les paroles qu'il leur disait fréquemment : « Mes enfants, souvenez-vous (de ce que) je vous ai dit : la règle, la règle, la règle ! » Puis, s'adressant à une Sœur qui l'assistait : « Sais-tu, lui demanda-t-elle, (le) chéri Père, ce qui lui a valu de faire notre œuvre ? C'est le rosaire [1]. Il a tant fait pour nous, il était si dévoué. Samedi (3 mars), il montera avec ma Mère. Il a une belle gloire, et notre œuvre la lui a grandie... »

Ces derniers faits montrent, s'il en est besoin, que les apparitions des âmes du purgatoire à Sœur Marie de Jésus Crucifié n'étaient pas un fruit de son imagination. Les âmes souffrantes se présentaient à elle, au moment où

[1] M. Bordachar était supérieur des Dominicaines de Mauléon, et il avait mis tout son zèle à propager l'œuvre du *Rosaire vivant*.

elle y pensait le moins ; et, lorsqu'elle eût désiré être instruite de leur sort, elle ignorait leur destinée éternelle. Elle racontait à ses supérieures ce qu'elle avait vu et entendu, simplement, naïvement, sans recherche personnelle. Son témoignage offre toutes les garanties requises de sincérité et de vérité.

## CHAPITRE XVIII

## Les épreuves.

Une âme comblée de dons si extraordinaires et pratiquant des vertus si héroïques devait s'attirer la haine de Satan. C'est une loi qui ne souffre pas d'exception : nous sommes haïs du démon dans la mesure où nous sommes aimés de Dieu. On ne s'étonnera donc pas que la rage de l'ange déchu se déchaîne dans toute sa fureur contre les saints.

Ne s'est-elle pas déchaînée en premier lieu contre le divin Maître ? L'Evangile nous le dit en termes exprès, durant les quarante jours et les quarante nuits qu'il passa au désert, il fut « tenté par Satan ». Avec quelle perfidie et quelle obstination, les récits sacrés nous le laissent entrevoir. Le tentateur ayant échoué dans la solitude, osa transporter le Sauveur d'abord sur le pinacle du temple, ensuite sur une montagne élevée. Jésus, aux mains de Satan, transporté dans les airs, quelle humiliante et pénible vision !

Elle nous prépare à comprendre d'autres scènes pénibles que nous lisons dans la vie d'un saint Antoine, d'une sainte Véronique Giuliani, d'une sainte Rose de Lima, d'un saint Curé d'Ars, et de tant d'autres serviteurs de Dieu. La vie de ces héros, qu'est-elle sinon une guerre incessante

entre la haine stérile du démon et la vertu de Dieu s'affirmant dans la constance de ses saints ?

L'existence de Sœur Marie de Jésus Crucifié est une nouvelle preuve que toute la rage de l'enfer ne saurait prévaloir contre une âme pénétrée de l'amour divin.

Nous voudrions, avant de clore cette histoire, offrir au lecteur un tableau exact et rapide des souffrances par lesquelles la Servante de Dieu fut élevée à une ressemblance plus parfaite avec son Jésus tenté, éprouvé, crucifié.

On peut dire que Satan épuisa contre cette faible enfant toutes les ressources de sa malice, pour essayer, comme au temps du saint homme Job, de lui faire : « maudire le Seigneur en face ». Il demanda en 1868 à posséder son corps pendant quarante jours : Dieu le lui permit. N'ayant pu atteindre à ses fins dans cette première épreuve, il demanda encore à la harceler par de fréquentes obsessions durant une période de trois ans, de 1868 à 1871 : le Seigneur y consentit encore. Les trois ans écoulés, il obtint de prolonger ses obsessions pendant les huit premiers mois de 1872. Mais, comme toujours, sa malice tourna à son insu à la gloire de Dieu. C'est alors que le tentateur s'éloigna pour un temps, comme il est dit de Notre-Seigneur, et que les anges s'approchèrent pour servir l'héroïque épouse de Jésus.

M. Saudreau, résumant l'enseignement des théologiens et des mystiques, a écrit : « La possession n'est pas un mal absolu ; seul, le péché est un mal véritable ; la possession est, pour celui qui la subit, une souffrance terrible, mais qui peut tourner au plus grand bien de son âme, et dont il se réjouira et remerciera Dieu pendant toute l'éternité. Elle est plus souvent une épreuve qu'un châtiment. Dieu

a souvent permis que cette épreuve atteigne les âmes les plus innocentes [1]... »

Il entrait dans les desseins de Dieu d'imposer cette épreuve à la vertueuse novice du Carmel de Pau. Etant le maître souverain de sa petite servante, comme il l'est, du reste, de toute créature, il n'avait pas à lui demander son consentement. Il voulut du moins la prévenir.

Huit jours avant l'épreuve, il sembla à Sœur Marie de Jésus Crucifié que Notre-Seigneur la mettait dans une prison très obscure. « Je te vois, cela suffit, lui disait-il, reste là sans rien dire. » Il lui semblait aussi que la très sainte Vierge la plongeait dans un lac entouré de serpents, tout en l'encourageant de ses paroles maternelles : « Je suis ta Mère ; c'est moi qui te mets dans cette eau ; ne bouge pas. Tu ne me verras pas, mais je veillerai sur toi. »

Dans une extase du 25 juillet, elle s'exprimait sans figures : « Jésus va donner à Satan le pouvoir de tourmenter mon corps pendant quarante jours ; je souffrirai beaucoup. Le démon n'aura de puissance que sur mon corps ; mon âme sera cachée. Jésus m'a promis de l'enfermer dans une boîte où Satan ne saurait l'atteindre. Le démon me fera commettre beaucoup de fautes extérieures, sans que je pèche ; ma volonté n'y sera pour rien. Je ressemblerai aux petits enfants chez qui la raison sommeille et qui sont incapables pour cela de tout péché. »

Puis, dans un magnifique élan de foi et d'amour, elle s'offrait à toutes les tortures qu'allait lui infliger son infernal bourreau. « J'accepte tout, s'écriait-elle ; je m'offre à tout ce que le bon Dieu voudra. Je boirai le calice comme Jésus ; et encore, je n'en boirai qu'une goutte, tandis que Jésus l'a bu tout entier. »

[1] *Les faits extraordinaires de la vie spirituelle*, 1908, p. 353-354.

L'épreuve devait commencer le dimanche 26 juillet. « Dimanche, disait-elle, je serai dans la mer de l'épreuve. O mon Dieu, j'offre tout pour l'Eglise, pour le Saint-Père, pour la communauté, pour tout l'ordre, pour les prêtres, pour les parents des Sœurs, pour les âmes du purgatoire. »

Elle était prête, les grandes eaux pouvaient venir.

Elle l'envahirent soudain, comme elle l'avait prédit, le dimanche 26 juillet, au moment où la cloche du monastère sonnait l'angélus. Son visage s'assombrit ; un léger tremblement agita ses membres. Elle était désormais sous l'empire du démon. C'est lui seul maintenant qui parle par sa bouche, lui seul qui est responsable des blasphèmes qu'elle prononce sans le savoir. « Qu'est-ce que vous barbouillez ? s'écrie-t-il, en s'adressant aux Sœurs qui récitent l'angélus. Oh ! que vous êtes noires ! » Il jette à terre le chapelet de sa victime, en disant : « Qu'est-ce que toutes ces bêtises ? » Comme une Sœur baisait son crucifix : « Imbécile, lui crie-t-il, tu embrasses un morceau de bois ! » — « C'est Jésus, réplique la Sœur, c'est le bon Dieu. » — « Il n'y a pas de bon Dieu... Où est la petite Arabe ? Allez la chercher... »

Nous n'avons nullement l'intention de rapporter ici toutes les insanités proférées par l'ange déchu au cours de ces quarante jours. S'il est une chose qui devrait humilier son orgueil, c'est le spectacle de sa déchéance qui ne s'étale jamais plus honteusement que dans les possessions. Mais sa rage l'empêche d'apprécier sa honte ; et d'ailleurs, tout lui est bon, dès qu'il s'agit de se venger sur les amis de Dieu, de sa chute irrémédiable.

Il n'avait qu'un but en s'emparant, avec la permission divine, du corps de l'innocente novice : la faire souffrir, la torturer, et, s'il était possible, la mettre à mort. Dieu

n'empêcha pas la souffrance, mais il arrêta toujours la malice de l'ennemi au point où elle aurait été fatale à sa victime.

Il essayait de la déchirer, en se servant de ses propres mains, de la briser contre le sol ou contre les murs, de l'étouffer, de lui faire avaler des objets nuisibles. Jamais il ne put arriver à ses fins criminelles, et sa rage se consumait à imaginer de nouveaux tourments.

Il exprimait parfois le motif de son acharnement. Il aurait voulu effacer des mains ces *mauvaises marques*, comme il s'exprimait en parlant des stigmates. S'il avait su qu'elle devait avoir le cœur transpercé d'amour, il l'aurait fait périr dans le sein de sa mère... Et cette cicatrice du cou qui lui rappelait le martyre d'Alexandrie !... Et quelle honte d'être vaincu par le *petit rien*, par cette petite Arabe !...

On eût dit que le contact avec ce corps marqué de si glorieuses blessures ajoutait au supplice de son enfer...

« Où est l'Arabe, demandait-il, comme s'il ne l'avait pas eue à sa portée. Si je pouvais l'atteindre, quelle joie ! Je laisserais en paix toute la communauté. »

D'autres fois, il s'écriait : « Je suis le maître, je briserai la petite Arabe ! » Mais la puissance sacerdotale de M. Manaudas qui assistait la novice de la part de Mgr Lacroix, abattait d'un coup son orgueil, et il était contraint de s'avouer vaincu.

Un autre jour, il essayait de l'ironie, en s'adressant encore à M. Manaudas : « Monsieur le Curé, lui disait-il, votre voyage de Bayonne à Pau ne sera pas perdu ; demain vous enterrerez l'Arabe. » A quoi le prêtre répondait : « Non, elle ne mourra pas, c'est toi qui seras confondu par elle. » Dans son dépit, il disait à M. Manaudas et à

M. Saint-Guily : « Monsieur le Curé, instruisez de tout la robe blanche (le Saint-Père), afin que la petite Arabe soit un jour canonisée... »

Il interpellait encore M. Manaudas : « As-tu entendu la petite Arabe ? — Oui, répondait le prêtre, j'ai entendu sœur Marie de Jésus Crucifié. — Non, non, ne l'appelle pas de ce nom ; appelle-la la petite Arabe. Si encore elle était comme vous ! Mais elle ne sait ni lire, ni écrire. J'essaie inutilement de lui faire pousser une plainte... »

Ces accès de rage étaient coupés de moments de repos. Aussitôt, tout changeait d'aspect. Les scènes d'enfer étaient remplacées par des spectacles de paradis. Dès que sœur Marie de Jésus Crucifié reprenait sa liberté, elle avait des accents d'une humilité, d'une ferveur, d'un courage qui arrachaient des larmes. « Où suis-je ? demandait-elle. Il me semble que j'ai fait un rêve. J'étais dans l'eau ; tous les poissons, toutes les bêtes me dévoraient. Mes péchés en sont la cause. O Jésus, toujours souffrir pour vous ! Je ne suis pas digne de souffrir. » — « Souffrir jusqu'à la fin du monde, ô mon Dieu, disait-elle encore, si c'est votre volonté ! » Et une autre fois : « Souffrons pour la Rose, la sainte Eglise ; brisons ce corps pour Jésus. Jusqu'à la fin du monde, souffrir et être méprisée ! Je ne désire que Jésus et sa sainte volonté. Je ne pourrai dire que je fais cette volonté que lorsque mon corps sera brisé, converti, pour ainsi dire, en farine sous la meule de la souffrance. Jésus nous a donné ce corps : brisons-le pour lui ! »

Et qu'on ne croie pas qu'elle eût alors l'attitude de la défaite. Elle faisait front à son adversaire et l'accablait sous les traits d'un courageux dédain. « Eh bien, quoi, Satan, qu'est-ce que tu dis ? Tu crois que tout le monde suit l'orgueil comme toi ? Non, non, il y a sur terre un

grand nombre de saints cachés. Misérable, on ne te voit qu'à la mort. Si l'on voyait seulement ton visage, tout le monde te fuirait. Tu es si laid ! Il n'y a rien ici-bas d'aussi laid. Si je savais peindre ! Esprit-Saint, Esprit-Saint, inspirez-moi toujours, montrez à tous les hommes la malice de Satan... »

Ecoutons encore cette enfant aux prises avec son ennemi. « Parle, Satan. J'appartiens à celui qui m'a créée. Je ne te crains pas, j'aime Jésus par-dessus toute chose. Quand bien même tu m'écraserais la tête, qu'est-ce que cela fait ? D'autres te l'écraseront. C'est Jésus qui te permet de me faire souffrir, je suis contente. Tu voudrais que je me révolte contre Dieu ? Mon Maître est mon Maître ; je lui rendrai gloire. Tu me dis qu'il m'a abandonnée ? J'accepte tout ce qu'il voudra ; je ne veux que souffrir et être méprisée. »

On comprend que de telles paroles humiliaient terriblement l'ange déchu. « Savez-vous pourquoi la petite Arabe parle ainsi ? demandait-il. Parce qu'elle marche à la suite du Maître... »

Satan aurait pu ajouter : « Et parce que le Maître la soutient et l'inspire. » Il était visible que, dans ces moments où la malice du démon semblait épuisée par ses propres excès, la novice était ravie à elle-même par une douce extase. Ainsi élevée au-dessus de sa faiblesse naturelle, elle défiait son ennemi et l'humiliait. Ou plutôt, n'est-ce pas Dieu en personne qui triomphait de lui par le petit rien ?

Au cours de cette possession, les religieuses constatèrent avec émerveillement la vertu de la sainte obéissance. Satan était contraint d'obéir non seulement à Mgr Lacroix, à M. Manaudas, à M. Saint-Guily, mais encore à la

Mère Prieure et à la Maîtresse des novices. On lui ordonna de se taire la nuit ; il se tut ; d'observer à midi l'heure du grand silence : il le fit. La nuit, pour permettre aux Sœurs de se reposer, il perdait de sa puissance malfaisante et n'avait presque pas besoin d'être surveillé. Se trouvait-il le jour en présence de quelques Sœurs à la santé délicate, sa rage devenait comme muselée, car Dieu lui avait défendu d'abuser de la faiblesse des religieuses. Enfin, elles en firent elles-mêmes bien des fois la remarque, durant cette mémorable quarantaine, aucune des Carmélites, fût-ce la plus timide ou la plus craintive, n'éprouva devant Satan le moindre sentiment de frayeur. L'assistance divine était manifeste.

Cette lutte gigantesque s'acheva par un triomphe complet de la grâce. Le 4 septembre 1868, à midi, quarante jours, heure pour heure, après le commencement de la possession, Satan quittait définitivement le corps de sa victime, sans nouvel exorcisme, simplement parce que son temps était expiré et que son Maître lui retirait le pouvoir de nuire.

Les témoins de cette minute en ont gardé un impérissable souvenir. A midi précis, la scène changea. Subitement, la novice s'éleva de quelques palmes au-dessus du lit sur lequel elle était assise. Son visage était radieux, ses yeux brillaient comme deux diamants ; un sourire céleste effleurait ses lèvres. En même temps, sa main droite esquissa le signe de la bénédiction qui répandit dans l'âme de tous les assistants des flots de grâce et dont Mgr Lacroix lui-même, retenu à Bayonne, ressentit sur l'heure les plus puissants effets.

Vaincu dans la possession de quarante jours, Satan crut se venger par une longue obsession de trois années. L'ob-

session avait ce caractère particulier qu'en ôtant la liberté à la novice, elle lui laissait la conscience de ses actes et la conviction de sa responsabilité. Elle sentait qu'elle n'était pas libre, qu'elle ne pouvait pas résister à l'impulsion étrangère qui agissait en elle malgré elle. Néanmoins, elle attribuait ces actes répréhensibles à sa mauvaise nature, au lieu de les attribuer au démon, qui en était seul responsable. Et cela nous explique que la conviction de sa misère ait pu jeter en elle de si profondes racines. Mais ceux qui avaient mission de la conduire, Mgr Lacroix, M. Manaudas, M. Saint-Guily, la Mère Prieure, la maîtresse des novices, s'accordaient tous à reconnaître qu'elle n'était pas coupable des fautes extérieures commises dans les moments d'obsession. S'ils la laissaient dans sa persuasion, c'est que la responsabilité qu'elle s'attribuait tournait au bénéfice de son humilité.

Par ses attaques obstinées, l'ennemi espérait donner le change sur la voie par laquelle la généreuse novice était conduite. En la voyant si longtemps en butte aux vexations diaboliques, les supérieurs ne finiraient-ils point par penser qu'elle était abandonnée de Dieu et devenue le triste jouet de Satan ? Ne finirait-elle pas elle-même par se décourager, renoncer à sa vocation et retourner dans le monde ? Quel triomphe pour le Mauvais, s'il obtenait cette tardive mais glorieuse victoire ! Le temps ne compte pas aux yeux de celui qui est malheureux pour l'éternité. Il y avait mis le temps. Ne tiendrait-il pas un jour sa proie?

Pour mieux y réussir, il engageait parfois une lutte plus hypocrite, dans laquelle il se transformait en ange de lumière et en conseiller de vertu. La novice, candide et inexpérimentée, ne se laisserait-elle pas séduire à ces appâts de séduction ?

Sœur Marie de Jésus Crucifié aimait beaucoup les fruits. Le démon le savait. Un jour qu'elle était retenue à l'infirmerie, il entre sous la forme de la Sœur dépositaire, ayant en main une pomme magnifique, qu'il lui offre de l'air le plus engageant, de la part de la Mère Prieure. C'était précisément l'époque où la novice accomplissait un jeûne de quarante jours. Elle fut très embarrassée. Si elle acceptait le fruit, que devenait son jeûne ? Si elle le refusait, que devenait la sainte obéissance ? Ne sachant que résoudre, elle invoque la très sainte Vierge. Ce cri du cœur suffit à dissiper le prestige. La prétendue dépositaire se hâta de quitter l'infirmerie avec sa pomme de tentation. Le soir, en interrogeant la maîtresse, la novice acquit la certitude que l'ennemi avait voulu la tromper et lui faire interrompre son jeûne, car la Sœur dépositaire, occupée toute la matinée avec les ouvriers, n'avait pu se rendre à l'infirmerie.

Sœur Marie de Jésus Crucifié reconnaissait généralement les artifices du démon au trouble instinctif qui s'emparait de son âme. Aussitôt découvert, elle attaquait son ennemi avec un courage et une ironie qui devaient cruellement flageller son orgueil. Elle lui disait à la fin de 1868 : « C'est toi qui es venu un jour, portant une croix, le côté ouvert, une couronne d'épines sur la tête, avec un ange qui te soutenait ? Tu m'as dit : Ma fille ! — Comme tu es fin ! Je ne suis pas ta fille, Satan. — Tu as continué : Ce sont tes péchés qui m'ont couronné d'épines ; c'est ton orgueil qui me fait ainsi souffrir. Je t'ai fait tant de grâces, et tu n'as pas été fidèle ! Tu n'es pas pour moi, tu es pour l'enfer ! — Ainsi soit-il, Satan ! Non, je ne suis pas pour toi. Tu voulais me décourager, et cette tentation n'a servi qu'à me donner un peu plus de force et de courage. »

Elle poursuivait : « Tu étais un ange si beau, et, par ton orgueil, tu es devenu si laid ! Tu nous appelles toujours poussière. Il est vrai que nous le sommes, mais la miséricorde de Dieu nous mettra à ta place ; et toi, Satan, tu aboieras comme un chien. Ange de ténèbres, ange de malheur, ange de paresse, ange de tristesse, noir comme un chien ! Tu peux bien aboyer, tu ne peux pas autre chose contre ceux qui ne te craignent pas. »

L'ennemi essayait de se venger de ces humiliantes défaites par tous les moyens en son pouvoir, parfois même par des vexations physiques, permises de Dieu. Il mêlait à sa nourriture des épingles, des crochets, des éclats de verre. Il la frappait, la meurtrissait. Une fois, il la blessa d'un coup de pierre à l'œil ; les Sœurs virent passer la pierre sans voir la main qui la lançait. D'autres fois, il prenait sa forme pour commettre des imperfections en présence de la communauté, dans l'espoir qu'on renverrait une novice si imparfaite. La ruse fut bientôt découverte, et Satan disparaissait dans la honte. Il essaya d'attirer les prêtres à de prétendues conférences théologiques où seraient expliqués les mystères les plus profonds de notre sainte religion. Mais le piège fut éventé par la sagesse de Mgr Lacroix, qui défendit ces entrevues au grand désappointement du pseudo-théologien.

Quand elle revint de Mangalore, Sœur Marie de Jésus Crucifié avait bu jusqu'à la lie l'amère coupe des épreuves. Son deuxième séjour à Pau, de 1872 à 1875, fut une douce trêve pendant laquelle, nous l'avons dit, Dieu se communiqua à sa petite servante par une profusion inouïe des dons mystiques les plus élevés. Nous n'avons pas à y revenir. Mais ce n'était qu'une trêve.

Les trois années de Bethléem marquèrent une recru-

descence d'épreuves. Cette fois, elles eurent pour auteur, non plus Satan, mais Dieu lui-même. Ce n'est pas que le démon n'essayât parfois de la troubler par de pénibles tentations ; mais, d'une manière générale, c'est le Maître en personne qui travaillait à son atelier, et qui achevait, par des coups douloureux, de former en son épouse sa divine ressemblance.

Plus que par le passé, il la choisit à cette époque comme une victime chargée d'expier les péchés des coupables. Il la fit participer à l'œuvre de sa rédemption universelle. Elle souffrait, non pas pour une catégorie de pécheurs, mais pour les pécheurs du monde entier. C'est la Maîtresse des novices qui le notait avec sa justesse habituelle, elle fut « la victime de l'humanité ». « On ne peut se faire une idée, écrivait-elle le 24 janvier 1877, de ce qu'elle souffre de ces impressions surnaturelles qui la saisissent et la noient corps et âme, surtout l'âme, dans une mer d'amertume Elle souffre pour chaque nation qui doit souffrir, pour chaque individu ; et même, elle est sensible à ce que souffrent et souffriront les bêtes. En un sens encore, elle plaint la terre trop desséchée ou inondée, les arbres et les plantes qui se ressentent en quelque sorte des châtiments de la justice divine. »

Elle souffrit toute l'année 1876 des malheurs qu'allait déchaîner sur l'Orient la guerre des Balkans. Elle souffrit en 1877 des calamités causées par la sécheresse et la famine. Elle voyait en esprit des catastrophes qui engloutissaient des villes et des contrées entières ; elle assistait à des naufrages, à des persécutions, à des batailles ; et son entourage n'était pas médiocrement surpris d'apprendre ensuite que les faits s'étaient bien passés de la sorte. Ces spectacles la laissaient broyée physiquement et morale-

ment. Jour et nuit, elle était ainsi foulée par la meule de la tribulation. « Difficilement, écrivait la maîtresse des novices, en janvier 1877, nous pourrions comprendre et faire comprendre jusqu'à quel point Dieu la fait participer aux angoisses et aux tortures des malheureuses victimes de tant de désastres. » Et encore : « Elle n'en souffre pas pour elle-même, mais bien pour ceux qui en seront les victimes ; elle serait heureuse de l'être seule. »

Pour augmenter le mérite de l'épreuve, Dieu semblait la délaisser. Elle se sentait écrasée sous le poids de ses imperfections et de ses fautes ; elle se jugeait digne de l'enfer. Vainement multipliait-elle ses confessions pour se plonger dans les eaux de la pénitence ; elle n'y trouvait plus de soulagement, alors que jadis, l'absolution sacerdotale lui apportait toujours une grâce de force et de paix. « Depuis quelque temps, écrit le 24 février 1877 la Mère Marie de l'Enfant-Jésus, la confession même redouble ses peines, quoiqu'il n'y ait pas l'ombre (du) scrupule dans cette âme si droite et si grande. Mais elle est brisée, broyée, pressurée sous la main de Dieu d'une manière extraordinaire. »

Le 10 juillet de la même année, Sœur Marie de Jésus Crucifié ouvrait ainsi son âme à sa Maîtresse : « Je suis dans un état que je ne puis exprimer. Je me sens irritée contre toute créature et même contre Dieu, me semble-t-il. J'en souffre horriblement. Je sens que Dieu est loin de moi ; je ne puis me confesser ni communier. Je me confesse et je me trouve comme avant ; il m'est impossible de communier dans cet état. Ca me rappelle un *rêve* que j'ai fait : Je me voyais dans la gueule d'un lion. Je criais, j'appelais à mon secours, et personne ne (venait). Alors, j'entends quelqu'un, un *enfant*, qui me dit : Vous vous êtes offerte

pour être à la place d'une autre qui était dans la gueule du lion pour l'en retirer. Maintenant que vous y êtes, souffrez en patience. »

L'*enfant* faisait ici allusion à un acte de charité héroïque accompli par la servante de Dieu et dont nous avons déjà parlé. Elle s'était offerte à souffrir pour une religieuse infidèle à sa vocation et qui la poursuivait de ses calomnies. Elle eut le bonheur de la retirer de la *gueule du lion*, mais en s'y mettant à sa place. La religieuse finit par rentrer dans son couvent, où elle est morte.

A ces tortures spirituelles s'ajouta, dans les dernières années, le poids des imperfections de quelques personnes consacrées à Dieu, qui furent pour la généreuse Carmélite une croix bien pesante. Le démon, toujours attentif à exploiter nos défauts contre la gloire de Dieu, profitait de ces personnes pour multiplier les obstacles sur sa route. Faisant allusion à ces difficultés, la maîtresse des novices écrivait le 4 février 1877 : « Il est admirable de voir avec quels sentiments de profonde humilité elle parle de sa faiblesse, et combien elle admire la bonté de Dieu qui la supporte et la sauve de tous ces dangers. Elle se fond de reconnaissance et d'amour pour ce Dieu de toute miséricorde.

Tel était le but poursuivi par le Dieu de toute miséricorde : avilir Sœur Marie de Jésus Crucifié à ses propres yeux, la submerger dans l'océan de sa misère, puis, du centre de son humilité, faire pousser, toute éclatante et parfumée, la fleur si rare de la véritable humilité. « Elle est persuadée du vide, de l'imperfection de toutes ses actions, lisons-nous encore dans les chroniques du Carmel de Bethléem. Plus que cela..., elle se croit la plus criminelle et la plus coupable, après tout ce que Dieu

a fait pour elle. Ses sentiments d'humilité sont admirables... »

Sœur Marie de Jésus Crucifié resta jusqu'à la fin dans le creuset où l'or se purifie de tout alliage. Dieu venait parfois l'y consoler de sa douce visite. Sous la fraîcheur de la divine rosée, les flammes de la tribulation se changeaient soudain en célestes ardeurs ; l'extase faisait place à la souffrance.

Mais l'extase à son tour lui rendait la terre plus amère. « Je ne puis plus vivre, ô mon Dieu, s'écriait-elle, je ne puis plus vivre ; retirez-moi. » Elle souffrait, elle gémissait, elle soupirait après sa délivrance.

La mort si désirée vint enfin lui sourire. « Mourir, avait-elle dit un jour, c'est trop jouir. » Pour une âme si éprouvée et si privilégiée, la mort était une ineffable jouissance, parce qu'elle était la fin de l'exil et le retour dans la douce patrie, auprès du Bien-Aimé.

## CHAPITRE XIX

## La bienheureuse mort.

A mesure qu'elle approchait du terme de son exil, Sœur Marie de Jésus Crucifié se détachait davantage de la terre. « Hâtez, Seigneur, s'écriait-elle, hâtez le moment de mon départ. Je m'ennuie sur la terre ! Je suis comme une enfant qui a perdu son père et qui court à sa recherche. Vous êtes bon, Seigneur, mais vous êtes dur. Ah ! si j'étais Jésus et si vous étiez Sœur Marie de Jésus Crucifié, je ne vous laisserais pas languir si longtemps ! Je suis comme l'oiseau emprisonné dans sa cage : ouvrez-moi la porte, afin que je prenne mon essor vers vous ! »

Elle parlait souvent en extase de la lutte engagée contre son corps pour la libération de son âme : « L'âme et le corps se disputent ensemble ; le corps ne trouve pas assez de place pour l'âme et l'âme est trop serrée. L'âme dit : Je ne puis plus vous supporter, vous m'étouffez. Ils attendent le Seigneur pour les séparer. Ils sont trop aigris ; ils ne peuvent (plus) rester ensemble. Le corps dit : Je ne vous garde pas par force : partez, vous me débarrasserez ! L'âme dit au corps : Que m'importe à moi, si je puis faire un trou et m'échapper ? L'un dit : Vous me faites trop souffrir, partez ! Et l'autre dit : Je ne puis pas, ouvrez-moi quelque fenêtre. Le corps dit : Je veux aller à mon néant ! Et l'âme dit : Je veux aller à mon Créateur, je veux sortir de cette prison... »

Les derniers mois de sa vie, on peut dire qu'elle ne cessa d'appeler le bienheureux instant de sa mort. Pour en hâter la venue, elle s'adressait à Notre-Seigneur, à la très sainte Vierge, aux anges, aux saints. Et sa prière gardait toujours l'accent de ferveur naïve et brûlante que nous lui connaissons.

Voici ce qu'elle racontait en extase, un jour qu'elle traitait familièrement de ce sujet avec les anges : « J'en ai vu deux (*enfants*) qui disent : Prenez cette enfant avec vous, elle ne peut plus rester sur la terre. Je me suis approchée tout doucement et je leur ai dit : Dites-le lui... Le Seigneur m'a vue et il a été un peu fâché... Mais il me pardonnera, parce que c'est le désir d'aller à lui... Seigneur, ayez pitié de cette enfant, elle souffre là-bas. Il regarde d'un œil compatissant... Les *enfants* disent : Pitié pour cette enfant ! Il regarde, je sens qu'il m'aime. Il m'aime et il ne veut pas... Ses cheveux tombent sur ses épaules ; ses regards percent le cœur... »

Elle disait encore dans une extase du 7 janvier 1878 : « Je suis près de la colonne, et le petit Jésus m'attend... Il m'a promis : bientôt, bientôt, je toucherai la colonne ; il ne me manque que ça. » Et elle montrait le bout de son doigt. « Oui, continuait-elle, ah ! oui, heureux jour ! Oui, je l'ai vu et je l'ai là toujours écrit (dans son cœur). C'est beau quand on voit tout ça, mais c'est très difficile. Et personne ne fait autant de chutes que moi. Je m'étonne, je devrais être brisée, n'avoir plus de bras et de jambes. Non, je ne lève pas la tête, je l'ai bien basse. Pourtant, je désire la lever pour te voir, heureux jour ! »

Nous avons déjà dit que l'Agneau la préparait par de cruelles souffrances aux noces éternelles. Il l'y préparait

encore par un progrès très sensible dans toutes les vertus, principalement dans le recueillement et l'union avec Dieu. Au retour du voyage à Nazareth qu'elle fit au mois de mai de cette année, elle avouait à sa Maîtresse que, durant toutes ces semaines, le Seigneur l'avait favorisée d'une grâce d'union exceptionnelle. Elle ne croyait pas avoir perdu un seul instant la présence de Dieu. La fidèle secrétaire notait le 26 mai, à Nazareth même : « Depuis deux jours, ma Sœur de Jésus Crucifié est plus profondément recueillie qu'à l'ordinaire et souvent *perdue*. Les sanctuaires de Nazareth et surtout les grottes de l'Incarnation ont tous ses attraits. Elle y passe presque toutes ses journées, souvent ravie, mais silencieuse, de manière à ce que, seules, nous nous en apercevions. » Quand elle sentait venir l'extase, elle se retirait dans une grotte intérieure, vulgairement appelée « cuisine de la sainte Vierge », et les délices qu'elle y goûtait étaient si enivrantes que, parfois, ne pouvant les supporter, elle disait à Jésus : « Laissez-moi un peu ! »

Nazareth fut la dernière halte avant d'arriver au lieu du rafraîchissement et du repos. De retour à Bethléem, elle comprit que Dieu lui demandait le sacrifice de sa vie tranquille pour le plus grand bien de la communauté. On poussait activement à cette époque les travaux du monastère. La Sœur converse reprit ses pénibles fonctions de surveillante des ouvriers.

Bientôt, il devint évident qu'elle marchait à grands pas vers sa fin. Ses journées étaient très dures et ses nuits très mauvaises. En juillet, la faiblesse et les crises d'étouffement se multiplièrent. Elle avait la poitrine et les pieds enflés ; elle était secouée par une toux fatigante qui lui enlevait le sommeil. Cependant, le matin venu, elle était

au poste de la sainte obéissance, près des bâtiments en construction.

Le corps à la torture, l'âme angoissée par l'absence du bon Maître, qui la faisait s'écrier : « Où êtes-vous, Seigneur ? » elle allait ainsi, infatigable et généreuse, sans accepter de la communauté un seul jour de repos, sans demander à son Dieu un seul jour de trêve pour les souffrances de son exil.

Le jeudi 22 août, quatre jours avant sa mort, sa Maîtresse écrivait : « Ma Sœur de Jésus Crucifié continue à beaucoup souffrir. Néanmoins, elle se traîne toujours au travail avec des efforts inouïs et un dévouement admirable. Elle nous a dit quelquefois : Je fais mon possible pour qu'on aille vite, afin qu'après ma mort vous soyez tranquilles et en repos. — Ce matin, elle se sentait très faible ; et, malgré cela, elle se préparait à redoubler de vigilance pour surveiller les ouvriers. Deux fois, elle est tombée au jardin. »

Il est donc bien vrai de dire que la vaillante Carmélite est allée jusqu'au bout de ses forces. Epuisée, trébuchant de faiblesse, elle accomplit encore son devoir ; si les forces lui manquent et qu'elle tombe, elle se relève aussitôt et poursuit sa rude tâche.

Le même jour, elle avait été chercher deux arrosoirs d'eau fraîche pour les ouvriers ; elle portait son pesant fardeau et gravissait la pente d'un sentier assez escarpé, lorsque ses forces la trahirent de nouveau. Elle s'affaissa pour la troisième fois. Cette fois, c'était vraiment l'heure de Dieu.

Elle tomba sur la caisse du géranium qui avait fleuri merveilleusement à sa prière, en 1874, pour présager la fondation de Bethléem. Quand on accourut pour la relever,

elle avait le bras gauche fracassé en plusieurs endroits, entre le poignet et le coude. Dieu lui donna sans doute à ce moment, la claire intuition de sa mort imminente, car elle dit à la Mère Prieure : « Mère, c'est le signal du départ », et aux Sœurs : « Je suis sur la voie du ciel... Je vais mourir. Le désir de toute ma vie va s'accomplir : Je vais aller à Jésus. »

Dès le premier instant, les souffrances furent atroces. Elle poussait de légers soupirs, répétant qu'elle offrait ses douleurs pour la sainte Eglise, pour la France, pour le Carmel de Bethléem, afin qu'« il marchât toujours en la présence de Dieu », pour le Carmel de Pau, pour l'ordre entier, pour les prêtres du Sacré-Cœur, pour l'âme égarée qui l'avait longtemps calomniée et qu'elle avait naguère « arrachée à la gueule du lion »...

Tous les soins qui lui furent prodigués ne parvinrent même pas à calmer ses souffrances. Le mal s'aggrava. Le surlendemain, la gangrène se déclarait. C'était la mort à bref délai.

Le 24 août, la maîtresse des novices écrivait : « Ce n'est qu'avec beaucoup de peine et un redoublement de souffrance générale qu'elle a pu attendre à jeun la sainte communion,qu'on lui a portée ce matin à l'infirmerie provisoire.

« Ses douleurs à la poitrine et au cœur ont aussi beaucoup augmenté. Des étouffements sont survenus d'une manière si forte et si douloureuse, qu'elle oubliait son pauvre bras cassé, qui, cependant, la fait horriblement souffrir. Elle s'offre au bon Dieu pour endurer tout ce qu'il voudra en cette vie, pourvu qu'il lui fasse miséricorde (en) l'autre. Du reste, c'était sa prière continuelle, surtout depuis une vingtaine de jours, et elle paraît avoir été bien exaucée sous le rapport des souffrances. »

Le dimanche 25, un chirurgien de Jérusalem, M. Carpani, appelé auprès de la malade, constate l'état très avancé de la gangrène, qui déjà gagne l'épaule et le cou. Dans l'après-midi, il lui faisait au bras des incisions et des brûlures, que la Sœur ne sentit même pas. Elle suivait avec un calme parfait tous les mouvements du médecin, aussi indifférente, dit la chronique, que « si l'on avait travaillé sur du bois ». A plusieurs reprises, elle remercia le docteur, l'assurant que « Jésus le lui rendrait ».

Parlant de sa mort quelques années auparavant, elle avait supplié qu'on l'assistât comme une grande pécheresse. Les secours religieux lui furent en effet prodigués d'une manière exceptionnelle. Seulement, les prêtres qui vinrent l'assister accoururent avec le désir de voir les derniers moments « d'une sainte ».

Don Belloni, confesseur ordinaire de la communauté, la visitait fréquemment avec le P. Chirou, aumônier du Carmel. Dans l'après-midi du 25, le P.Guido Corbelli, franciscain, dans la suite custode de Terre Sainte et Vicaire apostolique d'Alexandrie, se rendit auprès de la malade, dont il était le confesseur extraordinaire. Il entendit sa confession, et, comme elle était tertiaire novice de Saint-François, il lui fit prononcer la formule de la profession, qu'elle répéta très distinctement. Il était juste que la Servante de Dieu, qui était déjà par ses stigmates disciple du patriarche d'Assise, fût agrégée canoniquement à sa grande famille.

Le P. Guido lui porta, aussitôt après, le saint Viatique. Pendant le trajet du tabernacle à l'infirmerie, on entendit la moribonde soupirer après le Dieu d'amour : « Venez, Seigneur Jésus, répétait-elle, venez ! » Le P. Guido lui appliqua l'indulgence *in articulo mortis* attachée à l'ordre

Autre vue du Carmel de Bethléem.

de Saint-François, ainsi que l'indulgence papale qu'elle reçut en pleine connaissance.

Quelques temps après, c'est le patriarche de Jérusalem en personne qui entrait dans l'humble cellule. Durant ces trois dernières années, Mgr Bracco n'avait cessé d'encourager la Servante de Dieu de ses conseils paternels. Il venait encore la fortifier à l'heure de la mort. Elle en éprouva une grande consolation.

En présence du vénéré patriarche, elle demanda pardon à la communauté de tous ses manquements, selon l'usage du Carmel ; mais elle le fit en termes si touchants, que toutes les Sœurs fondirent en larmes. Mgr Bracco voulut lui administrer lui-même le sacrement de l'extrême-onction. « Vous êtes prête à partir maintenant ? lui demanda-t-il ensuite. — Oui, mon Père. — Etes-vous bien résignée à la volonté de Dieu pour la vie ou pour la mort ? — Oui, mon Père. »

Comme elle manifestait un grand désir, ou plutôt une grande joie de mourir, le patriarche lui demanda si elle ne se résignerait pas à vivre, au cas où telle serait la volonté de Dieu. — « Oui, mon Père », reprit-elle encore, mais en ajoutant aussitôt : « Une bonne mort, une bonne mort ! » A de nouvelles questions du patriarche elle répondit qu'il ne lui manquait plus rien, qu'elle était heureuse et que, dans l'éternité, elle lui témoignerait sa reconnaissance.

Mgr Bracco, disent les chroniques, « la laissa comblée de grâces et dans une douce paix ». Comme il se retirait, il se souvint que la Sœur lui avait prédit quelque temps auparavant qu'il lui administrerait le sacrement de l'extrême-onction. Il venait de réaliser la prophétie.

Cependant, le mal continuait ses progrès implacables.

Dans la nuit, la moribonde murmurait, de sa langue embarrassée : « Merci, Jésus, merci, Marie ! Tout passe, c'est fini. Ce n'est pas le bras qui m'emporte, c'est ça. » Et sa main libre désignait sa poitrine et son cœur.

Elle invoquait fréquemment le saint Nom de Jésus, qui, tant de fois durant sa vie, avait passé sur ses lèvres. A ce nom béni elle associait celui de Marie, qu'elle saluait du beau titre de *Mère d'amour*.

Ici, nous citons les paroles d'un témoin oculaire, Mère Marie de l'Enfant-Jésus.

« Vers une heure (de la nuit), nous voyant encore autour de son lit, elle nous dit : Allez vous coucher ; c'est assez de deux pour rester. Ne croyez pas que je partirai encore. Je partirai certainement, mais j'ai encore beaucoup à souffrir ; je vous appellerai.

« Elle oubliait, selon son habitude, ses cruelles souffrances, et elle cherchait à nous faire croire qu'elle était mieux pour nous donner le courage de la quitter. Elle était touchante de naïveté et de tendresse en disant : Ma Mère, allez vous reposer. Ma Sœur, allez vous reposer. — Elle en nomma plusieurs, surtout les plus faibles, et toutes protestaient qu'elles ne la quitteraient pas.

« Nous omettions de mentionner qu'après la communion (qu'on lui avait portée après minuit), sa langue est redevenue complètement libre.

« Quelques-unes des Sœurs se résignèrent enfin à la quitter et elle en paraissait tout heureuse. Mais bientôt le cœur nous ramenait auprès de ce cher trésor que nous étions au moment de perdre. On regrettait une seule minute passée loin de notre bien-aimée petite Sœur.

« Vers quatre heures et demie, elle dit avec une expression qui ne saurait se rendre, ou plutôt elle s'écria : Comme

le cerf altéré soupire après l'eau du torrent, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu !

« A cinq heures moins un quart, elle eut une forte crise d'étouffement. Soudain, elle se met à genoux sur sa couche, et, joignant les mains, elle dit avec force : Je vais mourir, c'est le moment. Appelez toutes les Sœurs, j'étouffe... Elle eut un moment de grandes souffrances.

« La communauté était réunie. Nos deux bons Pères étaient rentrés pour l'assister. A cinq heures, on sonna l'angélus ; elle fit le signe de la croix et on vit ses lèvres remuer...

« Un instant après, elle jeta par côté un regard de surprise et de dédain ; mais aussitôt, sa figure redevint sereine ; son regard s'illumina comme dans l'extase, mais seulement pendant la durée d'un éclair...

« On lui suggéra cette invocation : Mon Jésus, miséricorde ! et elle dit : Oh ! oui, miséricorde ! — Ce furent ses dernières paroles. On lui fit baiser le crucifix... Le Père Belloni interrompit les prières de la recommandation de l'âme pour lui donner une dernière absolution, et aussitôt elle rendit sa belle âme au Créateur, sans agonie, avec un sourire céleste dans le regard, et si doucement qu'à peine avons-nous pu nous en apercevoir. Il était cinq heures dix minutes du matin.

« Nous étions toutes là, heureuses d'assister à une si belle mort, qui ne nous laissait qu'une douce paix au milieu de nos larmes... Quoique notre chère Sœur nous eût dit qu'elle ne finirait pas les trois ans à Bethléem, le bon Dieu permettait que nous n'y réfléchissions pas. La pauvre enfant elle-même, quelques heures avant de mourir, attendait encore, semblait-il, la souffrance atroce qui lui avait été prédite. C'est que, dans sa ferveur et sa généro-

sité, elle ne comptait pour rien ce qu'elle avait souffert jusque-là... »

Comme c'était son droit, le Carmel de Pau désirait posséder le cœur de la Servante de Dieu. M. Carpani vint ce jour-là même, vers huit heures, procéder à l'extraction. A peine eut-il dégagé le cœur, avant même de l'enlever, il y remarqua une cicatrice qu'il fit aussitôt constater par don Belloni et le Père Chirou. Le cœur une fois retiré, tous les assistants, prêtres et religieuses, purent observer cette ouverture dont les deux lèvres étaient desséchées, ce qui montrait bien que la plaie n'avait pas été faite pendant l'opération. « Mais est-ce qu'une maladie ne peut pas faire cela ? interrogea don Belloni. — Non, répondit le chirurgien, ce cœur n'a jamais été malade. » Un certificat de ces observations fut rédigé séance tenante et signé par tous les assistants.

Le corps de la défunte conserva pendant plusieurs heures une « beauté de paradis ». Cependant le mal qui l'avait emportée continua ses ravages. Le corps enfla considérablement en exhalant l'odeur de la gangrène.

Cela aussi avait été prédit. Sœur Marie de Jésus Crucifié avait annoncé plusieurs fois que son visage, après sa mort, deviendrait tout boursouflé. Pour donner aux Sœurs l'idée de ce spectacle, elle gonflait ses joues avec une mimique charmante. Un joli mot de sa création achevait le tableau : « Je *pesterai*, disait-elle, vous verrez que je *pesterai* » (j'empesterai). Les Sœurs ne prirent point garde à ces démonstrations joyeuses d'humilité. Le jour de sa mort, elles connurent que c'étaient des prophéties véritables.

Avant de rendre ce corps à la terre, Dieu voulut montrer, par un double prodige, qu'il aimait, jusque dans la mort, à le soustraire aux lois communes.

Aussitôt après l'extraction du cœur, c'est-à-dire, trois heures après le décès, un sang chaud, liquide et vermeil, se mit à couler par l'ouverture de la poitrine, sommairement fermée par l'aiguille du chirurgien. Et toute la journée le sang coula aussi vermeil qu'à la première minute ; deux Sœurs furent constamment occupées à l'étancher avec des linges. Il ne s'arrêta que le soir, au moment où l'on déposait le cadavre dans le cercueil.

L'autre prodige impressionna peut-être davantage les Sœurs qui en furent témoins. « Toute la journée, raconte la maîtresse des novices, ses bras restèrent flexibles ; et, chaque fois qu'on ne tenait plus ses mains, ils s'étendaient d'eux-mêmes en forme de croix. » Il était clair que ce n'était point là un phénomène naturel, ni une conséquence du mal qui commençait à décomposer le cadavre. Les Sœurs avaient l'impression que Dieu voulait montrer une fois de plus la ressemblance de sa petite Servante avec le divin Crucifié.

Lorsque le corps eut été déposé dans la bière, poursuit la narratrice, « on vit à trois reprises ses bras sortir d'eux-mêmes du cercueil. Après que notre Révérende Mère les lui eut plusieurs fois repliés, elle lui dit : Mon enfant, par obéissance, restez les bras croisés, afin qu'on puisse fermer le cercueil. — Et la chère enfant, qui avait porté l'obéissance jusqu'au miracle pendant sa vie, obéit encore après sa mort et ses bras restèrent immobiles. »

On descendit au chœur le cercueil entouré de lis, de roses et de lumières. C'était le 26 août, aux premières vêpres de la transverbération du cœur de sainte Thérèse.

Le lendemain, le concours fut immense à ses funérailles. Un seul cri s'échappait de toutes les lèvres : « La sainte est morte ! »

On comptait dans l'assistance le consul général de France à Jérusalem, seize prêtres du patriarcat, plusieurs Franciscains, parmi lesquels le vicaire custodial et le P. Guido, tous les séminaristes de Beitjalla, des Frères des Ecoles chrétiennes, des Sœurs de Saint-Joseph, etc.

Le nocturne qui précéda la célébration de la sainte messe fut présidé par le P. Guido. La messe fut chantée par don Félix Valerga, secrétaire de Mgr Bracco. Après la messe, le clergé pénétra dans la clôture pour accompagner à sa dernière demeure la dépouille de l'humble Sœur converse. La première absoute fut donnée par don Belloni, la seconde par le vicaire custodial, la troisième par don Valerga. Tandis qu'il jetait sur le cercueil la pelletée de terre liturgique, celui-ci se rappela que, trois ans auparavant, Sœur Marie de Jésus Crucifié lui avait annoncé que c'est lui qui l'ensevelirait. Il fut tellement ému de ce souvenir et de cette prophétie, qu'il ne put achever les oraisons.

« Enfin, continue la Maîtresse des novices, le moment de la dernière séparation était venu. Notre cher trésor ou plutôt son enveloppe, allait nous quitter pour toujours, mais en nous laissant une paix qui surpasse tout sentiment, même celui de la douleur et du vide immense qui s'est fait au milieu de nous. »

Sœur Marie de Jésus Crucifié est enterrée à l'entrée actuelle du chœur, à quelques pas seulement de la chapelle — un joyau d'art roman-byzantin — qui fut bénite le 19 novembre 1892 et est dédiée au Patronage de saint Joseph.

Sur la pierre tombale, en calcaire blanc du pays, on grava l'inscription suivante :

J. M. J. T.

Ici repose dans la paix du Seigneur
La Sœur Marie de Jésus Crucifié,
Religieuse professe du Voile blanc.
Ame de graces et de Vertus singulières,
Elle se distingua par son humilité,
Son obéissance et sa charité.
Jésus, l'unique amour de son cœur,
L'a rappelée a Lui
Dans la 33e année de son age
Et la 12e de sa vie religieuse,
A Bethléem, 26 aout 1878.
Requiescat in pace !

L'inscription avait été soumise à Mgr Bracco, qui, en l'approuvant, a ratifié implicitement le magnifique éloge qu'elle contient. Pour ce motif, les lignes suivantes du vénéré et prudent patriarche nous paraissent très précieuses. Il écrivait : « J'ai lu l'épitaphe et il me semble qu'on peut l'inscrire telle qu'elle est, sur la tombe de Sœur Marie. Elle est un peu longue, c'est vrai ; mais je pense que les religieuses n'auront aucune difficulté à faire une exception à l'égard de celle qu'elles ont tant aimée pendant sa vie. »

## CHAPITRE XX

### Après la mort.

Le matin même du 26 août, plusieurs personnes de Bethléem et de Beiljalla furent témoins d'un prodige qui les frappa d'étonnement. Le soleil se levait à peine sur les monts de Moab, lorsque, au-dessus du monastère, se dessina une sorte d'arc-en-ciel d'une netteté parfaite. A cette époque de l'année, l'arc-en-ciel est un phénomène insolite en Palestine. A cette heure du jour, dans la direction du soleil levant, il était de plus en contradiction avec les lois de la nature. Les gens du peuple n'hésitèrent pas à le mettre en relation avec le décès de Sœur Marie de Jésus Crucifié, et ils y reconnurent pour ainsi dire l'auréole de sa sainteté.

Ce même jour, vers la même heure, la Servante de Dieu se montrait en rêve, sous la forme d'une colombe, éclatante de blancheur, à une sainte religieuse, la Mère Marie de Sainte-Marine Verger, alors supérieure du Bon-Pasteur de Perpignan, plus tard supérieure générale de sa Congrégation. Il lui sembla que cet oiseau merveilleux la prenait sur ses ailes puissantes, la transportait en Orient dans une magnifique église, où elle entendait la sainte messe et faisait la sainte communion. Pendant l'action de grâces, la colombe se transforma, prit une figure humaine d'une beauté ravissante, et dit : « C'est à ce banquet céleste que je vous donne rendez-vous chaque jour ; je serai là près de vous et je présenterai moi-même vos prières à Jésus ;

c'est là également que je donne rendez-vous à tous mes amis de la terre... Que ce que vous avez vu vous soutienne dans les mauvais jours ! Je suis Sœur Marie de Jésus Crucifié... » L'émotion réveilla la bonne Mère. Il était près de cinq heures du matin. En Palestine, il devait être sept heures.

Un mois après, en septembre, la même religieuse fut réveillée la nuit par une clarté éblouissante qui remplissait la chambre, au milieu de laquelle resplendissait la même colombe, qui prit tout de suite les traits de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Elle lui dit : « Afin que vous n'ayez plus de doute, c'est moi... Vivez ici-bas comme les anges. Ne cherchez que l'amour de Jésus ; gagnez-lui des âmes par vos prières et vos sacrifices... Si Dieu le permet, je vous verrai quelquefois. Adieu, je suis heureuse. » Et elle disparut. Cette fois, ce n'était plus un rêve. La Mère Marie de Sainte-Marine avait vu de ses yeux l'humble et glorieuse Carmélite.

Elle la revit pour la troisième fois le 2 juillet 1879, pendant la première messe qui se célébrait au Bon-Pasteur de Troyes. La belle colombe l'accompagna à la sainte Table, lui apportant « un avant-goût du ciel ». Elle lui dit encore : « Soyez toujours unie à Jésus et bien anéantie. Ne vivez que d'amour et de sacrifice. N'ayez pas peur, Jésus vous soutiendra... » Son discours se termina par ces mots : « Courage et entier abandon à Jésus ! » — « Tout finit là, écrivait la digne Mère, mais cette fois, la réalité m'a plus impressionnée que le rêve. »

Le jour même de la mort de Sœur Marie de Jésus Crucifié, les Carmélites de Pau furent témoins, elles aussi, d'une réalité qui les impressionna vivement. Au moment de la fondation de Bethléem, une bonne Sœur converse, Sœur Saint-Pierre, avait dit très naïvement à la Servante

de Dieu : « Ecoutez, petite, quand vous mourrez, venez me brûler la main. » Pour toute réponse, Sœur Marie de Jésus Crucifié avait souri. Or, le 26 août 1878, Sœur Saint-Pierre se brûla malencontreusement la main en faisant la lessive, et aussitôt elle se ressouvint de sa demande inconsidérée. Le soir même, arrivait au Carmel de Pau une dépêche de Bethléem annonçant le grave état de Sœur Marie de Jésus Crucifié. La nouvelle de sa mort suivit de très près.

Sœur Marie de Jésus Crucifié devait avoir d'excellentes raisons pour envoyer à Sœur Saint-Pierre cette grâce austère de la souffrance. D'ordinaire, elle avait une manière plus suave de manifester sa présence : elle embaumait de parfums célestes les lieux qu'elle avait habités ou les objets qui avaient été à son usage. Ces parfums n'étaient pas une nouveauté pour les personnes qui avaient vécu avec elle. Durant sa vie, à Pau, à Mangalore, à Bethléem, ils émanaient parfois de ses habits, de son corps, de sa cellule. Ils rappelaient l'encens, la violette ou la rose, mais tous ceux qui les avaient respirés s'accordaient à dire qu'ils surpassaient en suavité tous les parfums de la terre.

Ces mystérieuses senteurs se manifestèrent en divers lieux après sa mort. La Prieure de Mangalore, dont on n'a pas oublié les admirables sentiments d'humilité et de tendresse, écrivait toute joyeuse à Bethléem, le 21 janvier 1879, qu'elle avait senti naguère le parfum que la Servante de Dieu exhalait de son vivant. A Bethléem, ces visites discrètes furent plus fréquentes : des bouffées de parfums se sont plusieurs fois échappées de sa tombe ou des linges teints de son sang.

Il arriva parfois que les parfums accompagnèrent les souvenirs envoyés de Bethléem. Les Dames de Nazareth

en résidence à Chefa-Amar possédaient un linge trempé dans le sang des stigmates. Un jour, toute la maison se trouva embaumée d'un parfum inaccoutumé, dont elles cherchèrent en vain la cause naturelle. En suivant la trace du parfum dont l'intensité croissait à mesure qu'on se rapprochait de sa source, elles découvrirent qu'il provenait de l'humble chiffon teint de sang.

L'odeur d'encens remplit encore la chambre du frère de la Servante de Dieu, Paul Baouardy, au moment de son agonie et de sa mort, survenue en mars 1890.

On dit aussi que la petite maison d'Abellin, où naquit Sœur Marie de Jésus Crucifié, et qui achève de tomber en ruines, est parfois remplie d'une forte odeur d'encens dont les habitants connaissent bien la provenance. « C'est la sainte », disent-ils...

Ces prodiges ont toujours paru la manifestation du crédit dont l'humble converse jouit auprès de Dieu. Des grâces d'un autre genre ne tardèrent pas à les accompagner, qui répandirent au loin son renom de sainteté.

Le premier bénéficiaire semble en avoir été ce Dr Carpani qui avait procédé à l'extraction de son cœeur. Le samedi 31 août 1878, le P. Guido écrivait à la Mère Prieure du Carmel de Bethléem : « Le porteur de ce billet est le domestique du chirurgien qui est venu chez vous dernièrement. Son maître est au lit depuis mardi dernier et souffre d'un terrible mal aux pieds. Il voudrait appliquer quelque chose de ma pauvre Sr Marie de Jésus Crucifié. Je vous prie de vouloir bien lui donner un morceau de drap qui a été trempé dans son sang. » Le drap fut envoyé, et le chirurgien fut guéri instantanément au seul contact de ce linge.

Quelques mois après, c'est le Carmel de Mangalore,

resté si cher à Sœur Marie de Jésus Crucifié, qui recourait à son intercession. Une novice indienne était très éprouvée. Elle avait eu successivement au bras cinq abcès très douloureux, qu'il avait toujours fallu ouvrir au bistouri. Dans les premiers mois de 1879, elle en eut un sixième qui présentait les mêmes caractères que les précédents, et, cette fois, elle éprouvait une répulsion insurmontable pour l'intervention du chirurgien. Dans sa détresse, elle appelle la Servante de Dieu à son aide. Elle pose sur le mal un linge lui ayant appartenu. Le lendemain, à la surprise générale, l'abcès commençait à s'ouvrir et il se vida de lui-même sans intervention médicale. La Prieure de Mangalore en exprimait pieusement sa reconnaissance dans une lettre du 4 mars 1879.

Vers la même époque, le beau-frère de la Mère Marie de Sainte-Marine obtint un bienfait signalé. « Mon beau-frère, écrit la bonne Mère, avait depuis deux mois un mal à la main que les médecins ne pouvaient guérir ; ils voulaient la lui couper, craignant la gangrène. J'ai envoyé à ma sœur un petit morceau de linge que Sœurette (M^lle^ Dartigaux) m'avait donné. Le sang de notre chère colombe a guéri instantanément mon beau-frère. Ma sœur m'a écrit pour me demander le nom de la sainte dont je lui avais envoyé la relique, afin qu'elle puisse l'invoquer par son nom. Voyez la puissance de notre colombe ! Espérez en sa protection ; elle veille sur vous. »

La même religieuse disait dans une autre lettre, faisant allusion à d'autres grâces obtenues : « Quant aux personnes qui ont été guéries par le linge précieux où le sang de notre sainte enfant est imprimé, je n'ai pu avoir les certificats comme je le désirais. Vous savez que les médecins, quoique bons, craignent de déclarer le surnaturel. Mais les

personnes qui ont été guéries savent et proclament que c'est miraculeux. »

En 1881, une religieuse enseignante de Saint-Maurice (Yonne), atteinte d'une maladie de cœur et de vomissements continuels, éprouva, à la suite d'une neuvaine à la Servante de Dieu, une amélioration très sensible qui lui permit de reprendre ses classes, ce dont elle se trouvait incapable depuis plusieurs années.

Le 22 juillet 1881, Mme Péréchabord, de Bayonne, transmettait ses actions de grâces au Carmel de Bethléem pour la santé que la Servante de Dieu venait de lui rendre après quatorze ans de maladie. « Je suis pénétrée de la plus vive reconnaissance, écrivait-elle, je n'ai pas d'expression pour dire tout ce que je ressens pour elle... Je le dis bien haut, et je voudrais le publier partout : C'est elle qui m'a guérie. »

Une jeune dame de Pau, que les douleurs de l'enfantement mettaient dans un grave danger, demande une relique de la Servante de Dieu, répète trois fois l'invocation : O Jésus Sauveur, et est immédiatement délivrée.

Une dame de Marseille, dangereusement malade, eut l'inspiration de passer à son cou un chapelet qu'elle tenait de Sœur Marie de Jésus Crucifié ; le danger disparut et elle fut rendue à la santé.

Le crédit de la Servante de Dieu s'exerce également en faveur de la conversion des pécheurs.

Avant son départ pour Bethléem, elle avait dit à Sœur Agnès du Carmel de Pau, que Dieu rendrait à sa sœur ce qu'elle avait fait pour la fondation de Terre Sainte. Aussitôt après la mort de la Servante de Dieu, le mari de cette dame, qui ne pratiquait pas, tombe gravement malade, sans qu'il soit possible de lui parler des derniers sacrements.

Dès les premiers jours de la maladie, Sœur Marie de Jésus Crucifié avertit en rêve Sœur Agnès que son beau-frère va mourir. On se met en prières avec ferveur pour le salut de cette âme. Un jour, à son réveil, le malade demande un prêtre, reçoit avec piété les derniers sacrements, et, à partir de ce moment, se montre d'une patience et d'une ferveur remarquables. Comme on lui présentait la photographie de Sœur Marie de Jésus Crucifié, qu'il ne connaissait pas, il la saisit avec transport et la baisa plusieurs fois, en répétant : « C'est elle qui m'a converti, c'est elle qui m'a converti. » Il mourut dans les meilleurs dispositions. Grâce à diverses communications de la Servante de Dieu, Sœur Agnès avait suivi presque jour par jour les progrès de la maladie ; et chaque fois, les lettres de sa sœur venaient ensuite confirmer les détails qu'elle avait déjà appris en songe.

Nous ne saurions omettre le fait suivant bien qu'il se soit passé du vivant de Sœur Marie de Jésus Crucifié. Il se trouve consigné dans une relation de 1895, écrite par la Sœur de Saint-Joseph de l'Apparition, bien connue en Palestine pour sa charité, qui fut l'objet de cette faveur.

C'était en 1876. Cette religieuse qui résidait alors dans l'île de Chypre, était réduite à toute extrémité par une fièvre persistante et des vomissements de sang. Sa supérieure, qui n'attendait que son dernier soupir, lui avait mis plusieurs fois une glace devant la bouche pour s'assure qu'elle respirait encore. Quant à la malade, elle avait fait le sacrifice de sa vie, disposée à paraître devant Dieu.

Ici se place l'intervention de Sœur Marie de Jésus Crucifié.

Une nuit, vers onze heures, elle apparaît à la moribonde, élevée au-dessus du sol, les bras en croix, au milieu

d'une lumière qui éclairait la chambre comme en plein jour, Nous laissons la parole à la Sœur de Saint-Joseph : « Je ne l'avais jamais vue, dit-elle, et je savais que c'était elle, et je savais qu'elle parlait avec le bon Dieu ; je ne dormais pas du tout. Je l'appelle par son nom et elle me répond. Je lui dis : Marie, demandez au bon Dieu... si je vais mourir. — Elle parla à Notre-Seigneur... Après quelques secondes, elle me dit : Non, vous ne mourrez pas jeune, vous avez un grand bien à faire. — Puis je lui dis : Demandez-lui si je persévérerai dans ma sainte vocation jusqu'à la mort. — Elle me répondit comme la première fois après quelques secondes : Avec la grâce. — Enfin, à tout ce que j'ai demandé pour mon âme, elle me répondit. Puis elle disparut, et ce qu'elle m'a annoncé m'est arrivé réellement.

« Je me suis retablie à partir de ce moment. L'année d'après, je fus en état de supporter le voyage et je partis de Chypre pour Jaffa. Voilà que les Carmélites de Bethléem passent par Jaffa pour aller à Nazareth. Quel ne fut pas mon bonheur en reconnaissant Marie, mais telle que je l'avais vue en Chypre ! Le bon Dieu m'en est témoin, car c'est bien pour lui que j'écris ceci. Nous avons été si heureuses de nous voir, surtout moi ! Elle alla à Nazareth. A son retour, elle me dit : Vous irez à Nazareth, vous autres, avant nous. — Puis elle ajouta ; Saint Joseph aime beaucoup votre Ordre. Elle me dit encore : Tu ne me verras plus. Elle me dit le peu de temps qu'elle avait à vivre ; elle m'annonça sa mort et le mois où elle devait mourir...

« Voilà devant Dieu et uniquement pour sa plus grande gloire, et comme je le dirais au moment de ma mort, comment la chose s'est passée. »

Parmi les grâces attribuées à la Servante de Dieu, qui se sont multipliées ces dernières années, nous relevons les suivantes :

Une novice du Carmel de Bethléem qui, avant son entrée en religion, avait subi la douloureuse opération d'un abcès au genou, constatait avec stupeur que son mal reparaissait avec les mêmes symptômes, mais n'osait le déclarer, crainte d'être renvoyée. Les souffrances devenant intolérables, elle commence une neuvaine à la Servante de Dieu, et elle applique une de ses reliques sur la partie malade. Une nuit, au cours de la neuvaine, elle se réveille entièrement guérie : l'enflure, l'inflammation, la douleur avaient complètement disparu, et la relique exhalait une très agréable odeur. Le mal n'a plus reparu dans la suite.

En 1919, la Sœur de Saint-Joseph de l'Apparition, précédemment guérie en Chypre par la Servante de Dieu, recourait de nouveau à son intercession dans un moment d'angoisse extrême causée par une vieille maladie de cœur. La Servante de Dieu lui apparut une fois encore et la guérit subitement.

A la fin de 1920, une femme de Bethléem qui souffrait depuis de longues années d'insupportables douleurs sciatiques et avait essayé vainement de tous les remèdes, s'adresse à la Servante de Dieu. A l'issue de la neuvaine, malgré la prévision contraire des médecins, elle est complètement guérie. A la grande surprise de son entourage, elle peut se rendre à la sainte Grotte et vaquer à ses occupations. La guérison s'est maintenue parfaite.

A la même époque, une Sœur allemande de Saint-Charles, abandonnée des médecins pour abcès phtisique à la gorge, est subitement guérie au cours d'une neuvaine à la Ser-

vante de Dieu et peut reprendre ses fatigantes fonctions à la cuisine d'une nombreuse communauté.

En août 1921, une religieuse de Notre-Dame de Sion, qui subissait un long traitement ordonné par un oculiste de Jérusalem pour décollement de la rétine, invoque la Servante de Dieu pendant un triduum de prières. Le troisième jour, elle se sent guérie instantanément et peut reprendre son travail de maîtresse de classe.

Un prêtre du Patriarcat latin de Jésusalem était soigné à l'hôpital Saint-Louis pour affection intestinale de caractère très grave. Le médecin et les religieuses infirmières désespéraient de sa guérison. Sur le conseil de Monseigneur le Patriarche, le prêtre recourt à la Servante de Dieu qui le guérit contre toute attente. Il proclame depuis lors qu'il doit son salut à la puissante intervention de sa protectrice.

En 1922, une religieuse de Bethléem était clouée depuis plusieurs mois sur son lit de douleur, sans espoir de guérison. La radioscopie avait signalé dans ses poumons une cicatrice provenant d'une ancienne pleurésie mal réduite. Diverses complications s'ajoutaient à cette cause de souffrance. Comme le tribunal de Jérusalem allait instruire le procès de *non cultu*, la religieuse est invitée à prier la Servante de Dieu. Le 2 novembre, date de la première séance du procès, la Sœur est complètement guérie, la cicatrice du poumon ayant totalement disparu comme en témoigna une nouvelle radioscopie.

Nous relaterons encore l'appréciation que plusieurs personnages éminents par le rang ou la piété portèrent sur la Servante de Dieu au lendemain de sa mort. Le nombre considérable de lettres reçues à cette époque par le Carmel de Bethléem nous oblige à faire un choix.

Voici d'abord le jugement de trois prêtres qui furent,

à des époques diverses, directeurs de Sœur Marie de Jésus Crucifié.

M. Saint-Guily, archiprêtre de Pau et supérieur du Carmel de la même ville, écrivait le 13 septembre 1878. « Nous qui l'avons vue, qui l'avons étudiée, suivie, nous pouvons en rendre témoignage. Quand elle parlait du *petit rien*, n'était-ce pas là la sublime expression de l'humilité ? Et son amour pour Dieu, qu'elle chantait avec ses accents enfantins ! Et sa charité pour ses Sœurs qu'elle cherchait à soulager en épuisant ses forces ! Vraiment, elle a semé avec abondance la bonne semence dans son âme. Qu'elle jouisse des bons résultats ! Non, non, ces exemples ne seront pas perdus. D'ailleurs, la charité purifiée, enflammée dans le ciel, ne nous fera pas défaut ; et, si elle vous a aimée sur la terre, elle continuera à nous être utile après sa mort. C'est mon espoir, que ce soit le vôtre... »

Le P. du Bourg, recteur des Jésuites de Pau, écrivait de Montpellier le 18 septembre 1878 : « La voilà donc qui a quitté la terre, où elle était comme étrangère, et s'est réunie à Jésus qui l'a tant attirée à lui et par des voies si extraordinaires ; c'est une chose qui me semble toute naturelle. Avec la droiture et la simplicité que je lui connaissais et qui me rassuraient pleinement sur ce qu'il y avait de surprenant et d'étrange dans la voie où elle passait, il me semble qu'elle aura été au ciel tout droit et comme sans obstacles. Aussi l'idée de prier pour elle ne me vient même pas. Ce n'est que par réflexion et une sorte de raisonnement général que je songe qu'il est à propos de la recommander au bon Dieu au saint Sacrifice... »

Le P. Lazare, Carme, écrivait à la Prieure de Pau, le 2 septembre 1878 : « Notre chère, admirable et sainte enfant a donc quitté la terre ! Cette triste et à la fois con-

solante nouvelle vient de m'arriver à l'instant. Je n'ose pas dire, puisque la communion des saints est un fait réel, indubitable, je n'ose pas dire que la terre fait une grande perte, mais je n'hésite pas à affirmer que l'Eglise militante perd ou a perdu un de ses plus vaillants et plus puissants combattants. Et le Carmel ? et moi ? et nous ? et les pécheurs ? Ne nous plaignons pas cependant. Réjouissons-nous au contraire pour son âme bénie. Du reste, elle a tant donné à son Jésus pendant sa vie de martyre, que le divin Maître le lui rendra maintenant. Oh ! avec quel amour elle a dû s'élancer dans les bras de Celui qu'elle a tant et si uniquement aimé ! Avec quels transports elle a dû voir arriver l'heure tant désirée de sa délivrance !... Quelle joie ont dû éprouver à son entrée au ciel, car je ne doute pas qu'elle y soit, la Mère Elie, la Sr Euphrasie et la Sr Stéphanie !

« Je vais faire dire et dire moi-même, si je le puis, une neuvaine de messes pour notre chère Sœur. Pauvre enfant ! si elle avait besoin de nos prières, ce que je ne crois pas, je ne veux pas par ma faute la laisser souffrir. Du reste, je sais qu'elle nous le rendra par sa puissante intercession auprès de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. »

Le P. Xavier, Prieur du Carmel de Bordeaux, qui avait plusieurs fois examiné la Servante de Dieu pendant son noviciat, écrivait à la Prieure de Pau, le 18 septembre 1878 : « Je ne saurais trop vous remercier de votre délicate attention ; je ne saurais vous dire combien elle m'a touché. Je savais par un de nos religieux, le P. Marie-Ephrem qui a une sœur au Carmel de Bethléem, la mort de cette chère petite Sœur, qui était à mes yeux plutôt une créature angélique qu'une créature humaine. Comme elle est heureuse d'être entrée dans le sein de Dieu ! Quel accueil Notre-

Seigneur aura fait à cette épouse si fidèle à son amour et qu'il a tant aimée lui-même ! Depuis sa mort, son souvenir m'est venu bien des fois ; mais il est toujours accompagné d'une sorte de suavité qui m'empêche de regretter qu'elle nous ait quittés. J'ai une ferme confiance que nous ressentirons l'effet de sa puissante intercession auprès de Notre-Seigneur ; elle aimait tant sa famille spirituelle ! »

Voici encore la lettre d'un membre de cette famille spirituelle que la Servante de Dieu aimait tant. Elle est du P. Hippolyte, Prieur du Carmel d'Agen, en date du 3 octobre 1878 : « J'ai lu à la communauté le récit de la sainte mort de notre chère Sœur de Jésus Crucifié et elle y a produit une impression des plus profondes. Plusieurs religieux n'ont pu entendre cette lecture sans verser des larmes.

« Oh ! merci, chère Mère, d'avoir pensé à moi dans cette douleur de famille ; merci de m'avoir mis au nombre de ceux qui ont toujours eu de l'estime pour cette bienheureuse et sainte enfant.

« Ayez donc la charité, ma très Révérende Mère, de mettre à part pour moi des linges qui ont été appliqués à ses saintes blessures. Tout ce qui me viendra de cette enfant, je le garderai comme une vraie relique. »

La lettre suivante est écrite du Mont-Carmel ; elle est du P. Marie-François, Carme espagnol : « Veuillez agréer, ma Révérende Mère, de la part du R. P. Vicaire et de toute la communauté, et en particulier de ma part, mes compliments de condoléance, et soyez sûre que nous n'oublierons pas la belle âme de notre Sœur Marie de Jésus Crucifié. Oui, je prierai, mais, plus encore, je me recommanderai à ses prières...

« J'espère que vous m'enverrez aussi la lettre de faire

part de la mort de notre chère Sœur Marie de Jésus Crucifié. Je désire beaucoup cette lettre, parce que, probablement, je ferai un article en espagnol, pour l'envoyer au directeur de la revue térésienne en Espagne, ma chère patrie. »

Le P. Marcel, Franciscain français de Terre sainte, avait connu la Servante de Dieu durant son voyage à Nazareth. A la nouvelle de sa mort, il écrivit à la Prieure de Bethléem la belle lettre que voici : « Mourir, pour l'âme chrétienne, ce n'est pas mourir, c'est s'endormir pour se réveiller dans une vie meilleure. Notre chère petite Sœur de Jésus Crucifié n'est donc plus avec vous ! Quel coup pour votre cœur ! J'en suis abasourdi moi-même. Quand j'eus le plaisir de faire sa connaissance, il y a cinq mois environ, j'étais loin de penser qu'elle vous serait si tôt enlevée. Le ciel, voyez-vous, ma Mère, en était jaloux ; elle avait une piété trop tendre, une simplicité trop angélique pour rester plus longtemps sur cette terre. Dieu vous l'a prise, dites-vous. Dites alléluia, car nous ne sommes jamais séparés de ceux que nous perdons ; ils nous voient, ils nous entendent, ils nous aiment, ils nous protègent. Notre petite Sœur, comme je l'appelais, n'est donc pas loin de vous ; et il vous en reste des souvenirs et des exemples, j'en suis sûr, que ni vous ni vos filles ne sauriez oublier. Ce sera pour vous toutes une consolation, j'en suis certain, en attendant que le bon Dieu vous permette d'aller la retrouver.

« J'ai déjà beaucoup prié pour elle chaque jour, nous nous l'étions promis ; mais j'aime à croire qu'elle n'a plus besoin de nos prières. Elle avait une âme si pure, une vie si sainte, comme j'ai pu en juger dans les quelques entrevues que j'ai eues avec elle, que Dieu, si je puis parler

ainsi, a dû se trouver son débiteur et qu'il l'a reçue dans sa gloire. Les plus à plaindre, ce sont ceux qui pleurent sa mort, mais non son bonheur... »

Le Frère Evagre, provincial des Frères des Ecoles chrétiennes en Palestine, écrivait à la Prieure de Bethléem : « Les charmes que mon confrère et moi avons goûtés dans la vue et la conversation de la sainte qui vient de s'envoler au ciel, la haute idée que nous avons de ses sublimes vertus, l'espèce de culte que déjà nous lui portons en nos âmes, tout ce qui se dit autour de nous d'une vie si extraordinaire, tout cela réuni fait que tous deux nous venons vous demander deux faveurs.

« Savez-vous, Révérende Mère, ce que disait et pensait la sainte au sujet de notre établissement de Jérusalem ? Pensait-elle et a-t-elle dit quelquefois que le bien s'y ferait, que cet établissement éprouverait des difficultés et de quelle sorte ? Les moindres de ses paroles au sujet de notre œuvre seraient pour moi des avertissements sérieux.

« Deuxièmement, mon confrère et moi vous supplions, très Révérende Mère, de nous faire don d'un objet quelconque qui ait été à l'usage de la sainte. Cette faveur, nous vous la demandons avec instance, avec foi et piété. »

Le comte Eliceiry écrivait à une Carmélite de Pau, le 3 septembre 1878 : « Elle n'est donc plus de ce monde, cette chère enfant, que nous avons tant aimée, cette fleur trop tôt moissonnée, dont le parfum aura néanmoins embaumé l'Orient et l'Occident, cette âme extraordinaire dont l'existence terrestre appartient désormais à l'histoire et sera pour plusieurs un problème, pour quelques-uns un sujet de sarcasmes et de plaisanteries malsaines, pour tous un sujet d'étonnement et d'admiration !... Les miracles ne tarderont pas, je suppose, à se produire sur sa tombe, pour nous

montrer que cette pauvre dépouille humaine est bien celle d'une âme qui jouit déjà de la vision béatifique de son Dieu. Je partage l'impatience avec laquelle vous attendez des détails à cet égard... Marie de Jésus Crucifié occupe depuis douze ans une trop grande place dans ma vie, pour que je ne prenne pas un vif intérêt à tout ce qui la concerne... »

Nous ne saurions mieux clore cette série de témoignages que par celui de l'éminent chrétien et de l'orateur remarquable que fut M. Ch. Chesnelong. Il écrivait à Mlle Dartigaux le 9 septembre 1878 : « La sainte religieuse était de celles pour qui la mort est la préparation de la récompense. Elle avait été durant la vie l'instrument des grâces divines, quelquefois l'écho des voix que Notre-Seigneur faisait retentir dans son cœur, toujours l'exemple des vertus que l'âme humaine peut acquérir en s'immolant tout entière sur l'autel du sacrifice. Elle avait la plénitude de la foi et de l'amour ; elle avait aussi le sens divin de la souffrance acceptée par amour pour Jésus-Christ et comme un supplément de rachat pour les offenses des autres ; car, elle n'avait la sainte enfant, rien à expier pour elle-même. Elle joignait, à une simplicité qui était le reflet d'une perfection qui s'ignorait elle-même, une hauteur de courage et une sorte d'élévation surnaturelle qui révélaient une âme transfigurée par les attouchements du divin Maître. La mort, pour elle, n'a pu être que le passage d'une sainteté se manifestant dans l'épreuve à une sainteté couronnée dans la gloire... »

M. Chesnelong écrivait encore à la Prieure de Bethléem : « Vous avez fait une perte bien douloureuse. Mais la sainteté de votre compagne était de celles qui n'apparaissent sur la terre que comme un rayon de passage et qui ne sont à leur vraie place que dans le ciel, où elles trouvent, avec

la consommation de la gloire, la plénitude de la récompense. Dieu avait prêté Sœur Marie de Jésus Crucifié à la terre. Il l'a reprise pour la couronner. Heureux les morts qui, comme elle, s'endorment dans la paix du Seigneur !

« Je remercie la Providence de m'avoir mis un jour sur le chemin de cette sainte religieuse et de l'œuvre qu'elle poursuivait. Je m'estime heureux d'avoir pu avoir ma place dans ses prières quand elle était de ce monde, et je me berce de l'espérance qu'elle me garde encore, dans une vie meilleure, un souvenir qui sera, je l'espère, pour ma famille et pour moi, une bénédiction... »

Au terme de cette biographie, les béatitudes et les louanges évangéliques nous reviennent spontanément à la mémoire :

*Bienheureux les cœurs purs, parce qu'ils verront Dieu !*

*Bienheureux ceux qui pleurent et qui souffrent, car le royaume de Dieu est à eux !*

*Bienheureux les pauvres, les doux, les humbles, les petits, les simples !*

*Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits !*

*Considérez les lis des champs, comme ils croissent !... Je vous dis que Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux...*

Le lecteur se trouve en mesure d'apprécier à quel point ces textes conviennent à l'humble et courageuse Servante de Dieu.

Qu'il veuille bien, s'il en sent l'inspiration, adresser une prière au Seigneur, pour que les desseins de sa gloire s'accomplissent en elle.

Les saints prient pour nous ; mais Dieu veut aussi que nous le priions pour eux, en vue de leur obtenir, avec un plus large crédit, la sanction des miracles et les honneurs de la canonisation.

Aussi bien la gloire des saints tourne-t-elle à la louange

de Celui qui les a sanctifiés et qui les glorifie. Leur splendeur n'est qu'un reflet de la splendeur divine ; l'auréole qui nimbe leur front n'est qu'un rayon émané de sa sainteté infinie. Unis aux chœurs des anges, ils ne cessent de répéter : « Saint, saint, saint, est le Seigneur, le Dieu tout-puissant qui était, qui est et qui sera. A lui la gloire, l'honneur, la puissance, la sainteté, la divinité ! Amen ! Alleluia ! »

# TABLE DES NOMS PROPRES


Abdou (abbé Philippe), 5, 31, 32, 44, 95.
Abellin, 1, 3, 4, 5, 6, 100, 277.
Aden, 65.
Adoue (Guillaume), 88.
Adoue (Mlle), 88.
Agapios (Mgr), 5.
Agnès (Sœur), 279.
Aimée (Sœur), 114, 115.
Alexandrie, 12, 20, 23, 96, 148, 157.
Allemagne, 232.
Andiol (Mme), 242.
Anges (bienheureuse Marie des), 55, 186.
Anges (Mère Marie des), 47, 225.
Anne (Mère), 175.
Antonelli (cardinal), 92, 93, 104, 116, 117.
Apollonie (Sœur), 226.
Ars (bienheureux curé d'), 55, 246.
Atalla (Mme), 29, 30.
Athroum (El), 101.

Balkans (guerre des), 257.
Baouardy (Georges), 2-6.
Baouardy (Paul), 6, 7, 15, 17, 277.
Baptifaud (abbé), 104.
Belloni (chanoine), 266, 270, 272.
Bétharram (institut des Prêtres du S.-C. de), 226-230.
Bethléem (Carmel de), 86-101, 140, 158, 159, 202, 224, 234, 235, 276.
Beyrouth, 25.
Bianchi (Père, O. P.), 228.
Bordachar (chanoine), 91-93, 95, 97, 104, 139, 227-229, 243, 244.
Bourg (Père du S. J.), 284.
Bracco (Mgr), 83, 90-92, 94, 96, 100, 107-109, 119, 158, 180, 223, 267, 273.

Cabrières (Son Em. le cardinal de), 68.
Calicut, 48, 66.
Capelette, 35, 37, 44.
Carpani (M.), 266, 270, 277.
Catherine (sainte, d'Alexandrie), 21, 98, 99, 112.
Catherine (sainte, de Sienne), 18.
Cestac (vénérable Louis-Edouard), 112.
Chahyn (Marie), 4-6.
Chesnelong (Charles), 92, 289.
Chirou (Père Prosper, S. C. J.), 230, 232, 266.
Clarisses, 35.
Commune (otages de la), 103.
Compassion (Sœurs de la), 33.
Conception (Mère Marie de l'Immaculée), 86, 184, 212.
Corcelles (M. de), 93.

Dartigaux (Mlle Berthe), 88, 89, 95, 147, 228, 229, 243, 289.

Eliceiry (comte), 288.
Elie (Mère), 47-49, 59, 62, 64-67, 70, 72, 73, 112, 113, 183, 237, 242.
Elie (saint), 49, 50, 51, 111, 112.
Emmaüs, 100, 101.
Enfant-Jésus (Mère Marie de l', Carmel de Bethléem), 152, 173, 198, 218, 224, 239.
Enfant-Jésus (Mère Marie de l', Carmel de Mangalore), 68-85, 276.
Estrate (Père, S. C. J.), 20, 21, 88, 89, 95, 180, 227-229, 243.
Euphrasie (Sœur), 64, 65, 242.
Evagre (Frère), 288.

Filles de la Charité, 35.
France, 59, 106, 230-234.
Franchi (cardinal), 92, 93, 94.
François d'Assise (saint), 122, 266.

Garicoïts (vénérable Michel), 227.
Garrelon (Mgr Lucien ; Père Marie-Ephrem, O. C.), 61-84, 187, 188.
Gélas (Sœur), 30.

Giuliani (sainte Véronique), 55, 246.
Gratien (Père, O. C.), 64, 67.
Guido (Père, O. M.), 266, 272, 277.
Guillemot (J.-B.), 230.

Hilarion (Mère), 241.
Hippolyte (Père, O. C.), 286.
Horfech, 2, 5.

Incarnation (bienheureuse Marie de l'), 52.
Inchauspe (abbé), 84.

Jean de la Croix (saint), 72.
Jean-Georges, 27, 28.
Jérusalem, 25, 28, 96.
Joseph (saint), 6, 20, 29, 44, 45, 111.
Julien (Mère Emilie), 36, 44, 45, 95, 112, 242.

Kudad (abbé Joseph), 6.

Lacroix (Mgr), 78, 89, 90-92, 94, 104, 119, 143, 176, 180, 209, 211, 221, 222, 227, 250, 252-254.
Lazare (Père, O. C.), 64, 68, 69, 72, 74, 76, 78, 83, 95, 180, 135, 197, 284.
Léon XIII, 109, 222-224, 229, 230.
Loulou, 121, 144.

Manaudas (abbé), 112, 177, 180, 190, 205, 206, 241, 250, 251, 252, 254.
Mangalore (Carmel de), 52, 61-85, 99, 138, 157, 160, 193, 224, 276, 277, 278.
Marcel (Père, O. M.), 285.
Marguerite-Marie (sainte), 112.
Marie-François (Père, O. C.), 286.
Marseille, 31, 64.
Marthe (sainte), 205.

Naggiar (M^gr), 31, 32, 157.
Nativité (Sœur de la), 146.
Nazareth, 100, 101, 263.
Nazareth (Carmel de), 100, 101.
Nazareth (Dames de), 276, 277.
Nédonchel (comte de), 63, 87.
Nédonchel (Mathilde de), 62, 67, 77, 82, 87, 89, 112.

Olive (abbé), 43.
Olivieri (Père), 47.

Pau (Carmel de), 44, 46-60, 80, 82, 138, 160, 193, 201, 270, 276.
Pazzi (sainte Marie-Madeleine de), 55, 64, 72, 112, 127.
Péréchabord (M^gr), 279.
Pie IX, 94, 108, 116-118, 222.
Pie X, 11, 133.
Piques (Mère Honorine), 36, 38, 39, 40, 42, 44, 45, 201.

Rech, 237.
Rose (sainte, de Lima), 55, 246.
Rouge (mer), 64.

Sainte-Marine Verger (Mère Marie de), 274, 275, 278.
Saint-Esprit, 104-110.
Saint-Guily (abbé), 86, 89, 119, 180, 181, 251, 252, 254, 284.
Saint-Jean in montana, 100.
Saint-Joseph de l'Apparition (institut), 34-45, 191.
Saint-Pierre (Sœur), 275, 276.
Saudreau (abbé), 247, 248.
Sauveur (Mère Marie du), 64, 71-82.
Serristori (caserne), 116.
Soubirous (Bernadette), 39.
Stéphanie (Sœur), 64, 65, 242.
Syrie, 234.

Tar-Schiha, 2-6.
Thabor, 100.
Thérèse (sainte), 20, 45, 51, 72, 73, 98, 111, 112, 126.

Vatican (Concile du), 59, 157.
Véronique (Mère), 40, 41, 42, 44, 46, 50, 187, 195.
Vialar (Mère Emilie de), 36.
Vierge (très sainte), 6, 8, 13, 19, 20, 29, 30, 110, 111, 117, 268.

Xavier (Père, O. C.), 285.

Yamin (abbé El), 5.

# TABLE ANALYTIQUE


Animaux (Sœur Marie de Jésus Crucifié et les), 9, 120, 121, 122, 143, 144, 145, 158.
Apparitions d'anges, 27-29, 112, 115, 131.
— de damnés, 124, 125.
— de démons, 255, 256.
— de Sœur Marie de Jésus Crucifié, 274, 275, 280, 281.
— de Notre-Seigneur, 98, 130, 131, 185.
— de saints, 19, 21, 44, 45, 62, 67, 72, 77, 87, 112.
— de saint Joseph, 29, 44, 45.
— de la très sainte Vierge, 19, 20, 30, 113, 114.
Appréciations sur Sœur Marie de Jésus Crucifié, 59, 60, 67, 71, 77, 273, 283-290.
Arc-en-ciel, 274.

Bague d'alliance, 132.

Cantiques, 128, 129.
Charité (enseignements sur la), 135, 136, 242.
— (pratique de la), 24, 25, 36. 43, 65, 136, 137, 162, 258, 259, 264, 265, 268.
Ciel (désir du), 126, 127, 261, 262, 267, 269.
Cilice, 160, 162.
Cœur (plaie du), 125, 126, 270.
Cœurs (connaissance des), 96, 218-224.
Communion (désir de la sainte), 10, 11, 133-135.
Conversions, 138, 139.
Couronne d'épines, 192, 193, 194, 196, 199, 200, 201.
Crucifiement, 200-203.

Détachement des créatures, 7, 12, 67, 76, 109.
Discernement des esprits, 147-151, 153, 154.
Droiture du cœur, 17, 128.

Ecritures (dévotion aux saintes), 110.
Empreintes du cœur, 126, 200.
Epreuves, 3, 4, 6, 14, 15, 24, 25, 26, 42, 43, 64-81, 139, 140, 242, 246-260.
Espérance, 56, 57.
Esprit (dévotion au Saint-), 104-110.
Eucharistie (dévotion à la sainte), 133-135.
Extase, 31, 32, 38, 50, 64, 70-72, 89-91, 127, 135, 136, 178, 199, 204-217, 263.
— (immobilité durant l'), 206, 213.
— résistance à l'), 177, 178, 205, 207, 208.
— (souvenir de l'), 209, 210.
— (usage des sens durant l'), 211, 213, 214.

Fleurs, 8, 264.
Foi, 102-122.

Géranium, 264.
Grec-melkite (rite), 1, 3, 5, 10, 31, 44.
Guérisons de Sœur Marie de Jésus Crucifié, 19, 20, 33, 35, 186, 187.
— obtenues par Sœur Marie de Jésus Crucifié, 277-281.

Humilité (enseignements sur l'), 54, 55, 72, 166, 167.
— (pratique de l'), 23, 36, 52, 57, 58, 59, 69, 71, 159, 168-171, 175, 176, 179.

Imperfections (regret des), 58, 80, 172-174.

Jeûnes, 8, 32, 53, 69, 156-160.

Lévitation, 214-217.

Mariage spirituel, 131, 132.
Martyre, 15-18, 102.
Martyrs (relations avec les), 103, 104.
Mortification (pratique de la), 155-165.

Nature (amour de la), 119, 120, 127, 163.

Obéissance (après la mort), 271.
— (au sujet des faits extraordinaires), 39, 41, 48, 186-190.
— (durant l'extase), 51, 71, 176, 185, 186, 192, 193, 206, 211, 212, 216.
— (enseignements sur l'), 180-183.
— (pratique de l'), 37, 46, 74, 155, 183.
Obsession, 57, 69, 78-81, 253, 254.

Pape (dévotion au), 116-118, 222-224.
Pardon des injures, 140, 141.
Parfums, 196, 276, 277.
Pauvreté, 22-24, 35, 239, 240.
Péché (horreur du), 124.
Petite (la), 145, 146.
Poissons, 9, 143, 144.
Possession angélique, 59, 253.
Possession diabolique, 57, 247-253.
Prophéties (concernant Sœur Marie de Jésus Crucifié), 20, 28, 70, 82, 90, 91, 224, 248, 270.
— concernant le Carmel de Bethléem), 87, 90, 97, 99, 234, 235.
— (concernant la France), 59, 230-234.
— (concernant le prochain), 40, 62-64, 66, 67, 83, 96, 100, 101, 107, 224-226, 227-230.
Prudence, 147-154.
Purgatoire (âmes du), 67, 83, 236-245.

Règle (enseignements sur la), 183-185.

Serpent, 9.
Silence, 183, 184.
Simplicité, 37, 38, 41, 42, 46, 50, 142-147.
Soufflet, 42, 201.
Souffrance (amour de la), 156, 248, 251, 265.
Stigmates, 39, 40, 75, 76, 191-203.
— (description des), 195-200.

Tentations, 55, 56, 123, 163-165.
Travail (amour du), 32, 36, 49, 99, 162-164, 263-264.

Vexations diaboliques, 53, 54, 256.
Virginité, 12, 13, 15, 27, 28, 164.
Vue à distance, 93, 103, 104, 116, 117, 221-224, 228-229.

# TABLE DES MATIÈRES


Pages.

LETTRES D'APPROBATION . . . . . VII
PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION . . . . . XI
PRÉFACE DE LA DEUXIÈME ÉDITION. . . . . XV
CHAPITRE I. — Du baptême à l'Eucharistie. . . . . 1
» II. — Vierge et martyre. . . . . 12
» III. — Une servante de treize ans . . . . . 22
» IV. — Saint-Joseph de l'Apparition ; l'appel du cloître . . . . . 34
» V. — Le Carmel de Pau . . . . . 46
» VI. — Le Carmel de Mangalore . . . . . 61
» VII. — Le Carmel de Bethléem. . . . . 86
» VIII. — Foi . . . . . 102
» IX. — Charité . . . . . 123
» X. — Simplicité et prudence . . . . . 142
» XI. — Mortification . . . . . 155
» XII. — Humilité . . . . . 166
» XIII. — Obéissance . . . . . 180
» XIV. — Les stigmates . . . . . 191
» XV. — L'extase . . . . . 206
» XVI. — Connaissance des cœurs et esprit de prophétie 218
» XVII. — Les âmes du purgatoire. . . . . 236
» XVIII. — Les épreuves . . . . . 258
» XIX. — La bienheureuse mort . . . . . 261
» XX. — Après la mort . . . . . 274
Table des noms propres . . . . . 293
Table analytique . . . . . 295

BAR-LE-DUC — IMPR. SAINT-PAUL
36, BOULEVARD DE LA BANQUE — 243,11,26.

22701